



Portrait de territoire

Analyse des besoins sociaux du CCAS d'Antony

Octobre 2016



Portrait de territoire

Analyse des besoins sociaux du CCAS d'Antony

Éléments de méthode.	2	LE HANDICAP : de l'enfance à l'âge adulte, des populations fragiles	87
LE PEUPEMENT ET LE LOGEMENT : de l'historique du peuplement à la structure de population actuelle	7	LA PAUVRETE ET LA PRECARITE : les évolutions des inégalités territoriales et sociales.....	91
LES MÉNAGES ET LES STRUCTURES FAMILIALES : l'influence des transformations de la société dans le territoire	36	L'EMPLOI ET LA POPULATION ACTIVE	114
LA PETITE ENFANCE ET L'ENFANCE : un défi et une question sociale majeure.....	46	Lexique	133
LES JEUNES : du domicile parental à l'insertion dans le monde des adultes	61	Les sources de données exploitées	139
LES SENIORS ET LE GRAND AGE : les conséquences du vieillissement de la population	78		

Éléments de méthode

Précautions de lecture :

Les délais de mise à disposition des données sont variables selon les sources et les échelles géographiques.

Le recensement de l'Insee

Concernant les données issues du recensement de la population, rappelons que désormais les enquêtes de recensement sont annuelles, et que le calcul des indicateurs mis à disposition prend en compte 5 années d'enquêtes.

- Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête exhaustive a lieu tous les 5 ans.

- Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, l'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 8% des logements de la commune chaque année, ainsi 40% des logements sont enquêtés sur 5 ans.

Les données communales détaillées des populations issues du recensement rénové sont diffusées au 1er juillet. Elles correspondent aux données millésimées à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5, N-4, N-3, N-2, N-1. Elles sont donc donc relativement récentes (la dernière enquête considérée à été réalisée à l'année N-1).

Le calcul des évolutions ne peut se faire qu'au bout d'un cycle complet de 5 années d'enquêtes de façon à ce que les comparaisons d'une donnée du recensement à l'autre n'intègrent pas la même année d'enquête

Les données infra-communales sont diffusées au début du 3ème trimestre. Elles sont millésimées également à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5 à N-1.

Autres sources de données

D'autres sources de données sont prises en compte dans cette étude, plus anciennes ou plus récentes selon les cas. Si les dates diffèrent légèrement, les données ainsi collectées nous permettent néanmoins de repérer les dynamiques au sein des territoires et les tendances générales. Les décalages de mise à disposition des sources de données ne nuisent pas à la mise en place d'une bonne photographie du territoire.

Notre choix d'indicateurs

Les indicateurs présentés dans ce document ont été conçus pour comprendre la réalité économique et sociale des territoires de la façon la plus fine possible. Ils permettent notamment la comparaison entre les territoires, en signalant les plus fragiles et les plus dynamiques. Notre analyse repose sur une batterie d'indicateurs élaborés à partir de nos bases de données alimentées depuis 20 ans dans de très nombreux domaines, de la démographie aux revenus en passant par l'emploi.

L'utilisation des données implique cependant quelques précautions, pour plusieurs raisons :

- certaines populations n'apparaissent pas ou quasiment pas dans les enquêtes. Le recensement de la population de l'Insee mesure mal par exemple les populations sans logis, les gens du voyage, ou les étrangers sans papier notamment. Les enquêtes sur les revenus ne prennent pas en compte les personnes vivant en collectivité, en particulier les personnes âgées vivant en maison de retraite ou les étudiants en cité universitaire, etc.
- chaque indicateur repose sur des choix de méthode qui lui sont propres, qui doivent être pris en considération.
- on ne dispose pas d'indicateurs dans tous les domaines. On ne connaît par exemple la population active d'un quartier ou d'une commune qu'avec un retard de deux ans environ.

La population et l'âge

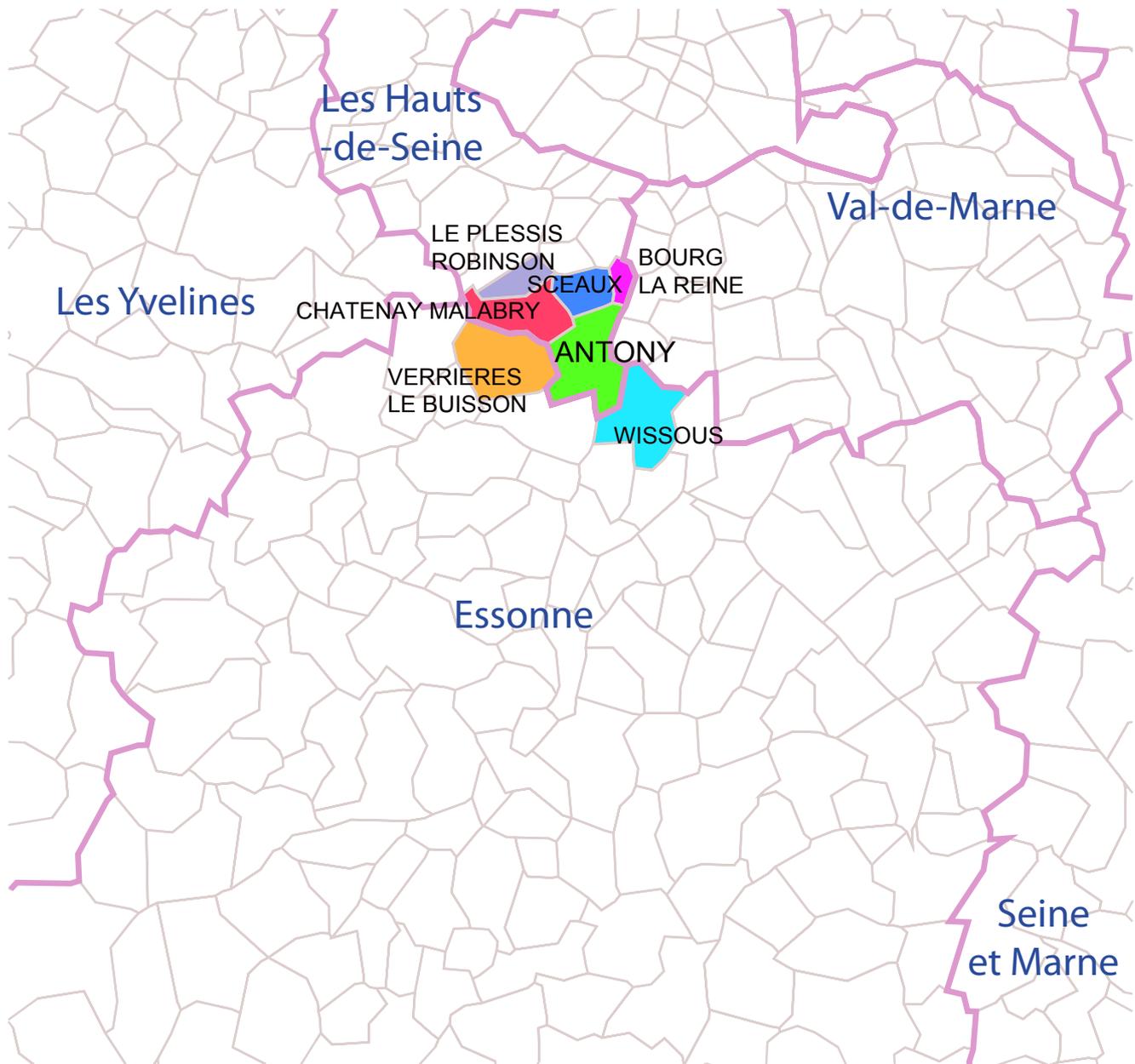
Sur l'ensemble de ce document, toutes les analyses portant sur la population des territoires utilisent la population statistique de référence correspondant à la **population municipale**.

Toutes les données relatives à l'âge portent sur l'âge révolu (âge atteint au dernier anniversaire).

Lexique

Un lexique, reprenant les principales définitions des termes utilisés dans ce diagnostic vous est proposé en fin de document.

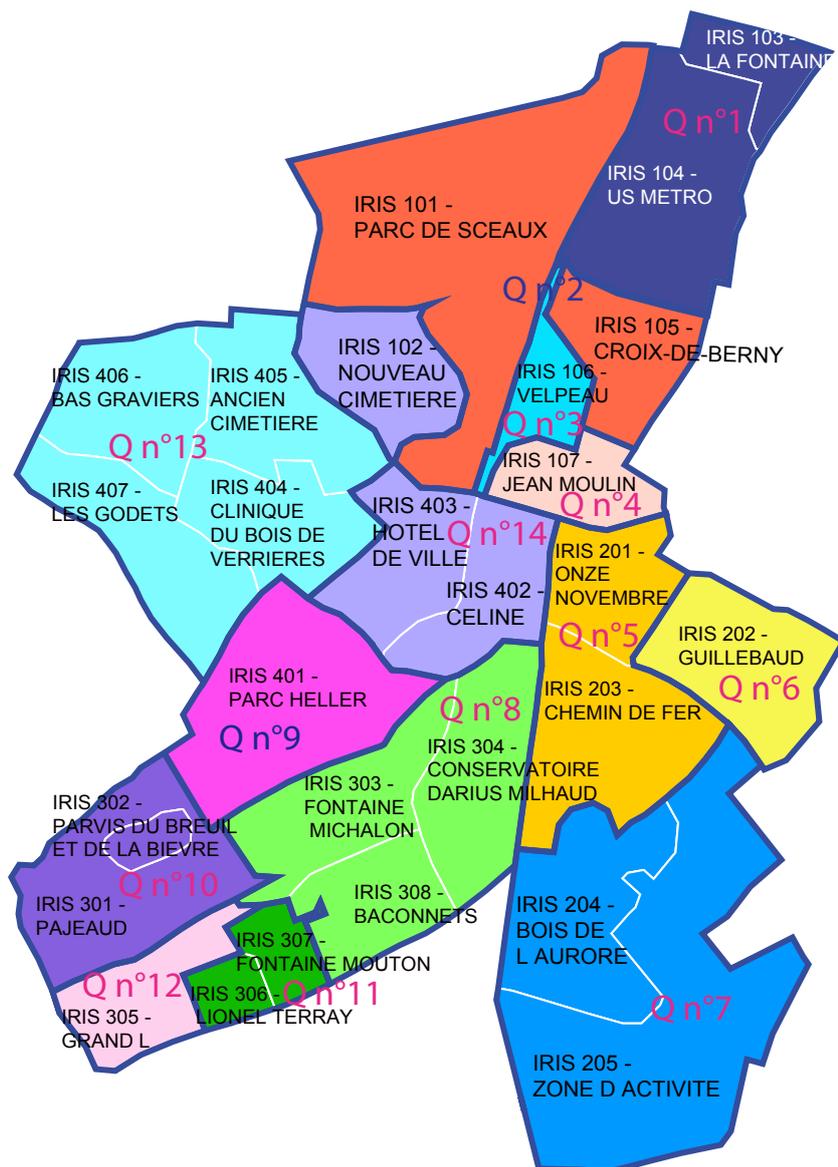
Territoire d'étude



La commune d'Antony appartient à la Communauté d'Agglomération des Hauts de Bièvre, qui regroupe au total 7 communes, soit :

- Antony,
- Bourg- la -Reine
- Chatenay- Malabry,
- Le Plessis-Robinson,
- Sceaux,
- Verrières- le- buisson
- Wissous

Carte de positionnement des quartiers D'ANTONY



Antony est découpée en 26 IRIS et 14 quartiers:

Quartier n° 1 - La Fontaine

Quartier n° 9 - Parc heller

Quartier n° 2 - Croix de berny_fenzy_parc de sceaux

Quartier n° 10 - Pajeaud

Quartier n° 3 - Velpeau

Quartier n° 11 - Noyer_dore

Quartier n° 4 - Jean moulin

Quartier n° 12 - Nouveau quartier pyrenees

Quartier n° 5 - Quartier des fleurs_beau vallon

Quartier n° 13 - Coulee verte

Quartier n° 6 - Guillebaud_beau vallon_tourvoie

Quartier n° 14 - Centre ville

Quartier n° 7 - Rabats

Quartier n° 8 - Michalon_baconnets

LE PEUPEMENT ET LE LOGEMENT :

de l'historique du peuplement à la structure de population actuelle

Le peuplement de la France

Au cours de la période 1982-2012, la France a gagné 9 millions d'habitants, soit une croissance moyenne de 0,5% par an, selon l'Insee. Les métropoles sont les territoires qui ont le plus profité de cette augmentation. En particulier l'agglomération parisienne, mais aussi autour des autres grandes villes comme Toulouse, Bordeaux, Montpellier, Nice, Strasbourg ou Nantes. C'est là que se créent le plus d'emplois, dans le secteur des services. D'une façon plus diffuse, la population s'est accrue autour de l'Île-de-France, dans un territoire qui va d'Orléans à Amiens en passant par Caen ou Tours, dans l'Ouest, autour de Nantes et Rennes, autour des grandes périphéries de Bordeaux et Toulouse, mais aussi dans tout le croissant du pourtour méditerranéen et la vallée du Rhône. Une partie de ce développement a été permis par le développement des grands axes autoroutiers notamment. La France qui s'est dépeuplée est pour l'essentiel située dans le massif central, le nord et l'est de la France, où vieillissement et difficultés de l'emploi se conjuguent.

Globalement, la densité de population varie d'abord sous l'effet du solde naturel : la différence entre les naissances et les décès sur un territoire donné. L'effet agglomération joue massivement : c'est le plus souvent autour des grandes villes que s'établissent les jeunes ménages. Les territoires où la part des personnes âgées est la plus forte, le massif central, les Pyrénées et le cœur de la Bretagne enregistrent un solde naturel négatif : les décès y sont plus importants que les naissances.

La population d'un territoire donné dépend aussi de l'apport de l'extérieur, des migrations venues de l'étranger mais surtout d'autres parties de la France (cf. le solde migratoire). A ce titre, c'est d'abord l'axe Bordeaux-Toulouse-Montpellier qui connaît le plus d'arrivants. Ensuite, toute la façade ouest, le pourtour Méditerranéen et la vallée du Rhône. Le soleil et la mer attirent et les immigrés venant de l'étranger se concentrent sur une partie réduite du territoire et plutôt en zone urbaine.

Chiffres clés et définitions

		Evolution (2008-2013)	
Population municipale (2013)	61 624 habitants		-0,2% +2,7%
		Evolution (2007-2012)	
Résidences principales	25 675 résidences principales 697 317		+2,9% +2,2%
Taille moyenne des ménages		2,3 pers. par ménage 2,2	-1,3% +0,7%
Récemment emménagés (moins de 2 ans)	2 688 ménages emménagés récents 86 550	10,5% des ménages 12,4%	-6,4% -3,0%
Propriétaires	15 114 ménages propriétaires 295 893	58,9% des ménages 42,4%	+5,4% +1,8%
Locataires du privé	5 355 locataires du privé 207 612	20,9% des ménages 29,8%	+0,7% -1,1%
Moins de 20 ans	14 916 jeunes de moins de 20 ans 389 473	24,2% de la population 21,2%	-3,5% +2,8%

NB : En orange, valeurs de HAUTS-DE-SEINE

Population municipale : elle comprend toutes les personnes qui vivent effectivement dans la commune. On y trouve aussi bien les ménages qui demeurent en logement individuel, que les étudiants en cité-universitaire, les personnes âgées en maison de retraite, où les personnes en habitat mobile, etc.

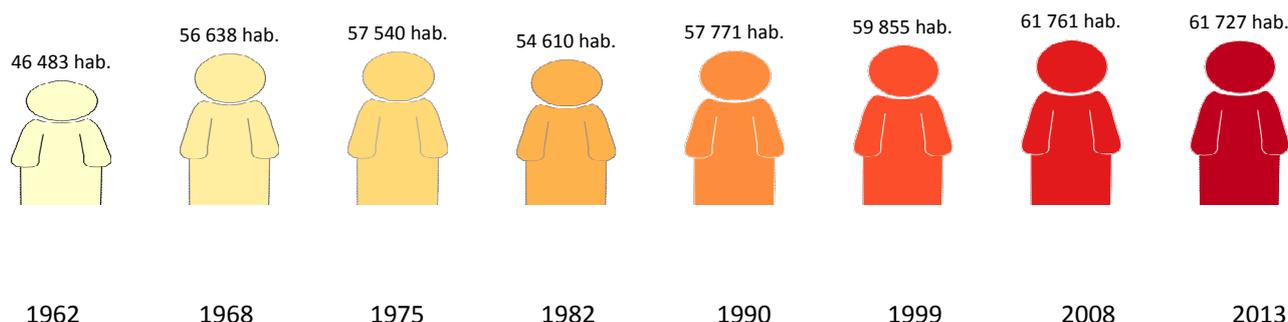
Population des ménages : elle désigne l'ensemble des personnes vivant en ménage.

Un ménage désigne l'ensemble des personnes partageant une même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par un lien de parenté. Il peut être constitué d'une seule personne. Le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont égaux. Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marinières, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérés comme vivant hors ménage.

Comment à évoluer la population à Antony?

Les évolutions détaillées de la population, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2013



	Population municipale								Evolution (%)	
	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	1962-2013	2008-2013
ANTONY	46 483	56 638	57 540	54 610	57 771	59 855	61 240	61 727	+32,8	+0,8
CA DES HAUTS DE BIEVRE	136 918	159 110	163 966	158 765	165 374	170 922	178 321	185 132	+35,2	+3,8
HAUTS DE SEINE	1 381 805	1 461 619	1 438 930	1 387 039	1 391 658	1 428 881	1 549 619	1 591 403	+15,2	+2,7
TERRITOIRE 2 du GRAND PARIS	332 475	371 363	368 419	349 405	347 197	354 957	381 557	391 305	+17,7	+2,6
GRAND PARIS	6 408 048	6 627 331	6 506 587	6 296 648	6 355 983	6 383 877	6 814 588	6 968 051	+8,7	+2,3
ILE-DE-FRANCE	8 470 015	9 248 631	9 878 565	10 073 059	10 660 554	10 952 011	11 659 260	11 959 807	+41,2	+2,6
FRANCE METROPOLITAINE	46 425 393	49 711 853	52 591 584	54 334 871	56 615 155	58 518 395	62 134 963	63 697 865	+37,2	+2,5

Population municipale :

Date à laquelle le territoire est le plus peuplé

Date à laquelle le territoire est le moins peuplé

Evolution moyenne annuelle de la population en % :

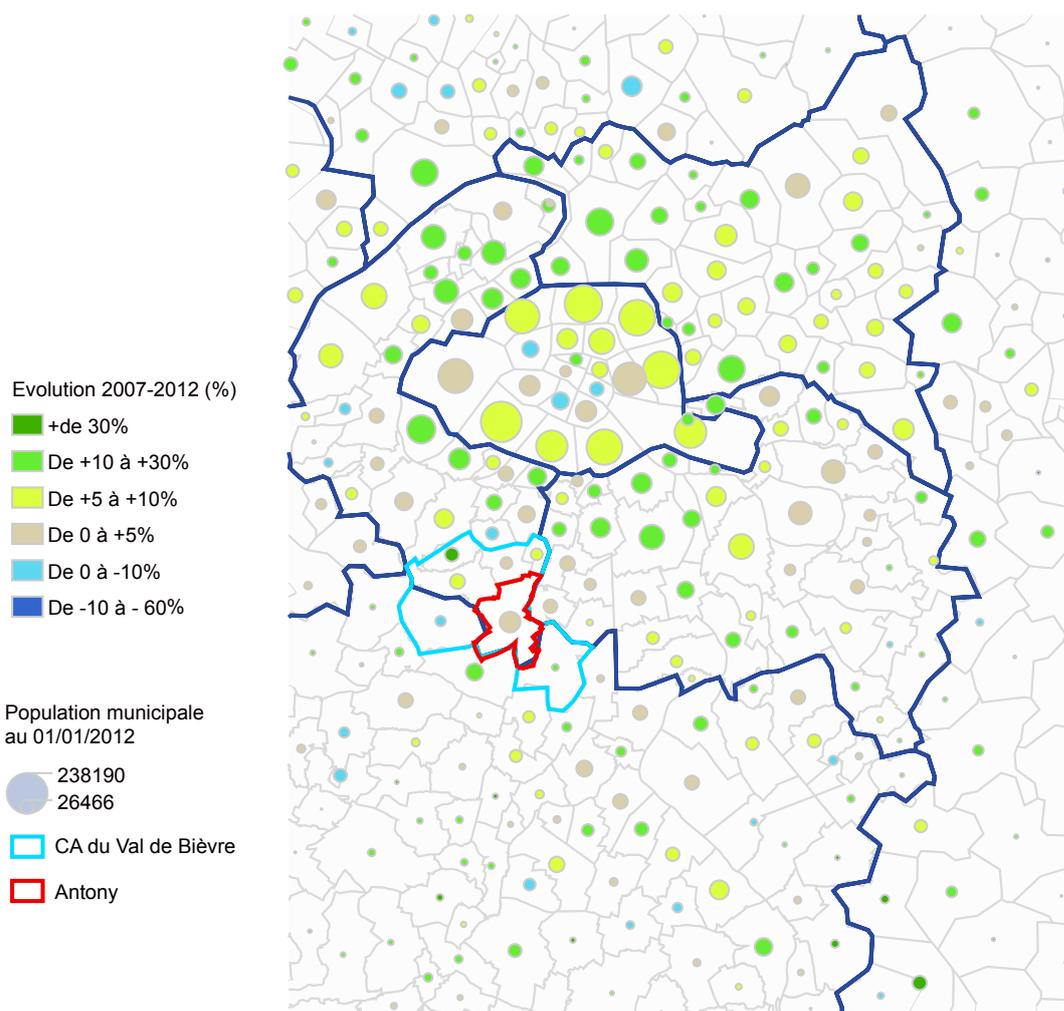
Plus forte augmentation

Plus forte diminution

- 20 307 personnes ont leur résidence habituelle sur Antony en 2013, soit 487 de plus qu'en 2008.
- Antony voit ainsi sa population se stabiliser entre 2008 et 2013 tandis que le nombre d'habitants de la CA progresse de 3.8% durant cet intervalle. Cette croissance démographique globale masque cependant de grandes disparités entre communes, Sceaux et Verrières-le-Buisson connaissant également une stabilité du nombre de leurs habitants. L'essor démographique de la CA s'explique de fait par les hausses brutales du nombre d'habitants observées sur Le Plessis-Robinson et Wissous (+16% et 38%) entre 2008 et 2013. Bourg-La-Reine connaît au contraire une diminution du nombre de ses habitants (-1.5%) dans le même temps.
- Le Grand Paris, le département, la région et la France métropolitaine enregistrent en comparaison près de 2.6% d'habitants de plus entre 2008 et 2013.

Cartographie du taux de variation de la population à l'échelon communal

Source : Insee, RP 2008-2013



CLE DE LECTURE

La dynamique de peuplement en France métropolitaine a été rythmée par des périodes historiquement très identifiables.

Certaines ont contribué à freiner la démographie : ce sont les grandes guerres de 14-18 et 39-45. Leur impact est double ; d'une part du fait de l'importance des décès directement liés à la guerre, touchant plus singulièrement des jeunes hommes adultes, et d'autre part du fait du déficit de naissances que ces événements ont engendré. Aujourd'hui, c'est naturellement l'effet de la seconde guerre qui s'observe, avec une population de septuagénaires « en creux » lorsque l'on regarde une pyramide des âges.

A l'inverse, certaines périodes stimulent la démographie. Cela aura été le cas de la phase dite du « baby-boom » à la suite de la seconde guerre du 20ème siècle et jusqu'au milieu des années 1970, durant laquelle les naissances ont sensiblement augmenté. C'est donc aujourd'hui sur la tranche d'âge des 45-70 ans que nous pouvons percevoir singulièrement les effets de cette période.

Par-delà les effets de l'allongement de l'espérance de vie, c'est donc cette génération qui contribuera pour une part importante au vieillissement accéléré de la population prévu sur les prochaines décennies.

Dans le détail : les évolutions de la population



Les évolutions détaillées de la population, des années 1990 à nos jours

Source : Insee, RP 1990-2012

	Population municipale				Evolution moyenne annuelle (%)		
	1990	1999	2007	2012	1990-1999	1999-2007	2007-2012
LA FONTAINE	4 430	4 098	4 179	4 569	-7,5	+2,0	+9,3
CROIX DE BERNY_FENZY_PARC DE SCEAUX	3 970	4 620	5 212	4 912	+16,4	+12,8	-5,7
VELPEAU	1 845	2 311	2 416	2 253	+25,3	+4,6	-6,7
JEAN MOULIN	1 969	2 675	2 821	2 925	+35,9	+5,5	+3,7
QUARTIER DES FLEURS_BEAU VALLON	4 122	4 610	4 790	5 556	+11,8	+3,9	+16,0
GUILLEBAUD_BEAU VALLON_TOURVOIE	2 270	2 113	2 197	2 039	-6,9	+4,0	-7,2
RABATS	4 908	4 958	5 048	5 356	+1,0	+1,8	+6,1
MICHALON_BACONNETS	6 075	6 117	6 611	6 826	+0,7	+8,1	+3,2
PARC HELLER	2 423	2 286	2 684	2 784	-5,7	+17,4	+3,7
PAJEAUD	4 727	4 454	4 396	4 233	-5,8	-1,3	-3,7
NOYER_DORE	4 318	4 345	4 247	3 746	+0,6	-2,3	-11,8
NOUVEAU QUARTIER PYRENEES	2 107	1 231	1 157	1 841	-41,6	-6,0	+59,2
COULEE VERTE	7 925	7 962	8 076	7 536	+0,5	+1,4	-6,7
CENTRE VILLE	6 553	8 069	7 928	7 048	+23,1	-1,7	-11,1
ANTONY	57 771	59 849	61 761	61 624	+3,6	+3,2	-0,2
CA DES HAUTS DE BIEVRE	165 374	170 750	177 160	184 589	+3,3	+3,8	+4,2
HAUTS DE SEINE	1 391 658	1 428 678	1 544 410	1 586 434	+2,7	+8,1	+2,7
La France métropolitaine	56 615 155	58 520 688	61 795 007	63 375 971	+3,4	+5,6	+2,6

Population municipale :

Date à laquelle le territoire est le plus peuplé

Date à laquelle le territoire est le moins peuplé

Evolution moyenne annuelle de la population en % :

Plus forte augmentation

Plus forte diminution

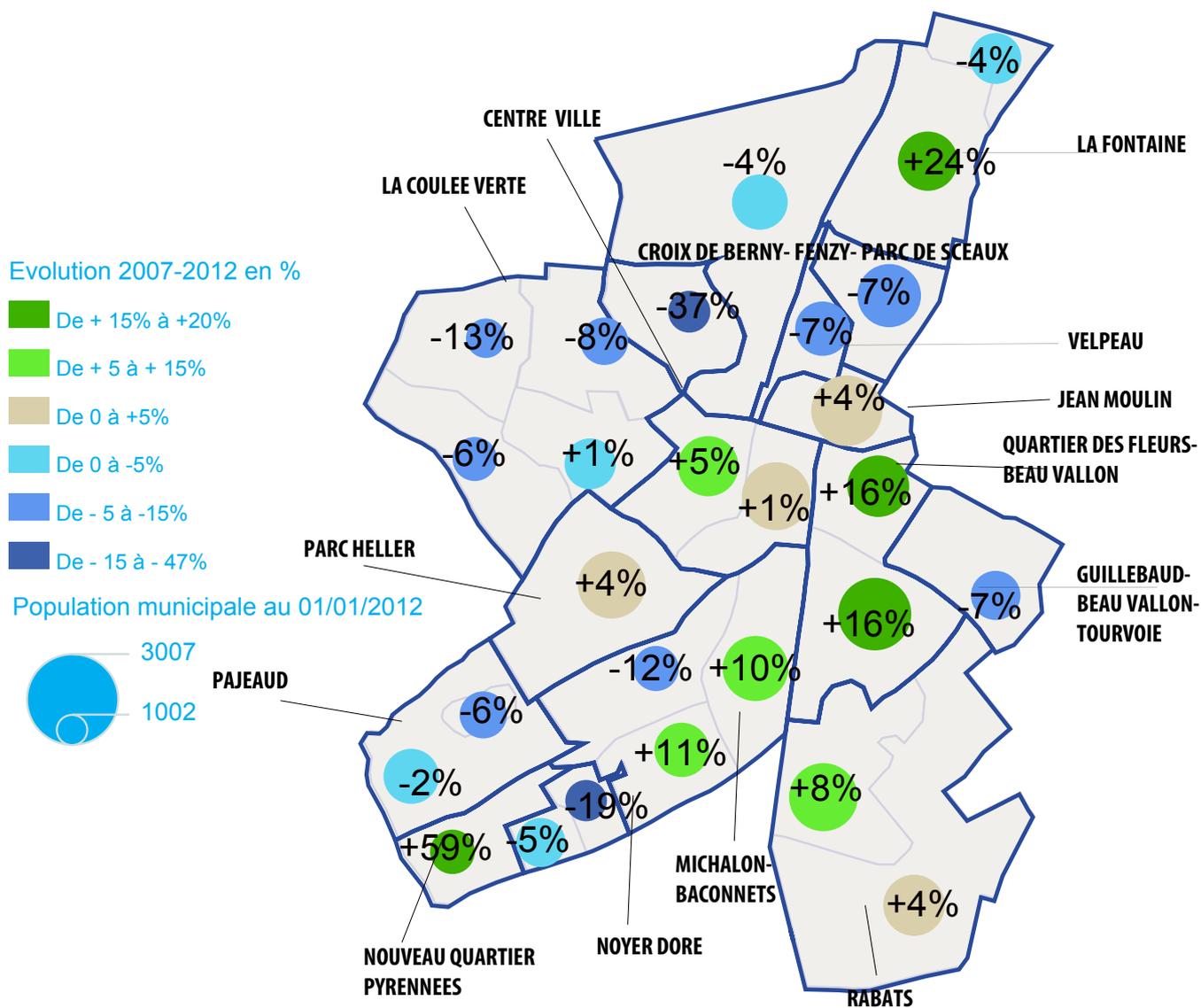
Comme toutes les communes, Antony connaît des évolutions démographiques contrastées d'un quartier à l'autre.

- La moitié de la commune voit sa population diminuer et ce parfois fortement. C'est ainsi le cas des quartiers Noyer Doré et Centre ville dont le nombre d'habitants baisse de plus de 11% entre 2007 et 2012.
- Le centre de la communes et les quartiers La Fontaine et Nouveau quartier Pyrénées connaissent au contraire une croissance démographique, de plus de 3% sur les quartiers Parc Heller, Michalon-Bacconnets et Jean Moulin et jusqu'à plus de 59% sur le Nouveau quartier Pyrénées.
- L'approche cartographique met en évidence les dynamiques de peuplement à l'échelle des IRIS et permet de constater des baisses de populations plus particulièrement dans le centre Ouest de la commune et à l'inverse des augmentations dans le centre Est et le Sud.



Cartographie du taux de variation de la population à l'échelon infra-communal

Source : Insee, RP 2007-2012



Les facteurs d'évolution de la population

Les soldes naturels et les soldes migratoires

- Entre 1962 et 2013, la population d'Antony est passée d'environ 46 483 habitants à 61 727 habitants en 2013. La commune a ainsi gagné 15 244 habitants, soit en moyenne une augmentation de 299 habitants par an (+0,6%).
- Si Antony avait suivi le rythme d'évolution de la population observé en France métropolitaine, sa population serait de 63 450 habitants en 2013, soit 1 730 habitants de moins. Ce différentiel est lié à l'essor démographique qu'a connu la commune dans les années 1960 et 1970, l'évolution du nombre d'habitants étant sur Antony proche de la tendance nationale.
- Le maintien du nombre d'habitants depuis 1990 est soutenu par des soldes naturels positifs relativement stables dans le temps.
- Ces soldes naturels contrecarrent les mouvements migratoires de la population défavorables au développement de la commune. Les soldes migratoires, négatifs depuis 1982, ont légèrement augmenté entre 2008 et 2013.

Les facteurs d'évolution de la population

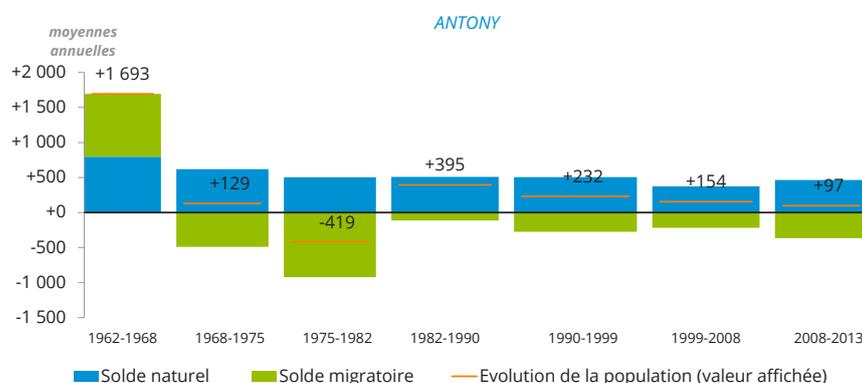
Source : Insee, RP 1962-2012



* indique l'évolution qu'aurait connu ANTONY si le territoire avait suivi le rythme observé en France métropolitaine

L'évolution de la population, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2012



CLE DE LECTURE

Classiquement, l'évolution de la taille de la population sur un territoire donné s'explique par les deux grands facteurs que sont le solde naturel et le solde migratoire : ainsi la taille de la population sera amenée à progresser lorsque les naissances seront plus nombreuses que les décès et/ou lorsque le nombre de personnes s'installant résidentiellement sur le territoire sera plus important que celui de celles qui le quittent.

En règle générale, l'influence du solde migratoire est prépondérante à un niveau local. Selon le profil des populations pour lesquelles le territoire aura été attractif ou répulsif et selon les périodes de ces migrations, les effets sur l'importance et l'évolution des naissances et des décès pourront être fort différents. A titre d'exemple, nous comprenons bien que selon que le territoire s'avèrera attractif pour des jeunes ménages ou pour des couples de seniors, l'impact sur les naissances différera. En ce sens, les leviers des collectivités s'agissant du solde naturel se révèlent relativement réduits.

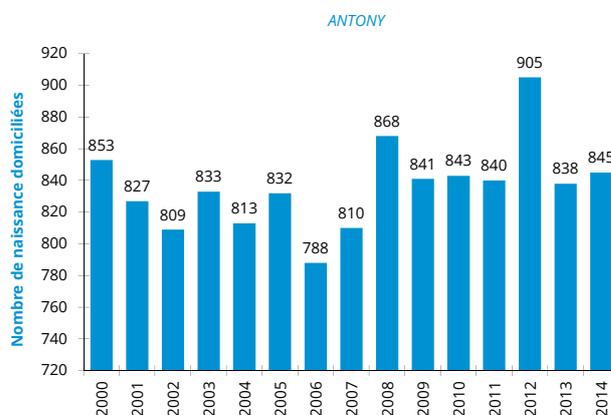
L'impact de la natalité et de la mortalité...

L'essor du solde naturel à Antony semble tout à la fois liée au maintien de la natalité sur la commune et à une moindre mortalité des personnes âgées :

- Après avoir oscillé entre 790 et 850 naissances au début des années 2000, le nombre de naissances domiciliées a progressé depuis 2008 pour se maintenir jusqu'en 2014 aux alentours de 340 naissances par an.
- L'indice de fécondité est nettement supérieur à la moyenne nationale ou à l'indice de fécondité observé sur la CA des Hauts de Bièvre, soit 7.9 enfants par femme contre un peu plus de 6.5 sur la CA et la France métropolitaine contre 7.1 sur le département en 2014.
- Ce maintien de la natalité sur la commune est lié à l'arrivée de trentenaires sur la commune qui semblent s'y installer pour fonder une famille. Ces arrivées permettent de compenser le départ de familles avec enfants de 5-14 ans.
- Parallèlement, le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans a progressé quelque peu avec le vieillissement des populations présentes. Tel est le constat qui peut être dressé de la confrontation des pyramides des âges des antoniens de 1999 à 2012.

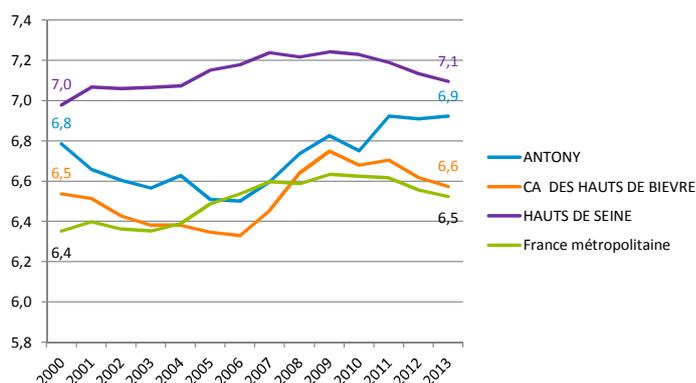
Les naissances domiciliées

Source : Insee, Etat-civil 1999-2014



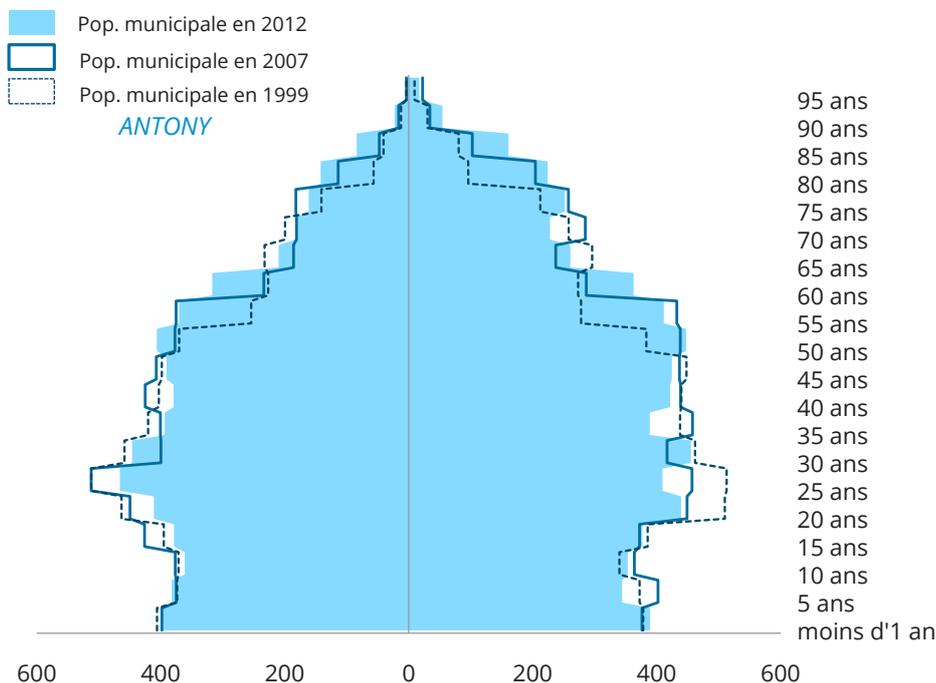
L'indice de fécondité depuis 2000

Source : Insee, Etat-civil 1999-2014, Insee RP 2012



L'évolution de la pyramide des âges de la population

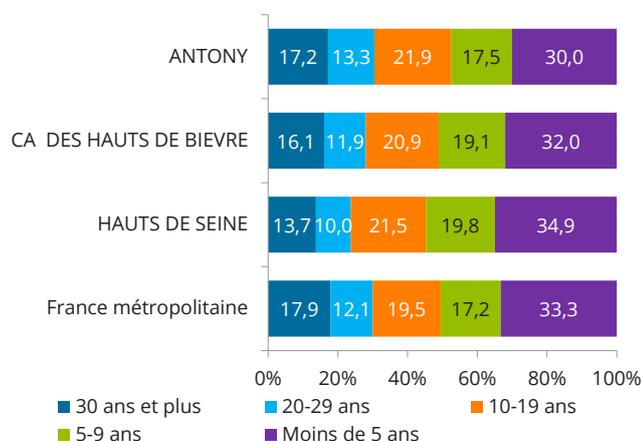
Source : Insee, RP 1999-2012



... et des mobilités résidentielles sur la structure de la population

L'ancienneté d'emménagement des ménages

Source : Insee, RP 2012



Les différentes vagues de peuplement du territoire local auront donc contribué à structurer la pyramide des âges actuelle, notamment au regard des différences anciennetés d'emménagement des populations.

- La population d'Antony est installée depuis plus longtemps sur son territoire que celle du département et dans une moindre mesure que celle de l'ensemble de la CA. L'ancienneté d'emménagement des ménages antoniens est au contraire proche de la moyenne nationale.
- 30.5% des antoniens résident depuis 20 ans ou plus sur la commune contre 23.7% des alto-séquanais. Parallèlement, 48% des habitants se sont installés sur Antony, il y a 5 ans ou moins contre 55% des ménages du département.

REPERE

Classiquement en démographie, il est convenu que « le renouvellement de la population est le résultat de l'apport constant, par naissances, de nouveaux éléments dans une population et du départ concomitant, par décès, d'anciens éléments » (PRESSAT, 1979).

Toutefois, les flux migratoires à l'œuvre sur un territoire donné peuvent venir modifier parfois significativement la structure par âge de la population qui y réside et ainsi aboutir à faire évoluer la probabilité des occurrences de naissances ou de décès. Ainsi, à titre d'exemple, un territoire vieillissant rapidement du fait d'un important flux entrant de seniors, verra son taux de natalité baisser. Et à l'inverse, un territoire attractif pour les jeunes ménages au moment de la constitution de la famille, verra son taux de natalité baisser.

La capacité d'un territoire à offrir une offre de logements adaptée et diversifiée est essentielle à son dynamisme et à la perspective du renouvellement de sa population.

Un territoire dont l'urbanisation résidentielle ne serait constituée quasiment que de grands logements et/ou que de

maisons individuelles ne serait, par exemple, pas attractif pour les jeunes adultes et pourrait même engendrer le départ de la commune de certains aînés dont le logement n'apparaîtrait plus adapté à leur avancée en âge.

La recherche de logements adaptés à l'évolution des structures familiales est un des principaux facteurs explicatifs des mobilités observées :

- la mise en couple et/ou l'arrivée du premier ou du deuxième enfant ont tendance à générer des changements de lieux de vie pour soit accéder à un logement plus grand, soit accéder à la propriété (ou les deux) ; l'offre de logements existante et les questions de coûts du logement deviendront alors déterminantes (tout comme l'offre de transports possiblement).

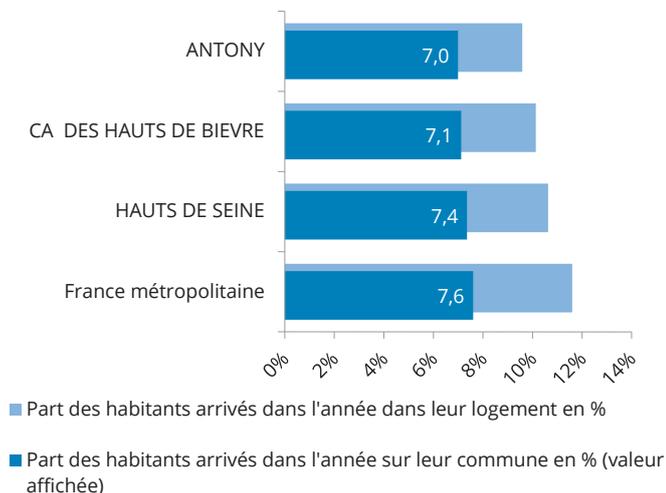
- les séparations de couples vont générer des retours vers les villes-centres, en lien avec les offres de services disponibles, mais aussi avec l'offre de logements en termes de taille et de coût (les niveaux de revenus d'un couple, d'une personne seule ou d'une famille monoparentale étant différents).

Les nouveaux arrivants à Antony

Une population plus jeune et mieux formée

La mobilité résidentielle dans l'année

Source : Insee, RP 2012

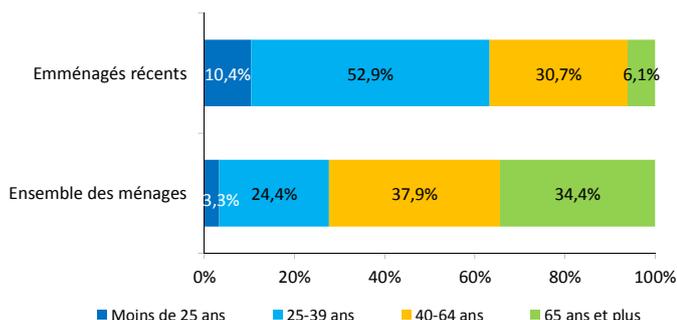


	Habitants arrivés dans l'année dans leur logement	dont personnes ayant changé de commune
ANTONY	5 824	4 249
CA DES HAUTS DE BIEVRE	18 441	12 962
Les Hauts-de-Seine	165 980	114 860
France Métropolitaine	7 262 044	4 757 804

- 10% des Antoniens ont emménagé dans leur logement dans l'année (5 820 personnes), et parmi eux 73% ont changé de commune. Ainsi, les 4 250 habitants ayant changé de commune au cours de l'année représentent 7% de la population d'Antony.

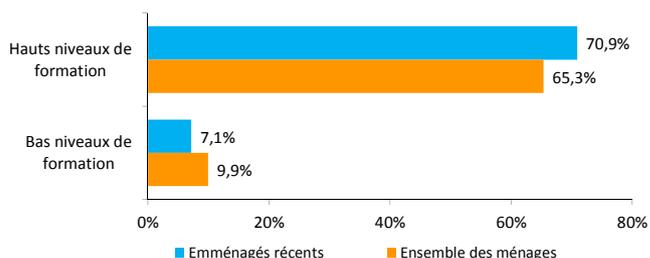
Les emménagés récents et l'ensemble des ménages selon leur âge

Source : Insee, RP 2012



Les emménagés récents et l'ensemble des ménages selon leur niveau de formation

Source : Insee, RP 2012

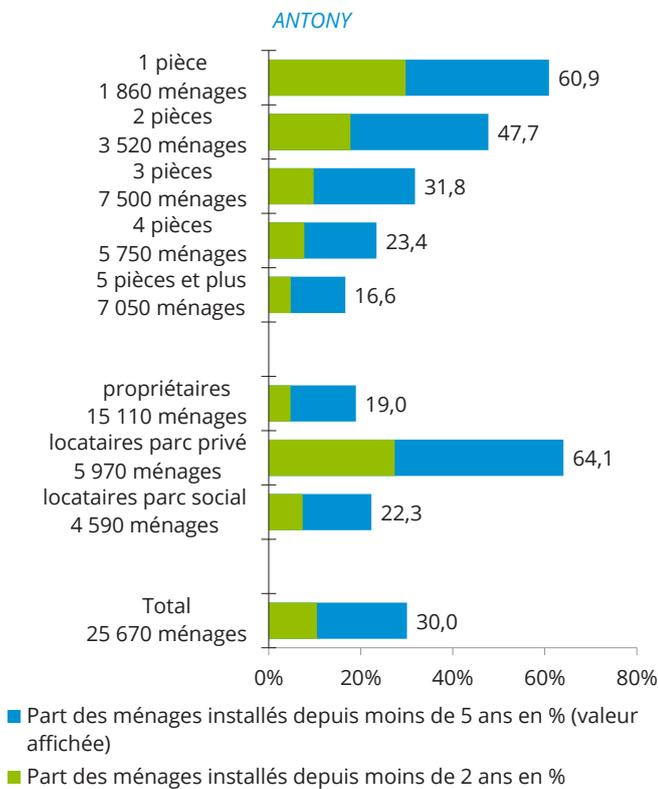


- Le profil des populations ayant connu une mobilité résidentielle dans l'année diffère de celui des antoniens. A l'image des tendances habituelles, les mobilités résidentielles concernent des populations plus jeunes que l'ensemble de la population : la part des 55 ans et plus n'y est que de 8% pour les personnes ayant changé de commune de résidence dans l'année et de 7% pour l'ensemble de celles ayant changé de logement, contre 28% pour l'ensemble de la population.
- Plus jeunes, les néo-antoniens sont également dotés d'un meilleur niveau de formation que les autres habitants : 71% des nouveaux arrivants ont un haut niveau de formation en 2012 contre 65.3% de l'ensemble des ménages. Il s'agit en partie d'un effet d'âge les plus jeunes générations étant mieux que leurs aînés.

Où s'installent les nouveaux arrivants dans l'année? Dans quel type de logements, sur quels quartiers?

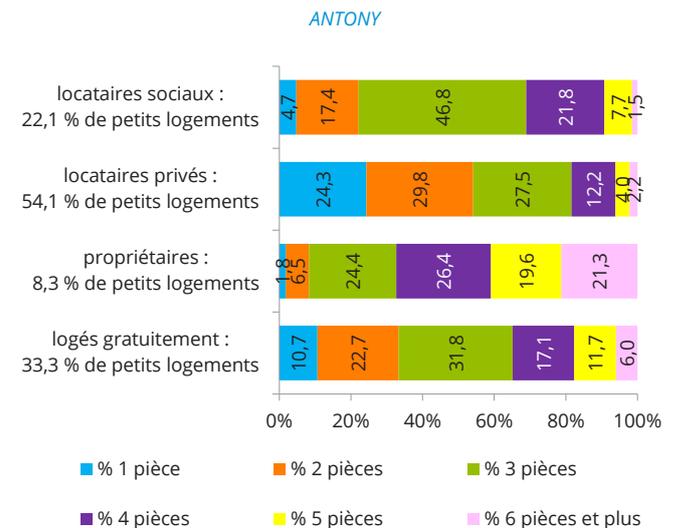
L'ancienneté d'emménagement dans le logement selon la catégorie du logement

Source : Insee, RP 2012 fichiers détail



Le nombre de pièces des résidences principales selon le statut d'occupation du logement

Source : Insee, RP 2012



Le renouvellement de la population est plus fréquent au sein des petits logements et des logements locatifs.

- Ainsi, 52% des ménages antoniens résidant en petit logement (1 ou 2 pièces) sont des nouveaux emménagés (2 870 ménages).
- C'est le cas pour 64% des locataires du parc privé (3 820 ménages), 22% de ceux du parc social (1030 ménages) et 19% des propriétaires (2 870 ménages).

A titre d'information, notons que généralement, sur une période de 5 ans, les générations de vingtenaires et de trentenaires se renouvellent pour moitié, celles des quadragénaires pour moins d'un quart, et les générations plus âgées pour moins d'un dixième.

- 13 130 personnes sont nouvellement arrivées à Antony (entre 2003 et 2008), soit en moyenne 2630 personnes par an. Elles représentent 23% de la population. Parmi elles, 85% sont âgées de moins de 45 ans.

Assez logiquement, les petits logements figurent également parmi ceux qui présentent la rotation la plus importante. Cela s'explique par le fait qu'on y retrouve très majoritairement des jeunes (étudiants ou actifs, potentiellement plus mobiles que les générations plus âgées) ou encore des adultes en situation de rupture conjugale.

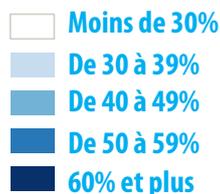
Quoi qu'il en soit, nous observons aujourd'hui sur la très grande majorité des territoires le fait que les logements sont globalement de plus en plus grands tout en abritant de moins en moins de personnes.

- 8% des résidences principales occupées par des propriétaires à Antony sont des petits logements (1 ou 2 pièces), contre 54% dans le parc locatif privé et 22% dans le parc social.

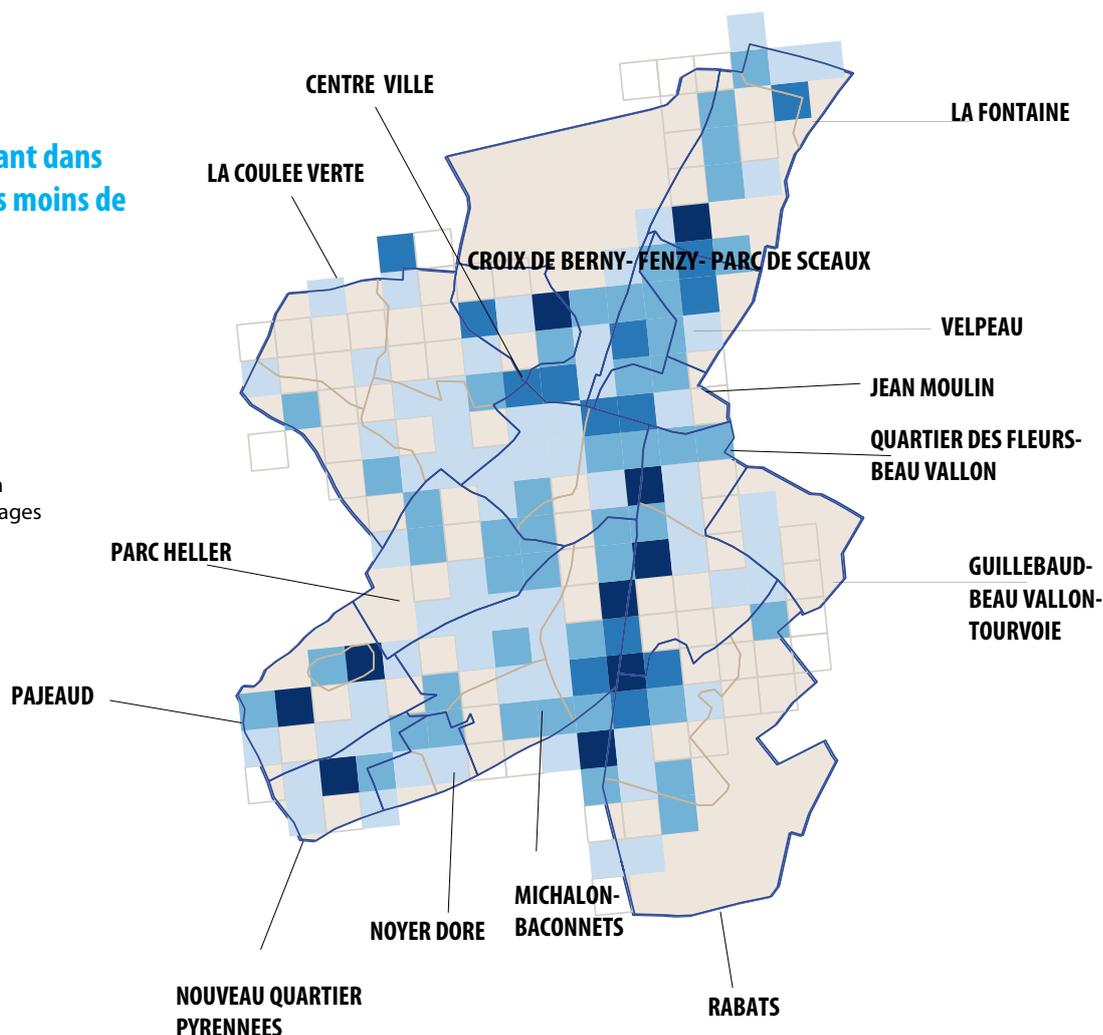
Cartographie carroyée de la part des emménagés récents dans leur logement

Source : Insee, DGI 2010

Part des ménages étant dans leur logement depuis moins de 5 ans (%)*



* carreaux de 200 m * 200 m comptant au moins 10 ménages

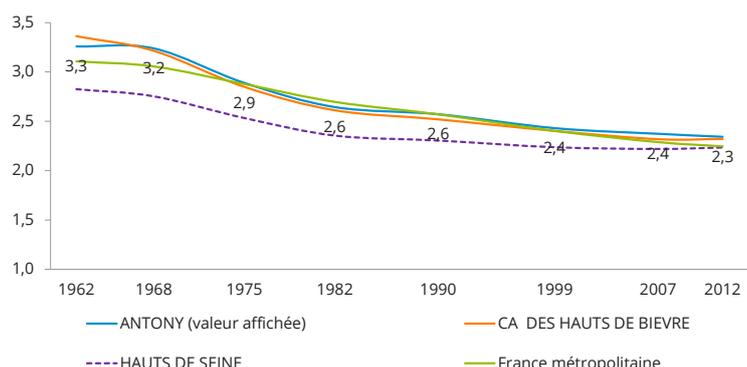


- La répartition spatiale des emménagés récents sur la commune est très inégale comme le montre la carte ci-dessus : 10 carreaux dont 6 sont situés le long de la Nationale 20, comptent 60% ou plus de ménages emménagés récents tandis que les quartiers La Coulee Verte, Parc Heller, Guillebaud-Beauvallon-Tourvoie en compte moins de 40% sur une majorité de carreaux.
- Cette distribution est tout à la fois liée au programme de construction de logements, à la typologie de l'habitat (plus un territoire compte de petits logements, plus le taux d'emménagés récents est élevé en règle générale) comme à l'attractivité des IRIS.

Ces dynamiques de peuplement ont-elle un impact sur le profil des habitants?

L'évolution de la taille des ménages, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2012



- Le nombre de ménages a augmenté de 91% à Antony entre 1962 et 2012 pendant que la population augmentait de 33%.
- Dans le même temps, la taille des ménages a diminué. Elle est passée de 3,3 personnes par ménage en 1962 à 2,3 en 2012.
- Elle a diminué, à l'image de la tendance nationale. Elle reflète les phénomènes de vieillissement de la population et de décohabitation.

CLE DE LECTURE

L'observation de la baisse du nombre moyen de personnes par ménage est un constat récurrent sur les territoires.

Le plus souvent, elle est en premier lieu à rapprocher des effets d'un vieillissement de la population locale ; que celui-ci soit principalement lié à un « glissement des âges » des populations déjà sur place ou le fait de l'installation sur le territoire de nouveaux seniors venus d'ailleurs (flux migratoire entrant).

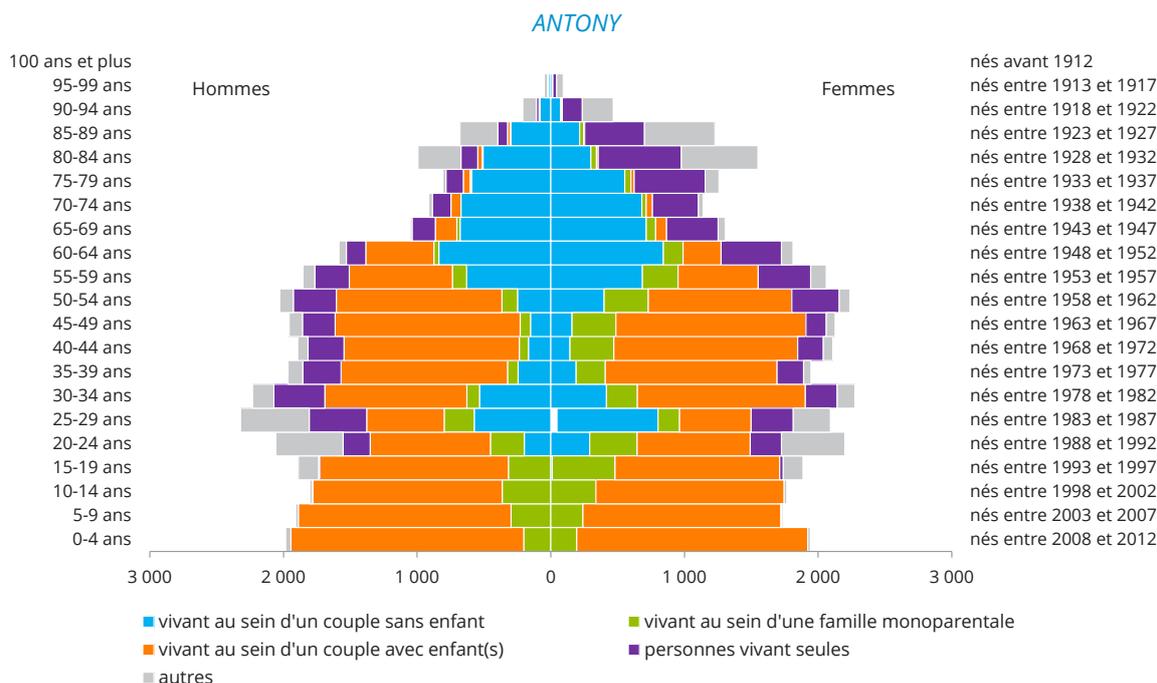
Avec le vieillissement de la population, les couples sans enfant ont en effet tendance à progresser, tout comme à terme les ménages d'une seule personne (à la suite du décès de l'un des conjoints).

Le vieillissement peut aussi avoir des effets sur la taille des ménages sans même que la population soit déjà âgée.

C'est particulièrement le cas sur des territoires regroupant une proportion importante de familles avec enfant(s) propriétaires de leur logement. Celles-ci ont en effet tendance à vieillir sur place, et donc les enfants aussi. Or, il arrive un moment où les enfants devenus grands sont amenés à quitter le domicile parental (décohabitation juvénile) : le ménage voit alors sa taille baisser, le couple avec enfant(s) devenant un couple sans enfant.

La pyramide des âges de la population des ménages selon la situation familiale

Source : Insee, RP 2012



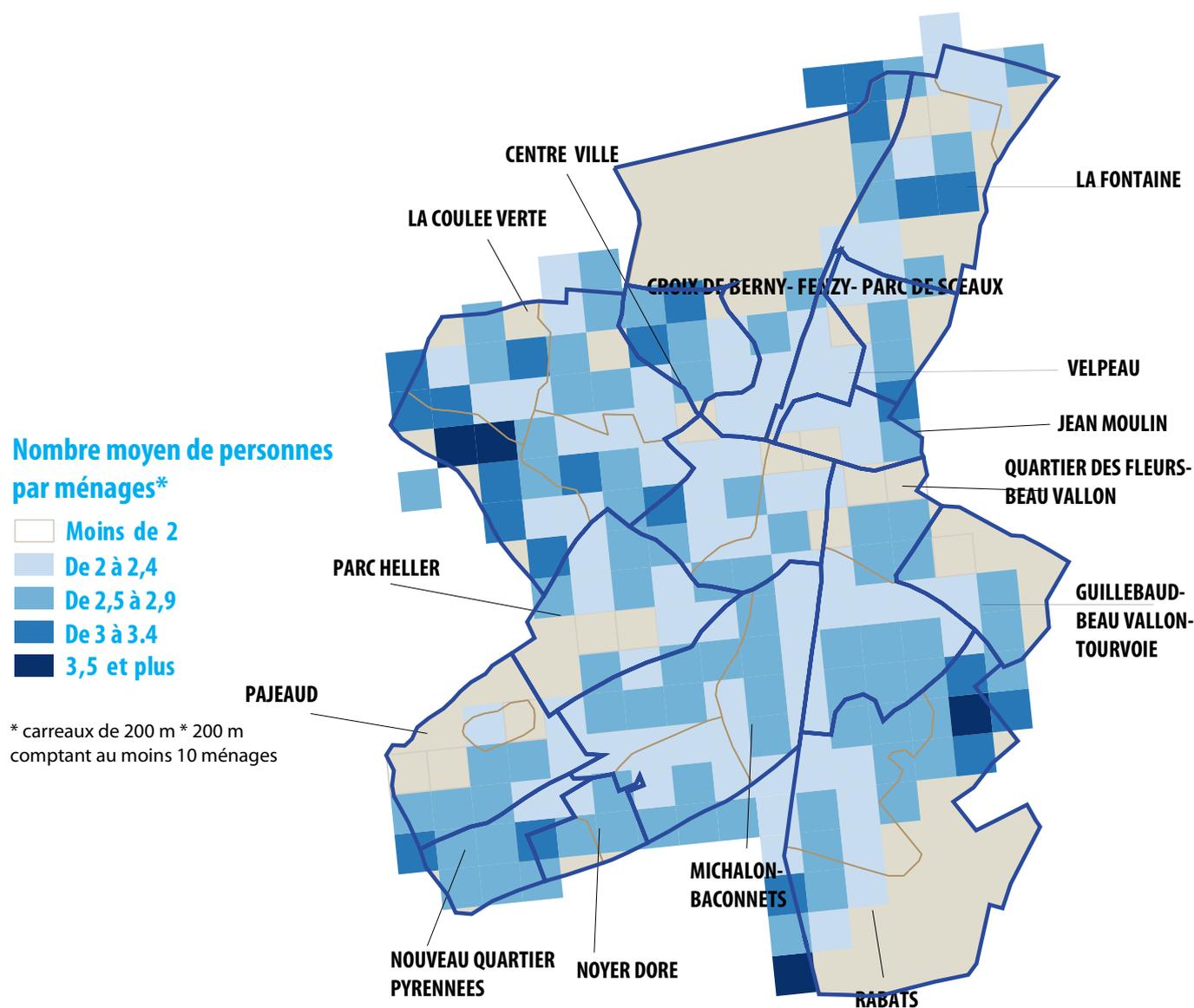
- Les moins de 15 ans représentent 18% de la population antonienne (11 460 personnes).
- 20% des habitants sont des adolescents ou jeunes adultes (âgés de 15 à 29 ans), soient 12 410 personnes.
- Le cœur de la pyramide des âges regroupe 41% de la population : 20% des habitants ont entre 30 et 44 ans (12 430 personnes) et 20% entre 45 et 59 ans (12260 personnes).
- Enfin, 22% de la population est formée des tranches d'âge les plus élevées, avec 13% des habitants âgés de 60 à 74 ans (7 800 personnes) et 9% pour les seniors (590 personnes âgées de 75 ans et plus)
- Entre 1999 et 2012, l'âge médian de la population a augmenté, comme en France métropolitaine : une personne antonienne sur deux est âgée de moins de 65 ans et l'autre moitié est plus âgée, contre 34 ans treize ans plus tôt.

CLE DE LECTURE

Avant vingt ans, la quasi totalité de la population est considérée comme «enfant d'un ménage». Dans la très grande majorité des cas elle vit au sein d'un couple parental, et parfois dans une famille monoparentale. A partir de 25 ans, les populations sont considérées «adulte de leur ménage». Jusqu'à 55 ans elles sont majoritairement en couple avec des enfants. A partir de 55 ans et jusqu'à 75-80 ans elles vivent en couple sans enfant et se retrouvent très majoritairement seules après 85 ans.

Cartographie carroyée de la taille moyenne des ménages

Source : Insee, DGI 2010

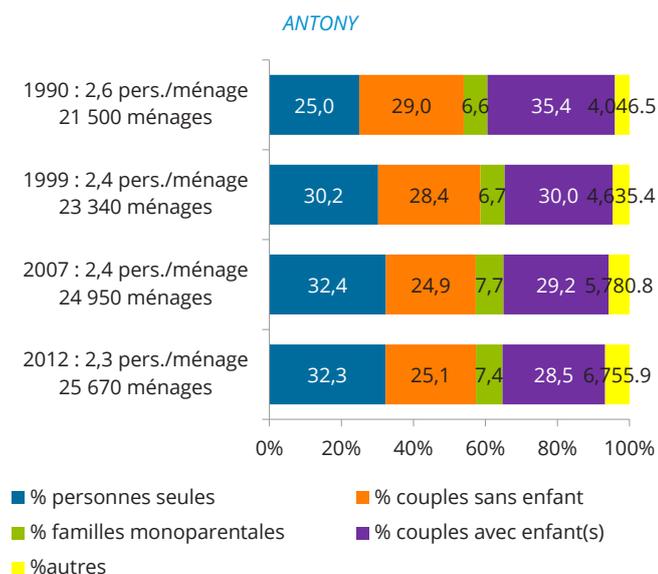


La répartition des ménages à Antony n'est pas homogène à l'image des disparités spatiales en matière d'habitat ou de l'histoire des peuplements des différents territoires.

- Ces différences sont cependant moins marquées que ce que l'on observe habituellement au sein des communes de mêmes profils démographiques.
- Les grandes familles se concentrent plus particulièrement sur les quartiers de La Coulee Verte et Rabats puis dans une moindre mesure sur le quartier La Fontaine.
- Des quartiers comme Velpeau, Jean Moulin et Croix de Berny- Fenzy- Parc de Sceaux comptent au contraire peu de familles avec enfant, leurs habitants étant une majorité de personnes seules et couples sans enfant.

L'évolution de la structure des ménages et de la taille des ménages

Source : Insee, RP 1990-2012

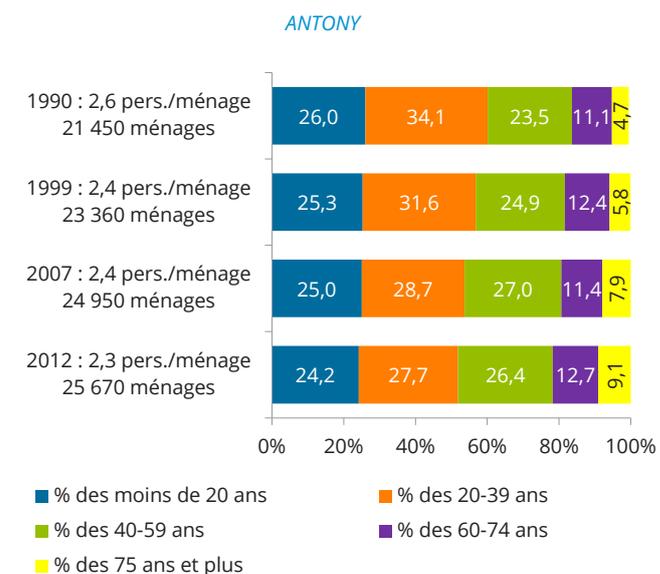


Les séparations conjugales, en augmentant la probabilité d'observer sur le territoire des ménages d'une seule personne ou des familles monoparentales, constituent un autre facteur venant renforcer ce phénomène de réduction de la taille moyenne des ménages.

- En 1990, les personnes seules représentaient 25% des ménages quand les couples avec enfant(s) occupaient 35% des résidences principales. Cette structure des ménages générait une occupation des logements à hauteur de 2.6 personnes par ménage. En 2012, pour 2,3 personnes par ménage, on recense 32% de personnes seules et 29% de couples avec enfant(s).

L'évolution de la structure par âge et de la taille des ménages

Source : Insee, RP 1990-2012



- On recensait, en 1990, 2.6 personnes par ménage; les 75 ans et plus représentaient alors 5% de la population (2 720 personnes).
- En 2012, la taille moyenne des ménages est de 2,3 personnes par ménage et la proportion des 75 ans et plus dans la population de 9% (5 590 personnes).



Le détail de la structure par âge selon la taille des ménages

Source : Insee, RP 2012

	Répartition par âge de la population (%)					taille des ménages
	moins de 20 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	75 ans et plus	
LA FONTAINE	24,2	31,2	23,3	10,5	10,8	2,29
CROIX DE BERNY_FENZY_PARC DE SCEAUX	19,0	40,7	20,4	11,1	8,8	2,25
VELPEAU	22,7	32,6	25,2	9,2	10,3	2,13
JEAN MOULIN	19,7	28,8	23,4	17,0	11,2	2,14
QUARTIER DES FLEURS_BEAU VALLON	25,6	24,3	28,5	14,0	7,6	2,45
GUILLEBAUD_BEAU VALLON_TOURVOIE	23,2	26,0	32,1	13,8	4,9	2,16
RABATS	25,6	24,9	27,4	13,8	8,2	2,52
MICHALON_BACONNETS	24,0	23,4	27,5	13,8	11,3	2,39
PARC HELLER	28,2	24,8	25,8	11,3	9,9	2,36
PAJEAUD	23,6	35,9	25,2	10,4	4,9	2,24
NOYER_DORE	28,8	25,9	26,5	11,3	7,5	2,62
NOUVEAU QUARTIER PYRENEES	28,6	29,7	27,0	9,7	4,9	2,64
COULEE VERTE	23,7	20,1	30,2	14,4	11,5	2,34
CENTRE VILLE	24,2	28,2	25,7	12,8	9,1	2,26
ANTONY	24,2	27,7	26,4	12,7	9,1	2,34
CA DES HAUTS DE BIEVRE	25,2	27,3	26,5	12,5	8,6	2,32
HAUTS DE SEINE	25,2	29,8	26,1	11,5	7,3	2,23
La France métropolitaine	24,4	24,9	26,9	14,7	9,2	2,25

Valeurs inférieures à celle ANTONY

Valeurs proches de celle ANTONY

Valeurs supérieures à celle ANTONY

Taille moyenne des ménages :

moins de 2 personnes par ménage

de 2 à moins de 2,5 personnes par ménage

de 2,5 à moins de 3 personnes par ménage

de 3 à moins de 3,5 personnes par ménage

La structure par âge des Antoniens est comparable à celle de l'ensemble de la CA des Hauts de Bièvre. Antony compte cependant légèrement moins d'habitants de moins de 40 ans que le département mais reste une commune jeune au regard de la France métropolitaine.

- Ainsi, 52% des antoniens ont moins de 40 ans contre 49% en France métropolitaine et 55% dans les Hauts-de-Seine.
- 22% des Antoniens sont âgés de 60 ans et plus contre 25% en France métropolitaine et 19% dans les Hauts-de-Seine.

Des différences territoriales s'observent à l'échelle infracommunale.

- Les quartiers au caractère familial (Nouveau Quartier Pyrénées, Noyer Doré, Rabats et Quartier des Fleurs-Beauvallon- Tourvoie ainsi que le Parc Heller) se caractérisent par la jeunesse de leurs habitants.
- Les quartiers Jean Moulin, Michalon-Baconnets et La Coulée Verte comptent au contraire le plus de 60 ans et plus dans leurs populations et le moins de 20-39 ans (soit de jeunes adultes) au contraire des quartiers Croix de Berny-Ferny-parc de Sceaux et Pajeaud où la présence d'étudiants modère le profil de leurs populations.



Le détail de la composition et de la taille moyenne des ménages

Source : Insee, RP 2012

	Composition des ménages (%)					taille des ménages
	personnes seules	couples sans enfant	familles monoparentales *	couples avec enfant(s) *	autres	
LA FONTAINE	31,4	25,6	9,3	30,5	3,2	2,29
CROIX DE BERNY_FENZY_PARC DE SCEAUX	36,4	27,7	7,3	27,9	0,7	2,25
VELPEAU	38,3	24,3	7,4	27,4	2,6	2,13
JEAN MOULIN	36,5	28,2	6,4	27,1	1,8	2,14
QUARTIER DES FLEURS_BEAU VALLON	29,6	28,4	4,8	35,2	1,9	2,45
GUILLEBAUD_BEAU VALLON_TOURVOIE	33,3	22,5	22,6	20,4	1,2	2,16
RABATS	24,9	26,2	12,1	35,2	1,5	2,52
MICHALON_BACONNETS	30,5	28,2	7,6	30,4	3,3	2,39
PARC HELLER	34,3	20,3	9,7	32,5	3,3	2,36
PAJEAUD	36,9	19,3	10,7	28,2	4,9	2,24
NOYER_DORE	28,8	18,1	20,6	27,6	4,8	2,62
NOUVEAU QUARTIER PYRENEES	20,8	27,8	6,2	42,8	2,4	2,64
COULEE VERTE	32,2	25,3	7,6	33,2	1,7	2,34
CENTRE VILLE	35,5	24,6	9,8	27,6	2,6	2,26
ANTONY	32,3	25,1	9,6	30,5	2,6	2,34
CA DES HAUTS DE BIEVRE	33,4	23,8	10,2	30,2	2,3	2,32
HAUTS DE SEINE	38,5	20,5	10,4	27,6	2,9	2,23
La France métropolitaine	34,5	27,1	9,1	27,1	2,2	2,25

* dont familles avec enfant(s) de 25 ans et plus

Valeurs inférieures à celle ANTONY

Valeurs proches de celle ANTONY

Valeurs supérieures à celle ANTONY

Taille moyenne des ménages :

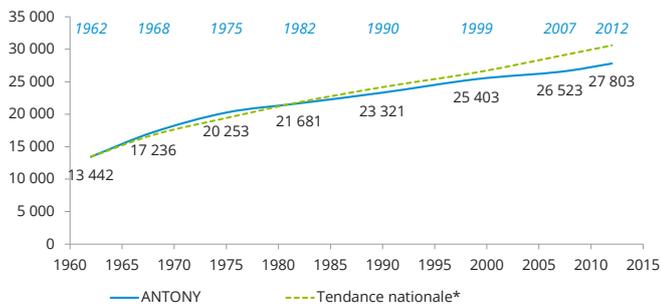
moins de 2 personnes par ménage
de 2 à moins de 2,5 personnes par ménage
de 2,5 à moins de 3 personnes par ménage
de 3 à moins de 3,5 personnes par ménage
3,5 personnes par ménage et plus

- Les ménages antoniens sont plus que sur l'ensemble du département des couples (avec ou sans enfant) en 2012, soit 55.6% des ménages contre 48.2% dans les Hauts-de-Seine.
- Les personnes seules sont au contraire beaucoup moins présentes, soit 32% des ménages contre 38% dans le département.
- La taille moyenne des ménages est ainsi plus élevée qu'en moyenne départementale et nationale : 2.34 personnes par ménage à Antony contre 2.23 personnes par ménage dans les Hauts-de-Seine et 2.25 en France métropolitaine.
- Cette spécificité ne se retrouve pas sur l'ensemble du territoire :
- Les quartiers Velpeau, Jean Moulin et Guillebaud- Beauvallon- Tourvoie comptent ainsi une majorité de personnes seules au sein de leurs ménages et enregistrent de ce fait moins de 2.2 personnes par ménages en 2012. Le quartier Guillebaud-Beauvallon- Tourvoie se caractérise d'autre part par une forte présence de familles monoparentales (22.6% contre 9.6% en moyenne communale).
- Les couples avec enfants sont à l'inverse sur représentés sur les quartiers des Fleurs- Beauvallon, Rabats et Nouveau quartier Pyrennées comme dans une moindre mesure les quartiers Parc Heller et Coulée Verte.
- Les autres quartiers se singularisent enfin par la présence plus importante de couples sans enfant.

Les évolutions du parc de logements et de la population sont étroitement liées

L'évolution du parc de logements

Source : Insee, RP 1968-2012

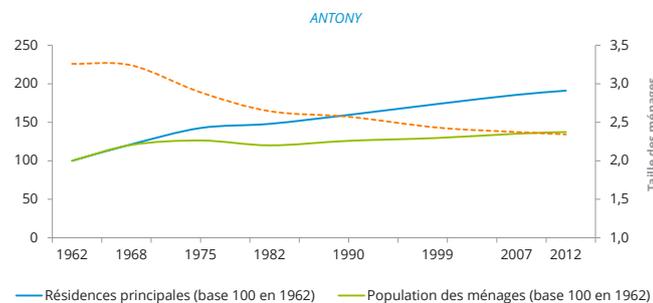


* indique l'évolution qu'aurait connu ANTONY si le territoire avait suivi le rythme observé en France métropolitaine

- 27 803 logements sont recensés en 2012 à Antony, contre 17 236 en 1968. Parmi ceux-ci on comptabilise, en 2012, 25 675 résidences principales (logements ordinaires occupés de façon permanente et à titre principal par un ménage), 354 résidences secondaires ou occasionnelles et 1 774 logements vacants.
- Parmi les résidences principales antoniennes recensées en 2012, 79% ont été construites avant les années 1990 et, parmi elles, 12% avant 1946.

Les tendances d'évolution de la population et des ménages, depuis les années soixante

Source : Insee, RP 1962-2012



- Depuis 1962, le nombre de ménages (résidences principales) antoniens a augmenté plus vite que celui de la population des ménages (les occupants des résidences principales). C'est ce phénomène qui explique la diminution de leur taille, passée de 3,3 personnes en 1962 à 2,3 personnes par ménage en 2012.

CLE DE LECTURE

Du fait de la tendance baissière du nombre moyen de personnes par foyer, les évolutions respectives du nombre de ménages et de la taille de la population se font à des rythmes différents : dans cette logique d'évolution en effet, les habitants d'un territoire, même lorsqu'ils sont en nombre croissant, sont de moins en moins nombreux à se regrouper dans un même logement.

Si le nombre de logements occupés (et donc de ménages) n'augmente pas, la taille de la population tend donc mécaniquement à diminuer.

Pour aujourd'hui loger le même nombre de personnes, il faut ainsi de plus en plus de résidences principales.

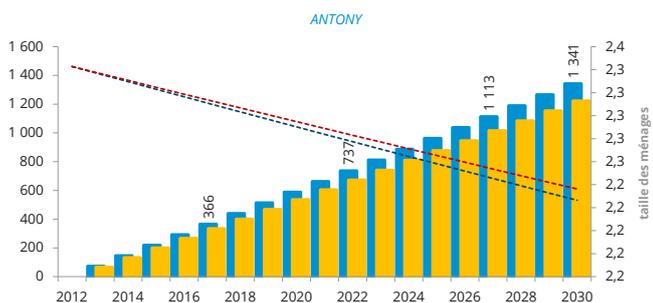
A titre exemple, un couple qui se sépare génère un besoin de deux logements, alors que le nombre de personnes reste le même (si les deux ex-cohabitants restent sur la même commune).

Ainsi, pour la grande majorité des territoires, l'augmentation du parc de logements devient une quasi-nécessité pour maintenir aujourd'hui la taille de leur population.

Toutefois, au-delà d'un nombre de nouveaux logements qu'il conviendrait de prévoir pour, a minima, maintenir à un certain seuil le nombre d'habitants, la taille des logements a aussi son importance. Car prévoir de grands logements, revient également à soutenir la croissance du nombre d'habitants (via l'installation de ménages de plusieurs personnes) tout en contenant celle du nombre de logements.

L'évolution des résidences principales nécessaire au maintien de la population

Source : Insee, RP 1999-2012



Point-mort = Evolution nécessaire du nombre de résidences principales pour maintenir le volume de population de 2012, en fonction du rythme prolongé de l'évolution de la taille des ménages.

- Point-mort, au rythme de l'évolution 1999-2012 : (75 résidences supplémentaires par an) (valeur affichée)
- Point-mort, au rythme de l'évolution 2007-2012 : (68 résidences supplémentaires par an)
- Taille des ménages, au rythme de l'évolution 1999-2012
- Taille des ménages, au rythme de l'évolution 2007-2012

- Si le rythme d'évolution de la taille des ménage se prolonge, Antony devra augmenter son parc de résidences principales de 0,3% par an à l'horizon 2030 pour maintenir sa population, soit une augmentation nécessaire comprise entre 70 et 70 logements par an en moyenne.

L'évolution de population attendue sans évolution des résidences principales.

Source : Insee, RP 1999-2012



Population attendue à l'horizon 2030 si le parc de logements occupés reste constant (25 675 résidences principales), en fonction du rythme prolongé de l'évolution de la taille des ménages.

- Population attendue, au rythme de l'évolution 1999-2012 de la taille des ménages (valeur affichée)
- Population attendue, au rythme de l'évolution 2007-2012 de la taille des ménages
- Taille des ménages, au rythme de l'évolution 1999-2012
- Taille des ménages, au rythme de l'évolution 2007-2012

- Sans variation du parc de logements occupés (un parc constant, à hauteur de 25 670 résidences principales), et compte-tenu de la diminution de la taille des ménages (moins d'habitants dans chaque logement en moyenne), la population antonienne attendue à l'horizon 2030 serait comprise entre 58 640 et 58 890 habitants, soit une diminution moyenne de 150 à 166 habitants par an (-0,3% par an).

Dans le détail : les évolutions des logements

Les évolutions détaillées des logements, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1968-2012

	Ensemble des logements							Evolution moyenne annuelle (%)	
	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	1968-2013	2008-2013
ANTONY	17 236	20 253	21 681	23 321	25 403	26 523	27 803	+1,1	+0,9
CA DES HAUTS DE BIEVRE	50 438	59 418	63 699	68 667	74 428	78 417	83 554	+1,1	+1,3
HAUTS DE SEINE	545 289	595 688	625 961	657 100	703 563	748 318	766 245	+0,8	+0,5
TERRITOIRE 2 du GRAND PARIS	126 683	141 327	146 835	154 485	165 263	177 059	183 865	+0,8	+0,8
GRAND PARIS	2 656 876	2 874 657	2 995 765	3 110 862	3 251 264	3 371 234	3 452 939	+0,6	+0,5
ILE-DE -FRANCE	3 585 840	4 098 006	4 422 948	4 745 865	5 083 838	5 339 543	5 522 041	+1,0	+0,7
FRANCE METROPOLITAINE	18 261 345	21 078 323	23 717 109	26 239 240	28 692 235	31 448 707	33 212 137	+1,3	+1,1

Nombre de logement :

Date à laquelle le nombre de logements est le plus grand

Date à laquelle le nombre de logements est le plus faible

Evolution moyenne annuelle des logements en % :

Augmentation de plus de 1% par an

Diminution de plus de 1% par an



Dans le détail : les évolutions des logements

Les évolutions détaillées des logements

Source : Insee, RP 2007-2012

	Logements			Ev. moyenne annuelle (%)	Résidences principales		Part des résidences principales parmi les logements (%)	
	2007	2012	2007-2012		2007	2012	2007	2012
LA FONTAINE	1 942	2 192	+2,5	1 805	1 991	93,0	90,8	
CROIX DE BERNY_FENZY_PARC DE SCEAUX	1 813	1 899	+0,9	1 734	1 729	95,7	91,0	
VELPEAU	1 155	1 152	-0,1	1 049	1 043	90,9	90,5	
JEAN MOULIN	1 474	1 504	+0,4	1 384	1 368	93,9	90,9	
QUARTIER DES FLEURS_BEAU VALLON	2 284	2 416	+1,1	2 111	2 248	92,4	93,0	
GUILLEBAUD_BEAU VALLON_TOURVOIE	855	937	+1,8	843	896	98,6	95,6	
RABATS	2 160	2 232	+0,7	2 066	2 128	95,6	95,3	
MICHALON_BACONNETS	3 033	3 099	+0,4	2 842	2 851	93,7	92,0	
PARC HELLER	1 186	1 270	+1,4	1 122	1 178	94,6	92,7	
PAJEAUD	2 163	2 149	-0,1	1 995	1 886	92,3	87,7	
NOYER_DORE	1 509	1 525	+0,2	1 439	1 432	95,3	93,9	
NOUVEAU QUARTIER PYRENEES	446	737	+10,6	412	697	92,5	94,6	
COULEE VERTE	3 428	3 407	-0,1	3 279	3 201	95,6	94,0	
CENTRE VILLE	3 078	3 282	+1,3	2 865	3 027	93,1	92,2	
ANTONY	26 523	27 803	+0,9	24 946	25 675	94,1	92,3	
CA DES HAUTS DE BIEVRE	78 417	83 554	+1,3	73 860	77 490	94,2	92,7	
HAUTS DE SEINE	748 318	766 245	+0,5	682 508	697 317	91,2	91,0	
La France métropolitaine	31 448 707	33 212 137	+1,1	26 352 815	27 567 298	83,8	83,0	

Evolution moyenne annuelle des logements en % :

Augmentation de plus de 1% par an

Diminution de plus de 1% par an

Valeurs inférieures à celle ANTONY

Valeurs proches de celle ANTONY

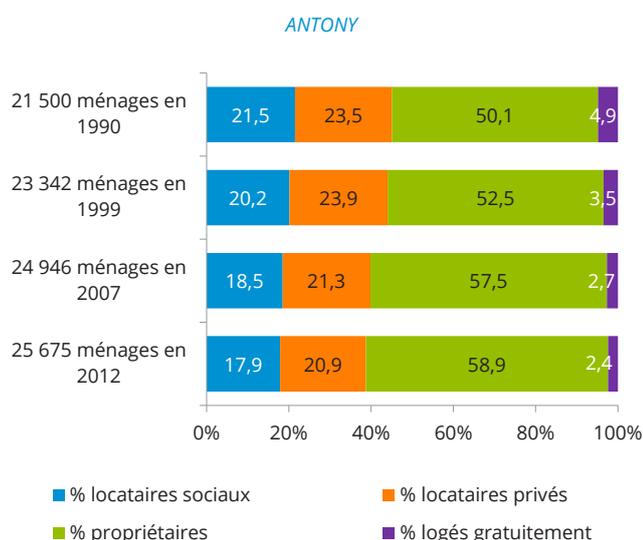
Valeurs supérieures à celle ANTONY

- Antony connaît depuis 2008 une progression du nombre de ses logements plus rapide que sur l'ensemble du département ou le Grand Paris mais au contraire moins prononcée que sur l'ensemble de la CA des Hauts de Bièvre ou la France métropolitaine.
- L'évolution du nombre de logements est toutefois comme ailleurs très inégale au sein du territoire: Le nouveau quartier Pyrénées comme dans une moindre les quartiers La Fontaine, Guillebaud- Beauvallon-Tourvoie, Parc Heller, Centre ville et quartier des fleurs Beauvallon ont connu de forte augmentations entre 2007 et 2012. A ces créations de logements correspondent de très fortes augmentations de résidences principales durant cet intervalle : soit près de 70% d'augmentation sur le nouveau quartier Pyrénées, 10% sur le quartier La Fontaine, et 6% sur les quartiers Parc Heller, Guillebaud Beauvallon Tourvoie et Centre ville. Le quartier Pajeaud voyait dans le même temps le nombre de résidences principales diminuer de 5% et celle du quartier La Coulée verte de 2% contre une progression de 3% du nombre de résidences principales à l'échelle communale.
- La croissance démographique est ainsi en partie soutenue par le développement de résidences principales sur chaque quartier, le nouveau quartier Pyrénées enregistrant tout à la fois la plus forte augmentation du nombre d'habitants et de résidences principales.

L'occupation du parc de résidences principales varie selon la typologie des logements

La répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement

Source : Insee, RP 1990-2012



- En 1990, 50% des résidences principales étaient occupées par des propriétaires, contre 24% par des ménages locataires du parc privé et 21% par des ménages locataires du parc social.
- En 2012, 59% des ménages sont propriétaires de leur logement, 21% sont locataires du parc privé et 18 % du parc social.
- Antony a ainsi vu la part de ses propriétaires augmenter de façon notable entre 1990 et 2012.

Les logements locatifs des bailleurs sociaux

Source : Répertoire du Parc Locatif des bailleurs sociaux (RPLS) 2014

Nombre de logements locatifs des bailleurs sociaux	
ANTONY	5 497
CA DES HAUTS DE BIEVRE	20 750
HAUTS DE SEINE	197 871
FRANCE METROPOLITAINE	4 701 451

- D'après les données issues du Répertoire du Parc Locatif Social (RPLS), Antony possède 5 497 logements sociaux. Ces données ne tiennent compte que des logements des bailleurs et non de l'intégralité des logements à loyer modéré (au sens de la loi SRU).

CLE DE LECTURE

La répartition des logements occupés (ou ménages) selon le statut d'occupation est un autre facteur important dans la dynamique de peuplement d'un territoire.

Ainsi, le rôle du logement locatif apparaît très important dans la capacité d'un territoire à renouveler sa population autrement qu'en misant sur une seule augmentation du nombre d'habitants. Car c'est en effet dans le locatif, et en particulier dans le locatif privé libre, que le turnover dans le logement est le plus important : à l'échelle de la France métropolitaine, l'ancienneté moyenne de présence dans un même logement est de 6 ans pour les ménages du locatif privé libre, de 12 ans pour ceux du locatif social et de 20 ans pour les ménages propriétaires.

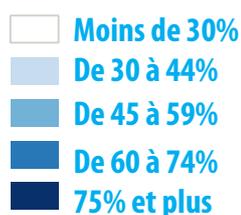
Une place significative du locatif induit donc plusieurs effets majeurs : d'une part cela contribue à maintenir une certaine diversité de population (sociale et/ou générationnelle), d'autre part cela facilite les possibilités de parcours résidentiel sur la commune et enfin cela tend à favoriser un renouvellement plus rapide des différentes tranches d'âge de population.

A l'inverse, l'accession à la propriété induit plutôt un vieillissement des populations sur le territoire et donc un renouvellement démographique plus lent, sur des périodes bien plus longues.

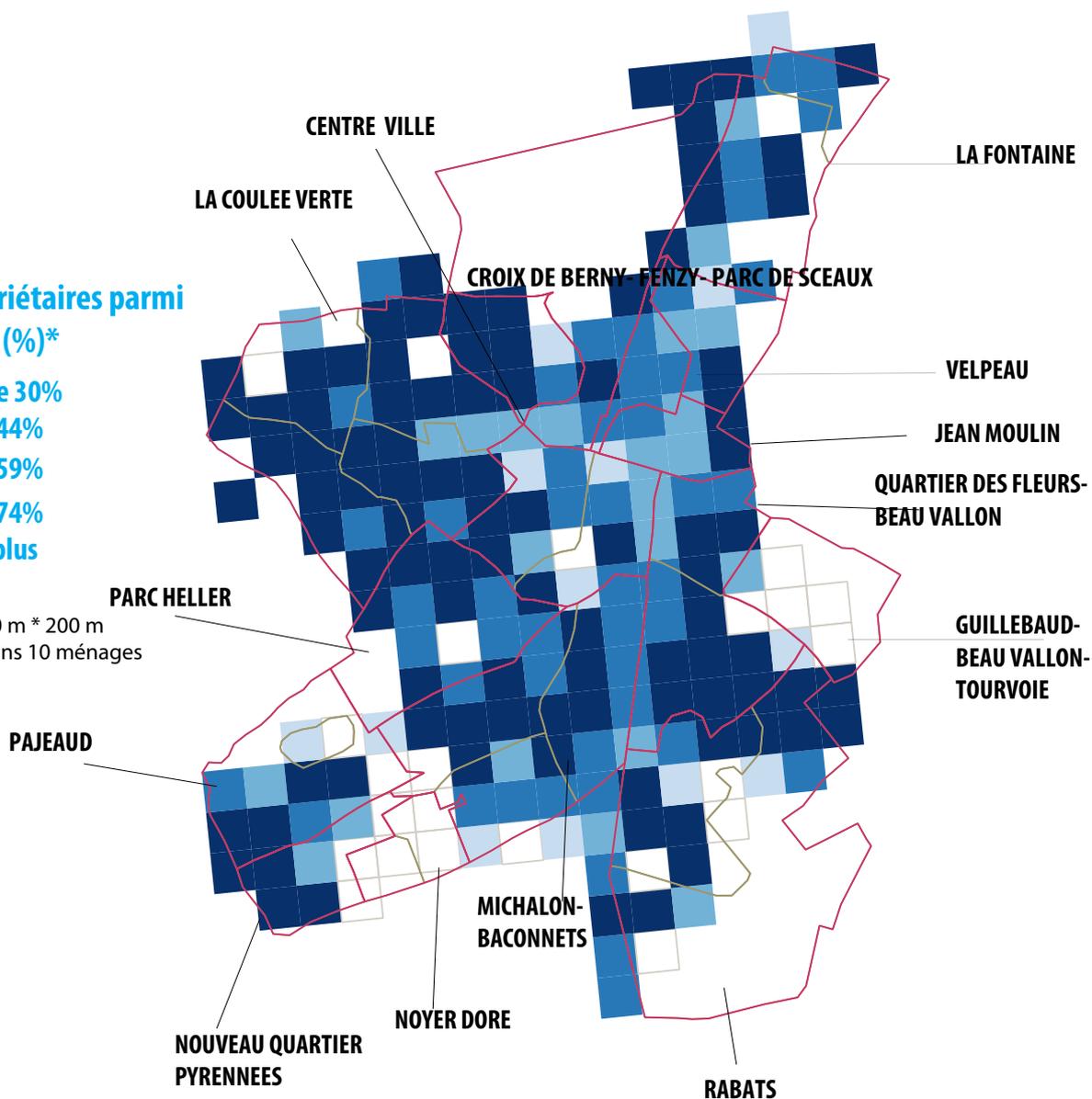
Cartographie carroyée de la part des ménages propriétaires

Source : Insee, DGI 2010

Part de propriétaires parmi les ménages (%)*



* carreaux de 200 m * 200 m comptant au moins 10 ménages



- La représentation cartographique aux carreaux de la part de propriétaires sur Antony met en évidence une concentration plus importante de propriétaires dans l'ouest de la commune ainsi que dans l'Est.
- A l'inverse, certains quartiers comme le quartier Guillebaud Beauvallon Tourvoie et Noyer doré en comptent très peu, près de 8 ménages sur 10 étant locataires du parc social.



Le détail de la répartition par statuts d'occupation des résidences principales

Source : Insee, RP 2012

	Statut d'occupation des résidences principales (%)				Ensemble des résidences principales
	propriétaires	locataires du parc privé	locataires sociaux	logés gratuitement	
LA FONTAINE	63,9	24,5	7,0	4,7	1 991
CROIX DE BERNY_FENZY_PARC DE SCEAUX	63,1	30,6	3,2	3,1	1 729
VELPEAU	62,8	32,5	0,6	4,0	1 043
JEAN MOULIN	76,8	19,0	2,2	2,0	1 368
QUARTIER DES FLEURS_BEAU VALLON	75,3	20,3	0,7	3,8	2 248
GUILLEBAUD_BEAU VALLON_TOURVOIE	8,2	6,8	85,0	0,0	896
RABATS	53,3	15,3	28,5	2,8	2 128
MICHALON_BACONNETS	70,1	18,7	10,0	1,2	2 851
PARC HELLER	68,7	15,4	14,2	1,7	1 178
PAJEAUD	37,8	39,1	21,2	1,9	1 886
NOYER_DORE	10,0	10,7	78,2	1,1	1 432
NOUVEAU QUARTIER PYRENEES	69,5	18,2	11,4	0,9	697
COULEE VERTE	72,8	12,1	13,0	2,1	3 201
CENTRE VILLE	55,1	25,6	16,8	2,4	3 027
ANTONY	58,9	20,9	17,9	2,4	25 675
CA DES HAUTS DE BIEVRE	51,9	21,4	23,9	2,8	77 490
HAUTS DE SEINE	42,4	29,8	24,8	3,0	697 317
La France métropolitaine	57,8	25,2	14,6	2,4	27 567 298

Valeurs inférieures à celle ANTONY

Valeurs proches de celle ANTONY

Valeurs supérieures à celle ANTONY

- Antony présente la spécificité de compter autant de propriétaires en proportion que la France métropolitaine (près de 60%) tout en étant mieux pourvu de logements sociaux qu'en moyenne nationale (1 sur 6 à Antony contre 1 sur 7). La commune se distingue au contraire par des taux de locataires du parc social moins élevé que sur l'ensemble de la CA ou que le département, où près d'1/4 des ménages résident dans le parc social en 2012.
- Ce portrait global de la commune masque cependant de fortes disparités :
- Comme nous l'avons noté précédemment, les quartiers Guillebaud Beauvallon Tourvoie et Noyer Doré se distinguent avec près de 8 ménages sur 10 résidant dans le parc social.
- A l'opposé près des 3/4 des ménages sont propriétaires sur les quartiers Jean Moulin, la Coulee verte et le quartier des fleurs Beauvallon et dans une moindre mesure les quartiers Michalon Baconnets, Parc Heller et nouveau quartier Pyrennées.
- Les quartiers Pajeaud, Velpeau, Croix de Berny- Fenzy- Parc de sceaux et centre ville se caractérisent par de fortes proportions de ménages locataires du parc privé.



Le détail des statuts d'occupation des résidences principales

Source : Insee, RP 2012

	Statut d'occupation des résidences principales en nombre de logements				Ensemble des résidences principales
	propriétaires	locataires du parc privé	locataires sociaux	logés gratuitement	
LA FONTAINE	1 271	487	139	94	1 991
CROIX DE BERNY_FENZY_PARC DE SCEAUX	1 090	530	56	53	1 729
VELPEAU	655	339	7	42	1 043
JEAN MOULIN	1 051	260	30	27	1 368
QUARTIER DES FLEURS_BEAU VALLON	1 692	455	16	85	2 248
GUILLEBAUD_BEAU VALLON_TOURVOIE	73	61	761	0	896
RABATS	1 134	326	608	61	2 128
MICHALON_BACONNETS	1 998	533	286	34	2 851
PARC HELLER	809	181	167	21	1 178
PAJEAUD	712	738	400	36	1 886
NOYER_DORE	143	154	1 120	15	1 432
NOUVEAU QUARTIER PYRENEES	485	127	80	6	697
COULEE VERTE	2 331	386	415	69	3 201
CENTRE VILLE	1 669	776	510	73	3 027
ANTONY	15 114	5 355	4 592	614	25 675
CA DES HAUTS DE BIEVRE	40 215	16 555	18 550	2 170	77 490
HAUTS DE SEINE	295 893	207 612	173 190	20 622	697 317
La France métropolitaine	15 934 249	6 955 625	4 014 586	662 838	27 567 298

- 15 114 ménages antoniens étaient propriétaires de leur logement en 2012, 5 355 locataires du parc privé et 4 592 locataires du parc social.



Dans le détail : les petits logements

Le détail des petites résidences principales

Source : Insee, RP 2012

	Petites résidences principales (1 ou 2 pièces)							
	1990		1999		2007		2012	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
LA FONTAINE	306	16,6	274	15,6	233	12,9	360	18,1
CROIX DE BERNY_FENZY_PARC DE SCEAUX	304	25,0	377	26,1	353	20,3	548	31,7
VELPEAU	179	22,8	311	30,0	199	18,9	236	22,6
JEAN MOULIN	208	25,5	417	34,2	427	30,8	305	22,3
QUARTIER DES FLEURS_BEAU VALLON	342	20,4	426	22,1	514	24,3	363	16,1
GUILLEBAUD_BEAU VALLON_TOURVOIE	248	30,4	241	30,0	196	23,2	114	12,8
RABATS	301	16,9	309	16,2	249	12,1	332	15,6
MICHALON_BACONNETS	459	19,1	534	21,0	640	22,5	528	18,5
PARC HELLER	170	17,5	185	19,0	152	13,6	159	13,5
PAJEAUD	894	44,5	852	42,9	758	38,0	724	38,4
NOYER_DORE	350	23,2	318	21,6	298	20,7	334	23,3
NOUVEAU QUARTIER PYRENEES	125	19,1	56	13,8	65	15,8	62	8,8
COULEE VERTE	530	17,8	542	17,4	456	13,9	503	15,7
CENTRE VILLE	446	21,9	771	28,0	699	24,4	808	26,7
ANTONY	4 862	22,6	5 613	24,0	5 239	21,0	5 375	20,9
CA DES HAUTS DE BIEVRE	15 477	24,5	16 956	24,8	18 223	24,7	18 479	23,8
HAUTS DE SEINE	227 545	38,5	233 698	37,4	251 177	36,8	253 141	36,3
La France métropolitaine	4 097 290	19,0	4 554 817	19,1	4 805 477	18,2	5 039 247	18,3

Valeurs inférieures à celle ANTONY

Valeurs proches de celle ANTONY

Valeurs supérieures à celle ANTONY

- 4 862 résidences principales antoniennes étaient ainsi en 2012 de petites tailles, soit près d'1 résidence sur 5 (20.9%) présente sur la commune, soit légèrement plus qu'en moyenne nationale contre 23.8% sur l'ensemble de la CA et 36.3% dans les Hauts de Seine.
- Les petits logements se retrouvent plus fréquemment parmi les résidences principales mises en location, et ce plus particulièrement dans le parc privé. Le quartier Croix de Berny Fenzy Parc de sceaux où près de 30% de ménages locataires du parc privé comptent près d'1/3 de petites résidences principales en 2012. De même, le quartier Pajeaud accueille 39% de ménages locataires du parc privé et 38.4% de résidences principales composées de 1 ou 2 pièces.
- Les autres quartiers ont des typologies de résidences principales moins marquées et plus diversifiées.
- La part de petites résidences principales varie de 8.8% sur le nouveau quartier Pyrénées, quartier comptant 70% de propriétaires, 12.8% sur le quartier Guillebaud Beau vallon Tourvoie, quartier au forte caractère social à 38.4% sur le quartier Pajeaud.
- Le nombre de petites résidences principales a augmenté de 3% entre 2007 et 2012, soit de près de 140 résidences contre de 1% sur l'ensemble de la CA et les Hauts de Seine. La progression du nombre de T1-T2 a été cependant très contrastée d'un quartier à l'autre de la commune, ce nombre ayant baissé de 42% sur le quartier Guillebaud- Beauvallon Tourvoie mais augmentant de 55% sur les quartiers La Fontaine et Croix de Berny Fenzy Parc de Sceaux entre 2007 et 2012.

La répartition des ménages selon le nombre de pièces nécessaires et effectives

Source : Insee, RP 2012, fichiers détails

Nombre de pièces du logements	Nombre de pièces nécessaires au regard de la composition du ménage					
	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces et +
1 pièce	1 510	240	90	20	<10	<10
2 pièces	2 090	840	490	80	20	<10
3 pièces	2 510	1 720	2 320	750	160	30
4 pièces	1 280	1 540	1 360	1 160	320	100
5 pièces	530	970	800	860	330	110
6 pièces et plus	360	850	630	900	520	190

données non disponibles en dehors des communes irisées des agglomérations

Sous-peuplement prononcé	$IP \geq 2/3$
Sous-peuplement modéré	$0 < IP < 2/3$
Situation "normale"	$IP = 0$
Surpeuplement modéré	$-0,4 < IP < 0$
Surpeuplement accentué	$IP \leq -0,4$

14 940 ménages en sous-peuplement
ANTONY
2 430 ménages en sur-peuplement

Le fichier détail de l'Insee permet de construire des indicateurs de peuplement basés sur le nombre de pièces et la composition des ménages.

Pour réaliser notre estimation, le nombre de pièces nécessaire au ménage est décompté de la manière suivante :

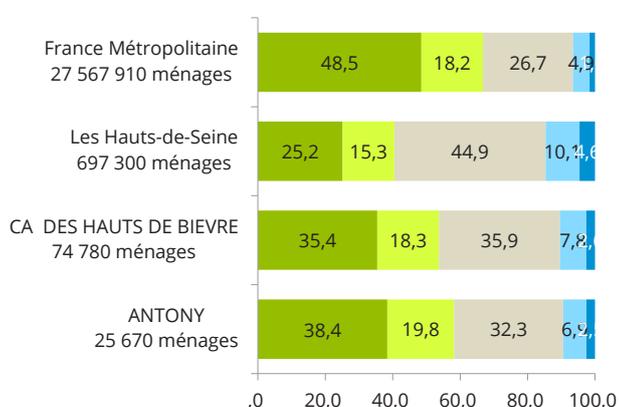
- une pièce de séjour pour le ménage,
- une pièce pour chaque couple,
- une pièce pour chaque adulte (personne de 19 ans et plus) non en couple,
- une pièce pour deux enfants s'ils ont moins de 6 ans, quel que soit leur sexe,
- une pièce par enfant de 6 à 18 ans.

Exception : une personne seule en studio est réputée satisfaire la norme.

Pour chaque norme d'occupation, on retient l'écart entre le nombre de pièces réel et le nombre de pièces nécessaires. On associe à chacun de ces écarts relatifs un indicateur de peuplement (IP).

Le peuplement des logements

Source : Insee, RP 2012, fichiers détails



données non disponibles en dehors des communes irisées des agglomérations



- La comparaison de la composition des ménages antoniens et du nombre de pièces des résidences principales permet de repérer 2 430 ménages en situation de sur-peuplement et 14 940 ménages en situation de sous-peuplement dont 9 860 ménages en sous-peuplement prononcé.

- La part de ménages en situation de sous-peuplement est ainsi plus élevée à Antony que dans les Hauts de Seine et dans une moindre mesure que sur l'ensemble de Hauts de Bièvre: 58% des ménages seraient dans ce cas en 2012 sur la commune contre 40.5% dans les Hauts de Seine et 53.7% sur l'ensemble de la France. Le sous-peuplement reste cependant moins répandue qu'en France métropolitaine (66.8%).

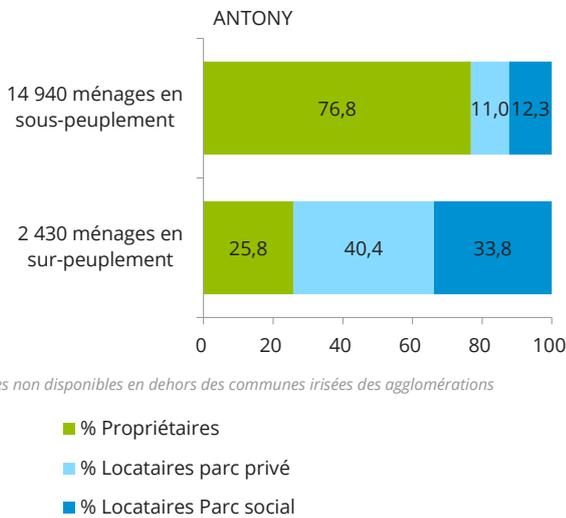
REPERE

Dans le contexte d'une France de propriétaires (près de 6 ménages sur 10) sujette au vieillissement de sa population et donc à la réduction de la taille moyenne des ménages, une partie du parc de logements apparaît fortement sous-occupé. Cette sous-occupation des logements concerne donc principalement des personnes âgées, souvent en maison.

Nous pouvons penser qu'à terme, la libération de ces logements pourrait permettre d'accueillir des familles avec enfant(s) et contribuer ainsi plus ou moins, selon leur importance sur le territoire, au renouvellement de la population.

Le peuplement des logements par statut d'occupation

Source : Insee, RP 2012, fichiers détails

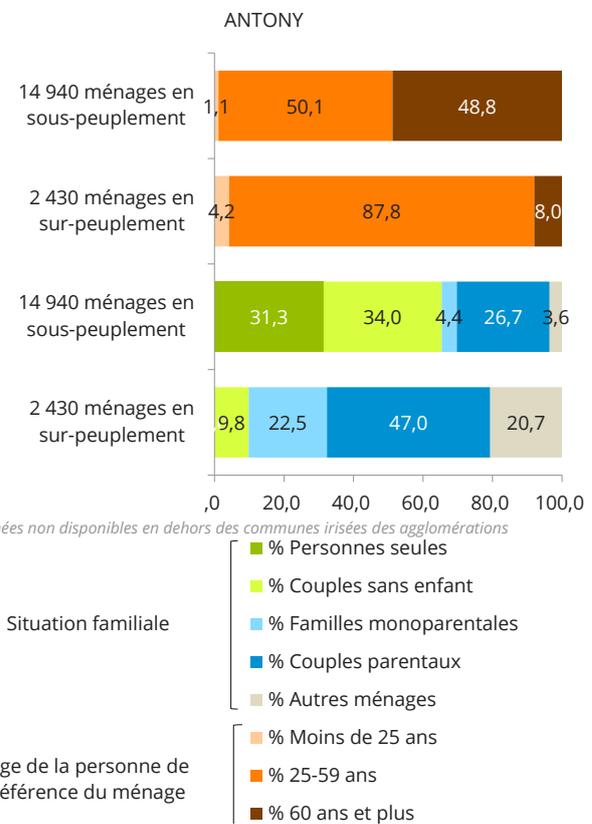


données non disponibles en dehors des communes irisées des agglomérations

- Parmi les ménages propriétaires de leur logement, 630 sont en situation de sur-peuplement (soit 25,8% d'entre eux) et 11 470 en situation de sous-peuplement (76,8% d'entre eux).
- 820 ménages locataires du parc social sont en situation de sur-peuplement contre 1 830 ménages en sous-peuplement (respectivement 12,3% et 33,8% des locataires du parc social).
- Le sur-peuplement concerne 980 ménages locataires du parc privé (40,4% d'entre eux) quand le sous-peuplement concerne 1 640 ménages (2,9%).

Le peuplement des logements par catégories de ménages

Source : Insee, RP 2012, fichiers détails



données non disponibles en dehors des communes irisées des agglomérations

- La répartition des situations de peuplements par catégorie de ménages montre l'importance du sous-peuplement chez les personnes âgées : 48.8% des ménages antoniens en sous-peuplement sont des ménages âgés (dont la personne de référence est âgée de 60 ans ou plus).
- Le sur-peuplement concerne majoritairement les ménages avec enfants : 47% des ménages antoniens en sur-peuplement sont des couples parentaux, et 22.5% sont des familles monoparentales.



Dans le détail : le sous-peuplement et le sur-peuplement

Le détail des ménages en situation de sur-peuplement et sous-peuplement

Source : Insee, RP fichiers détail 2012

	Ménages en situation de sur-peuplement		Ménages en situation de sous-peuplement		
	Nb	%	Nb	%	dont accentué
LA FONTAINE	170	8,6	1 175	59,0	797
CROIX DE BERNY_FENZY_PARC DE SCEAUX	136	7,9	937	54,3	629
VELPEAU	113	10,8	574	55,0	355
JEAN MOULIN	81	5,9	783	57,2	540
QUARTIER DES FLEURS_BEAU VALLON	112	5,0	1 459	65,0	940
GUILLEBAUD_BEAU VALLON_TOURVOIE	146	16,3	429	47,9	245
RABATS	215	10,1	1 335	62,7	840
MICHALON_BACONNETS	222	7,8	1 797	63,0	1 266
PARC HELLER	72	6,1	802	68,1	554
PAJEAUD	316	16,8	773	41,0	455
NOYER_DORE	332	23,2	546	38,1	316
NOUVEAU QUARTIER PYRENEES	48	6,9	492	70,6	315
COULEE VERTE	168	5,3	2 218	69,3	1 553
CENTRE VILLE	299	9,9	1 620	53,5	1 056
ANTONY	2 430	9,5	14 941	58,2	9 862
CA DES HAUTS DE BIEVRE	7 760	10,4	40 152	53,7	26 481
HAUTS DE SEINE	102 240	14,7	282 141	40,5	175 381
La France métropolitaine	1 798 912	6,5	18 402 395	66,8	13 372 181

nd : données non disponibles en dehors des communes irisées des agglomérations

Valeurs inférieures à celle ANTONY

Valeurs proches de celle ANTONY

Valeurs supérieures à celle ANTONY

- Si Antony enregistre des taux de sur-peuplement moins élevés qu'en moyenne départementale mais comparables à la moyenne observée sur la CA des Hauts de Bièvre, la situation est loin d'être homogène sur tout le territoire.
- Près de 5% des ménages résidant sur le quartier des Fleurs Beau Vallon et les quartiers La coulée verte et Jean Moulin seraient en situation de sur peuplement contre 23% des ménages résidant sur le quartier Noyer Doré. Ce taux de sur peuplement est lié tout à la fois au type de ménages présents sur le territoire (ménages avec ou sans enfant), à la taille des fratries et à la typologie des logements présents (maisons versus appartement).

LES MÉNAGES ET LES STRUCTURES FAMILIALES : l'influence des transformations de la société dans le territoire

Ménages et structures familiales

En France métropolitaine, la famille se recompose, mais le nombre croissant de séparations ne signifie pas que le principe même de vivre à deux soit remis en cause : le couple est plus souvent choisi que subi. En particulier, les femmes ont désormais, elles aussi, le pouvoir de mettre fin à une union. En dépit de la progression du Pacs dans les années 2000, de moins en moins de partenaires sont liés par un contrat officiel. L'union « libre » - terme désormais un peu désuet - ne cesse de progresser : trois millions de personnes étaient concernées en 1990, contre plus de sept millions en 2009, soit de 11 à 24% de l'ensemble des couples. 10% des enfants vivent dans une famille recomposée, contre 5% au début des années 1990.

Les couples contrôlent mieux le nombre d'enfants qu'ils ont et leur calendrier de naissance. Avec une descendance finale qui demeure située à 2,1 enfants par femme, la fécondité demeure élevée en France par rapport au reste de l'Europe. Pour l'essentiel, cela tient au fait que la conjonction maternité-emploi est moins difficile en pratique et mieux acceptée en termes de valeurs.

Les mutations de la famille sont désormais anciennes. Elles laissent plus de place aux individus, et notamment aux femmes, davantage en position d'égalité. Tout est loin d'être simple pour autant. D'abord parce qu'en pratique, du travail domestique aux choix professionnels, les hommes demeurent largement avantagés. Ensuite, parce que si les séparations constituent une forme d'émancipation, les femmes en subissent plus souvent des conséquences négatives. La monoparentalité en particulier est devenue une question sociale majeure : de nombreuses femmes se retrouvent alors en difficulté.

Ces recompositions sont pour partie à l'origine de la progression de la part de personnes vivant seules, associées au vieillissement de la population conjugué au maintien des écarts d'espérance de vie et l'allongement d'une période en solo chez les jeunes adultes. Vivre seul peut être un choix, ce peut être aussi une contrainte pour ceux qui, notamment, disposent des réseaux sociaux les moins étendus.

L'action publique locale doit prendre en compte les besoins existants. On pense bien sûr à l'action en direction de la petite enfance – en partenariat avec d'autres acteurs -, qui est essentielle pour les familles et en particulier les femmes. Faute de possibilité d'accueil (crèches, haltes-garderies notamment), un grand nombre de ces dernières - notamment des milieux populaires - se retire du marché du travail et y sacrifie une part de leur autonomie. Au-delà, l'offre périscolaire, l'offre d'activités de loisirs ou d'équipements, les actions de soutien à la parentalité ou de médiation familiale constituent tout autant des éléments qui contribuent à favoriser la qualité de vie des familles, leur intégration sociale.

Une attention particulière aux familles monoparentales peut être nécessaire afin d'aider ces parents seuls à concilier vie familiale et vie professionnelle. Les familles monoparentales ne constituent pas une problématique en soi. Elles ne rencontrent pas forcément de difficultés. Toutefois, la monoparentalité accroît les risques de pauvreté et de difficultés éducatives. Elle accentue les difficultés plutôt qu'elle ne les crée. La collectivité a les moyens de soutenir activement ces familles, par exemple au travers d'une facilité d'accès aux équipements, de la mise en place d'une tarification adaptée, etc.

La politique du logement est également au cœur de la question. Faute d'offre pour les familles à un prix raisonnable, le cœur de certaines villes a perdu une partie de celles qui n'avaient plus les moyens d'y rester. La situation est complexe, car le logement social ne peut jouer à lui seul le rôle d'équilibre. Si la mixité sociale est un enjeu pour les territoires, il ne faudrait pas oublier la mixité des formes familiales : les deux problématiques se complètent. La fragilité des unions et la complexité croissante des compositions familiales modifient pour partie les besoins en matière de logement.

Chiffres clés et définitions

			Evolution (2007-2012)
Ménages	25 675 ménages 697 317		+2,9% +2,2%
Personnes seules	8 281 personnes seules 268 774	32,3% des ménages 38,5%	+2,6% +1,5%
Familles avec enfant(s)	10 223 familles avec enfants 263 277	39,8% des ménages 37,8%	+1,2% +5,2%
Couples avec enfant(s)	7 321 couples avec enfants 182 372	79,4% des familles 74,9%	+0,4% +3,7%
Familles monoparentales	1 898 monoparents 67 030	20,6% des familles 25,1%	-1,1% +8,5%
Familles nombreuses	1 550 familles nombreuses 44 393	16,8% des familles 18,2%	-16,3% +4,1%
Enfants de 0-14 ans	11 137 enfants de 10-14 ans 309 697	18,1% de la population 19,5%	-2,8% +4,1%

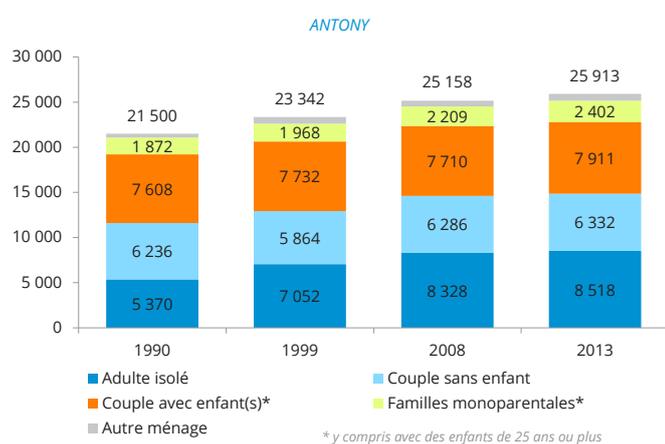
Une famille monoparentale est constituée d'un adulte isolé ayant la charge d'un ou plusieurs enfant(s). L'adulte est dans 90% des cas la mère. Par « enfant » on entend les personnes à charge âgées de moins de 25 ans. On ne considère que les enfants célibataires.

Une famille nombreuse est une famille comprenant au moins trois enfants de moins de 25 ans.

La diminution du nombre de personnes par foyer est le signe d'une évolution de la structure des ménages

La composition des ménages

Source : Insee, RP 1990-2012



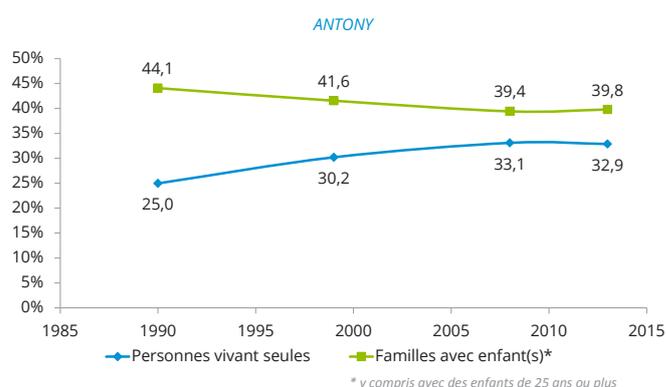
- En 2012, parmi les 25 910 ménages antoniens (l'ensemble des occupants d'un même logement), 10 310 sont composés d'une famille (un ménage constitué d'au moins un adulte avec au moins un enfant), soit 40% des ménages.
- Parmi eux, 7 910 sont des couples avec enfant(s) (y compris avec enfants de 25 ans ou plus), soit 31% des ménages et 2 400 sont des familles monoparentales (9% des ménages).
- Un peu moins de 60% des ménages sont sans enfant, 33% sont composés d'un adulte seul (soit 8 250 personnes vivant seules) et 24% d'un couple sans enfant (6 330 ménages).
- Entre 2007 et 2012, le nombre total de ménages a augmenté de 3%, soit 760 ménages de plus en 5 ans. Dans le détail par type de ménages, l'évolution du nombre de personnes seules a été de +2% sur la même période (+190 personnes) et celle des familles avec enfant(s) de +4% : +3% pour les couples avec enfant(s) (+200 ménages) et +9% pour les familles monoparentales (+190 ménages).

Globalement, la proportion de familles avec enfant(s) parmi l'ensemble des ménages a tendance à diminuer sur le territoire national et ce, pour trois raisons majeures. D'une part, le vieillissement de la population induit une augmentation de la part des couples sans enfant et des personnes seules parmi l'ensemble des ménages, au détriment de celle des familles. D'autre part, le nombre toujours croissant de séparations augmente la proportion de personnes seules (souvent les pères) parmi les ménages et diminue celle des familles en couple. Enfin, le phénomène de décohabitation (dans le sens où les enfants quittent le foyer) contribue également à la baisse de la part des familles parmi l'ensemble des ménages, au profit de celle des personnes seules ou des couples sans enfant.

Autrement dit, la proportion de personnes seules parmi les ménages sera d'autant plus importante sur un territoire que ce dernier sera vieillissant et/ou attractif pour les personnes seules.

Les personnes vivant seules et les familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP 1990-2012



- Depuis le début des années 90, la part de personnes seules augmente et le poids des familles avec enfant(s) diminue.
- Entre 2007 et 2012, la structure des ménages est relativement stable, la part de personnes vivant seules comme celles des familles avec enfant(s) étant restées relativement inchangées.



Dans le détail : la composition des ménages

La composition des ménages dans chaque territoire

Source : Insee, RP 2012

	Nombre de ménages	Répartition selon le type de ménage en %				
		Adulte isolé	Couple sans enfant	Couple avec enfant(s)*	Famille monoparentale*	Autre ménage
LA FONTAINE	1 991	31,4	25,0	30,3	9,2	4,0
CROIX DE BERNY_FENZY_PARC DE SCEAUX	1 729	36,4	27,6	27,9	7,1	1,0
VELPEAU	1 043	38,3	24,3	27,4	7,4	2,6
JEAN MOULIN	1 368	36,5	28,1	27,1	6,4	1,9
QUARTIER DES FLEURS_BEAU VALLON	2 248	29,6	28,0	35,2	4,8	2,3
GUILLEBAUD_BEAU VALLON_TOURVOIE	896	33,3	22,5	20,4	22,2	1,5
RABATS	2 128	24,9	26,0	35,1	12,1	1,9
MICHALON_BACONNETS	2 851	30,5	28,1	30,1	7,4	3,9
PARC HELLER	1 178	34,3	20,3	32,5	9,7	3,3
PAJEAUD	1 886	36,9	19,1	28,0	10,3	5,6
NOYER_DORE	1 432	28,8	18,1	27,4	19,8	6,0
NOUVEAU QUARTIER PYRENEES	697	20,8	27,6	42,8	6,0	2,8
COULEE VERTE	3 201	32,2	25,3	33,2	7,4	1,9
CENTRE VILLE	3 027	35,5	24,2	27,6	9,5	3,3
ANTONY	25 675	32,3	24,9	30,4	9,4	3,0
CA DES HAUTS DE BIEVRE	77 490	33,4	23,7	30,2	10,0	2,7
HAUTS DE SEINE	697 317	38,5	20,4	27,6	10,2	3,3
La France métropolitaine	27 567 298	34,5	27,0	27,0	8,8	2,7

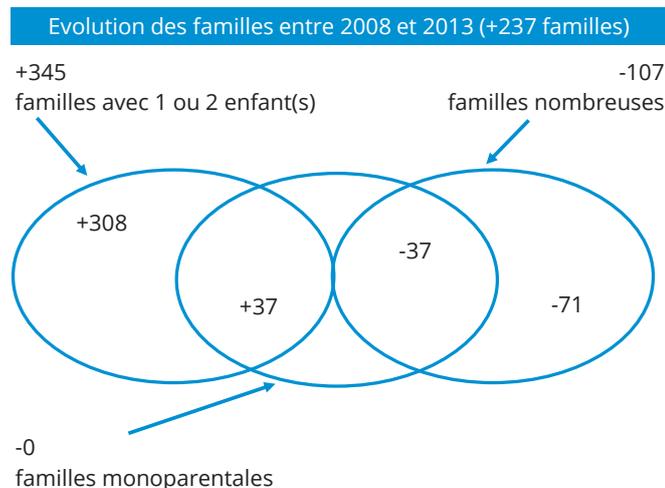
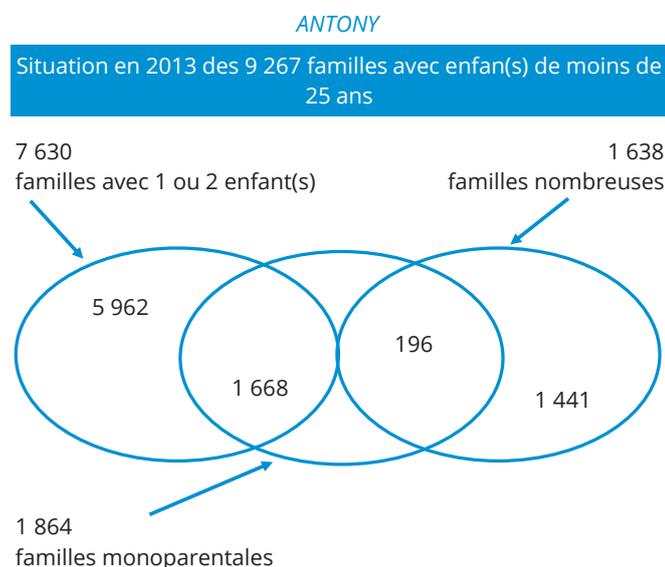
* y compris avec des enfants de 25 ans et plus

- Antony se caractérise au regard de l'ensemble des Hauts de Seine par un déficit de personnes seules au contraire des couples sans enfant et des couples avec enfants plus nombreuses en proportion que sur le département.
- Pour autant, les ménages antoniens sont en premier lieu des personnes seules, soit 1 ménage sur 3. Les ménages sont ensuite pour près d'autant des couples avec enfants (30.4%).
- Une certaine spécialisation de l'espace communale s'observe:
- Les familles monoparentales sont ainsi 2 fois plus nombreuses au sein des ménages sur les quartiers Noyer Doré et Guillebaud Beau Vallon Tourvoie que dans le reste de la commune. Cette concentration s'explique dans l'importante part de logements sociaux sur ces quartiers.
- Les couples avec enfants représentent au contraire près d'1/3 à 43% sur les quartiers Parc Heller, Coulée verte, Rabats, le quartier des fleurs Beau Vallon et le nouveau quartier Pyrénées.
- Les personnes seules sont enfin plus présentes sur les quartiers Croix de Berny Fenzy Parc de sceaux, Velpeau et Pajeaud.

Parmi les familles, la typologie évolue également

Les structures familiales

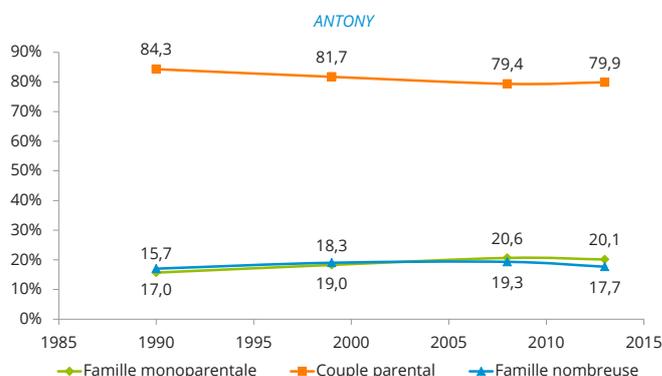
Source : Insee, RP 2007-2012



- En 2012, 9 270 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans sont recensées sur la commune dont 7 630 familles avec 1 ou 2 enfants (82%) et 1 640 familles nombreuses (3 enfants ou plus) (18%).
- Entre 2007 et 2012 on compte au total 237 familles de plus : 345 familles avec 1 ou 2 enfants de plus mais 107 familles nombreuses de moins et autant de familles monoparentales (1 860 en 2012).

Le type de familles avec enfant(s)

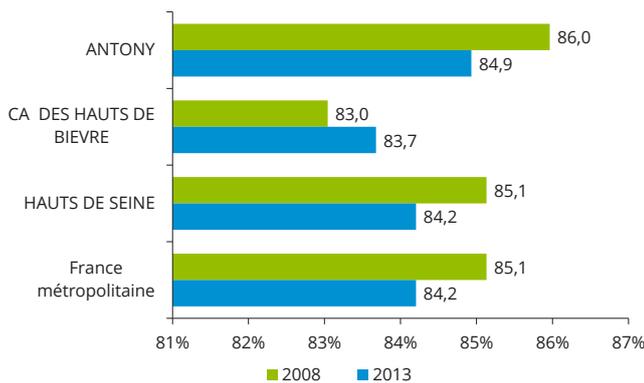
Source : Insee, RP 1990-2012



- Pour autant, la part de familles monoparentales et de familles nombreuses augmente depuis le début des années 90, alors que celle des couples parentaux se réduit.
- Entre 2007 et 2012, une certaine stabilité s'observe dans la structure des familles, la part de familles monoparentales, comme nombreuses ou que des couples parentaux connaissant peu de changements (+1 point pour les couples parentaux et les familles monoparentales et - 1 point pour les familles nombreuses).
- La statistique locale ne permet pas de dénombrer les familles recomposées. Pour autant, il est possible de proposer une estimation au regard des données métropolitaines.
- 7 270 familles avec enfant(s) de moins de 18 ans sont recensées sur la commune en 2012. 82% sont des couples avec enfant(s) (5 990 familles) et 18% sont des familles monoparentales (1 280 familles).
- D'après les valeurs observées sur l'ensemble du territoire métropolitain, il est possible d'estimer que 10% des familles avec enfant(s) mineurs antoniennes sont des familles recomposées et 73% des familles dites «traditionnelles». Au sein des familles recomposées, la présence d'enfant(s) né(s) de l'union actuelle concerne un peu plus de la moitié d'entre elles. Ainsi, on peut estimer qu'environ 260 familles antoniennes sont des familles recomposées.

Les femmes monoparents

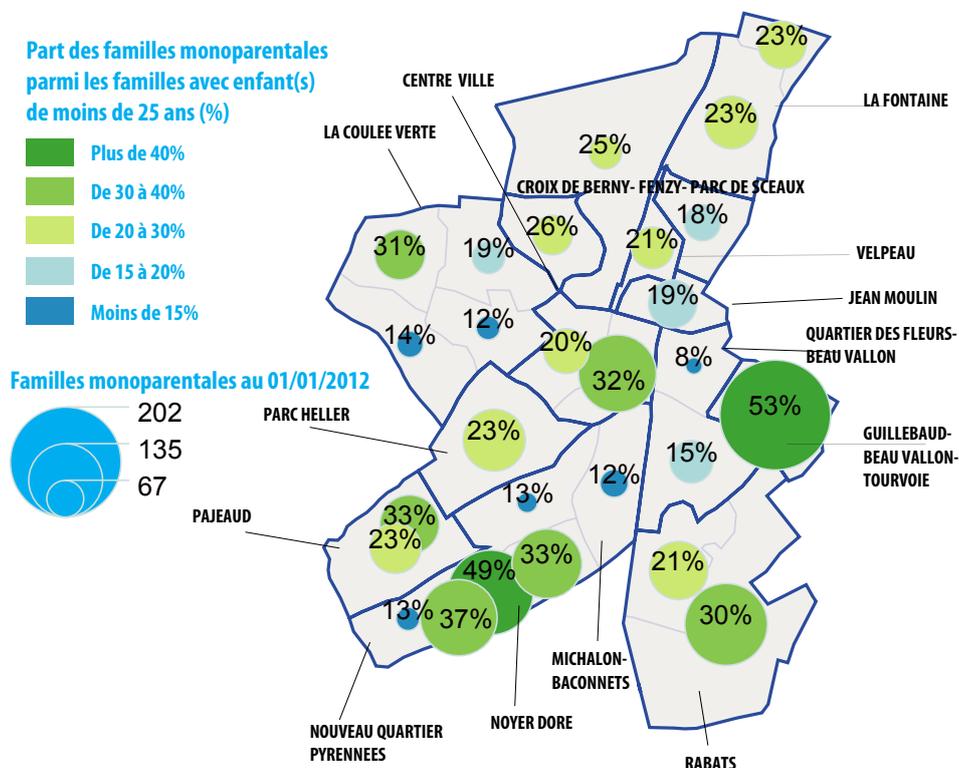
Source : Insee, RP 2007-2012



- Parmi l'ensemble des familles monoparentales antoniennes (y compris avec enfant(s) de 25 ans et plus), 2 080 sont des familles où le monoparent est une femme.
- Entre 2007 et 2012, la part de femmes parmi les monoparents est restée stable se situant autour de 85%. Pour comparaison, en 2012, la part de femmes monoparents sur la CA des Hauts de Bièvre est de 84%, celle des Hauts de Seine et de la France métropolitaine de 84%.

Cartographie des familles monoparentales au sein des familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP 2012



- La concentration de familles monoparentales parmi les familles avec enfants varie du simple au double d'un IRIS à l'autre de la commune : alors que seulement 8% des familles avec enfants sont monoparentales sur l'IRIS Onze Novembre, c'est le cas de 53% d'entre elles sur l'IRIS Guillebaud et 49% sur l'IRIS Fontaine Mouton.
- Près d'une famille avec enfants sur 8 à 1 famille sur 3 se compose d'un seul parent sur le reste de la commune. Il est intéressant de remarquer la variation de ces taux d'un IRIS à l'autre de la commune.



Dans le détail : les familles monoparentales

Les familles monoparentales dans chaque territoire

Source : Insee, RP 2007-2012

	Nombre de familles monoparentales*		Evolution des familles monoparentales 2007-2012		Part parmi l'ensemble des familles avec enfant(s)* en %	
	2007	2012	Nombre	%	2007	2012
LA FONTAINE	159	184	+26 ▲	+16,3	21,6	23,3
CROIX DE BERNY_FENZY_PARC DE SCEAUX	145	126	-19 ▼	-13,4	21,2	20,7
VELPEAU	101	77	-24 ▼	-24,0	24,3	21,1
JEAN MOULIN	80	88	+8 ▲	+9,7	20,2	19,2
QUARTIER DES FLEURS_BEAU VALLON	76	109	+33 ▲	+43,1	10,5	12,1
GUILLEBAUD_BEAU VALLON_TOURVOIE	159	202	+43 ▲	+26,9	39,0	52,5
RABATS	210	258	+47 ▲	+22,4	22,5	25,6
MICHALON_BACONNETS	205	216	+11 ▲	+5,4	18,9	20,0
PARC HELLER	121	114	-7 ▼	-6,1	24,1	22,9
PAJEAUD	209	201	-8 ▼	-3,6	27,9	27,5
NOYER_DORE	308	296	-12 ▼	-3,9	37,3	42,8
NOUVEAU QUARTIER PYRENEES	43	43	+0 ▲	+1,0	21,0	12,6
COULEE VERTE	222	243	+21 ▲	+9,7	16,0	18,6
CENTRE VILLE	297	297	-0 ▬	-0,0	25,6	26,2
ANTONY	2 335	2 453	+118 ▲	+5,1	22,9	23,8
CA DES HAUTS DE BIEVRE	7 189	7 939	+751 ▲	+10,4	24,5	25,3
HAUTS DE SEINE	66 382	72 464	+6 082 ▲	+9,2	26,3	27,3
La France métropolitaine	2 272 304	2 494 963	+222 659 ▲	+9,8	23,1	25,0

* y compris les enfants de 25 ans ou plus

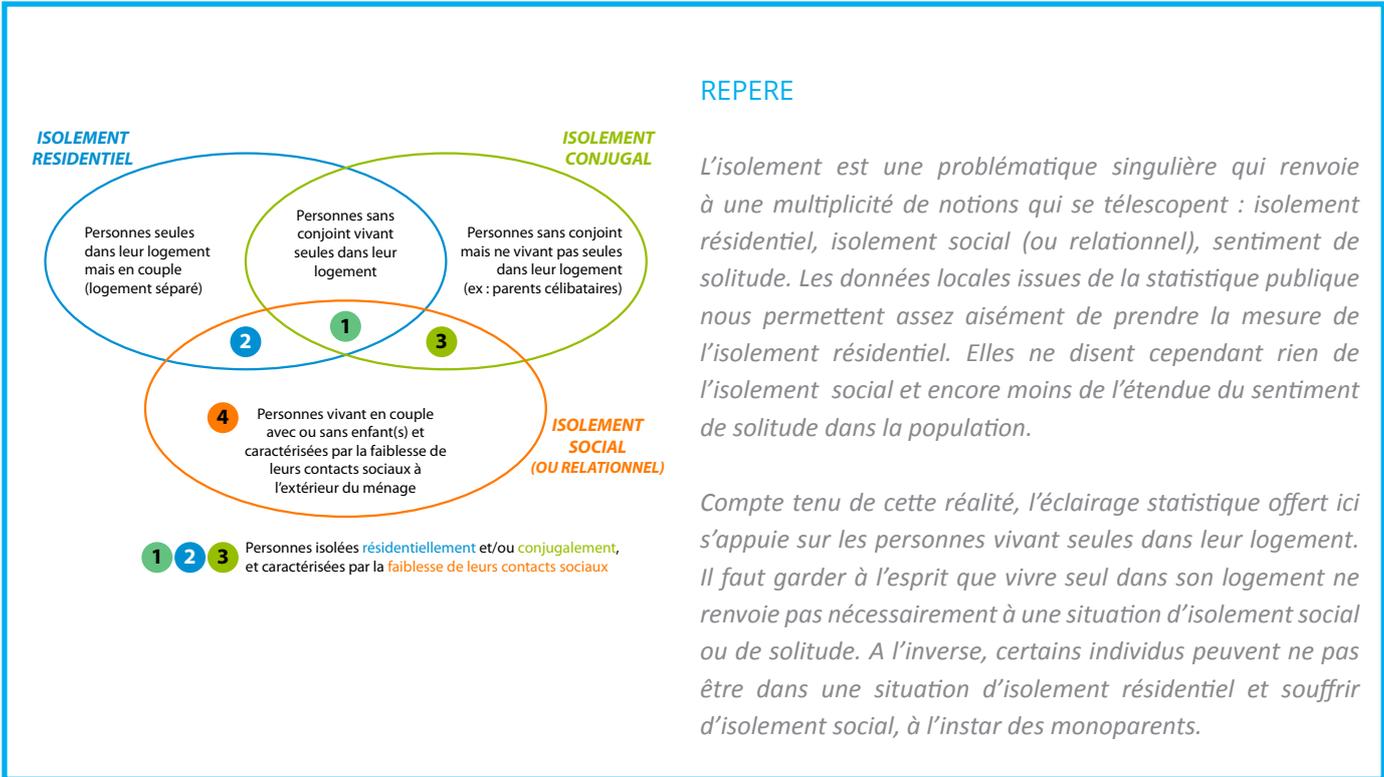
Valeurs inférieures à celle ANTONY

Valeurs proches de celle ANTONY

Valeurs supérieures à celle ANTONY

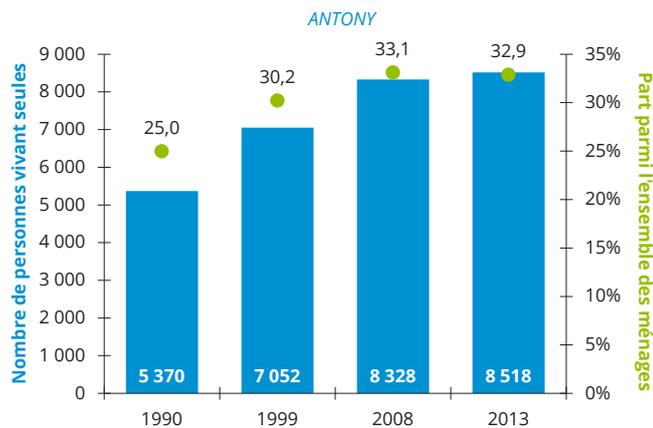
- En 2012, Antony compte 2 453 familles monoparentales (y compris les familles avec enfants de 25 ans ou plus).
- Leur nombre a progressé de près de 120 entre 2007 et 2012, soit de 5.1%. Les Hauts de Seine, la France métropolitaine et l'ensemble de la CA ont connu une hausse 2 fois plus importante de monoparents dans le même intervalle.
- La part de familles monoparentale parmi les familles avec enfants est ainsi de 23.8% en 2012 contre près de 25% sur la CA et la France métropolitaine et 27.3% sur les Hauts de Seine. L'écart avec le département s'est donc maintenu entre 2007 et 2012.
- A l'échelle infra-communale, des évolutions opposées s'observent, la moitié de la commune connaissant une baisse de la monoparentalité tandis que l'autre enregistre dans le même temps une augmentation du nombre de monoparents. Le quartier Velpeau voit ce nombre diminuer de 24% entre 2007 et 2012 tandis qu'à l'extrême inverse celui-ci augmente de 43% sur le quartier des Fleurs Beau Vallon.

L'isolement résidentiel ne témoigne que partiellement de l'isolement social



Les adultes vivant seuls

Source : Insee, RP 1990-2012



- Parmi les 25 910 ménages antoniens recensés en 2012, 8 520 sont composés d'une seule personne. Entre 2007 et 2012, le nombre de ménages d'une personne a augmenté de 2%, soit 190 ménages de plus. Quant à la part de ménages composés d'une personne, elle est restée stable autour de 33%.

Les ménages composés d'un seul adulte

Source : Insee, RP 2007-2012



	Ménages composés d'un seul adulte*		Poids parmi les ménages en %		Personnes isolées sans enfant		Familles monoparentales	
	2012	Evolution 2007-2012 (en %)	2007	2012	2012	Evolution 2007-2012 (en %)	2012	Evolution 2007-2012 (en %)
LA FONTAINE	809 ▲	+5,9	42,3	40,6	626 ▲	+3,4	183 ▲	+15,6
CROIX DE BERNY_FENZY_PARC DE SCEAUX	752 ▲	+19,2	36,4	43,5	630 ▲	+27,7	122 ▼	-11,5
VELPEAU	477 ▲	+4,9	43,3	45,7	400 ▲	+13,2	77 ▼	-24,0
JEAN MOULIN	587 ▼	-6,7	45,5	42,9	499 ▼	-9,1	88 ▲	+9,7
QUARTIER DES FLEURS_BEAU VALLON	775 ▼	-14,2	42,8	34,5	666 ▼	-19,5	109 ▲	+43,1
GUILLEBAUD_BEAU VALLON_TOURVOIE	497 ▲	+13,3	52,0	55,5	298 ▲	+3,7	199 ▲	+31,5
RABATS	788 ▼	-8,8	41,8	37,0	530 ▼	-21,2	258 ▲	+35,0
MICHALON_BACONNETS	1 082 ▼	-2,3	38,9	37,9	870 ▼	-3,9	212 ▲	+5,1
PARC HELLER	517 ▲	+15,3	40,0	43,9	404 ▲	+23,2	114 ▼	-6,1
PAJEAUD	890 ▼	-3,5	46,2	47,2	696 ▼	-3,1	194 ▼	-4,8
NOYER_DORE	696 ▲	+5,1	46,0	48,6	412 ▲	+9,1	283 ▬	-0,3
NOUVEAU QUARTIER PYRENEES	187 ▲	+34,7	33,7	26,8	145 ▲	+50,8	42 ▼	-1,9
COULEE VERTE	1 268 ▲	+13,7	34,0	39,6	1 030 ▲	+14,8	238 ▲	+9,0
CENTRE VILLE	1 360 ▲	+8,4	43,8	44,9	1 074 ▲	+11,7	287 ▼	-2,4
ANTONY	10 686 ▲	+3,4	41,4	41,6	8 281 ▲	+2,6	2 405 ▲	+6,3
CA DES HAUTS DE BIEVRE	33 640 ▲	+4,9	43,4	43,4	25 857 ▲	+3,1	7 783 ▲	+11,1
HAUTS DE SEINE	339 663 ▲	+3,0	48,3	48,7	268 774 ▲	+1,5	70 889 ▲	+9,2
La France métropolitaine	11 946 574 ▲	+8,8	41,7	43,3	9 512 171 ▲	+8,5	2 434 402 ▲	+9,9

*personnes isolées sans enfant + familles monoparentales

- 10 686 ménages antoniens se composent en 2012 d'un seul adulte. Parmi eux, 8 281 sont des personnes vivant seules sans enfant, soit 3/4 d'entre eux.
- Leur nombre a progressé de 208 personnes entre 2007 et 2012, passant de 8 073 à 8 281. Antony a ainsi enregistré une hausse de personnes seules de 2.6% contre 1.7 fois moins sur le département. Le nombre de personnes seules a dans le même temps augmenté de 3.1% sur la CA des Hauts de Bièvre et de 8.5% en France métropolitaine, soit 3.3 fois plus.
- Cette augmentation n'a pas été sensible sur l'ensemble de la commune. Les quartiers Rabats, Jean Moulin, Michalon Baconnets, Pajeaud et le quartier aux fleurs Beau ont vu ce nombre diminuer à l'inverse de la tendance communale.
- Aussi, alors que le nouveau quartier Pyrénées compte 51% de personnes seules de plus en 2012 qu'en 2007, le quartier des Fleurs Beau Vallon en compte 20% de moins.

LA PETITE ENFANCE ET L'ENFANCE : un défi et une question sociale majeure

Un manque des places d'accueil

Un peu plus de la moitié des 2,4 millions d'enfants de moins de trois ans dispose théoriquement d'une place dans l'un des différents modes d'accueil formels (crèche, assistante maternelle, école maternelle et emploi à domicile), selon l'Observatoire national de la petite enfance de la Cnaf (données pour l'année 2012). Près de 60% des enfants de moins de trois ans qui disposent d'une place sont pris en charge par une assistante maternelle employée directement, 7% sont accueillis en maternelle et 4% le sont par une personne employée à domicile. 31% des enfants de moins de trois ans bénéficient d'une place de crèche, soit à peine plus de 15% du total des 0 à 3 ans.

La Cnaf note une amélioration dans les années récentes. Entre 2008 et 2012, la capacité théorique d'accueil a augmenté de 48,3 à 53,9 places pour 100 enfants. Cependant, la progression du nombre de places d'accueil en crèche - mode d'accueil préféré des familles - demeure très inférieure à celle des besoins. Par ailleurs, la capacité théorique, améliorée par le développement d'accueil sur courte durée, surestime la capacité totale réelle.

Faute de solution d'accueil pour les jeunes enfants, une part des femmes persiste à ne pas pouvoir avoir accès au marché du travail, ou doit se contenter d'emplois à temps partiel. Ainsi, 40% des mères de famille nombreuse occupent un emploi, contre 75% des femmes en couple avec un seul enfant. Le manque de place contraint aussi les couples à s'organiser : près des trois quarts des parents employés en temps complet et ayant des enfants en bas âge ont des horaires décalés¹, selon la Cnaf (rapport 2013).

Pour l'essentiel, la faiblesse du nombre de places en accueil collectif pénalise les couples les moins aisés, ce mode de garde (hors famille) restant le moins onéreux. Pour un couple qui perçoit deux Smic mensuels (2 200€) le reste à charge mensuel est, selon la Cnaf de l'ordre de 120€ par mois, soit 2,2 fois moins qu'avec une assistante maternelle (255€). Du coup, les femmes les moins qualifiées s'arrêtent plus souvent de travailler : 90% des enfants dont les parents appartiennent aux 20% des revenus les plus bas sont gardés par leurs parents, contre 30% des enfants des 20% les plus riches.

¹ Ils travaillent sur les mêmes plages horaires durant moins de la moitié de la période standard, entre 8 et 19h

Chiffres clés et définitions

			Evolution (2000-2014)
Naissances domiciliées (2014)	845 naissances 24 675		-0,9% -0,1%
			Evolution (2007-2012)
Enfants de moins de 3 ans	2 380 enfants de 0-3 ans 69 285	3,9% de la population 4,4%	+0,8% +2,0%
0-3 ans en famille monoparentale	232 enfants de 0-3 ans 7 129	10,0% des 0-3 ans 10,4%	+2,2% +7,6%
0-3 ans dont tous les parents sont actifs	1 663 enfants de 0-3 ans 46 241	71,4% des 0-3 ans 67,5%	-0,6% +4,5%
Femmes à temps partiel	2 872 femmes salariées 67 202	22,6% des femmes salariées 19,5%	+8,2% +0,2%
0-10 ans vulnérables	652 0-10 ans 31 273	8,0% des 0-10 ans 13,6%	ND ND

NB : En orange, valeurs de HAUTS-DE-SEINE

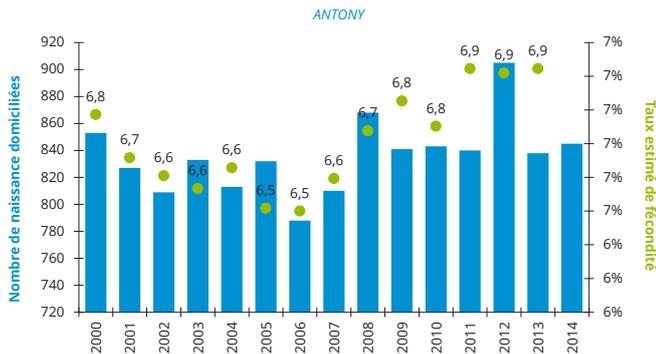
Les statistiques annuelles, concernant les naissances domiciliées, sont élaborées par l'Insee à partir des bulletins statistiques de l'état civil. Le lieu de l'événement est celui du domicile de la mère.

Le taux estimé de fécondité est le rapport entre la moyenne des naissances au cours des trois dernières années et la population féminine âgée de 15 à 44 ans (en âge d'avoir des enfants). Il diffère de l'indice conjoncturel de fécondité calculé par l'Insee.

L'évolution des effectifs de jeunes enfants reflète le dynamisme démographique du territoire

Les naissances domiciliées et le taux estimé de fécondité

Sources : Insee, Etat-civil 1999-2014 & RP 2012



- 850 naissances domiciliées sont dénombrées en 2014 à Antony.
- Par delà des années atypiques, le nombre de naissances est relativement stable, variant autour de 840 naissances par an depuis le début des années 2000.
- Avec 860 naissances observées par an en moyenne entre 2012 et 2014, le taux estimé de fécondité est de 7 enfants pour 100 femmes en âge d'avoir des enfants (15-44 ans) en 2013.

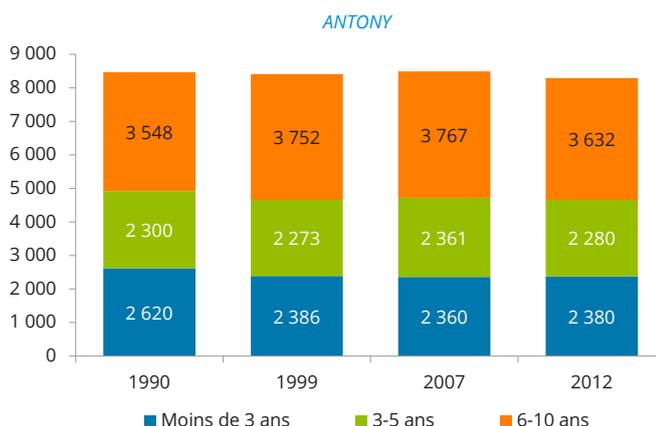
CLE DE LECTURE

Le nombre de naissances domiciliées enregistré sur un territoire est lié à la présence de femmes en âge d'avoir des enfants parmi la population ainsi qu'aux caractéristiques de ces femmes. En effet, le nombre de naissances sera plus élevé sur un territoire à forte présence d'actives ou de jeunes trentenaires parmi les femmes en âge d'avoir des enfants que sur un territoire à forte présence de jeunes quadragénaires ayant déjà eu leurs enfants pour certaines, ou à forte présence de populations étudiantes parmi les femmes. Le taux estimé de fécondité est le reflet de ce plus ou moins grand potentiel de naissances au regard des caractéristiques des femmes en âge d'avoir des enfants.

L'évolution dans le temps du nombre de naissances va surtout dépendre du renouvellement – ou pas - de ces populations de femmes sur le territoire.

Le nombre d'enfants de moins de 11 ans selon la classe d'âge

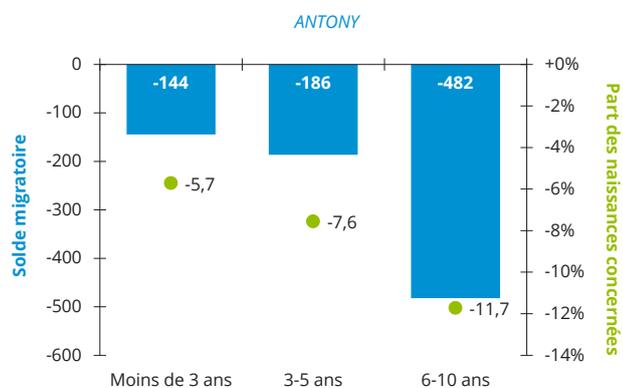
Source : Insee, RP 2012



- En 2012, Antony compte 8 290 enfants de moins de 11 ans, soit 2 380 enfants de moins de 3 ans, 2 280 de 3-5 ans et 3 630 de 6-10 ans.
- Parmi l'ensemble de la population, la part d'enfants de moins de 3 ans est de 4%, celle des 3-5 ans de 4% et celle des 6-10 ans de 6%.
- Entre 2007 et 2012, le nombre d'enfants de moins de 11 ans est passé de 8 490 à 8 290 (soit -2%).

Le solde migratoire des enfants de moins de 11 ans selon la classe d'âge

Sources : Insee, Etat-civil 2001-2011 & RP 2012



CLE DE LECTURE

L'évolution des nombres d'enfants sur les territoires dépend surtout des tendances migratoires qui vont permettre ou non le renouvellement des populations en place, et de l'évolution du nombre de logements. La construction de nouveaux logements peut attirer des familles ayant déjà des enfant(s) ou projetant d'en avoir, et ce en nombre plus ou moins suffisant pour renouveler ou non les effectifs d'enfants ou encore les augmenter.

La prise en compte de ces deux paramètres – mobilité des familles et perspectives de développement du parc de logement – est indispensable pour se donner une vision prospective de l'évolution des effectifs d'enfants nécessaire à l'anticipation des besoins en équipements et services aux familles et à leur pérennité.

- En 2012, les 2 380 enfants de moins de 3 ans antoniens (qui sont donc nés entre 2009 et 2011) sont moins nombreux que les naissances domiciliées observées sur la période 2009-2011 : -140 enfants.
- Pour les enfants de 3-5 ans, en 2012 on recense 190 enfants de moins que les naissances observées entre 2006 et 2008.
- Enfin, concernant les enfants de 6-10 ans, ils sont moins nombreux que les naissances observées sur la période 2001-2005 : -480 enfants.

CLE DE LECTURE

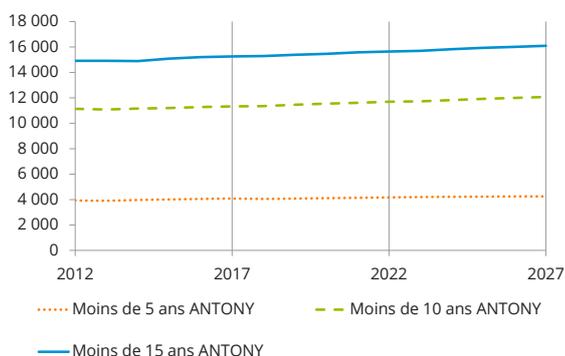
Le solde migratoire des enfants reflète l'attractivité d'un territoire pour les familles avec enfants. Sur beaucoup d'agglomérations on retrouve schématiquement un solde migratoire négatif sur la ville centre, qui voit les familles quitter la commune pour s'installer dans sa périphérie, avec à contrario un solde positif sur les communes situées en 1ère ou 2ème couronne et qui attirent des familles désireuses de trouver un logement plus adapté à l'évolution de la taille de la familles ou plus conforme à leurs aspirations (accès à la propriété, ...).

Les mobilités résidentielles des familles sont courantes, l'agrandissement de la famille est un des facteurs qui poussent les français à déménager. De fait, un enfant né domicilié sur un territoire n'entrera pas forcément à l'école sur ce même territoire et ne fera pas forcément toute sa scolarité dans le même groupe scolaire ou sur la même commune. De même que les enfants scolarisés sur un territoire n'y sont pas forcément nés et n'y on pas forcément grandi. Dès lors, il devient difficile de concevoir des politiques de « parcours de la jeunesse » allant de la petite-enfance à l'âge de l'acquisition de leur autonomie par les jeunes à une échelle territoriale qui soit trop réduite.

L'importance des mobilités résidentielles des familles avec de des jeunes enfants montre aussi qu'à lui seul, l'indicateur du nombre de naissances n'est pas suffisant pour anticiper les effectifs d'enfants ayant potentiellement besoin d'un mode d'accueil de la petite-enfance de même que les effectifs scolaires, et ce même à relativement court terme.

Les projections de population de moins de 15 ans par classe d'âge et les hypothèses retenues

Sources : Insee, RP 2012 & Projections ©Compas



	ANTONY			
	RP 2012	2017	Projections Compas 2022 2027	
Moins de 5 ans	3 931	4 080	4 170	4 250
5-9 ans	3 633	3 670	3 880	3 960
10-14 ans	3 573	3 570	3 650	3 860
Total des moins de 15 ans	11 137	11 320	11 700	12 070
Taux d'évolution moyenne annuelle des moins de 15 ans en %*	-0,6	+0,3	+0,7	+0,6

	RP 2012	Hypothèses prises en compte		
	2012	2017	2022	2027
Taux d'évolution moyenne annuelle des logements en %*	+0,7	+0,7	+0,7	+0,7
Evolution moyenne annuelle du nombre de logements*	+256	+198	+205	+213
Poids des résidences principales en %	92,3	92,5	92,6	92,8
Taille moyenne des ménages	2,34	2,31	2,28	2,25
Nombre moyen de naissances*	840	859	863	893

*Evolutions moyennes calculées sur les 5 années précédentes

CLE DE LECTURE

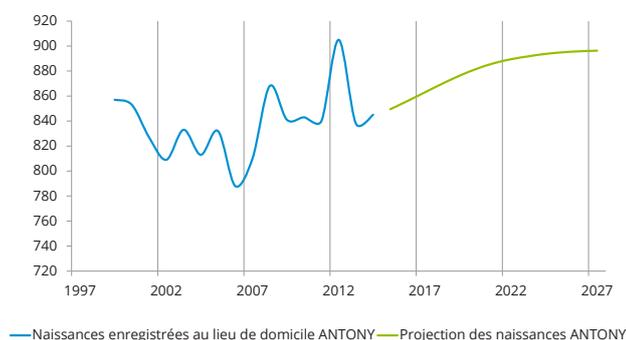
L'évolution des nombres d'enfants sur les territoires dépend surtout des tendances migratoires qui vont permettre ou non le renouvellement des populations en place, et de l'évolution du nombre de logements. La construction de nouveaux logements peut attirer des familles ayant déjà des enfant(s) ou projetant d'en avoir, et ce en nombre plus ou moins suffisant pour renouveler ou non les effectifs d'enfants ou encore les augmenter.

La prise en compte de ces deux paramètres – mobilité des familles et perspectives de développement du parc de logement – est indispensable pour se donner une vision prospective de l'évolution des effectifs d'enfants nécessaire à l'anticipation des besoins en équipements et services aux familles et à leur pérennité.

- Au vu des hypothèses d'évolution du parc de logements considérées, de l'évolution attendue de la taille des ménages et du poids des résidences principales, la population des moins de 15 ans antonnienne pourrait se situer autour de 11 320 habitants en 2017, 11 700 habitants en 2022 et 12 070 habitants cinq ans plus tard.
- Les projections des enfants de moins de 15 ans tiennent compte, d'une part, des évolutions observées et attendues des naissances, et d'autre part des migrations attendues (départs et arrivées de populations).
- Le nombre moyen de naissances enregistrées sur les cinq années précédentes, au lieu de domicile de la mère, est passé de 815 en 2007 à 840 en 2012.
- On recense 905 naissances à Antony en 2012, 838 naissances en 2013 et 845 naissances en 2014.

Une projection des naissances

Source : Insee, RP 2012 & ©Projections Compas





Dans le détail : les enfants de moins de 11 ans

L'évolution des enfants de moins de 11 ans selon la classe d'âge

Source : Insee, RP 2007-2012

	Moins de 3 ans		3-5 ans		6-10 ans	
	Effectif en 2012	Evol. brute 2007-2012	Effectif en 2012	Evol. brute 2007-2012	Effectif en 2012	Evol. brute 2007-2012
LA FONTAINE	209 ▼	-13	143 ▼	-54	269 ▲	+10
CROIX DE BERNY_FENZY_PARC DE SCEAUX	129 ▼	-6	102 ▼	-37	244 ▼	-35
VELPEAU	114 ▲	+6	103 ▼	-23	117 ▼	-36
JEAN MOULIN	133 ▲	+28	127 ▲	+41	124 ▲	+36
QUARTIER DES FLEURS_BEAU VALLON	165 ▼	-9	224 ▲	+51	336 ▲	+62
GUILLEBAUD_BEAU VALLON_TOURVOIE	70 ▲	+21	79 ▼	-10	123 ▼	-11
RABATS	233 ▲	+21	258 ▲	+11	260 ▼	-127
MICHALON_BACONNETS	290 ▼	-8	248 ▼	-15	415 ▼	-9
PARC HELLER	133 ▲	+14	136 ▲	+11	194 ▬	-2
PAJEAUD	206 ▼	-18	195 ▲	+54	214 ▼	-44
NOYER_DORE	155 ▼	-12	178 ▼	-17	282 ▬	+1
NOUVEAU QUARTIER PYRENEES	88 ▲	+47	90 ▲	+56	153 ▲	+71
COULEE VERTE	209 ▼	-65	197 ▼	-61	447 ▲	+9
CENTRE VILLE	245 ▲	+14	198 ▼	-87	454 ▼	-60
ANTONY	2 380 ▲	+19	2 280 ▼	-81	3 632 ▼	-135
CA DES HAUTS DE BIEVRE	7 376 ▲	+672	7 086 ▲	+363	11 643 ▲	+813
HAUTS DE SEINE	69 285 ▲	+1 360	64 793 ▲	+1 418	100 825 ▲	+4 593
La France métropolitaine	2 290 957 ▲	+32 481	2 340 711 ▲	+53 793	3 905 559 ▲	+125 430

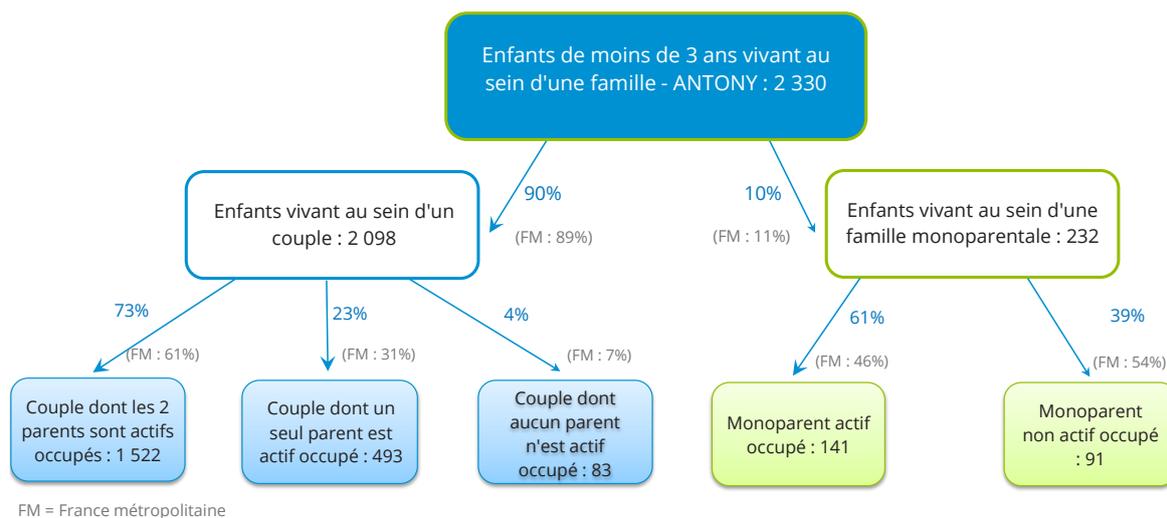
- 8 291 enfants de moins de 11 ans résident en 2012 à Antony. Parmi eux, 2 380 sont âgés de moins de 3 ans, 2 280 entre 3 et 5 ans et 3 632 entre 6 et 10 ans.
- 13.5% des antoniens sont âgés de moins de 11 ans, soit près d'autant qu'en moyenne départementale et nationale ou que la CA des Hauts de Bièvre.
- Globalement, Antony a vu le nombre des enfants de moins de 11 ans légèrement diminuer (-2.3%) entre 2007 et 2012. L'ensemble de la CA des Hauts de Bièvre a en effet vu dans le même temps ces générations augmenter de 8%, et les Hauts de Seine de 5% pour une progression de 3% en moyenne nationale.
- Cette évolution globale masque des évolutions contrastées selon les générations. Le nombre de 3-11 ans a diminué de plus de 3% entre 2007 et 2012 tandis que le nombre de moins de 3 ans restait stable dans l'intervalle.

Les transformations des structures familiales modifient les besoins en mode d'accueil

Petite enfance

Les enfants de moins de 3 ans selon le type de famille et l'activité des parents

Source : Insee, RP 2012

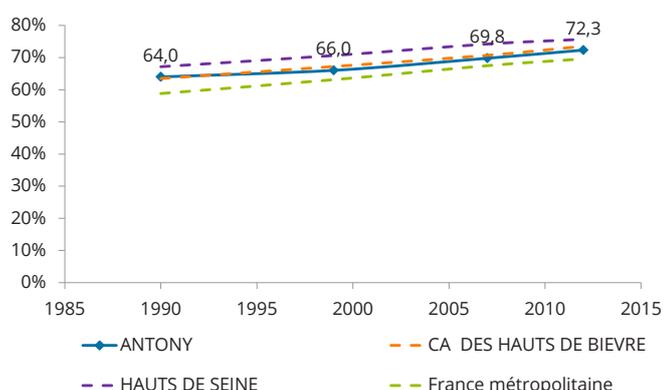


- 90% des enfants de moins de 3 ans vivent avec leurs deux parents, soit 2 100 enfants. Cette proportion est plus élevée que la moyenne métropolitaine. Ainsi, 10% des enfants de moins de 3 ans vivent au sein d'une famille monoparentale (soit 230 enfants) : le risque de précarité sociale et économique est plus élevé pour ces enfants vivant avec un parent isolé.
- 1 660 enfants de moins de 3 ans ont tous leurs parents (en couple ou monoparent) qui travaillent et par conséquent ont peut-être plus que d'autres besoin d'être pris en charge, que le mode de garde soit institutionnel, de voisinage, familial... Cela concerne 73% des enfants de moins de 3 ans vivant dans une famille composée d'un couple (bi-activité des parents) et 61% de ceux vivant au sein d'une famille monoparentale.
- 170 enfants n'ont aucun de leurs parents en emploi : ils représentent 4% des enfants de moins de 3 ans vivant avec leurs deux parents et 39% de ceux vivant au sein d'une famille monoparentale. Une situation de non emploi chez les parents est facteur de risque pour eux et pour leurs enfants, sur un plan monétaire mais aussi social.
- Deux autres paramètres sont à considérer pour une évaluation du besoin : la part des femmes travaillant à temps partiel (23% pour Antony contre 29% en moyenne métropolitaine) et la proportion d'actifs occupés âgés de 15 ans ou plus résidant dans le territoire mais n'y travaillant pas (81%). Ces deux proportions donnent une indication sur la disponibilité des parents pour s'occuper de leur(s) enfant(s) et permettent d'approcher les besoins en mode de garde.

L'activité des femmes est l'un des facteurs déterminant les besoins en modes d'accueil

Le taux d'activité des femmes de 15-64 ans

Source : Insee, RP 1990-2012



- Depuis le début des années 90, le taux d'activité féminin augmente ; sur la période récente (2007-2012), il a augmenté passant de 70% à 72%.
- En comparaison avec les territoires de référence, en 2012 le taux d'activité féminin est de 74%, celui des Hauts de Seine de 76% et celui de la France métropolitaine de 70%.

REPERE

La garde des enfants reste très largement l'affaire des mères, même si les tendances montrent une légère réduction des inégalités hommes-femmes en la matière. En France métropolitaine, moins de 4% des bénéficiaires de la Paje CLCA sont des hommes. Le nombre d'enfants à charge impacte par ailleurs de manière discriminante les femmes dans leur activité, notamment à partir du 3ème enfant (baisse du taux d'activité, augmentation du travail à temps partiel).

Pour autant, la majorité des mères sont actives et ce quelque soit le nombre d'enfants. En France le taux d'activité des femmes ne cesse de s'accroître et tend ainsi à se rapprocher de celui des hommes. L'accès à un mode d'accueil pour leur(s) enfant(s) est un enjeu primordial pour faciliter la conciliation d'une vie professionnelle avec une vie familiale.

L'inactivité des femmes peut-être plus importante sur les territoires qui comptent plus de femmes en âge d'avoir des jeunes enfants parmi les femmes. Ne pas travailler (ou travailler à temps partiel) pour s'occuper de ses enfants peut-être un choix (parfois plus ou moins contraints par des questions économiques ou autres) mais constituent néanmoins un facteur de risque de précarité pour les femmes en cas de séparation par exemple.



Dans le détail : l'activité des femmes

Le taux d'activité féminin et les femmes salariées travaillant à temps partiel

Source : Insee, RP 2012

	Femmes de 15-64 ans actives		Salariées de 15 ans et plus à temps partiel	
	Nombre	Part* en %	Nombre	Part** en %
LA FONTAINE	1 202	77,4	207	20,0
CROIX DE BERNY_FENZY_PARC DE SCEAUX	992	56,9	262	29,6
VELPEAU	612	80,4	105	19,5
JEAN MOULIN	637	75,5	120	21,6
QUARTIER DES FLEURS_BEAU VALLON	1 341	72,8	251	21,8
GUILLEBAUD_BEAU VALLON_TOURVOIE	614	74,3	100	19,3
RABATS	1 314	72,3	245	22,6
MICHALON_BACONNETS	1 592	73,0	331	24,2
PARC HELLER	702	81,2	179	29,3
PAJEAUD	1 134	74,6	165	18,0
NOYER_DORE	806	65,9	154	26,0
NOUVEAU QUARTIER PYRENEES	500	77,8	82	19,3
COULEE VERTE	1 781	71,7	367	24,2
CENTRE VILLE	1 740	72,8	304	20,3
ANTONY	14 967	72,3	2 872	22,6
CA DES HAUTS DE BIEVRE	45 267	73,5	8 131	21,1
HAUTS DE SEINE	414 831	75,7	67 202	19,5
La France métropolitaine	14 294 248	69,6	3 273 752	28,8

* parmi l'ensemble des femmes de 15-64 ans (taux d'activité)

** parmi l'ensemble des femmes de 15 ans et plus

Valeurs inférieures à celle ANTONY

Valeurs proches de celle ANTONY

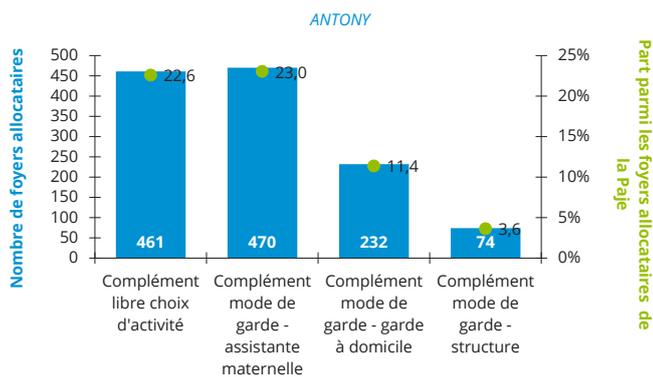
Valeurs supérieures à celle ANTONY

- Les femmes antoniennes âgées de 25-64 ans sont légèrement moins actives qu'en moyenne départementale mais plus qu'en moyenne nationale. Antony enregistre près de 72% de femmes actives de 15-64 ans en 2012 contre 3/4 dans les Hauts de Seine et 70% en France métropolitaine.
- Plus d'1 femme salariée de 15 ans ou plus sur 5 est employée à temps partiel soit autant que sur l'ensemble de la CA ou les Hauts de Seine mais beaucoup moins qu'en moyenne nationale (29%).
- Des disparités géographiques se retrouvent cependant : la part de femmes de 15-64 ans actives varie ainsi de 57% sur le quartier Croix de Berny Fenzy Parc de sceaux et 66% sur le quartier Noyer Doré à 80% sur le quartier Velpeau et 81% sur le quartier Parc Heller.
- Les écarts entre quartiers sont au contraire moins prononcés pour les parts de salariées à temps partiel allant de près de 18% sur le quartier Pajeaud à environ 30% sur les quartiers Croix de Berny Fenzy Parc de sceaux et Parc Heller.

Le choix des modes d'accueil des jeunes enfants et l'offre d'accueil dans le territoire

La part de foyers allocataires du complément de libre choix d'activité et/ou du complément de mode de garde de la Paje

Source : Cnaf, 31/12/2014



- Fin 2014, le choix par les parents d'une cessation ou d'une réduction d'activité pour s'occuper de leur(s) enfant(s) concerne 460 foyers allocataires antoniens (soit 23% des foyers allocataires de la Paje).
- Parallèlement, le recours des familles à la garde de l'enfant par une assistante maternelle concerne 470 foyers allocataires (soit 23% des foyers allocataires de la Paje). Quant à la garde par une structure, 70 foyers allocataires y ont recours, soit 4% des foyers allocataires de la Paje.

METHODE

Les parents qui font le choix de cesser de travailler ou de réduire leur activité professionnelle pour s'occuper de leur enfant bénéficient à ce titre d'une prestation compensatoire de la Caf (Paje CLCA à taux plein ou Paje CLCA à taux partiel). Lorsqu'il y a recours au congé parental celui-ci le plus souvent été voulu par la famille, mais dans certain cas c'est un choix contraint faute de n'avoir pu trouver un mode d'accueil adapté à ses besoins. Le choix du congé parental entraîne une diminution des ressources financières du foyer, le montant de la PAJE versée étant inférieur à celui du salaire qui serait perçu sinon.

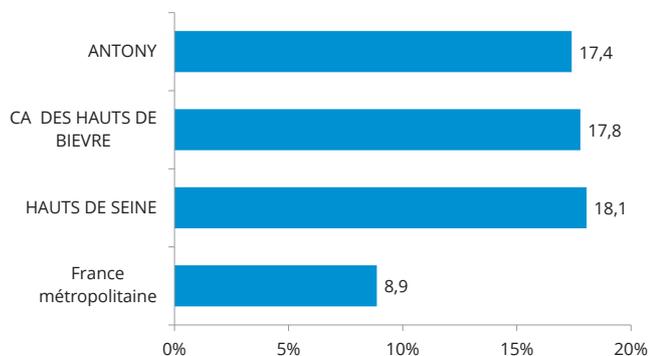
La part des enfants gardés par leur(s) parent(s) ne se résume pas à celle des bénéficiaires de la Paje CLCA puisque les parents qui ne travaillaient pas avant l'arrivée de leur enfant ne peuvent prétendre de fait à la prestation compensatoire de la cessation ou de la réduction d'activité. En France, la majorité des enfants sont gardés par leur(s) parents (61 % des enfants de moins de 3 ans sont gardés la majeure partie du temps par leurs parents selon l'enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants réalisée par la Drees en 2013).

Les parents qui se tournent vers un mode d'accueil individuel (le plus souvent une assistante maternelle indépendante mais aussi une garde à domicile ou un accueil en micro-crèche non financée par la PSU) bénéficient de la Paje Mode de garde. L'organisation de la garde des enfants peut s'appuyer sur la combinaison de différents modes d'accueil. Ainsi une famille peut bénéficier à la fois de la Paje CLCA et de la Paje mode de garde si l'enfant est gardé à temps partiel par ses parents et le reste du temps par une assistante maternelle.

Les disparités géographiques de recours aux différents modes d'accueil sont importantes. Bien évidemment les caractéristiques de l'offre locale d'accueil en sont des déterminants importants (répartition offre collective / offre individuelle, offre de places en très petite section de maternelle...). D'autres facteurs inhérents aux caractéristiques des familles entrent en ligne de compte tels que le niveau de revenus des familles ou le nombre d'enfants de la famille.

Le nombre de places en établissement d'accueil du jeune enfant pour 100 enfants de moins de 6 ans

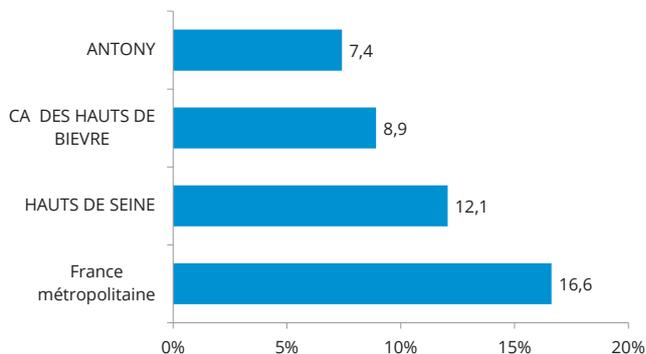
Sources : Cnaf, 31/12/2013 & Insee, RP 2012



- Fin 2013, Antony compte 19 établissements d'accueil du jeune enfant proposant 811 places, soit 17 places pour 100 enfants de moins de 6 ans.

Le taux de scolarisation des enfants de 2 ans

Source : Insee, RP 2012



- En 2012, Antony compte 57 enfants de 2 ans scolarisés, soit un taux de scolarisation de 7%. Pour comparaison, le taux de scolarisation à 2 ans CA des Hauts de Bièvre est de 9%, celui des Hauts-de-Seine de 12% et celui de France Métropolitaine de 17%.

METHODE

Le nombre de places en EAJE (établissement d'accueil du jeune enfant) comprend les places en accueil collectif (y compris les micro-crèches financées par la prestation unique Caf) de même que les places en crèches familiales. Une place d'accueil pouvant être occupée par plusieurs enfants (contrats d'accueils à temps partiel, renouvellement de la population accueillie) le nombre total d'enfants accueillis est généralement nettement supérieur à celui des places offertes.

Le taux d'équipement rapporte le nombre de places au nombre d'enfants de moins de 6 ans. Si les EAJE municipaux accueillent généralement en priorité les enfants domiciliés sur la commune, les établissements privés (micro-crèches, crèches d'entreprises) accueillent le plus souvent les enfants sans conditions de lieu de résidence. De fait, l'offre d'EAJE à laquelle peuvent prétendre les familles est à considérer au delà du territoire communal.

L'offre en EAJE est souvent plus développée sur les villes les plus importantes des agglomérations que les petites communes périurbaines ou les communes rurales qui présentent en revanche des taux d'équipement en places d'accueil chez les assistantes maternelles indépendantes élevés.

CLE DE LECTURE

La comparaison des taux de scolarisation à deux ans entre les territoires est délicate. Les écarts peuvent évidemment révéler une plus ou moindre grande propension des familles à y avoir recours, mais ils vont aussi être influencés par l'offre. En effet, l'accueil des enfants de moins de 3 ans se fait en fonction des possibilités de places et est inégale selon les territoires.

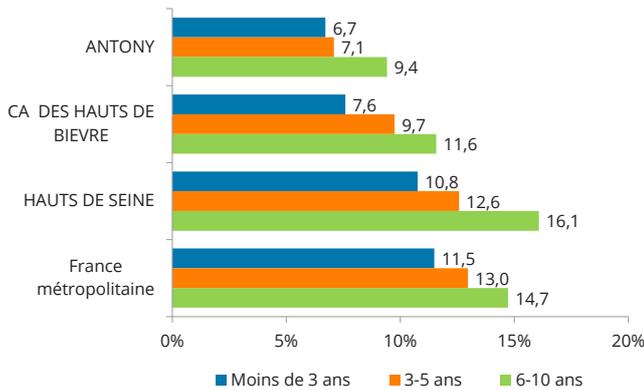
Depuis le début des années 2000, le taux de scolarisation des enfants de deux ans à l'école publique diminue sensiblement en France. Dans les années 90 il est resté stable autour de 35%, pour atteindre 11% en 2011. C'est un des facteurs qui a généré de la tension entre l'offre et la demande d'accueil.

Les études nationales tendent à montrer que scolariser un enfant à deux ans plutôt qu'à 3 n'a pas d'incidence significative sur son parcours scolaire et ses chances de réussite. Toutefois la scolarisation précoce peut être un levier pour favoriser la réussite scolaire des enfants dont la famille est éloignée de la culture scolaire pour des raisons sociales, culturelles ou linguistiques.

Dès l'enfance, les inégalités de vulnérabilité sont marquées

La part d'enfants considérés comme vulnérables par classe d'âge

Source : Insee, RP fichiers détail 2012



- En 2012, 7% des enfants de moins de 3 ans sont considérés comme vulnérables (soit 150 enfants) sur Antony.
- Pour les enfants de 3-5 ans, cette part est de 7% (160 enfants) et pour ceux de 6-10 ans elle est de 9% (340 enfants).

METHODE

L'indicateur synthétique de vulnérabilité permet d'appréhender le nombre d'enfants qui pourraient présenter des difficultés socio-éducatives temporaires ou plus durables à un moment ou un autre de leur parcours scolaire.

Sa construction repose sur une approche de cumul de facteurs de risques. Aucun des 7 critères ne constitue à lui seul un facteur majeur de fragilité des enfants, et n'est le signe avéré d'une difficulté scolaire ou éducative. En revanche, la probabilité qu'un enfant présente des difficultés socio-éducatives augmente fortement dès lorsque qu'il se retrouve dans plusieurs des situations décrites. C'est le cumul de plusieurs de ces facteurs de risque qui crée la vulnérabilité et ce quelque soit le quartier d'habitation de l'enfant.

Le choix de ces 7 critères (cf. page suivante) permet de retrouver les principales dimensions en lien avec la réussite éducative, sans qu'il y ai nécessairement une relation causale. Elles s'articulent autour de l'origine socio-économique (capital culturel, ressources des ménages, reproduction des schémas parentaux ...), de la structure familiale (monoparentalité, effet de la taille des fratries) et des conditions de logements. Plusieurs

variables ont été retenues pour approcher le critère économique (risque plus élevé de pauvreté dans une famille nombreuses ou chez les locataires du parc social par exemple).

Nous considérons ici qu'un enfant est vulnérable, et pourrait potentiellement avoir besoin d'un soutien scolaire, dès lors qu'il cumule 4 de ces 7 facteurs de risques :

- Vivre dans une famille monoparentale,
- Vivre dans famille nombreuse (3 enfants et plus)
- Vivre au sein d'une famille où « tous les parents » ont un bas niveau de formation (BEPC ou brevet des collèges au plus)
- Vivre dans une famille comptant au moins un parent se déclarant au chômage ou occupant un emploi précaire
- Vivre dans une famille sans aucun adulte actif en emploi
- Vivre dans une famille locataire du parc social
- Vivre dans un logement surpeuplé



Dans le détail : les enfants de moins de 11 ans vulnérables

Les enfants de moins de 11 ans considérés comme vulnérables

Source : Insee, RP fichiers détail 2012

	Enfants de 0-10 ans considérés comme vulnérables	
	Nombre	Part* en %
LA FONTAINE	21	3,4
CROIX DE BERNY_FENZY_PARC DE SCEAUX	<10	1,6
VELPEAU	<i>nd</i>	0,0
JEAN MOULIN	<i>nd</i>	0,0
QUARTIER DES FLEURS_BEAU VALLON	<10	1,1
GUILLEBAUD_BEAU VALLON_TOURVOIE	53	19,5
RABATS	73	9,9
MICHALON_BACONNETS	64	7,0
PARC HELLER	18	3,9
PAJEAUD	71	11,9
NOYER_DORE	238	40,1
NOUVEAU QUARTIER PYRENEES	<10	1,9
COULEE VERTE	23	2,8
CENTRE VILLE	68	7,7
ANTONY	652	8,0
CA DES HAUTS DE BIEVRE	2 457	10,0
HAUTS DE SEINE	31 273	13,6
La France métropolitaine	1 128 138	13,4

* parmi l'ensemble des enfants de 0-10 ans

nd : donnée non disponible

- Près de 652 antoniens de moins de 11 ans seraient en 2012 dans une situation de vulnérabilité socio-éducative, soit 8% des enfants de ces générations contre près d'1 enfant sur 7 dans les Hauts de Seine et en France métropolitaine.
- La part d'enfants considérés comme vulnérables varie de moins de 2% sur les quartiers Coulée verte, Nouveau quartier Pyrénées et quartier des Fleurs Beau Vallon à près de 40% des enfants de moins de 11 ans sur le quartier Noyer Doré et près de 20% sur le quartier Guillebaud Beau Vallon Tourvoie.

LES JEUNES : du domicile parental à l'insertion dans le monde des adultes

La jeunesse face à la crise de l'emploi

La population jeune décline. Elle est passée d'un tiers à un quart de l'ensemble de la population entre les années 1970 et aujourd'hui. Cette proportion ne devrait quasiment plus baisser, du fait de la remontée de la fécondité depuis une dizaine d'années.

La population jeune ne constitue pas un groupe homogène selon l'âge et le milieu social. Entre 15 et 24 ans, on passe du lycée à la vie active et à la formation d'un couple. Entre 15 et 19 ans, 80% des jeunes continuent d'étudier. Entre 20 et 24 ans, la population est mieux répartie. Les deux tiers sont actifs : près de la moitié exerce un emploi et 13% sont au chômage, 30% étudient. Après 25 ans, le modèle est inversé : les trois quarts ont un emploi et 10% sont au chômage, très rares sont ceux qui font encore des études. A cet âge, un jeune sur dix n'est ni actif ni en formation : il s'agit souvent de femmes qui ont cessé leur activité professionnelle pour élever des enfants. Au total, les écarts sont énormes entre les jeunes qui quittent l'école à 16 ans pour entrer dans l'univers professionnel, et ceux qui poursuivent des études longues. La jeunesse reste profondément structurée suivant les milieux sociaux.

Pourtant, même si certains en sont très largement protégés, la jeunesse subit de façon accentuée les effets de la crise : l'intégration dans l'emploi durable est lente et difficile pour la majorité. Le chômage touche presque un jeune actif sur quatre. L'activité professionnelle est le plus souvent marquée par les stages, le chômage et les bas salaires, sauf pour quelques privilégiés. Chez les jeunes salariés (15-24 ans), le taux de précarité dans l'emploi atteint plus de 50% (un tiers si l'on écarte du calcul les contrats d'apprentissage). En même temps, l'élévation du coût du logement est beaucoup plus forte pour les nouveaux locataires, notamment pour les jeunes couples. La jeunesse est finalement prise en tenaille entre mal emploi et mal logement ; ce qui la place parfois en très grande difficulté.

Chiffres clés et définitions

Jeunes

			Evolution (2007-2012)
Jeunes de 11- 24 ans	10 877 jeunes de 11-14 ans <i>265 228</i>	17,7% de la population <i>16,7%</i>	-5,1% <i>+2,3%</i>
11-17 ans en familles monoparentales	974 jeunes de 11-14 ans <i>32 874</i>	20,0% des 11-17 ans <i>26,2%</i>	-14,4% <i>+8,3%</i>
20-24 ans adultes d'un ménage	1 054 jeunes de 20-24 ans <i>31 997</i>	28,1% des 20-24 ans <i>31,7%</i>	+7,2% <i>-1,1%</i>
18-24 ans scolarisés	4 242 jeunes de 18-24 ans <i>88 287</i>	71,6% des 18-24 ans <i>64,5%</i>	-4,7% <i>+5,6%</i>
15-24 ans non-scolarisés sans emploi	757 jeunes de 15-24 ans <i>22 000</i>	9,4% des 15-24 ans <i>11,6%</i>	+52,0% <i>+21,4%</i>
15-24 ans actifs occupés	2 124 15-24 ans <i>56 399</i>	26,4% des 15-24 ans <i>29,6%</i>	-6,6% <i>-7,1%</i>

NB : En orange, valeurs de HAUTS-DE-SEINE

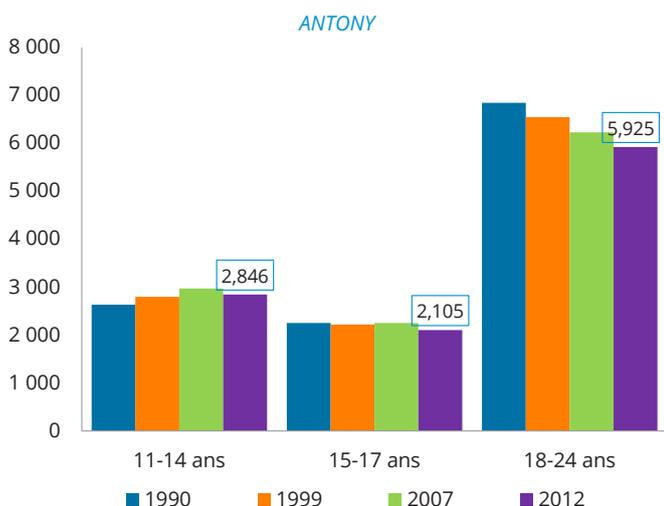
Décrochage scolaire : le décrochage est un processus qui conduit un jeune en formation initiale à se détacher du système de formation jusqu'à le quitter avant d'avoir obtenu un diplôme. (Source : Eduscol - Ministère de l'Education Nationale).

Autonomie des jeunes : on approche la notion d'autonomie des jeunes par celle d'indépendance qui se définit à partir de catégories objectives : type de logement occupé, de ressources, niveau de formation, permis de conduire et moyen de locomotion. Plus l'indice d'autonomie est élevé (proche de 5), plus grande est l'autonomie des jeunes.

L'évolution de la population des 11-24 ans est liée au dynamisme démographique du territoire

Effectifs des jeunes depuis 1990 jusqu'au dernier recensement

Source : Insee, RP 1990-2012



CLE DE LECTURE

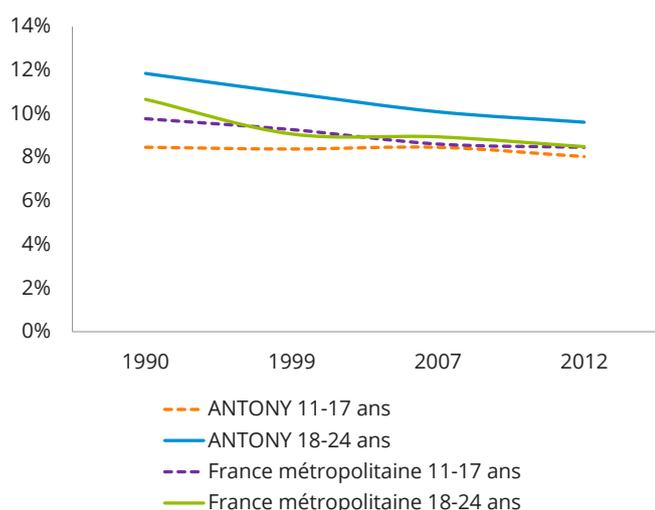
Lorsqu'ils sont mineurs, les jeunes connaissent une mobilité résidentielle très fortement conditionnée par celle de leurs parents (qui déménagent principalement du fait de l'évolution de la taille de la famille ou de changements professionnels les concernant). La poursuite des études et l'entrée dans l'emploi expliquent par contre la plus grande partie des déménagements et mobilités géographiques des jeunes majeurs.

Dans ces conditions, et même si les pôles urbains restent, d'une manière générale, très attractifs pour les jeunes, les territoires constituant des pôles étudiants le sont encore davantage... Une proportion importante de jeunes arrive ainsi d'autres départements ou régions, dynamisant et orientant souvent du même coup le développement culturel local.

Le niveau de diplôme est un facteur de mobilité car en effet les formations supérieures et les emplois qualifiés sont généralement situés dans ces pôles régionaux. Or le niveau d'études des jeunes générations s'accroît, d'où une hausse de leur mobilité dite « résidentielle ».

Part des 11-17 ans et des 18-24 ans dans la population depuis 1990

Source : Insee, RP 1990-2012

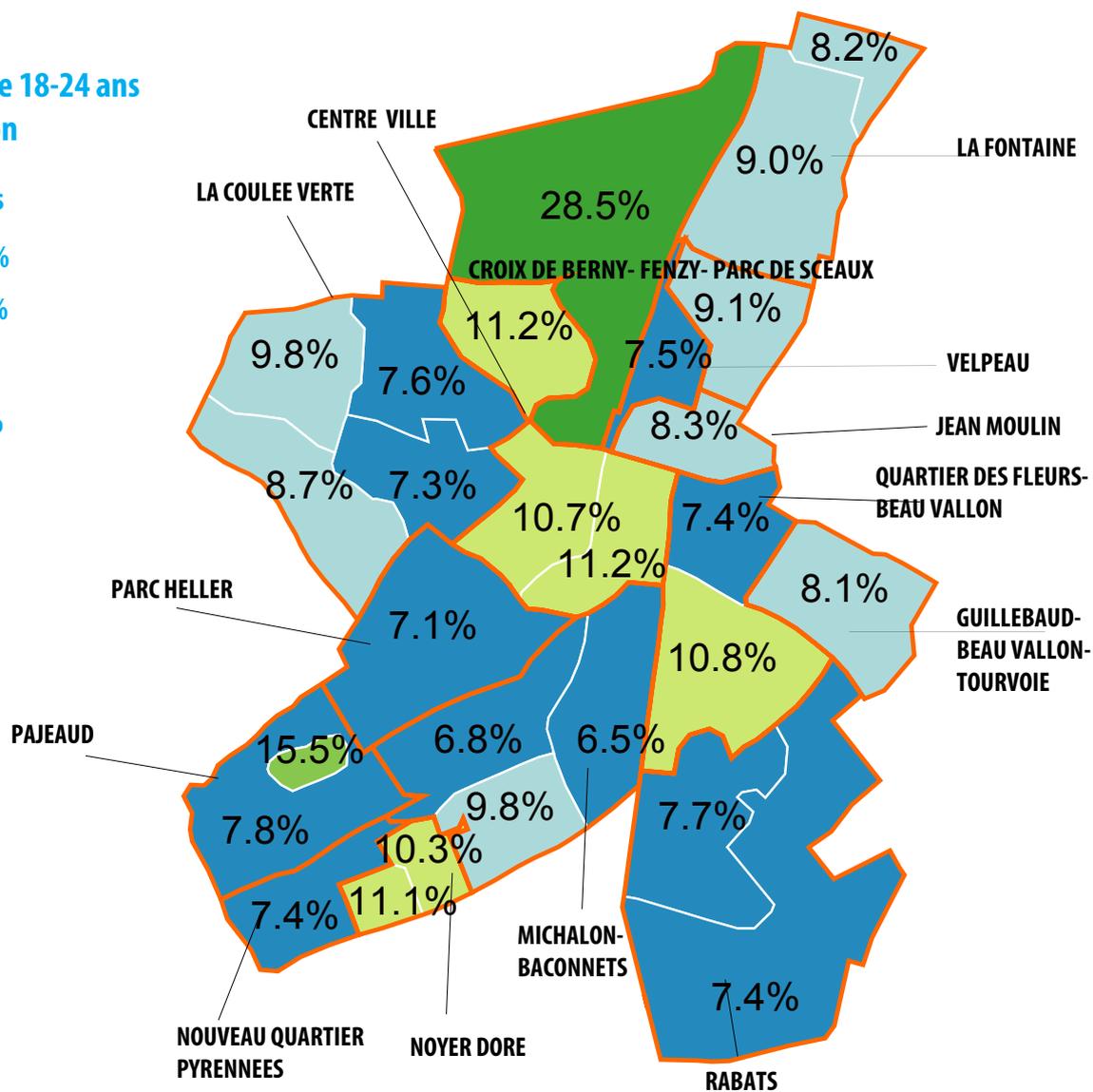
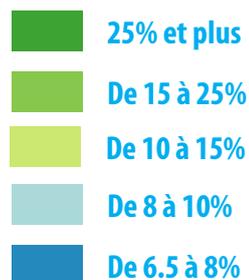


- Sur Antony, entre 1990 et 2012, le nombre de 11-14 ans a augmenté (+210 jeunes), celui des 15-17 ans a baissé de 2 250 à 2 110, et les 18-24 ans ont diminué, passant de 6 850 à 5 930.
- La part des 11-17 ans dans la population a stagné à 8% entre 1990 et 2012, et celle de 18-24 ans a évolué de 12% à 10% sur la période.

Cartographie de la part des jeunes de 18-24 ans dans la population

Source : Insee, RP 2012

Part des jeunes de 18-24 ans dans la population



- La part de jeunes de 18-24 ans varie du simple au quadruple selon les quartiers.
- En effet, près de 29% des habitants de l'IRIS Parc de Sceaux appartiennent à ces générations du fait de la présence sur ce territoire d'une cité universitaire. Près d'1 habitant sur 6 sont d'autre part âgés de 18-24 ans sur l'IRIS Parvis du Breuil et de la Bièvre. A l'inverse, une majorité d'IRIS comptent près de 8% d'habitants âgés de 18-24 ans.



Dans le détail : l'évolution des jeunes

Évolution des jeunes entre les deux derniers recensements

Source : Insee, RP 2007-2012

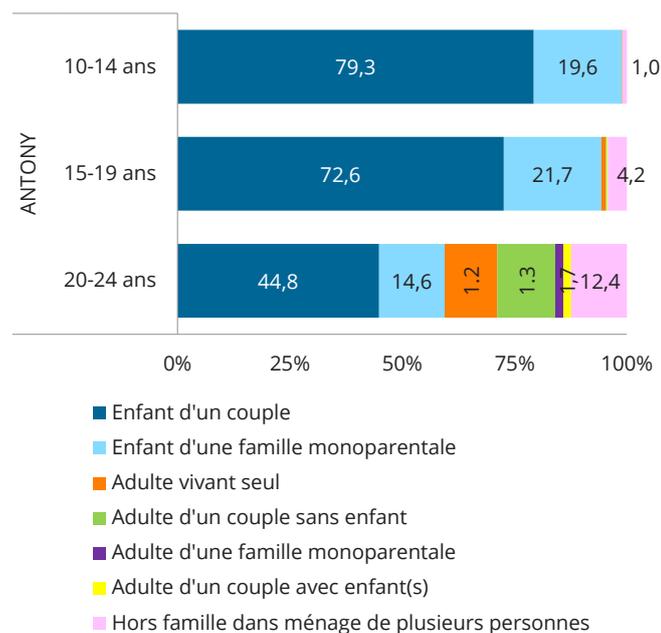
	11-14 ans		15-17 ans		18-24 ans	
	Effectifs en 2012	Evolution (%) 2007-2012	Effectifs en 2012	Evolution (%) 2007-2012	Effectifs en 2012	Evolution (%) 2007-2012
LA FONTAINE	220 ▲	+21,4	139 ▲	+14,1	395 ▲	+21,3
CROIX DE BERNY_FENZY_PARC DE SCEAUX	175 ▼	-9,8	121 ▼	-23,4	893 ▼	-4,9
VELPEAU	68 ▼	-41,8	68 ▲	+7,4	169 ▼	-21,6
JEAN MOULIN	75 ▼	-30,8	50 ▼	-45,2	244 ▼	-7,0
QUARTIER DES FLEURS_BEAU VALLON	273 ▲	+8,6	254 ▲	+60,0	513 ▲	+27,7
GUILLEBAUD_BEAU VALLON_TOURVOIE	72 ▼	-46,0	58 ▼	-44,8	166 ▼	-25,8
RABATS	289 ▲	+29,0	195 ▲	+12,1	406 ▲	+26,6
MICHALON_BACONNETS	331 ▲	+10,2	220 ▲	+15,2	524 ▲	+9,8
PARC HELLER	142 ▲	+29,5	116 ▲	+2,5	198 ▲	+5,6
PAJEAUD	167 ▲	+2,3	126 ▼	-17,1	481 ▼	-5,7
NOYER_DORE	193 ▼	-38,5	133 ▼	-51,7	401 ▼	-19,2
NOUVEAU QUARTIER PYRENEES	96 ▲	+17,5	68 ▲	+50,2	137 ▲	+5,8
COULEE VERTE	376 ▼	-14,6	321 ▼	-2,8	623 ▼	-13,6
CENTRE VILLE	370 ▲	+4,1	234 ▼	-13,8	777 ▼	-24,1
ANTONY	2 846 ▼	-4,3	2 105 ▼	-6,6	5 925 ▼	-4,9
CA DES HAUTS DE BIEVRE	9 088 ▲	+7,6	6 423 ▼	-4,0	17 574 ▼	-2,3
HAUTS DE SEINE	74 794 ▲	+6,9	53 452 ▲	+3,6	136 982 ▼	+0,5
La France métropolitaine	3 098 479 ▲	+3,8	2 264 841 ▼	-3,1	5 383 485 ▼	-2,6

- Antony a connu entre 2007 et 2012 une diminution du nombre de 11-18 ans, ce quelle que soit la tranche d'âge considérée.
- Le nombre d'Antoniens âgés de 11-14 ans a ainsi baissé de 4.3% (-127 jeunes). Cette évolution va à contre-courant des tendances à la hausse observées principalement sur le département (+6.9%) et la CA des Hauts de Bièvre(+7.6%).
- Le nombre de 15-17 ans a parallèlement diminué de 6.6%, soit 2 fois plus qu'en moyenne nationale contre +3,6% dans les Hauts de Seine.
- Enfin, les jeunes adultes de 18-24 ans diminuent en nombre de 4.9% tandis que leur nombre reste stable sur l'ensemble du département et baisse de plus de 2%, soit 2 fois moins sur l'ensemble de la CA et en France métropolitaine.
- L'évolution du nombre de jeunes de 11-24 ans est contrastée à l'échelle infra-communale: certains quartiers comme Croix de Berny Fenzy Parc de sceaux, Jean Moulin, Guillebaud Beau Vallon Tourvoie, Noyer Doré et Coulée verte perdent tant de pré-adolescents, d'adolescents que de jeunes adultes. A l'inverse, les quartiers La Fontaine, Rabats, Michalon Baconnets, Parc Heller, le quartier des Fleurs Beau Vallon et le Nouveau quartier Pyrénées gagnent au contraire des jeunes de toutes ces générations entre 2007 et 2012.

Avant 25 ans, la jeunesse reflète une forte diversité de situations

Situation familiale des jeunes de 10-24 ans sur le territoire

Source : Insee, RP 2012



- Antony compte environ 10 940 jeunes de 10-24 ans en 2012, dont 3 570 âgés de 10-14 ans, 3 630 de 15-19 ans et 3 750 de 20-24 ans.
- 22% des enfants de 11-24 ans vivent dans une famille monoparentale en 2012, contre 26% sur CA des Hauts de Bièvre. Ils sont respectivement 28 et 25% dans ce cas sur le département et la France métropolitaine.

CLE DE LECTURE

Les familles monoparentales étant d'une part majoritairement composées de parents avec enfant(s) de plus de 10 ans et d'autre part plus sensibles que tout autre type de ménage au risque de pauvreté, il n'est pas improbable que, lorsque le nombre de monoparents s'accroît, croisse aussi parallèlement le risque que les acteurs sociaux soient confrontés à des besoins d'aide autour de l'exercice de la parentalité en présence d'adolescents et en contexte de précarité.

REPERE

La très grande majorité des jeunes résident chez leurs parents jusqu'à 19 ans. Au-delà, la question du départ du domicile parental se pose plus singulièrement soit dans le cadre d'une entrée dans le monde du travail pour les jeunes ayant suivi un cursus d'études plus court, soit dans le cadre d'une poursuite des études (le plus souvent dans l'enseignement supérieur). La distance séparant le lieu du domicile parental de celui de l'emploi ou des études est naturellement, lorsque celle-ci devient trop grande, un facteur quasi obligatoire de décohabitation juvénile.

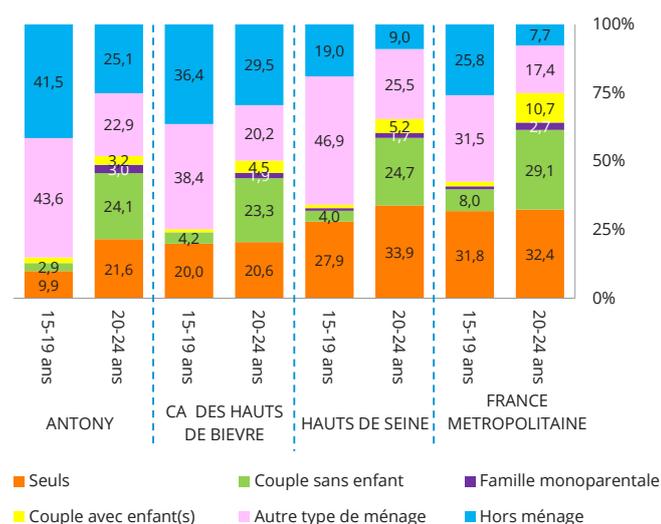
L'âge médian auquel le jeune a tendance à quitter le foyer familial a très peu changé depuis de nombreuses années (autour de 23 ans au plan national). Toutefois, l'hébergement extérieur est plus souvent financé par les parents, l'indépendance financière est plus tardive et l'arrivée du premier enfant repoussée. Du coup, environ un premier départ sur cinq s'avère provisoire, et l'on enregistre deux fois plus de retours chez les parents après un départ aidé qu'après un départ non aidé.

Pour les publics jeunes, l'un des moments phares de vulnérabilité est donc souvent celui du départ du domicile parental associé à la prise d'autonomie financière. La possibilité ou non de se loger à un coût raisonnable compte-tenu de l'inflation générale du montant des loyers ces dernières années (notamment sur les petits logements susceptibles de convenir aux jeunes), le caractère précaire ou non des emplois auxquels les jeunes actifs accèdent, la possibilité ou non d'un soutien financier par la famille,... sont autant de modalités susceptibles d'interférer sur ce risque de vulnérabilité.

A partir de 20 ans une part importante des jeunes a quitté le foyer parental

Jeunes autonomes, adultes d'un ménage selon leur situation familiale

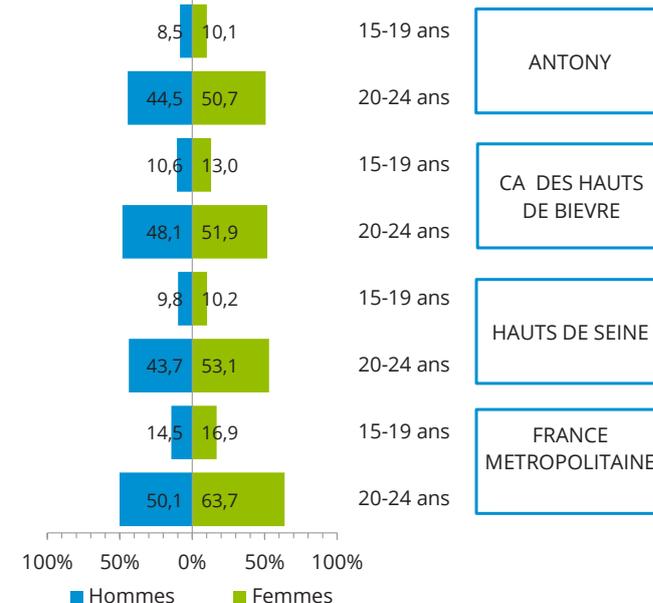
Source : Insee, RP 2012



- Sur Antony comme ailleurs, les jeunes autonomes de 20-24 ans sont plus souvent en couple ou en famille que les 15-19 ans : ils sont 3% à être monoparents, 24% en couple sans enfant et 3% en couple avec enfant(s).
- A l'inverse, 44% des 15-19 ans vivent dans des ménages de type autres (colocation compris) et 41% hors ménages (résidences universitaires, etc.).

Part des jeunes autonomes par sexe dans la population

Source : Insee, RP 2012



- A l'instar des tendances habituelles, les jeunes femmes sont plus souvent autonomes que les jeunes hommes : 51% des femmes de 20-24 ans ont soit pris leur indépendance vis-à-vis de leurs parents, soit sont arrivées sur le territoire et sont déjà dans un parcours résidentiel de location ou d'accès à la propriété, contre 44% des hommes. 10% des femmes de 15-19 ans sont dans ce cas, contre 8% des hommes de la même tranche d'âge.

CLE DE LECTURE

L'accès à un logement à soi, au même titre que l'accès à une autonomie financière, est l'un des critères les plus fréquemment retenus pour approcher la question de l'entrée dans la vie adulte. Sur les grands pôles urbains, la proposition de jeunes vivant seuls parmi ceux en situation d'indépendance résidentielle (c'est-à-dire ayant leur propre logement) est généralement plus importantes que celle de ceux vivant en couple. Et ce à l'inverse, souvent, de ce qui s'observe en zones péri-urbaines ou semi-rurales.

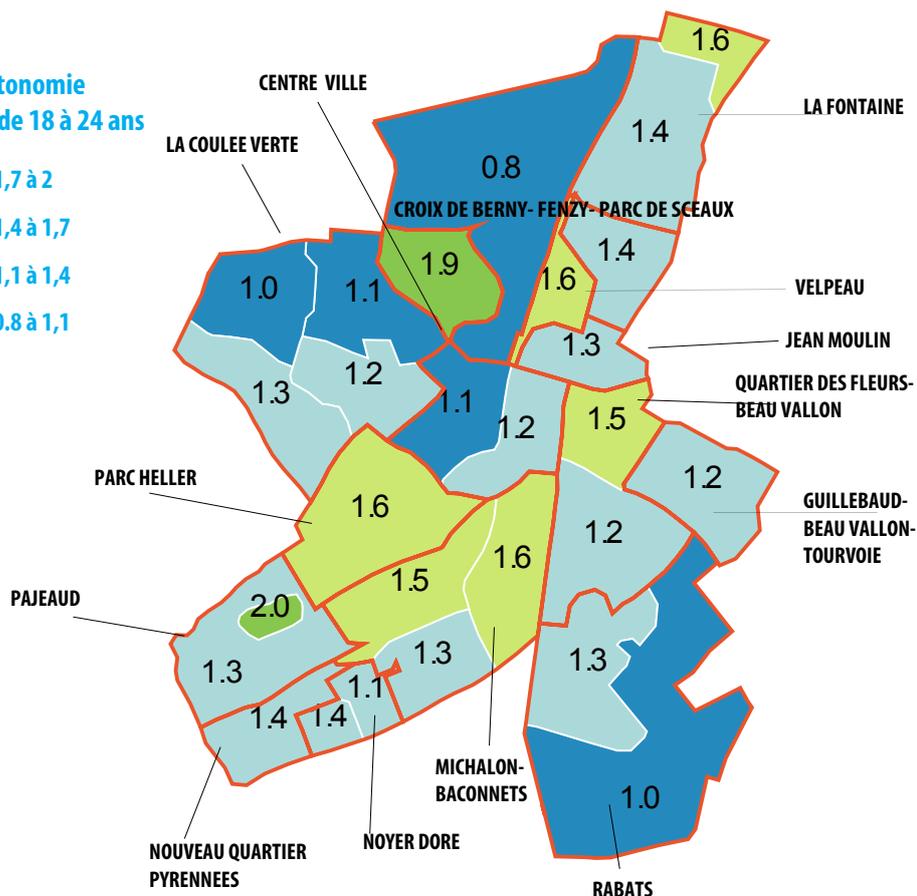
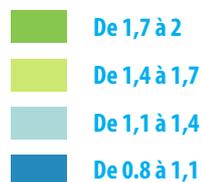
Sur les pôles urbains disposant d'une offre d'enseignement supérieur conséquente, l'accès à l'indépendance résidentielle peut, par ailleurs, s'avérer souvent plus important chez les étudiants que chez les jeunes en emploi, et a fortiori que chez les jeunes au chômage.

Dans les petites ou moyennes communes des zones péri-urbaines ou semi-rurales, il n'est pas rare que le départ du domicile parental s'accompagne simultanément d'un départ du territoire communal. Souvent nous pouvons parler ici d'une « double perte » pour la commune, car il n'est pas du tout improbable qu'une fois s'être stabilisés professionnellement, la plupart de ces jeunes ne reviendront pas sur leur commune d'origine avec conjoint et enfants.

Cartographie de l'indice d'autonomie des jeunes

Source : Insee, RP fichiers détail 2012

Indice d'autonomie des jeunes de 18 à 24 ans



- L'indice d'autonomie des jeunes varie de 0.8 sur l'IRIS Parc de Sceaux à 2 sur l'IRIS Parvis du Breuil et de la Bièvre.
- Globalement, les jeunes résidant dans le Nord Ouest de la commune ont moins autonomes souvent pris leur autonomie résidentielle que les autres jeunes antoniens à l'exception des jeunes du centre ville.

METHODE

Indicateur synthétique d'autonomie

L'indicateur synthétique d'autonomie permet d'établir des comparaisons entre territoires. L'intérêt est de synthétiser le niveau d'autonomie des jeunes à partir de plusieurs indicateurs liés à l'autonomie.

Une note comprise entre 0 et 1 a été donnée à chaque jeune suivi par la mission locale dans plusieurs domaines liés à l'autonomie (logement, ressources, formation, permis de conduire et moyen de locomotion). Plus la note est proche de 1, plus le jeune est autonome dans le domaine. La somme des notes de chaque individu permet de calculer le « degré d'autonomie du jeune ». L'indicateur synthétique d'autonomie des jeunes d'un quartier ou d'un IRIS correspond à la moyenne du degré d'autonomie des jeunes résidant sur le territoire dans chaque variable. Plus l'indice est élevé (proche de 5), plus grande est l'autonomie des jeunes.

Parmi les jeunes filles, certaines sont mamans

CLE DE LECTURE

En milieu urbain, les jeunes des quartiers populaires en difficulté sont plus souvent parents que ceux résidant dans le reste de l'agglomération.

D'autre part, cette problématique concerne plus souvent les jeunes femmes que les jeunes hommes : à âge identique, les premières sont, au niveau du territoire métropolitain, trois fois plus souvent parents que les seconds. Ceci tient, pour l'essentiel, à une mise en couple en moyenne plus précoce pour les jeunes femmes.

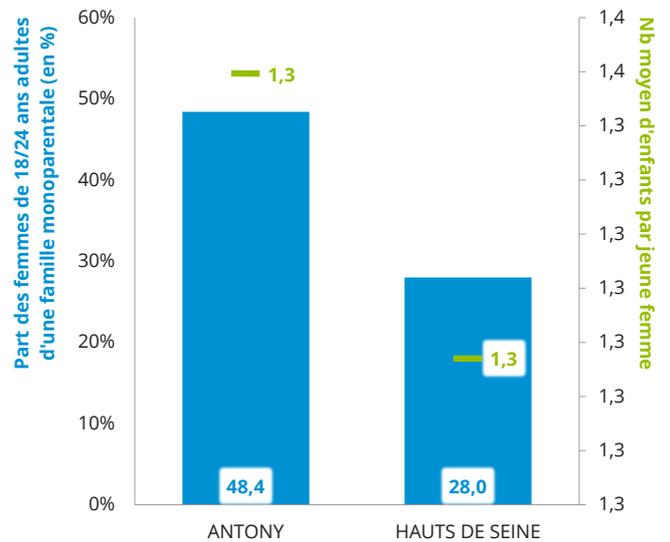
Mises en couple précoces, maternités précoces... constituent parfois, en particulier pour des jeunes femmes de milieux très modestes voire défavorisés (c'est-à-dire très peu dotés en ressources économiques, sociales, culturelles...), une manière particulière d'entrée dans un statut d'adulte susceptible de leur octroyer une certaine reconnaissance sociale.

Rappelons qu'aujourd'hui en France métropolitaine, les femmes ont en moyenne leur premier enfant à 28 ans, soit quatre ans plus tard qu'à la fin des années 1960.

En France métropolitaine, 12% des femmes de 20-24 ans sont parents, contre 4% des hommes du même âge (Insee RP 2012).

Part des mères de 18-24 ans adultes d'une famille monoparentale

Source : Insee, RP fichiers détail 2012

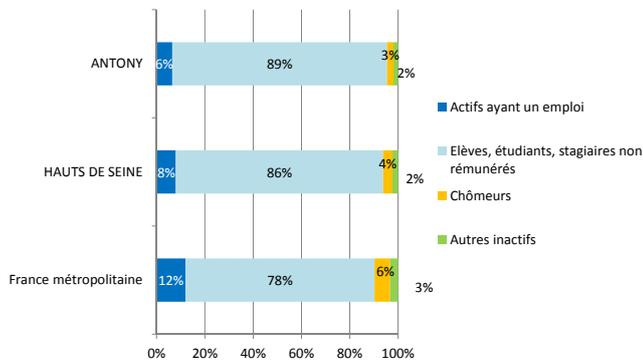


- Sur Antony, 130 jeunes de 18-24 ans ont au moins un enfant à charge en 2012, soit 2% des jeunes de cette tranche d'âge, comme sur les Hauts de Seine.
- Parmi les jeunes mères de 18-24 ans, 48% sont adultes d'une famille monoparentale, soit un niveau proche de celui du département;
- Le nombre moyen d'enfant par jeune femme est de 1,3 sur Antony.

L'activité des jeunes

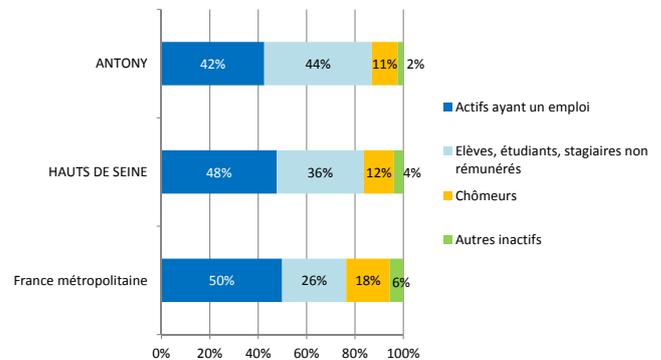
Type d'activité des 15-19 ans

Source : Insee RP, fichiers détail 2012



Type d'activité des 20-24 ans

Source : Insee RP, fichiers détail 2012

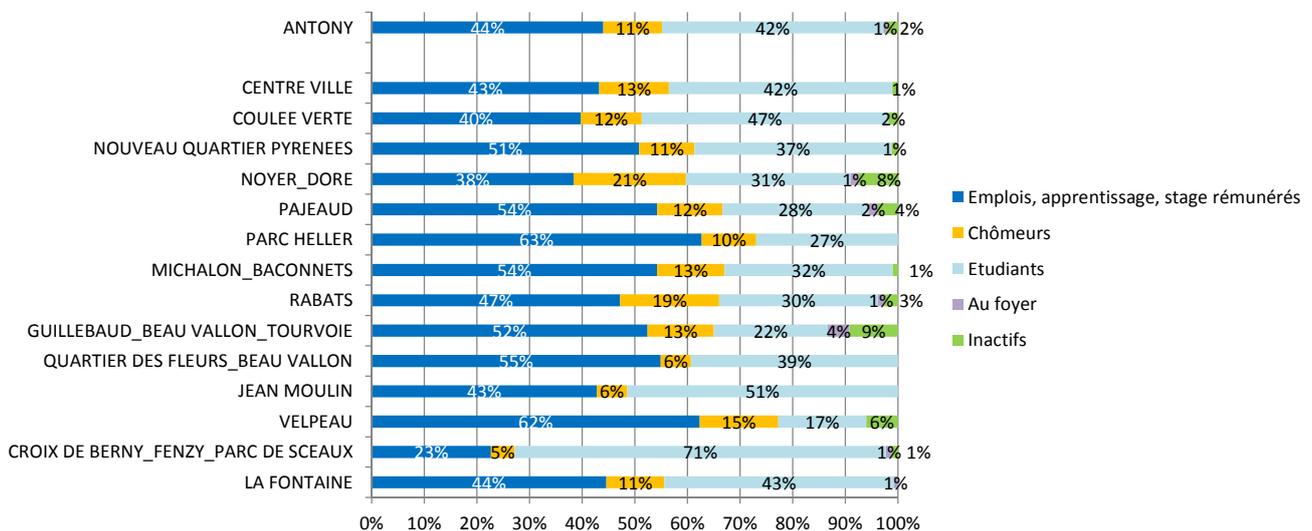


- En 2012, près de 340 jeunes antoniens de 15-19 ans se déclarent actifs. Ils représentent près de 9% de ces générations, soit 2 fois moins qu'en France métropolitaine et contre 12% dans le département.
- Les jeunes actifs antoniens de 15-19 ans sont de même souvent à la recherche d'un emploi. 29% d'entre eux se déclarent au chômage contre près de 33% en moyenne départementale et 35% en moyenne nationale.

- Les 4 149 jeunes âgés de 20-24 ans sont pour plus de la moitié d'entre eux actifs contre 60% dans les Hauts de Seine et 68% en France métropolitaine.
- Ces jeunes actifs sont contrairement à la génération précédente aussi fréquemment en recherche d'emploi que sur les Hauts de Seine, soit 20% d'entre eux contre 26% en France métropolitaine en 2012.
- Les quartiers Noyer Doré et Rabats se singularisent par des proportions d'actifs en recherche d'emploi plus importantes, soit respectivement 36% et 28% des actifs de 20-24 ans se déclarant en recherche d'emploi.

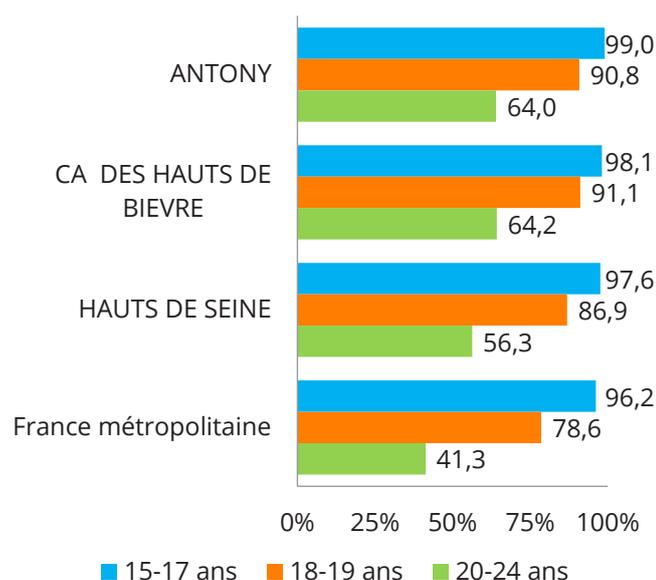
Type d'activité des 20-24 ans selon le quartier de résidence

Source : Insee RP, fichiers détail 2012



Taux de scolarisation des jeunes de 15-24 ans

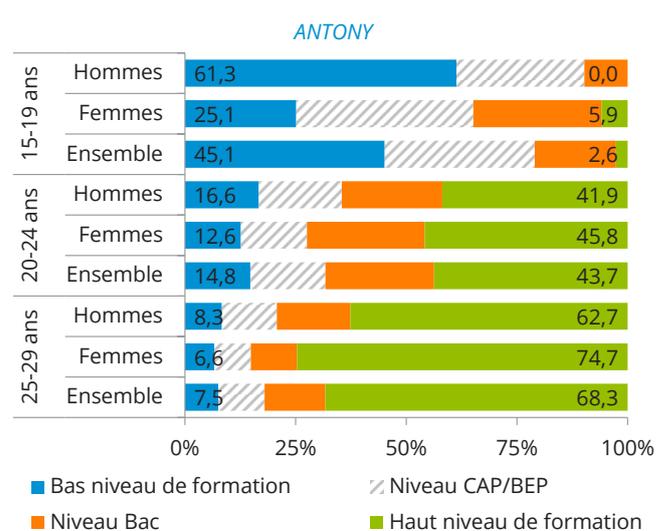
Source : Insee, RP 2012



- Plus l'âge du jeune avance et moins celui-ci a de chance d'être scolarisé. Ainsi, sur Antony, 99% des 15-17 ans sont scolarisés contre 91% chez les 18-19 ans et 64% chez les 20-24 ans. Pour l'ensemble de la CA, ces proportions sont respectivement de 98%, 91% et 64%.

Niveaux de formation des jeunes de 15-24 ans

Source : Insee, RP 2012

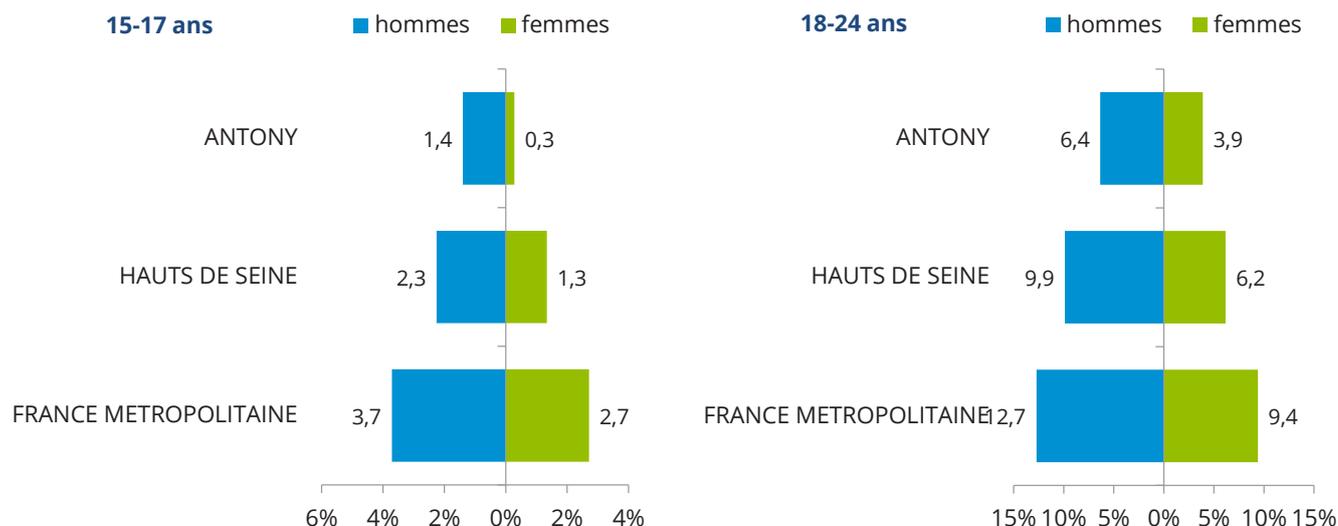


- Bien évidemment, l'âge avançant, les jeunes ont tendance à avoir un niveau de formation plus élevé. De même, les femmes ont de manière générale plus souvent des niveaux de formation plus «favorables» que les hommes.
- Pour autant, sur Antony, 25% des jeunes femmes de 15-19 ans ont un bas niveau de formation contre 61% pour les hommes, tandis que cela concerne 13% des femmes de 20-24 ans et 2% des hommes de cette tranche d'âge.
- Chez les 25-29 ans, 75% des femmes ont un haut niveau de formation contre 63% pour les hommes.

Les jeunes sortis sans diplôme du système scolaire permettent d'approcher la question du décrochage scolaire

Part des jeunes hommes et des jeunes femmes non scolarisés et sans diplôme

Source : Insee RP, fichiers détail 2012



- A l'instar des tendances habituelles, les jeunes hommes antoniens sortent plus fréquemment que les jeunes femmes de leur parcours scolaire non diplômés : 16% des hommes de 18-24 ans sont non scolarisés et sans diplôme contre 4% des femmes ; 1% des hommes de 15-17 ans sont dans ce cas contre 0% des femmes de la même tranche d'âge.
- Les jeunes antoniens sont moins fréquemment en situation de décrochage scolaire qu'en moyenne départementale et nationale.
- Ainsi, ce sont 17 jeunes de 15-17 ans et 301 jeunes de 18-24 ans qui sont non scolarisés et sans diplôme à Antony.

CLE DE LECTURE

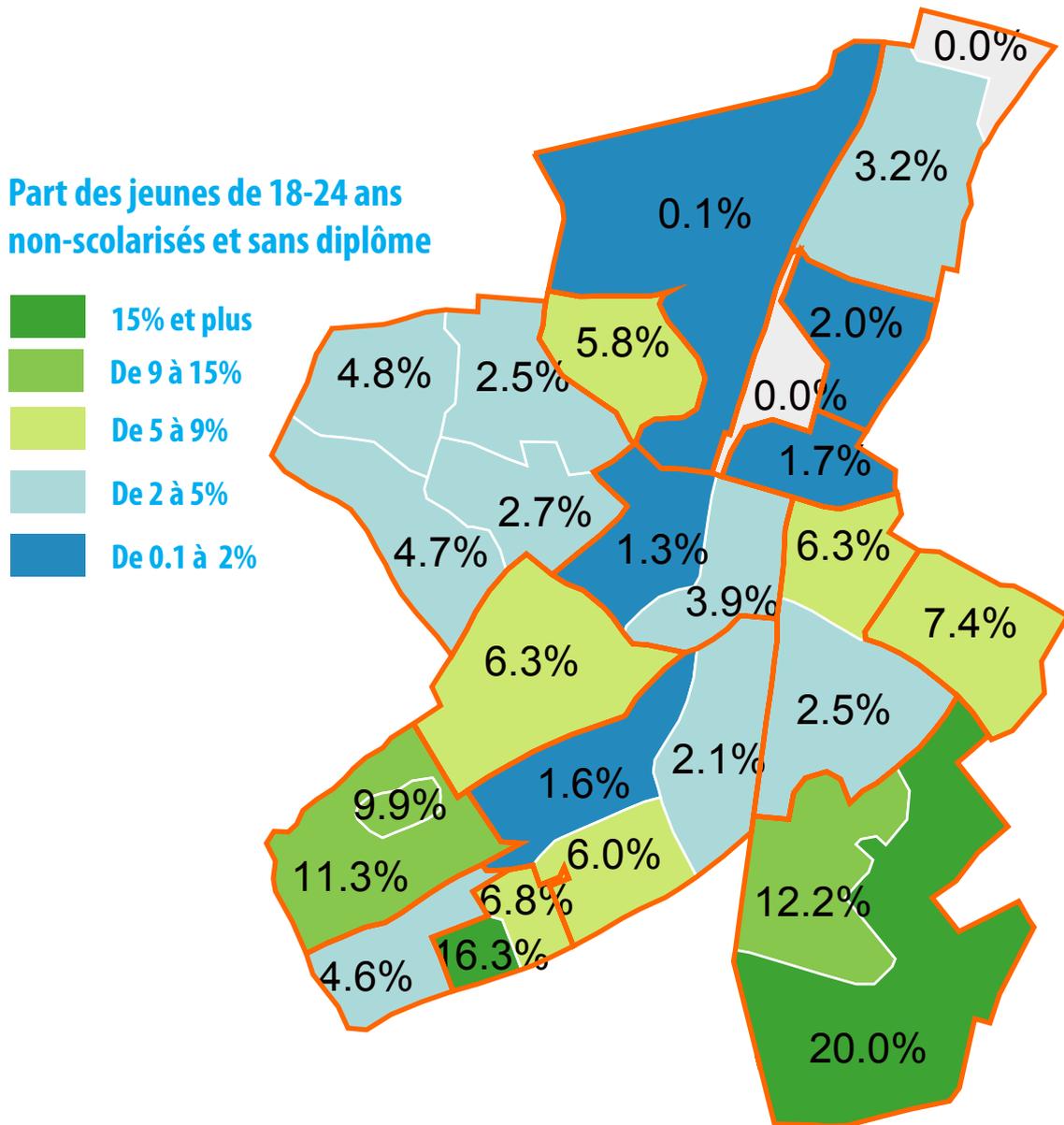
La grande majorité des jeunes de 15-24 ans étant toujours scolarisés, l'appréciation des niveaux de formation de ces derniers n'a de sens qu'une fois leurs études effectivement terminées. Pour cette raison, les proportions des différents niveaux de formation présentées ici ne sont calculées que sur les jeunes déclarant avoir achevé leurs études.

Potentiellement, certains de ces jeunes non scolarisés peuvent être concernés par une situation de décrochage scolaire (en particulier chez les 15-17 ans). Entre absentéisme lourd, sortie prématurée du système scolaire ou absence de diplôme et de qualification, la notion de « décrocheur » fait débat entre spécialistes et varie selon les critères retenus par les institutions et les organismes confrontés à cette question.

Les raisons de ce phénomène sont complexes et souvent multidimensionnelles (scolaires, personnelles, familiales, socio-économiques, culturelles...). Toutefois, les difficultés scolaires précoces et le sentiment d'erreurs d'orientation scolaire (vécue comme subie ou ratée) restent souvent très prégnantes.

Cartographie des jeunes de 18-24 ans non-scolarisés et sans diplôme

Source : Insee, RP fichiers détail 2012

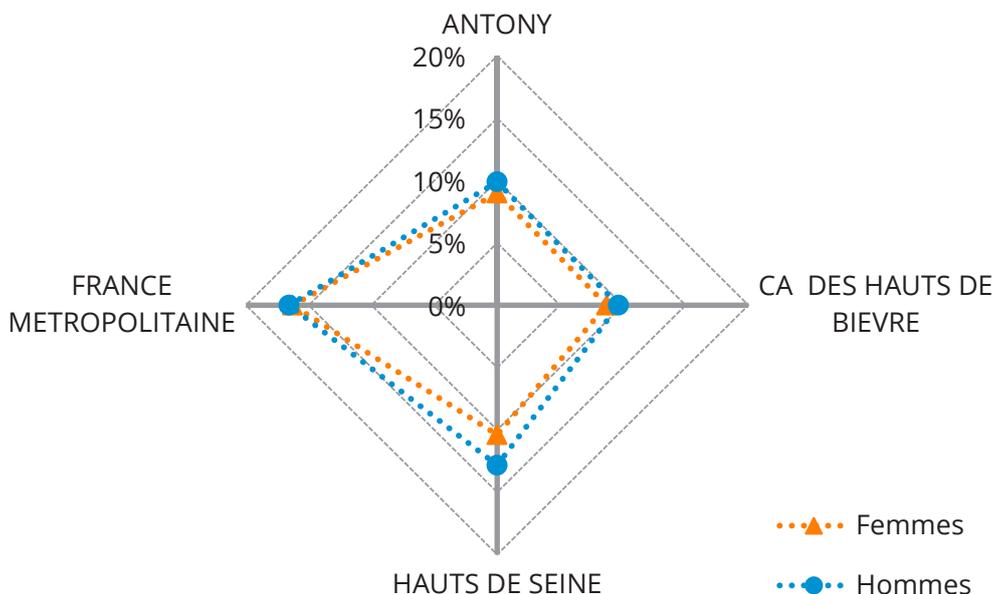


- Les écarts entre territoires sont très marqués à Antony en matière de décrochage scolaire:
- Tandis que les IRIS Parc de Sceaux et Velpeau ne comptent aucun jeunes de 18-24 ans ni scolarisés et sans diplôme en 2012, 1 jeune sur 5 sont dans ce cas sur l'IRIS Zone d'activité et 1 jeune sur 6 sur l'IRIS Lionnel Terray.

Les jeunes ni en emploi ni en formation sont potentiellement en difficulté d'insertion

Part des jeunes de 15-24 ans ni en emploi ni en formation

Source : Insee, RP 2012



- A Antony, environ 760 jeunes de 15-24 ans ne sont ni en emploi ni en formation, soit 9% des 15-24 ans du territoire à l'instar de l'ensemble de la CA des Hauts de Bièvre contre 2 fois plus en moyenne départementale et nationale.
- Les proportions sont équivalentes entre les hommes et les femmes (9%).

CLE DE LECTURE

Ne connaissant pas plus en détails la situation réelle de ces jeunes ni en emploi ni en formation, nous ne pouvons ici que présupposer l'existence chez ces derniers de difficultés « potentielles » d'insertion.

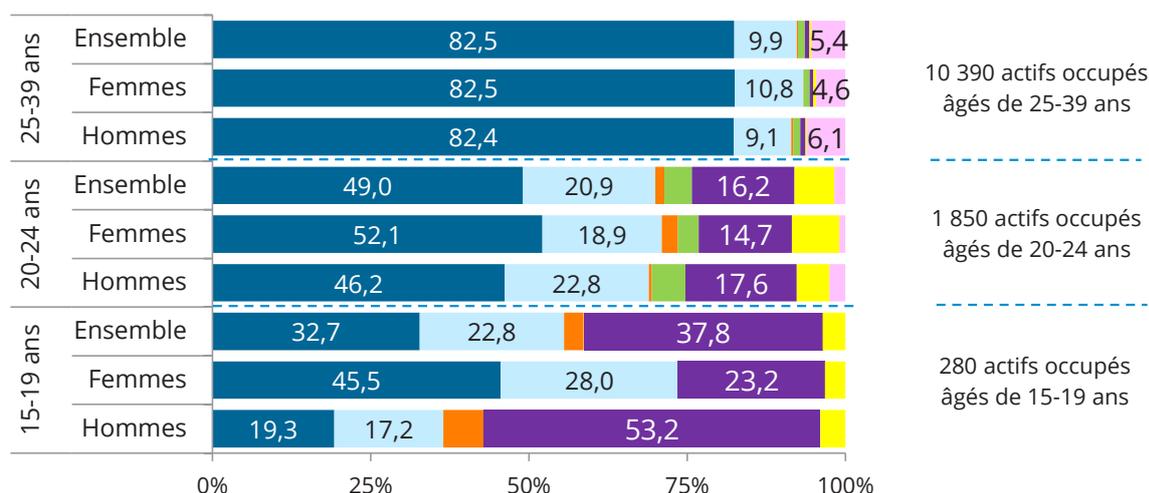
S'ils apparaissent ainsi sans solution d'emploi ou de formation à un instant « t », certains de ces jeunes peuvent toutefois trouver dans d'autres formes d'implication des sources de qualification ou de reconnaissance sociale : c'est le cas par exemple de jeunes s'impliquant sur une période donnée dans des actions citoyennes ou humanitaires, ou encore de jeunes femmes investissant un rôle de mère...

Ces situations sans emploi et sans formation peuvent toutefois devenir problématiques lorsqu'elles sont amenées à perdurer dans le temps. Pour les jeunes femmes les moins qualifiées notamment, et de surcroît pour celles également jeunes mamans, le risque de subir plus que de choisir une « vie au foyer » peut devenir important.

Les jeunes actifs sont les premiers concernés par les contrats précaires

Type de contrats chez les jeunes actifs occupés

Source : Insee, RP 2012



- CDI, fonction publique, etc.
- CDD
- emploi jeune, CES,...
- intérim
- apprentissage
- stage rémunéré
- non salarié

ANTONY

- Chez les jeunes actifs occupés, la part des emplois stables augmente avec l'âge.
- Ainsi, 41% des antoniens de 15-19 ans sont en apprentissage ou en stage rémunéré contre 22% chez les 20-24 ans.
- A l'inverse, 49% de ces derniers ont un CDI ou sont fonctionnaires contre seulement 33% chez les 15-19 ans.

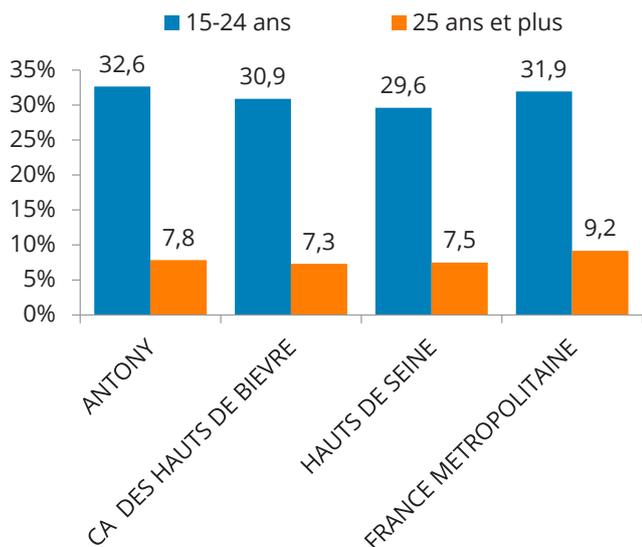
REPERE

Au sens de l'Insee, les contrats précaires comprennent les CDD (dont emplois saisonniers), contrats d'intérim, emplois aidés, mais aussi les stages rémunérés et les contrats d'apprentissage. Si ces derniers sont effectivement précaires économiquement, on peut toutefois, avant cela, retenir plus positivement la solution de formation qu'ils représentent pour certains jeunes (en France métropolitaine, 6% des jeunes de 15-24 ans sont en contrat d'apprentissage ; 18% des jeunes ayant un emploi – Insee RP 2012).

Une large majorité des jeunes sortis du système scolaire entre dans leur premier emploi par l'un de ces contrats précaires ; et ce d'autant plus qu'ils sont faiblement diplômés. Ce sont les titulaires de diplômes d'écoles de commerce ou d'ingénieurs qui obtiennent le plus fréquemment un premier emploi en CDI. En moyenne, les jeunes entrent dans l'emploi vers 23 ans, mais n'obtiennent leur premier CDI que vers 27 ans.

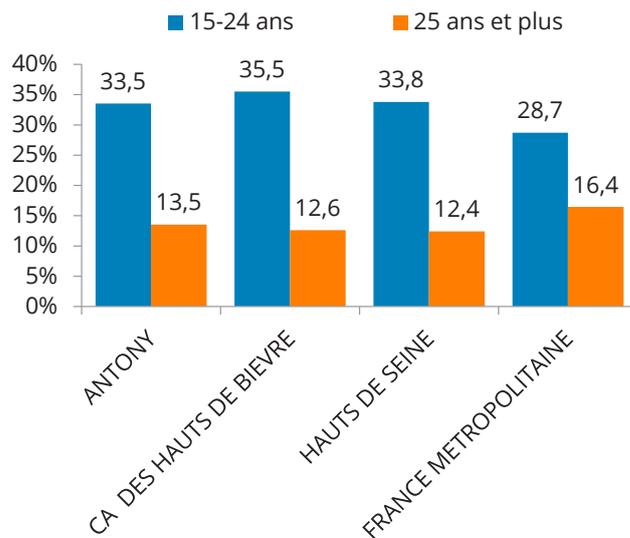
Part des contrats précaires chez les jeunes actifs occupés

Source : Insee, RP 2012



Part des contrats à temps partiel chez les jeunes actifs occupés

Source : Insee, RP 2012

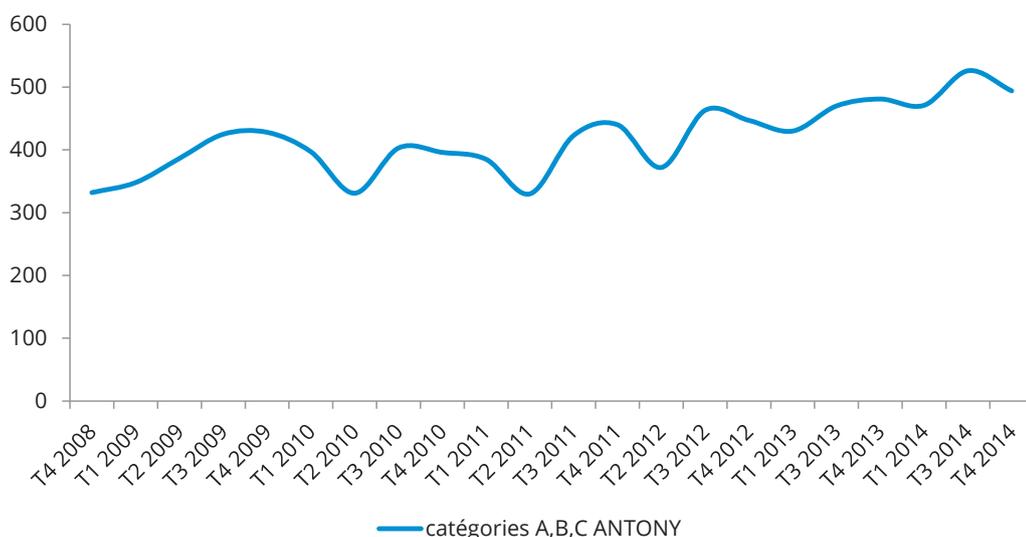


Jeunes

- A Antony, 1/3 des 15-24 ans sont en contrat précaire, contre 8% pour les 25 ans et plus, soit près de 4 fois plus.
- Les contrats précaires sont aussi répandus sur Antony que sur la CA, le département ou la France métropolitaine. A noter que les contrats d'apprentissage ne sont pas considérés ici comme des contrats précaires.
- 32% des femmes de 15-24 ans ont un contrat précaire en 2012, comme les hommes de la même tranche d'âge.
- 1/3 des jeunes antoniens de 15-24 ans sont dans le même temps employés à temps partiel à l'instar de l'ensemble de la CA des Hauts de Bièvre.
- Le temps partiel est près de 2.5 fois moins répandue chez les salariés de 25 ans et plus. Seul 1 salarié sur 8 l'est à temps partiel, ce quel que soit le territoire considéré.
- L'emploi à temps partiel est enfin plus développé chez les femmes, soit pour 41% d'entre elles en 2012, contre 34% des hommes du même âge, soit de 15-24 ans.

Évolution trimestrielle du nombre de demandeurs d'emploi de moins de 26 ans de catégorie A, B et C depuis la crise de 2008

Source : Insee, RP 2012

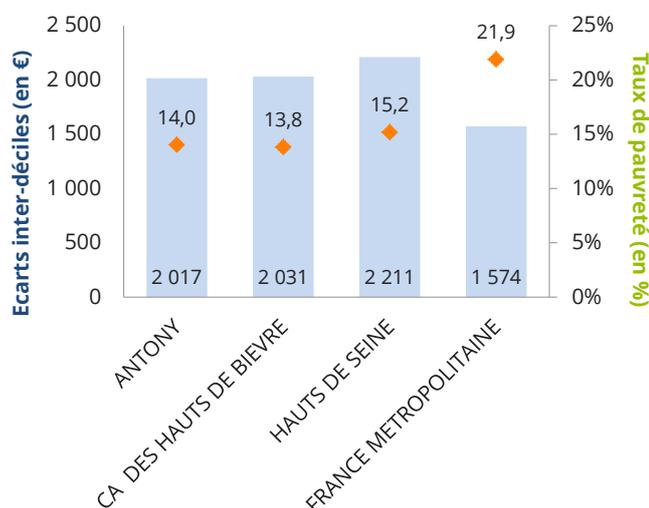


- Au dernier trimestre 2014, le nombre de demandeurs d'emploi de fin de mois de catégories A, B et C âgés de moins de 26 ans est de 490 sur Antony.
- Ce nombre a augmenté de 160 depuis fin 2008.

Le chômage des jeunes est difficile à mesurer. En effet, non seulement tous les jeunes ne s'inscrivent pas mécaniquement à Pôle emploi aussitôt leurs études achevées, mais ils ne le font parfois pas davantage après le passage par quelques emplois de très courte durée dont ils savent qu'ils ne leur ouvriront aucun droit à indemnisation.

Taux de pauvreté des moins de 30 ans

Source : Insee, FiLoSoFi 2012



- 2 017 jeunes ménages de moins de 30 ans ont un niveau de vie les positionnant sous le seuil de pauvreté (989 € par mois et unité de consommation pour une personne seule - seuil à 60%) en 2012.
- Près d'1 jeune ménage sur 7 serait ainsi dans cette position à Antony, peu ou prou comme l'ensemble de la CA et le département département contre plus d'1 sur 5 en France métropolitaine en 2012.
- Le niveau de vie moyen des jeunes ménages est de près de 1 750€ par mois et par unité de consommation en 2012 contre 2 370€ pour l'ensemble des antoniens, soit 620€ de moins par mois et par UC.

CLE DE LECTURE

Si à l'échelle des individus la pauvreté des jeunes est plus importante que celle des adultes, parler de la pauvreté au sein de la jeunesse revient d'abord à parler de la pauvreté des parents. Mais pas de n'importe lesquels ; de ceux disposant de revenus insuffisants principalement du fait du chômage, des bas salaires et du morcellement des temps de travail (temps partiel, intérim, CDD, etc.).

Il reste toutefois que lorsque nous nous intéressons aux ménages et non plus seulement aux personnes, nous constatons que les ménages dont l'adulte de référence à moins de 30 ans sont ceux qui présentent le taux de pauvreté le plus fort : il est, à l'échelle de la France métropolitaine, de 22% contre 14% tous ménages confondus (au seuil à 60%) – Insee, FiLoSoFi 2012. Il s'agit là de jeunes qui ont pris leur indépendance de logement et qui, pour beaucoup, doivent assumer de manière quasi-autonome un certain nombre de charges liées à celle-ci.

A l'échelle de la France métropolitaine comme aux échelles locales, la catégorie des ménages jeunes est quasiment toujours celle qui présente le niveau de vie le plus faible. Certes, le niveau de vie des jeunes est faible car le salaire tend à croître avec l'ancienneté dans l'emploi ; mais les jeunes sont aussi les publics qui subissent le plus la précarisation de l'emploi, avec les faibles salaires qui y sont liés : en France métropolitaine, plus de la moitié des salariés de 15-24 ans sont sur des contrats précaires économiquement, contre seulement 14% chez les salariés de 25-39 ans – Insee, RP 2012.

Rappelons parallèlement que ce sont aussi les plus jeunes ménages qui affichent les taux d'effort pour le logement les plus forts ; non seulement du fait de niveaux de revenus plus faibles que celui de leurs aînés et plus souvent réduit à un seul contributeur, mais aussi du fait de la cherté des loyers (en particulier si l'on se réfère au loyer au m² : ce dernier étant décroissant à mesure que la surface augmente). Ainsi, même si la pauvreté telle que calculée par l'Insee n'intègre pas cette dimension du coût du logement, nous comprenons bien comment ce dernier peut contribuer à paupériser encore davantage les jeunes ménages.

LES SENIORS ET LE GRAND AGE : les conséquences du vieillissement de la population

Les enjeux du vieillissement

La population des « personnes âgées » est en réalité constituée de personnes très différentes selon l'âge et les milieux sociaux notamment. A quel âge d'ailleurs est-on « âgé » ? Parmi les plus de 60 ans, on trouve des personnes en très bonne santé parfois encore en activité professionnelle, comme des aînés dont l'état physique est particulièrement dégradé ; une population démunie qui doit faire face aux difficultés de toutes les couches défavorisées, mais aussi des catégories aisées qui ont les moyens d'avoir recours à des services privés pour les aider dans leur vie quotidienne.

L'âge moyen de la population a légèrement diminué entre le milieu des années 1940 et le milieu des années 1960, de 35,7 ans à 34,7 ans. Depuis, il a repris une progression déjà entamée dans la première partie du XXe siècle : il est remonté à 40,8 ans en 2014. La part des plus de 60 ans a augmenté en passant de 16% dans les années 1950 à 24% aujourd'hui. Pour la première fois en 2014, elle égale celle des moins de 20 ans, qui représentaient un tiers de la population à la fin des années 1960.

On dramatise souvent les effets du vieillissement sur la société et l'économie, alors qu'il s'agit d'un processus long et que l'âge moyen d'une société a peu de rapport avec son dynamisme économique, social ou culturel. Il n'en demeure pas moins que ce phénomène aura des répercussions au-delà de l'équilibre du régime de retraite, sur l'emploi, le système de soins ou les relations entre générations, et qu'il faut s'en préoccuper dès aujourd'hui.

En 2040, on devrait compter entre 1,7 et 2,2 millions de personnes âgées dépendantes, selon le ministère de la santé. La question de leur prise en charge va de plus en plus se poser. S'en remettre aux seules solidarités familiales poserait deux grands types de problèmes. D'une part, tous les aînés ne disposent pas d'un réseau familial pour les soutenir. S'il n'existe pas d'offre publique, la qualité de l'aide dépendra du niveau de vie. D'autre part, cette solidarité privée repose en pratique pour l'essentiel sur les femmes, qui peuvent avoir d'autres aspirations que de passer de la prise en charge de leurs enfants à celle de leurs parents.

Chiffres clés et définitions

			Evolution (2007-2012)
60 ans et plus	13 395 60 ans et + 209 223	21,7% de la population 18,9%	+12,2% +8,6%
75 ans et plus		9,1% de la population 7,3%	+14,2% +6,2%
75 ans et plus seuls à domicile	2 133 75 ans et + 49 388	38,2% des 75 ans et plus 42,6%	+10,0% +2,3%
65 ans et plus en logement social	1 055 65 ans et + 36 506	10,6% des 65 ans et plus 16,7%	+15,2% +7,6%
Niveau de vie médian des 75 ans et plus		2 375 € par U.C. 2 200 €	ND ND
Taux de pauvreté des 75 ans et plus		4,3% des 75 ans et plus 7,6%	ND ND

NB : En orange, valeurs de HAUTS-DE-SEINE

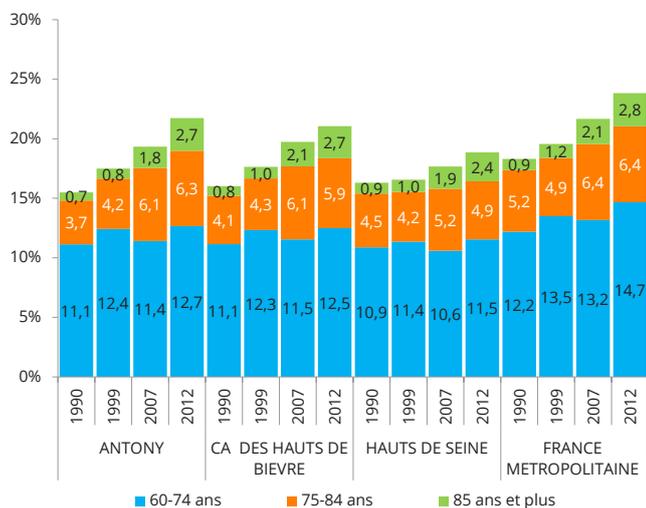
Ratio aidants / aidés : De manière schématique, les proches des personnes âgées et notamment leurs enfants susceptibles d'aider les personnes âgées peuvent être assimilés aux 55 à 64 ans (populations des aidants). Le rapport entre les 55-64 ans (population des aidants) et les 85 ans et plus (population à aider) donne une idée du potentiel en matière de soutien à domicile des personnes âgées dépendantes par leur famille.

L'indice d'évolution des générations âgées rapporte la population âgée de 60 à 74 ans à la population âgée de 75 ans et plus. Cet indicateur permet d'appréhender, sans réaliser de projections de populations, l'évolution programmée de la population âgée et ainsi le vieillissement à venir de la population. En effet, le rapport entre ces deux générations donne une idée du remplacement des générations pour la décennie suivante. Plus ce rapport est élevé, plus la génération des 60-74 ans est importante par rapport à la génération des 75 ans et plus, et plus la population des personnes âgées est susceptible d'augmenter dans la décennie à venir. Et inversement, plus ce rapport est faible, plus la population des 75 ans et plus est susceptible de diminuer dans la décennie à venir. Cet indicateur est surtout significatif pour les comparaisons entre territoires. En effet, il ne prend pas en compte les taux de mortalité (l'intégralité de la génération des 60-74 ans n'atteindra pas l'âge de 75 ans et plus), ni les migrations susceptibles d'intervenir sur la décennie. Il doit être considéré avec d'autant plus de précautions que le territoire ne comprend de structures d'accueil pour personnes âgées.

La part des personnes âgées dans la population augmente et les équilibres générationnels se modifient

Les personnes âgées de 60 ans et plus

Source : Insee, RP 1990-2012



CLE DE LECTURE

L'augmentation du nombre des aînés est le reflet du passage au-delà de 60 ans des générations issues du baby-boom. Des générations nombreuses remplacent petit à petit des générations déficitaires (impact des décès et du déficit des naissances liées aux deux guerres mondiales). L'augmentation de l'espérance de vie amplifie le vieillissement de la population.

Les personnes âgées ne constituent pas une population homogène, il importe de distinguer les jeunes retraités (souvent moins exposés aux risques de dépendance) des plus âgés (davantage concernés par les interventions sociales).

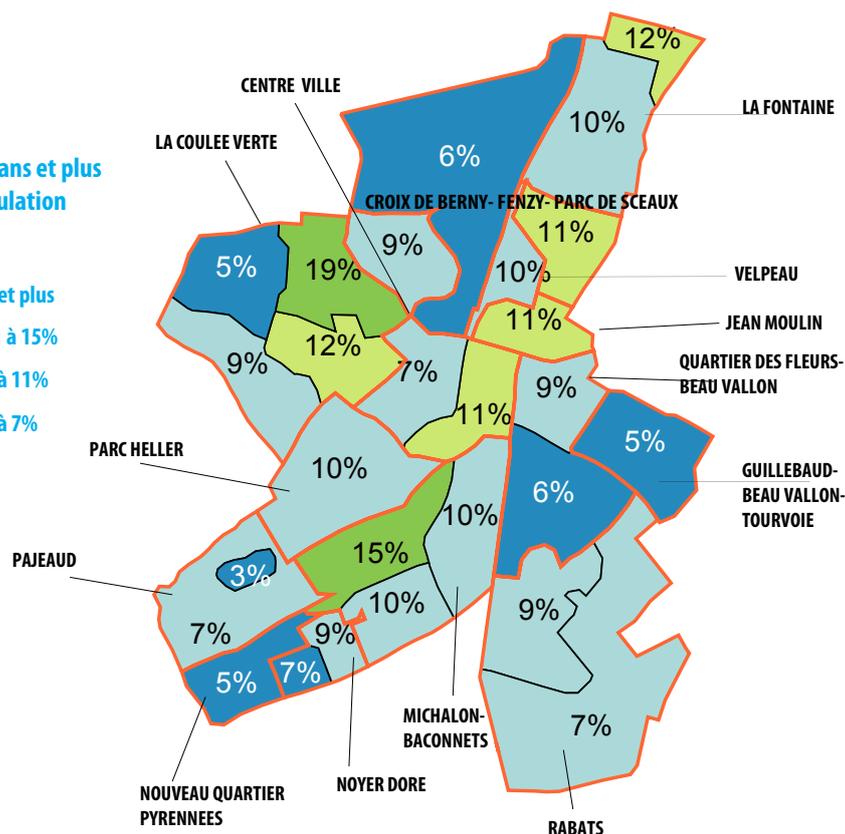
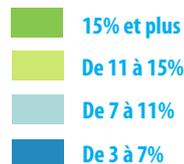
- A l'instar de l'ensemble de la CA ou des Hauts de Seine, Antony est une commune jeune au regard de la France métropolitaine. 13 395 Antoniens sont en 2012 âgés de 60 ans ou plus soit 1 habitant sur 5.
- Dans le détail, le poids parmi la population totale des 7 800 personnes âgées de 60-74 ans est de 13%, celui des 3 900 personnes de 75-84 ans de 6% et celui des 1 690 personnes âgées de 85 ans et plus de 3%;
- Entre 2007 et 2012, la part de personnes âgées de 60 ans et plus a augmenté de 3 points, passant de 19% à 22%;
- Ce rythme d'évolution est 2 fois plus rapide que celui du département tandis que la CA. La France métropolitaine a vu ces parts augmenter de 2 points dans le même temps.
- Entre 2007 et 2012, le poids des personnes âgées de 60-74 ans a augmenté de 1 point, passant de 11% à 13% et celui des 75 ans et plus a augmenté de 1 point, passant de 8% à 9%.

Cartographie des personnes âgées de 75 ans et plus

Source : Insee, RP 2012

- Le poids des 75 ans et plus dans la population varie de près de 5% sur les quartiers Guillebaud Beau Vallon Tourvoie, Pajeaud et nouveau quartier Pyrénées à un peu moins de 3 fois plus sur les quartiers Coulée verte, Michalon Baconnets et Jean Moulin.
- Les personnes âgées se concentrent plus particulièrement sur l'IRIS Cimetière et l'IRIS Fontaine Michalon où respectivement 1 habitant sur 5 et 1 habitant sur 7 est âgé de 75 ans et plus.

Part des 75 ans et plus dans la population en %



Les personnes âgées de 75 ans et plus et l'indice de vieillissement des générations âgées

Source : Insee, RP 1990-2012

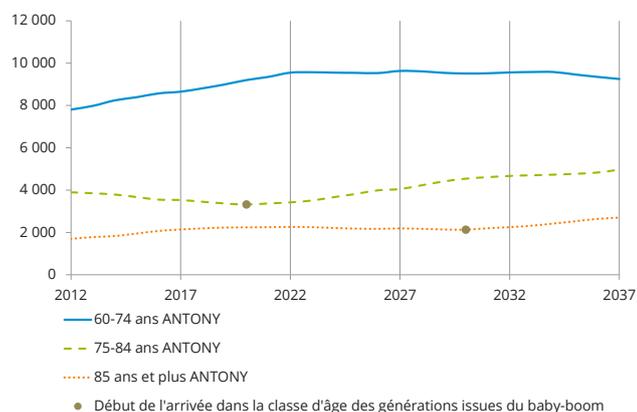
	Personnes âgées de ...			
	60-74 ans		75 ans et plus	
	Effectif	Part* en %	Effectif	Part* en %
LA FONTAINE	479	10,5	494	10,8
CROIX DE BERNY_FENZY_PARC DE SCEAUX	544	11,1	432	8,8
VELPEAU	207	9,2	233	10,3
JEAN MOULIN	496	17,0	326	11,2
QUARTIER DES FLEURS_BEAU VALLON	777	14,0	423	7,6
GUILLEBAUD_BEAU VALLON_TOURVOIE	281	13,8	100	4,9
RABATS	740	13,8	441	8,2
MICHALON_BACONNETS	939	13,8	770	11,3
PARC HELLER	313	11,3	277	9,9
PAJEAUD	439	10,4	209	4,9
NOYER_DORE	425	11,3	283	7,5
NOUVEAU QUARTIER PYRENEES	179	9,7	90	4,9
COULEE VERTE	1 085	14,4	868	11,5
CENTRE VILLE	900	12,8	643	9,1
ANTONY	7 805	12,7	5 590	9,1
CA DES HAUTS DE BIEVRE	23 054	12,5	15 814	8,6
HAUTS DE SEINE	183 199	11,5	116 023	7,3
La France métropolitaine	9 295 495	14,7	5 806 165	9,2

* parmi l'ensemble de la population

L'évolution future des personnes âgées sur la commune

Une projection des populations âgées par tranche d'âge

Source : Insee, RP 2012 & Projections ©Compas



CLE DE LECTURE

L'augmentation de l'espérance de vie, combinée au passage aux âges élevés des générations issues du baby-boom, devrait générer, dans la plupart des territoires de France métropolitaine, une augmentation conséquente de la part des populations les plus âgées dans la population.

Les générations issues du baby-boom sont celles nées entre 1945 et le milieu des années 1970. Elles ont commencé à atteindre l'âge de 60 ans depuis 2005, entreront dans la classe d'âge des 75 ans et plus à partir de 2020 et chez les 85 ans et plus à partir de 2030.

- En 2012, Antony regroupait 13 390 habitants âgés de 60 ans ou plus, soit 12% de plus qu'en 2007 (une évolution moyenne annuelle de +2% sur la période 2007-2012, contre +0% pour la population totale).
- 3% de la population antonienne était âgée de 85 ans ou plus, 6% de 75-84 ans et 13% de 60-74 ans.
- La population de 85 ans et plus pourrait représenter 3,4% de la population en 2032 et atteindre 2 250 personnes, contre 1 690 personnes vingt ans plus tôt.

	ANTONY					
	RP 2012	2017	Projections Compas			
	2012	2017	2022	2027	2032	2037
60-74 ans	7 805	8 650	9 550	9 630	9 560	9 250
75-84 ans	3 896	3 530	3 420	4 050	4 670	4 970
85 ans et plus	1 694	2 140	2 260	2 190	2 250	2 700
Total des 60 ans et plus	13 395	14 320	15 230	15 870	16 480	16 920
Ratio aidants/aidés	4,3	3,6	3,3	3,3	3,1	2,7

	Taux d'évolution en %*					
	RP 2012	2017	Projections Compas			
	2012	2017	2022	2027	2032	2037
60-74 ans	+10,8	+10,8	+10,4	+0,8	-0,7	-3,2
75-84 ans	+2,8	-9,4	-3,1	+18,4	+15,3	+6,4
85 ans et plus	+53,5	+26,3	+5,6	-3,1	+2,7	+20,0
Total des 60 ans et plus	+12,2	+6,9	+6,4	+4,2	+3,8	+2,7

*Evolutions calculées sur les 5 années précédentes

	Poids dans la population totale en %					
	RP 2012	2017	Projections Compas			
	2012	2017	2022	2027	2032	2037
60-74 ans	12,7	13,9	15,0	14,8	14,4	13,6
75-84 ans	6,3	5,7	5,4	6,2	7,0	7,3
85 ans et plus	2,7	3,4	3,5	3,4	3,4	4,0
Total des 60 ans et plus	21,7	22,9	23,9	24,4	24,8	24,8

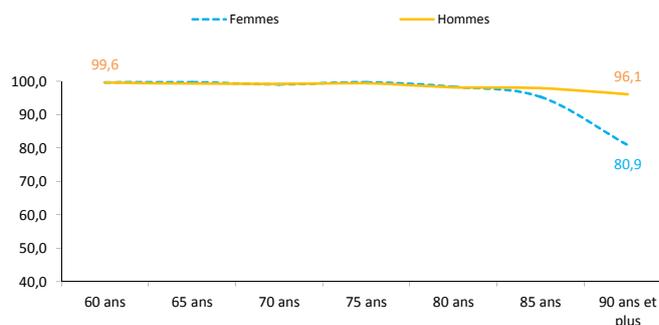
Les personnes âgées : où vivent-elles et avec qui ?

Les personnes âgées vivent en majorité à leur domicile et sans conjoint

- Les personnes âgées résidant à Antony vivent pour la majorité d'entre elles à leur domicile, ce à un âge beaucoup plus avancé que ce que l'on observe habituellement.
- Après 75 ans, 97% des personnes âgées vivent encore chez elles (soit 5 380 personnes) et 3% vivent en établissement.
- Ces proportions sont liées aux revenus des personnes âgées d'Antony qui leur permettent de vivre à leur domicile malgré l'entrée dans la dépendance.
- A partir de 90 ans et plus des différences en terme de lieu de vie sont à noter: à âge égal, les femmes vivent plus souvent en établissement que les hommes.
- En 2012, 18% des personnes âgées de 60-64 ans à domicile vivent seules (590 personnes) contre 24% pour celles âgées de 70-74 ans (490 personnes).
- Pour les personnes âgées de 80 ans et plus, cette part atteint 42%, soit 1 470 personnes âgées vivant seules à domicile.

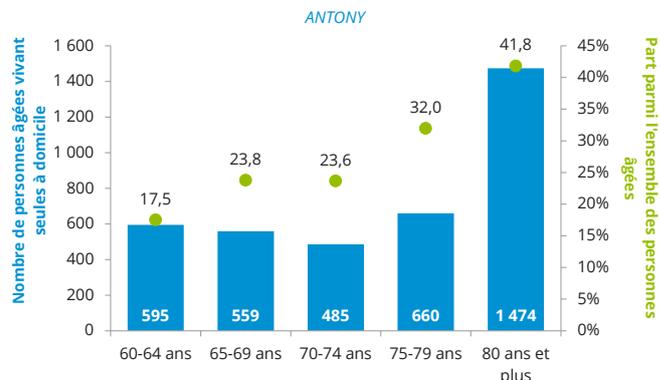
Part des personnes âgées vivant à domicile selon l'âge et le sexe

Source : Insee, RP 2012



Les personnes âgées de 60 ans et plus vivant seules à domicile

Source : Insee, RP 2012



CLE DE LECTURE

La proportion de personnes âgées vivant seules à leur domicile augmente avec l'âge, du fait d'une probabilité d'être veuf(ve) en hausse également avec l'âge. Cette situation est un facteur de risque d'isolement, même si vivre seul(e) ne signifie pas pour autant isolement social.

Les écarts d'espérance de vie entre hommes et femmes contribuent à construire une société où les femmes vieillissent plus souvent seules que les hommes.

Vivre seul(e) complique la possibilité de maintien à domicile lorsque cela se conjugue avec la dépendance (dont le risque augmente avec l'âge). Se posent en particulier les questions de l'adaptation du logement (cf point suivant), de la mobilité ou de l'accessibilité aux services.

La collectivité doit considérer le vieillissement à venir afin d'anticiper différents services, modes d'accompagnement et de prise en charge, adaptés aux multiples profils caractérisant ces aînés (seniors dynamiques et actifs, personnes âgées isolées, en perte d'autonomie, aidants naturels....).

CLE DE LECTURE

Répondre aux besoins des personnes âgées, notamment en matière d'isolement relationnel, implique en partie une prise en charge par les générations suivantes. Même si le premier aidant est, s'il est encore présent, le conjoint, ces aidants (potentiels) sont souvent âgés d'une soixantaine d'années et n'ont pas toujours de liens familiaux avec les personnes les plus âgées vivant à proximité de chez eux. Ils peuvent être l'expression d'un potentiel de présence ou d'alerte en cas de besoins.

Le ratio aidants/aidés rapporte les 55-64 ans* (population des aidants potentiels des personnes les plus âgées) aux 85 ans et plus (population quantitativement représentative du volume de personnes aidées). Ce ratio donne une idée du potentiel en matière d'aide informelle des personnes âgées dépendantes.

La diminution du ratio aidants/aidés oblige les territoires à imaginer et développer de nouvelles réponses pour prévenir l'isolement social des personnes les plus âgées.

* Les 55-64 ans sont parfois appelés la « génération pivot ». Ils sont susceptibles d'être sollicités à la fois pour venir en appui à leurs parents vieillissants, et pour aider leurs enfants, financièrement ou via la garde de leurs petits-enfants.

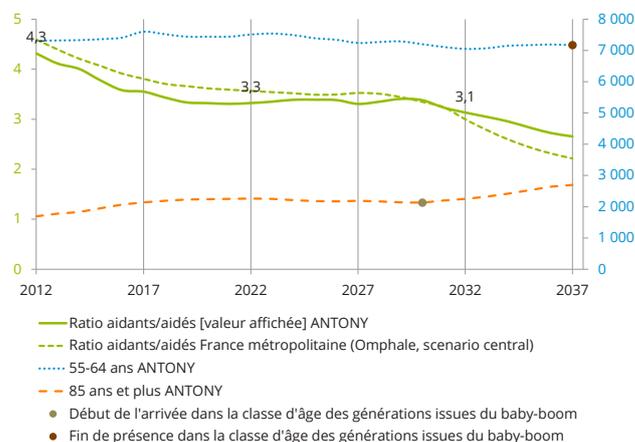
L'Allocation Personnalisée pour l'Autonomie s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus reconnues dépendantes. Le graphique ci-dessus propose une projection de la population bénéficiaire de l'APA tenant compte, d'une part, de l'évolution attendue des populations par classes d'âge, et d'autre part des prévisions d'évolution de la dépendance. Les hypothèses prises en compte prévoient une diminution progressive des taux de recours à l'APA, pour tenir compte de l'évolution probable de l'espérance de vie en bonne santé (hypothèse intermédiaire Projections DREES) et une augmentation de l'espérance de vie.

Proposé en base 100 en 2012, il met en avant la croissance attendue des effectifs de personnes bénéficiaires de l'APA et par conséquent des ressources nécessaires au financement de cette aide institutionnelle. Cette croissance provient essentiellement de la croissance attendue des effectifs des classes d'âges les plus élevées.

- En 25 ans (entre 2012 et 2037) le nombre de personnes âgées bénéficiaires de l'APA devrait être multiplié par 1,3 à Antony.

Une projection du ratio aidants/aidés

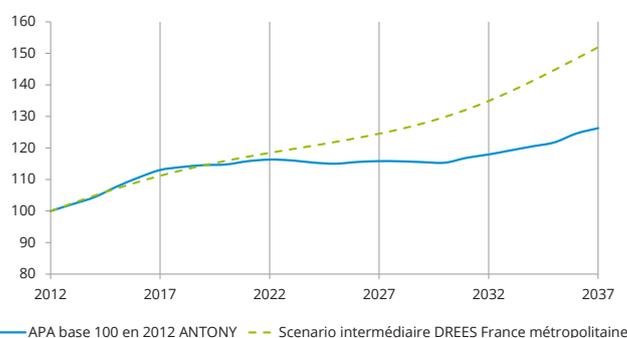
Source : Insee, RP 2012 & Projections ©Compas



- Antony compte, en 2012, 4,3 aidants (personnes âgées de 55-64 ans) pour une personne à aider (personnes âgées de 85 ans et plus).
- Le passage, à partir de 2032, des générations issues du baby-boom dans la tranche d'âge des 85 ans et plus pourrait générer un ratio aidants/aidés situé autour de 3,1 aidants pour une personne à aider (un ratio de 3 aidants pour une personne à aider est attendu en France métropolitaine).

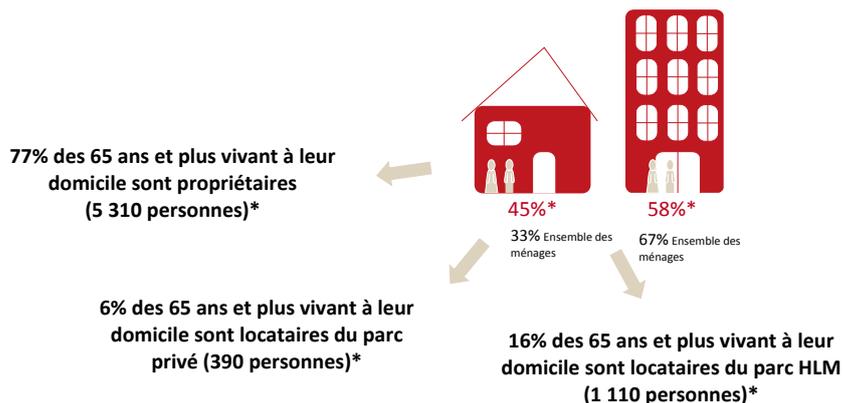
Une projection des populations âgées bénéficiaires de l'APA en base 100

Source : Insee, RP 2012 & Projections ©Compas



Une prédominance de propriétaires parmi les personnes âgées

- A Antony, 58% des ménages âgés de 65 ans et plus vivant à leur domicile résident en appartement (3 853 ménages) tandis que près des 2/3 des ménages antoniens tout âge confondus sont dans ce cas en 2012.
- 5 310 ménages âgés de 65 ans et plus disposent d'un patrimoine immobilier à Antony. C'est ainsi les 3/4 des ménages les plus âgés qui sont propriétaires de leur logement en 2012, soit peu ou prou comme en France métropolitaine.

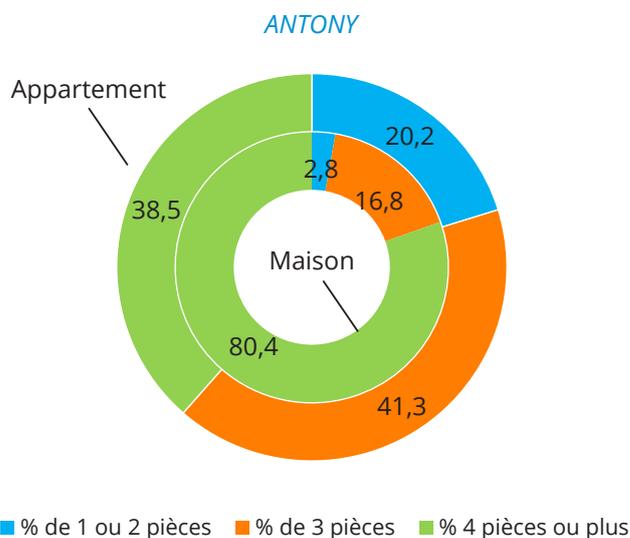


* La somme n'est pas égale à 100% du fait qu'une (infime) partie des personnes âgées de la commune réside dans un logement "Autre" (par exemple les "logés gratuitement").

- Les ménages de 65 ans et plus résidant dans une maison vivent dans 8 cas sur 10 dans une maison comptant 4 pièces ou plus. Seuls 49% des ménages âgés résidant en appartement sont dans ce cas en 2012.
- Parmi les 14 941 antoniens sous-occupant leur logement, 3 920 sont âgés de 60-74 ans et 3 364 de 75 ans et plus. Ils représentent ainsi près de la moitié des ménages en situation de sous-peuplement.

Le nombre de pièces des logements des ménages de 65 ans et plus selon le type de logement

Source : Insee, RP 2012



Le sous-peuplement des logements des ménages de 60 ans et plus

Source : Insee, RP 2012

Tranche d'âge de la personne de référence du ménage	Ménages en sous-peuplement		Part de ces ménages en sous-peuplement prononcé en %
	Nombre	Part parmi l'ensemble des ménages en %	
60-74 ans	3 920	80,1	78,7
75 ans et plus	3 364	85,3	84,6
Ensemble des ménages	14 941	58,2	66,0

CLE DE LECTURE

L'occupation des logements par les personnes âgées est souvent atypique comparée à l'ensemble de la population, la sous-occupation étant une caractéristique principale du peuplement des logements des aînés. Elle est liée à la décohabitation des enfants passés à l'âge adulte et à la perte du conjoint. Le désir de rester dans son logement du fait de l'attachement à son chez-soi, à son quartier, à son voisinage, à son réseau social, ou de l'incapacité d'en partir du fait de moyens insuffisants pour accéder à un autre logement, conduit au phénomène de sous-peuplement.

Quel que soit le statut d'occupation, cet ancrage pose la question de la vétusté potentielle des logements occupés depuis longtemps par des personnes âgées et de leur nécessaire aménagement à mesure que les limitations fonctionnelles des aînés augmentent : dispositifs d'adaptation du logement (installation de barres d'appui, d'une salle de bain et ou de toilettes adaptées...), travaux d'accessibilité sur les parties communes des immeubles...

LE HANDICAP : de l'enfance à l'âge adulte, des populations fragiles

L'état du handicap en France

Les deux-tiers des femmes et les trois-quarts des hommes de plus de 18 ans qui vivent à leur domicile disent se sentir en « bonne » ou « très bonne » santé, selon l'enquête santé-handicap menée en 2008 par l'Insee. La moitié de la population déclare une déficience⁽¹⁾ visuelle, un cinquième une déficience motrice, la même proportion une déficience psychique, et 11% de l'audition.

Parmi elles, toutes ne sont pas handicapées. L'Insee distingue trois types de mesures. Le handicap « ressenti » est le fait de se déclarer handicapé, quelle que soit la nature du handicap : 9,6% de la population est dans ce cas. Parmi elles, 4,6% déclarent un handicap cognitif, 4,1% un handicap moteur et 3% un handicap sensoriel. Le handicap est dit « identifié », quand une personne déclare une impossibilité totale à effectuer une tâche courante, reçoit une aide d'une tierce personne, a besoin d'une prothèse ou d'un appareil, ou dont le logement a été aménagé. Une proportion équivalente de la population, 9,4%, serait touchée. Enfin, le handicap « reconnu » par une administration (allocations pour handicapés, pensions d'invalidité, etc.), frapperait 7,9% de la population. Au total, 16% de la population entre au moins dans l'une des trois définitions.

Le handicap physique et psychique est en grande partie le résultat du vieillissement : 2% des 20-39 ans déclarent une limitation physique absolue et 7,9% une limitation cognitive grave, contre respectivement 51,6% et 26,2% des 80 ans ou plus, selon l'Insee. 30% des plus de 60 ans ont du mal pour se baisser ou s'agenouiller, contre 6,8% des 20-59 ans. Il est aussi fortement lié aux milieux sociaux : 20% des ouvriers contre 13% des cadres supérieurs déclarent une déficience motrice (données de 1999).

La loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances et de la participation et la citoyenneté des personnes handicapées définit comme handicap : « toute personne qui, du fait de troubles physique ou mental, ne peut exercer certaines activités ou participer à la vie en société ». Elle distingue six grands types de handicaps : physiques, sensoriels, mentaux, psychiques, cognitifs et polyhandicaps. Dans ses enquêtes sur le handicap, l'Insee différencie des limitations motrices, sensorielles et cognitives et interroge sur le handicap « ressenti » (se déclarer handicapé quel que soit le handicap), le handicap « identifié » (en fonction de critères définis par l'enquête) et le handicap « reconnu » (par une administration).

Le handicap peut donner lieu à une reconnaissance administrative pour pouvoir ouvrir des droits à des prestations ou des dispositifs d'accompagnements spécifiques. La personne handicapée doit faire une demande auprès de la Maison départementale du handicap (MDPH) qui est ensuite étudiée par la Commission des droits et de l'autonomie. Les décisions sont adressées à l'ensemble des organismes concernés (Conseil Général, CAF, MSA), pour les enfants et adolescents aux services spécialisés d'enseignement et de santé et, pour les adultes, aux conseillers de l'insertion de Cap emploi, Pôle emploi, et services et structures médico-sociaux.

(1) Les déficiences désignent des altérations corporelles (amputations, scléroses...) ou des dysfonctionnements des diverses parties du corps (membres, muscles, organes, cerveau).

Chiffres clés et définitions

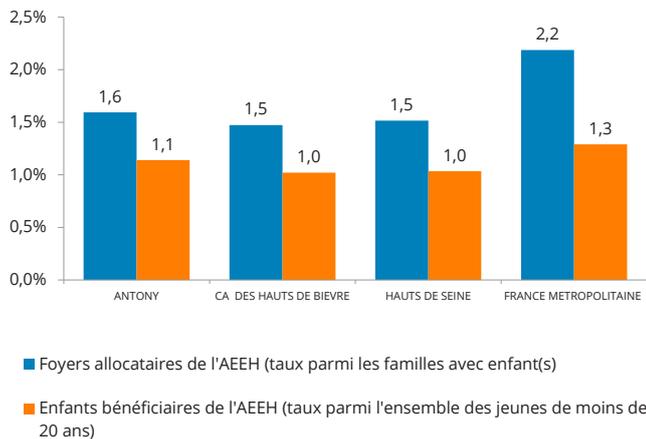
		Evolution (2009-2014)
Allocataires de l'AEEH	163 allocataires	+27
	159	+66
Part des ménages allocataires de l'AEEH	1,6% des familles	+19,9%
	1,5%	+16,8%
Allocataires de l'AAH	536 allocataires	+64
	472	+284
Part des ménages allocataires de l'AAH	2,1% des ménages	+13,6%
	2,2%	+20,2%

NB : En orange, valeurs CA DES HAUTS DE BIEVRE

La prise en charge d'un enfant en situation de handicap peut donner lieu à une aide financière

L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé

Sources : Cnaf, 2014 & Insee, RP 2012



- Fin 2014, Antony compte 160 foyers allocataires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), soit 2% des familles avec enfant(s).
- Par ailleurs, 170 enfants sont couverts par l'AEEH, soit un taux de couverture parmi l'ensemble des jeunes de moins de 20 ans de 1%.

REPERE

Les familles qui ont en charge un enfant de moins de 20 ans en situation de handicap peuvent bénéficier de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH). Cette allocation est versée, sans conditions de ressources, par la CAF ou la MSA. Elle permet de faire face aux dépenses, parfois importantes, liées au handicap de l'enfant. Le montant de base (129,99€/mois) peut être augmenté dans certains cas, en particulier si le handicap de l'enfant nécessite des dépenses coûteuses ou entraîne une cessation de l'activité professionnelle de son parent ou encore l'embauche d'une tierce personne. Ces compléments sont déterminés en fonction de la nature du handicap de l'enfant et peuvent varier de 97€ à 1100€. Les familles monoparentales peuvent bénéficier, selon les mêmes conditions, d'une allocation supplémentaire qui varie, de 53€ à 435€.

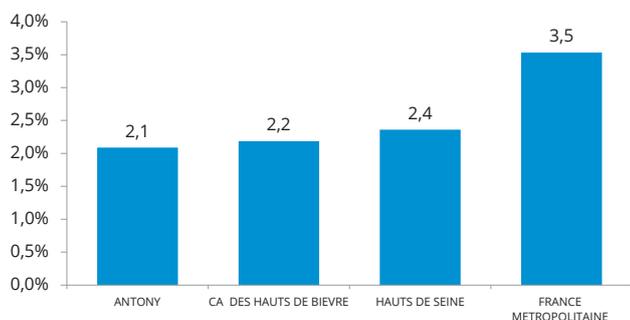
La qualité de vie, le niveau de vie des familles ayant un enfant en situation de handicap, sont souvent aggravés en raison des dépenses supplémentaires liées au handicap de leur enfant si on le compare avec d'autres familles ayant les mêmes conditions socio-économiques. Certains handicaps nécessitent des organisations et des structures conséquentes (présence permanente du parent, scolarité, transports, soins) dont la prise en charge financière pour les familles peut être importante. Les aides ne sont pas toujours en rapport avec ces financements, fragilisant les familles et les exposant à des situations de précarité (arrêt d'une activité professionnelle, surendettement...).

Le nombre d'allocataires et la part des familles bénéficiaires de l'AEEH est un indicateur renseignant sur la prévalence du handicap chez l'enfant et le niveau de la réponse apportée par la collectivité aux familles qui ont un enfant handicapé. Les effectifs d'enfants handicapés ne sont pas connus, seul le nombre d'enfants handicapés aidés par la CAF est disponible.

A l'âge adulte, l'allocation pour adulte handicapé vise à compenser les difficultés d'accès à l'emploi

L'allocation pour adulte handicapé

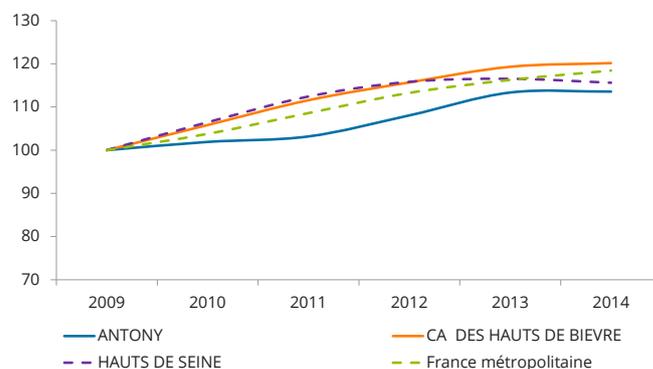
Sources : Cnaf, 2014 & Insee, RP 2012



- 540 allocataires de l'allocation adulte handicapé (AAH) versée par la Caf sont recensés fin 2014, soit 2% des ménages antoniens.

L'évolution de l'AAH

Sources : Cnaf, 2009-2014



- Depuis 2009, le nombre d'allocataires de l'AAH Antony a augmenté de 14%, soit 60 allocataires de plus tandis que dans le même temps il progressait de près de 20% sur l'ensemble de la CA et de +16% sur les Hauts de Seine et augmentait de +18% pour la France métropolitaine.
- une relative stabilité s'observe sur la période récente (2013-2014) tant sur Antony que sur la CA, le département ou la France métropolitaine.

REPERE

Les adultes handicapés âgés de plus de 20 ans et présentant un taux d'incapacité de 80% peuvent bénéficier de l'Allocation d'adulte handicapé (AAH). Le montant de cette aide varie en fonction de la situation familiale de la personne et de ses revenus. Il est fixé à 807,65€ en 2015. Il peut être réduit si la personne handicapée perçoit des revenus (pension d'invalidité, revenus d'activité professionnelle, revenus fonciers, pension alimentaire...). Le montant de l'allocation sera alors égal à la différence entre la moyenne mensuelle de ses ressources et le montant de base de l'AAH. Si la personne n'a aucun revenu, elle perçoit le revenu maximum de l'AAH soit un montant inférieur à celui du seuil de pauvreté. Dans le cas où elle séjourne dans un établissement de santé, elle ne perçoit que 30% de son allocation soit 240€.

Fin 2012, près d'un million de personnes perçoivent l'allocation aux adultes handicapés (AAH). Ce nombre ne cesse de progresser en raison de difficultés d'insertion importantes de ces personnes sur le marché du travail. En 2014, le taux de chômage des personnes handicapées reste deux fois supérieur à celui de la population générale.

LA PAUVRETE ET LA PRECARITE : les évolutions des inégalités territoriales et sociales

La pauvreté continue d'augmenter dans une France en crise

Entre 2003 et 2013, le taux de pauvreté est passé de 6,6 à 7,7% si l'on utilise le seuil de pauvreté situé à la moitié du niveau de vie médian, et de 12,6 à 13,7% si l'on fixe le seuil de pauvreté à 60% du revenu médian. Selon le premier seuil, le nombre de pauvres est passé de 3,9 à 4,9 millions de pauvres, selon le second de 7,4 à 8,5 millions. Le taux de pauvreté a rejoint son niveau du début des années 1980. La baisse des années 2012 et 2013 est principalement due à l'indicateur retenu : le niveau de vie médian baisse ou stagne, et le seuil de pauvreté, calculé en proportion, en fait de même. Depuis 2008, le nombre de titulaires de minima sociaux ne cesse de croître.

Il s'agit d'un retournement dans l'histoire sociale de notre pays. Le taux et le nombre de pauvres ont considérablement baissé dans les années 1970 et au début des années 1980, notamment du fait d'une meilleure protection des personnes âgées. Si l'on fixe le seuil de pauvreté à la moitié du revenu médian, le taux de pauvreté a diminué de 12% à 6,6% entre 1970 et 1990. Le nombre de pauvres est alors passé de 5,8 à 3,7 millions.

De la même façon, les inégalités augmentent. Non seulement les catégories les plus aisées gagnent davantage, mais le niveau de vie des plus pauvres diminue, ce qui est un phénomène social nouveau, alimenté par la progression du chômage. De 2003 à 2013, les 10% les plus riches ont vu leur niveau de vie annuel moyen augmenter de 2 900 euros, contre une perte de 80 euros pour les 10% les plus pauvres, selon l'Observatoire des inégalités.

Ces évolutions sont d'autant plus inquiétantes que ces moyennes masquent une forte progression de la pauvreté chez les plus jeunes et plus récemment chez les personnes âgées, alors que la situation s'améliore dans les tranches d'âge intermédiaire. De même, les écarts sont considérables entre les territoires et notamment selon les villes. Il faut ajouter que depuis 2013, la situation s'est sans doute encore détériorée comme le montre la progression du nombre de titulaires de minima sociaux.

La politique du logement est également au cœur de la question. Faute d'offre pour les familles à un prix raisonnable, le cœur de certaines villes a perdu une partie de celles qui n'avaient plus les moyens d'y rester. La situation est complexe, car le logement social ne peut jouer à lui seul le rôle d'équilibre. Si la mixité sociale est un enjeu pour les territoires, il ne faudrait pas oublier la mixité des formes familiales : les deux problématiques se complètent. La fragilité des unions et la complexité croissante des compositions familiales modifient pour partie les besoins en matière de logement.

Chiffres clés et définitions

Niveau de vie médian mensuel (2012)	2 366 € par U.C.
	2 342 €
1er décile	1 120 € par U.C.
	1 109 €
9ème décile	4 355 € par U.C.
	4 492 €
Personnes pauvres	4 361 personnes pauvres
	12 948
Taux de pauvreté	7,1% de la population
	7,1%
Allocataires du RSA (2014)	4,2% des ménages
	4,2%

NB : En orange, valeurs CA DES HAUTS DE BIEVRE

Niveau de vie : Revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage.

Taux de pauvreté : Pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

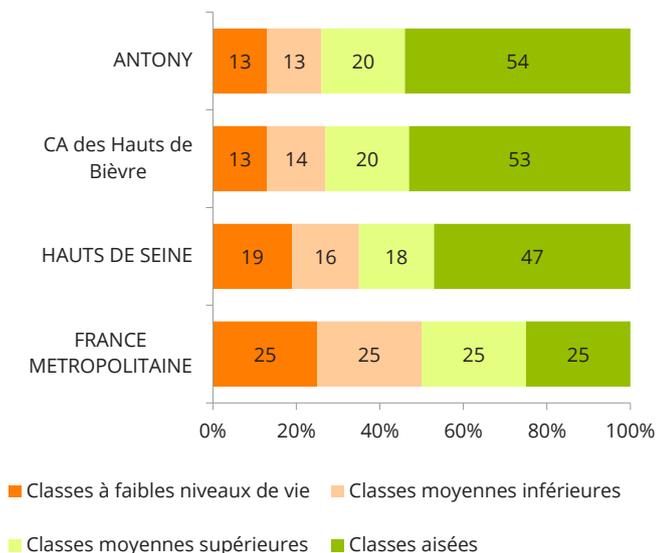
Seuil de pauvreté : Il est égal à 60 % du niveau de vie médian de l'ensemble des personnes vivant en France métropolitaine.

L'unité de consommation permet de comparer les niveaux de vie de ménages de taille différente en prenant en compte leur composition. L'Insee utilise la méthode de calcul suivante : le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part entière (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

La mixité des revenus varie d'un territoire à l'autre

La répartition des populations par classe de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2012 & estimations © Compas



- La comparaison des niveaux de vie observés sur Antony à ceux de la France métropolitaine permet de déterminer une «classe moyenne» représentant environ 33% de la population, soit une catégorie de population sous-représentée par rapport à la France métropolitaine.
- La proportion de populations issues des classes à faible niveau de vie est inférieure à la moyenne de la France métropolitaine. 13% de la population antonienne appartient au quart des populations les «plus défavorisées» de la France métropolitaine.
- La proportion de populations issues des classes les plus aisées est supérieure à la moyenne de la France métropolitaine. 54% de la population antonienne appartient au quart des populations les «plus favorisées» de la France métropolitaine.

METHODE

Définir la classe moyenne est toujours un exercice difficile surtout en prenant en considération le seul niveau de revenus des ménages. Il n'y a actuellement pas de définition unique de la logique de classe moyenne. Le choix qui est ici retenu est celui de définir la classe moyenne en soustrayant à l'ensemble de la population les 25% les plus pauvres et les 25% les plus aisés. Les seuils retenus pour référence sont ceux du niveau national. Il reste donc pour définir la classe moyenne les 50% des ménages situés en situation intermédiaire. Cette classe moyenne est, elle-même, séparée en deux sous-groupes que sont d'une part les ménages situés entre le quart le plus pauvre et le ménage en situation et d'autre part le ménage situé entre le médian et le quart le plus aisé. Par conséquent, quatre groupes de revenus sont donc dissociés : les ménages à faible niveau de vie (la classe la moins aisée), la classe moyenne inférieure, la classe moyenne supérieure et la classe la plus favorisée. Chacune de ces classes comprend 25% par conséquent de la population du niveau national. L'observation des données locales permet donc de comparer entre la distribution des ménages du niveau national et la même répartition du niveau local.

Définition des classes proposées :	
Classes à faibles niveaux de vie	Population dont le niveau de vie est inférieur au 1er quartile de la France métropolitaine, soit < 1 210€
Classes moyennes inférieures	Population dont le niveau de vie est compris entre le 1er quartile et la médiane de la France métropolitaine, soit entre 1 210€ et 1 649€
Classes moyennes supérieures	Population dont le niveau de vie est compris entre la médiane et le 3ème quartile de la France métropolitaine, soit entre 1 649€ et 2 251€
Classes aisées	Population dont le niveau de vie est supérieur au 3ème quartile de la France métropolitaine, soit > 2 251€



Le détail de la répartition des populations par classe de niveaux de vie

Source : Insee, DGI 2011 & estimations Compas

	Population fiscale	Classes à faibles niveaux de vie	Classes moyennes inférieures	Classes moyennes supérieures	Classes aisées
LA FONTAINE	4 699	12	11	18	59
CROIX DE BERNY_FENZY_PARC DE SCEAUX	4 110	8	6	14	72
VELPEAU	2 239	9	8	18	65
JEAN MOULIN	2 693	7	6	14	73
QUARTIER DES FLEURS_BEAU VALLON	5 371	7	7	14	72
GUILLEBAUD_BEAU VALLON_TOURVOIE	2 047	26	24	25	25
RABATS	5 323	11	16	23	50
MICHALON_BACONNETS	7 002	9	11	18	62
PARC HELLER	2 741	9	10	19	62
PAJEAUD	4 007	16	17	24	43
NOYER_DORE	3 817	46	25	18	11
NOUVEAU QUARTIER PYRENEES	1 828	19	13	16	52
COULEE VERTE	8 045	7	6	15	72
CENTRE VILLE	6 479	10	10	18	62
ANTONY	60 404	12	12	17	59
CA DES HAUTS DE BIEVRE	180 410	12	12	18	58
HAUTS DE SEINE	1 576 952	19	14	17	50
La France métropolitaine	62 596 431	25	23	23	29
France métropolitaine	62 596 431	25	25	25	25

- A l'échelle infra-communale, les quartiers Croix de Berny Fenzy Parc Sceaux, Jean Moulin, Coulée verte et le quartier des fleurs Beau Vallon sont les 4 quartiers les plus favorisés de la commune. 3/4 de la population résidant sur ces quartiers peut en effet être qualifiée d'aisée.
- A l'inverse les quartiers Noyer Doré et Guillebaud Beau Vallon Tourvoie concentrent une population beaucoup plus fragile économiquement, près de la moitié des habitants résidant sur le quartier Noyer Doré et 1/4 du quartier Guillebaud Beau Vallon Tourvoie vivant dans un ménage à faibles niveaux de vie.

Une personne est pauvre si elle vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur à 989€ par mois en 2012

La répartition par décile des niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2012

	Ménages fiscaux	Population fiscale	Unités de Consommation	Niveaux de vie										Ecart		
				1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter-quartiles	inter-déciles
ANTONY	25 088	61 314	41 013	1 120	1 472	1 629	1 774	2 071	2 366	2 701	3 074	3 292	3 554	4 355	1 663	3 236
CA des Hauts de Bièvre	75 508	181 314	121 849	1 109	1 446	1 594	1 736	2 031	2 342	2 689	3 088	3 319	3 598	4 492	1 725	3 382
HAUTS DE SEINE	670 274	1 568 128	1 059 691	926	1 238	1 378	1 515	1 805	2 127	2 493	2 949	3 217	3 548	4 618	1 839	3 692
France métropolitaine	26 562 682	62 064 538	42 146 412	875	1 114	1 210	1 301	1 472	1 649	1 846	2 093	2 251	2 446	3 103	1 040	2 228

Montants de référence en €	dec-2011	dec-2012	dec-2013
RSA personne seule	467	475	493
Seuil de pauvreté Insee à 50%	814	824	833
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	977	989	1 000

- En France métropolitaine, le seuil de pauvreté officiel, correspondant à 60% du niveau de vie observé, est de 989 € par mois en 2012. Toutes les personnes qui vivent dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur à ce seuil sont considérées comme pauvres. Dans le tableau ci-dessus, les cases colorées en orange pâle correspondent aux niveaux de vie inférieurs à ce seuil. (Sont colorées en orange moyen celles pour lesquels le niveau de vie est inférieur à 50% du niveau de vie médian de France métropolitaine, et en orange foncé celles dont le niveau de vie est inférieur au seuil du montant du RSA attribué à une personne seule.)
- Le niveau de vie médian est de 2 366€ à Antony: 50% de la population vit avec moins de 2 366€ par mois quand l'autre moitié dispose de plus de 2 366€. Ce niveau de vie médian est supérieur de 717€ à celui observé pour la France métropolitaine.
- Le 1er décile correspond au niveau de vie le plus élevé des 10% de la population la plus pauvre : 10% de la population antonienne vit avec moins de 1 120€ par mois (et 90% avec plus de 1 120€ par mois). Ce 1er décile est supérieur de 244€ à celui observé pour la France métropolitaine.
- Le 9ème décile correspond au niveau de vie le plus faible des 10% de la population la plus riche : 90% de la population antonienne vit avec moins de 4 355€ par mois (et 10% avec plus de 4 355€ par mois). Ce 9ème décile est supérieur de 1 252€ à celui observé pour la France métropolitaine.
- L'écart des revenus entre les populations les plus riches et les populations les plus pauvres, mesuré via l'écart inter-décile (différence entre le montant du 9ème décile et celui du 1er décile), s'élève à 3 236€. Ainsi le niveau de vie des populations les plus riches est supérieur de 3 236€ à celui des populations les pauvres. Cet écart est supérieur de 1 008€ à celui observé pour la France métropolitaine et révèle des inégalités de niveaux de vie plus importantes.

METHODE

Le niveau de vie est toujours calculé sur la base de l'analyse des revenus du ménage. La pauvreté est mesurée de la même manière. Dès lors, le calcul du niveau de vie impose de prendre en compte l'ensemble des ressources du ménage (revenus du travail, de la retraite, de société, du patrimoine, de redistribution, et des prestations sociales, familiales, logement) auxquelles sont soustraits les impôts directs payés. Le seuil de pauvreté est déterminé sur la base de 60% du revenu médian par unité de consommation (les unités de consommation permettent de prendre en considération la composition du ménage). Par conséquent toute personne vivant dans un ménage dont le revenu disponible par unité de consommation est inférieur à ce seuil est donc considérée comme pauvre. Ce mode de calcul est commun à l'ensemble des pays de l'Union Européenne et permet donc des comparaisons entre territoires en s'appuyant sur le niveau de vie propre à chacun des pays.

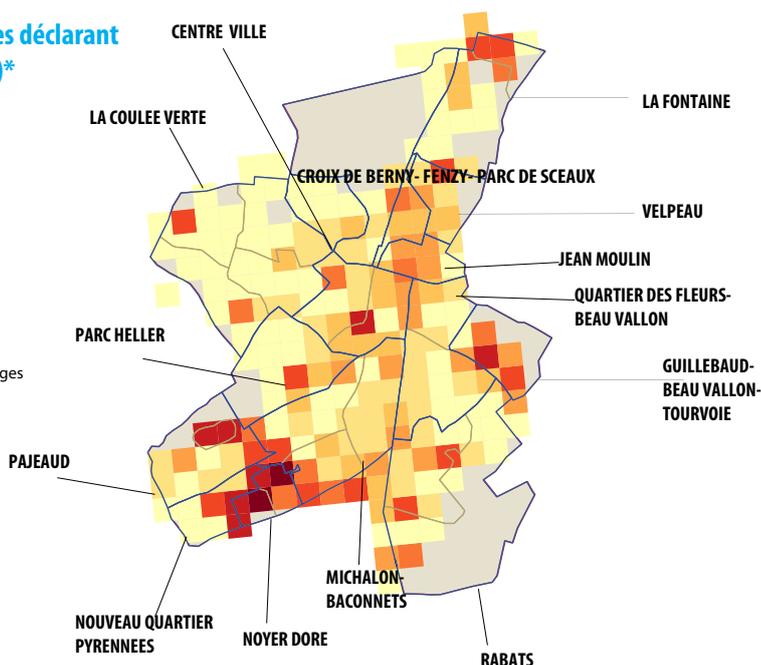
Cartographie carroyée du nombre de ménages sous le seuil de bas revenus

Source : Insee, DGI 2010

Nombre de ménages déclarant des bas revenus (%)*



* carreaux de 200 m * 200 m comptant au moins 10 ménages



- La carte carroyée du nombre de ménages vivant sous le seuil de pauvreté met en évidence l'existence de poches de pauvreté sur la commune. Le sud-ouest de la commune accueille le plus de ménages économiquement pauvres. Les IRIS Guillebaud, La Fontaine comptent de même 2 carreaux particulièrement concernés par la pauvreté.
- Cette distribution des ménages vivant sous le

seuil de pauvreté est en partie liée à la densité de population sur chaque territoire. La part de ménages vivant sous le seuil de pauvreté est ainsi beaucoup homogène sur la commune que ne le laisse penser la carte du nombre de ménages pauvres.

- Des différences importantes subsistent cependant, le quartier Noyer Doré et l'IRIS Guillebaud étant plus particulièrement touchés par la pauvreté.

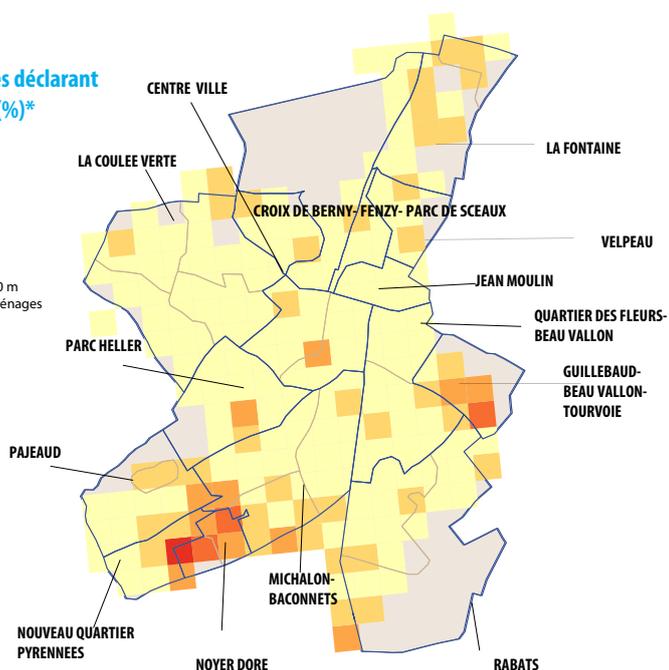
Cartographie carroyée de la part des ménages sous le seuil de bas revenus

Source : Insee, DGI 2010

Part des ménages déclarant des bas revenus (%)*



* carreaux de 200 m * 200 m comptant au moins 10 ménages





Le détail de la répartition par décile des niveaux de vie

Source : Insee, DGI 2011 & estimations Compas

	Ménages fiscaux	Population fiscale	Unités de Consommation	Niveaux de vie										Ecart		
				1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter-quartiles	inter-déciles
LA FONTAINE	1 946	4 699	3 148	1 121	1 472	1 668	1 827	2 124	2 439	2 746	3 123	3 321	3 532	4 230	1 653	3 109
CROIX DE BERNY_FENZY_PARC DE SCEAUX	1 702	4 110	2 766	1 395	1 837	2 125	2 158	2 486	2 960	3 081	3 410	4 043	3 952	4 988	1 918	3 593
VELPEAU	1 047	2 239	1 563	1 291	1 721	1 882	2 002	2 288	2 544	2 867	3 198	3 379	3 640	4 474	1 497	3 183
JEAN MOULIN	1 305	2 693	1 927	1 436	1 907	2 082	2 265	2 572	2 849	3 179	3 494	3 762	4 054	4 932	1 680	3 496
QUARTIER DES FLEURS_BEAU VALLON	2 177	5 371	3 591	1 425	1 889	2 053	2 226	2 444	2 675	2 980	3 311	3 511	3 771	4 639	1 458	3 214
GUILLEBAUD_BEAU VALLON_TOURVOIE	908	2 047	1 413	917	1 094	1 169	1 255	1 392	1 584	1 787	1 990	2 128	2 317	2 909	959	1 992
RABATS	2 056	5 323	3 492	1 141	1 415	1 544	1 689	1 920	2 151	2 404	2 733	2 902	3 170	3 746	1 358	2 605
MICHALON_BACONNETS	2 818	7 002	4 655	1 253	1 586	1 748	1 914	2 213	2 470	2 757	3 067	3 241	3 483	4 173	1 493	2 920
PARC HELLER	1 142	2 741	1 841	1 249	1 641	1 803	1 956	2 194	2 451	2 802	3 154	3 401	3 703	4 558	1 598	3 309
PAJEAUD	1 807	4 007	2 775	975	1 300	1 439	1 533	1 757	1 979	2 211	2 458	2 627	2 791	3 385	1 188	2 410
NOYER_DORE	1 332	3 817	2 406	736	894	954	1 009	1 099	1 236	1 391	1 573	1 680	1 831	2 179	726	1 443
NOUVEAU QUARTIER PYRENEES	657	1 828	1 163	899	1 205	1 361	1 517	1 866	2 213	2 454	2 715	2 876	3 092	3 744	1 515	2 845
COULEE VERTE	3 165	8 045	5 342	1 465	1 886	2 055	2 203	2 470	2 779	3 112	3 503	3 722	4 016	5 078	1 667	3 613
CENTRE VILLE	2 786	6 479	4 430	1 188	1 571	1 825	1 889	2 212	2 631	2 907	3 319	3 592	3 790	4 850	1 767	3 662
ANTONY	24 851	60 404	40 516	1 099	1 458	1 637	1 791	2 103	2 395	2 716	3 087	3 310	3 579	4 396	1 673	3 297
CA DES HAUTS DE BIEVRE	75 084	180 410	121 281	1 107	1 458	1 626	1 782	2 099	2 398	2 737	3 122	3 357	3 638	4 571	1 731	3 464
HAUTS DE SEINE	673 976	1 576 952	1 065 925	935	1 203	1 350	1 501	1 819	2 160	2 523	2 970	3 243	3 577	4 713	1 893	3 778
France métropolitaine	26 701 110	62 596 431	42 465 511	876	1 090	1 180	1 265	1 427	1 593	1 776	2 001	2 144	2 318	2 928	964	2 052

Montants de référence en €	dec-2010	dec-2011	dec-2012
RSA personne seule	460	467	475
Seuil de pauvreté Insee à 50%	803	814	824
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	964	977	989

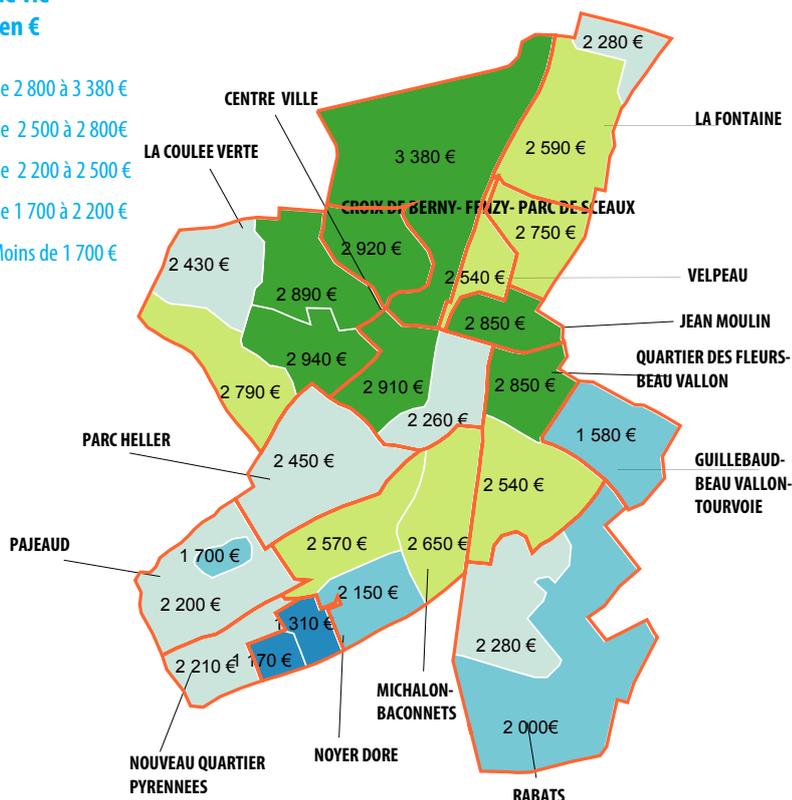
- Le revenu médian des ménages antoniens s'élève en 2012 à 2 395€ par mois et par UC après prestations sociales et impôts. Ce revenu par unité de consommation équivaut à un revenu global du ménage d'environ 3 590€ par mois pour un couple sans enfant, 5 030€ pour un couple avec 2 enfants de moins de 14 ans, ou encore 4 310 € pour un adulte seul avec un enfant de moins de 14 ans à charge.
- En comparaison, les ménages alto-séquanais déclarent 2 160 € de revenus médians mensuels par Unité de consommation après prestations et après impôts pour une moyenne nationale de 1 600€. Les ménages antoniens déclarent ainsi des revenus les situant largement au-dessus des moyennes départementale et nationale.
- La distribution des ménages selon leur niveau de vie est très marquée avec les ménages les plus aisés résidant dans le nord de la commune et les plus fragiles dans le sud et plus particulièrement le sud-ouest.
- Ainsi, les ménages de l'IRIS Cimetière ont un niveau de vie près de 3 fois supérieur à celui des ménages de l'IRIS Lionel Terray, soit de 2 210 € par mois et par Unité de consommation de plus en 2012.

Cartographie du niveau de vie médian mensuel par unité de consommation

Source : Insee, DGI 2011 & estimations Compas

Niveau de vie médian en €

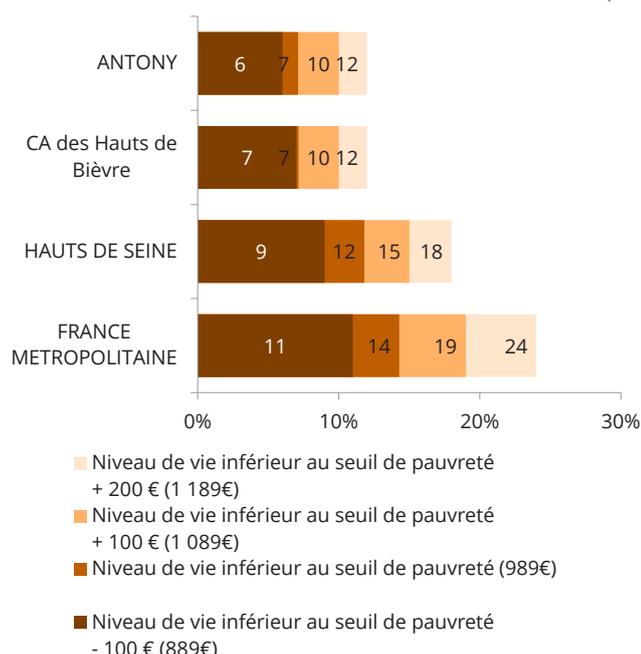
- De 2 800 à 3 380 €
- De 2 500 à 2 800€
- De 2 200 à 2 500 €
- De 1 700 à 2 200 €
- Moins de 1 700 €



Une modification du seuil pris en compte ferait évoluer significativement le volume et la proportion des populations considérées financièrement vulnérables

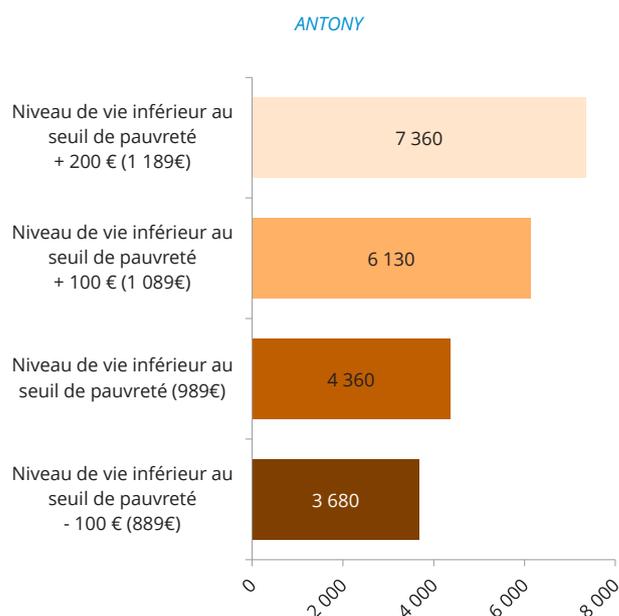
La répartition des populations selon les seuils de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2012 & estimations ©Compas



Les effectifs des populations selon les seuils de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2012 & estimations ©Compas



METHODE

Un seuil de pauvreté s'appuie nécessairement sur une définition choisie et maintenue dans l'espace et dans le temps. Cependant, au sein des ménages en situation de pauvreté il y a des situations très différentes. De même, juste au-dessus du seuil de pauvreté il peut y avoir de très nombreux ménages. Il est donc important de mesurer ce que peuvent représenter les ménages ayant un niveau de vie se situant autour du seuil de pauvreté (juste au-dessus ou juste en-dessous). Le calcul du seuil de pauvreté en Europe s'appuie sur le revenu médian, il s'agit d'une définition relative de la pauvreté. D'autres pays (les USA par exemple) choisissent une pauvreté basée sur un panier de biens (la pauvreté absolue). Ainsi, une progression du revenu médian en France entraîne le seuil de pauvreté vers le haut, par contre une baisse du revenu médian peut faire baisser le seuil de pauvreté et ainsi faire baisser le nombre de ménages et donc de personnes concernées par la pauvreté. Pour appréhender la pauvreté, il est donc essentiel de prendre en considération l'ensemble des facteurs et notamment le mode de calcul du seuil.

- Augmenter de 100€ à 200€ le seuil de niveaux de ressources pour déterminer les populations vulnérables générerait une augmentation de 3 à 5 points la proportion des populations concernées à Antony, soit une augmentation de 1 770 à 3 000 personnes.
- Un seuil de 100€ inférieur au seuil officiel (qui est de 989€ par mois en 2012) porterait à environ 3 680 personnes la population concernée, soit 680 personnes de moins qu'au seuil de pauvreté officiel.



Le détail de la répartition des populations selon les seuils de niveaux de vie

Source : Insee, DGI 2011 & estimations ©Compas

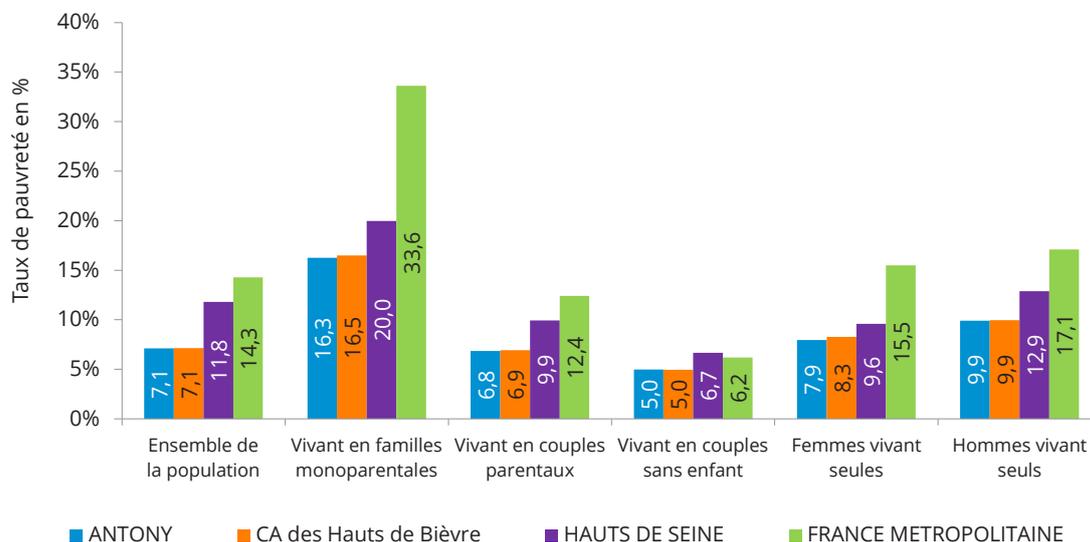
	Part des populations par seuil de niveau de vie en %				Estimation du nombre de personnes par seuil de niveau de vie			
	Niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté - 100 € (877€)	Niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté (977€)	Niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté + 100 € (1077€)	Niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté + 200 € (1177€)	Niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté - 100 € (877€)	Niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté (977€)	Niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté + 100 € (1077€)	Niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté + 200 € (1177€)
LA FONTAINE	6	8	9	12	280	380	420	560
CROIX DE BERNY_FENZY_PARC DE SCEAUX	4	5	7	8	160	210	290	330
VELPEAU	5	6	7	9	110	130	160	200
JEAN MOULIN	4	5	6	7	110	130	160	190
QUARTIER DES FLEURS_BEAU VALLON	4	5	6	7	210	270	320	380
GUILLEBAUD_BEAU VALLON_TOURVOIE	9	13	19	25	180	270	390	510
RABATS	6	8	9	11	320	430	480	590
MICHALON_BACONNETS	5	6	8	9	350	420	560	630
PARC HELLER	5	7	8	9	140	190	220	250
PAJEAUD	8	10	13	16	320	400	520	640
NOYER_DORE	19	27	38	46	730	1 030	1 450	1 760
NOUVEAU QUARTIER PYRENEES	9	13	16	19	160	240	290	350
COULEE VERTE	4	5	6	7	320	400	480	560
CENTRE VILLE	6	7	8	10	390	450	520	650
ANTONY	6	8	10	12	3 620	4 830	6 040	7 250
CA DES HAUTS DE BIEVRE	6	8	10	12	10 820	14 430	18 040	21 650
HAUTS DE SEINE	9	12	15	19	141 930	189 230	236 540	299 620
La France métropolitaine	10	15	20	25	6 259 640	9 389 460	12 519 290	15 649 110
France métropolitaine	10	14	19	25	6 260 000	8 925 000	11 895 000	15 650 000

- Cet exercice théorique reproduit à l'échelle infra-communale montre que le quartier qui enregistre le taux de pauvreté le plus élevé de la commune est celui où la part de populations pauvres augmenterait le plus si le seuil de pauvreté était augmenté de 100 € à 200 €. Le quartier Noyer Doré verrait ainsi le taux de pauvreté sur son territoire augmenter de 19 points passant de 27% à 46%. Ce taux progresserait de seulement 3 points sur les quartiers Croix de Berny Fenzy Parc de sceaux, Velpeau et Michalon Baconnets.
- De même, diminuer le seuil de pauvreté de 100 € aurait un impact plus sensible sur les quartiers les plus confrontés par la pauvreté. Le taux de pauvreté diminuerait ainsi de 8 points passant de 27% à 19% sur le quartier Noyer Doré et de 4 points sur le quartier Guillebaud Beau Vallon Tourvoie tandis qu'il diminuerait de seulement 1 point sur le reste de la commune.

La pauvreté est plus forte chez les personnes vivant en famille monoparentale

Le taux de pauvreté des populations selon le type de ménage

Source : Insee, Filosofi 2012



CLE DE LECTURE

Le seuil de pauvreté est le même pour l'ensemble des ménages puisqu'il prend en considération la composition de ceux-ci en ramenant le revenu sur la base d'un équivalent personne seule. Dès lors, il n'est pas surprenant de constater que la part des ménages pauvres varie selon la composition des ménages puisque le niveau de vie n'est pas le même pour chaque type de ménage. Ainsi, ce sont les familles monoparentales qui sont le plus fréquemment concernées par la pauvreté avec des taux beaucoup plus forts que ceux observés pour les autres catégories de ménages. Les familles monoparentales sont donc plus fréquemment dans des situations de privation (vacances, loisirs, mais aussi santé, éducation, mobilité, ...). Au niveau national, après les familles monoparentales ce sont les personnes seules sans enfant qui sont le plus souvent concernées par la pauvreté.

- La pauvreté concerne 16% des habitants vivant en famille monoparentale (environ 910 personnes) et 7% de ceux vivant en couple parental (autour de 1 880 personnes) à Antony.
- Chez les personnes seules, la pauvreté concerne 8% des femmes vivant seules (environ 330 personnes) et 10% des hommes vivant seuls (270 personnes).
- Enfin, 5% des habitants vivant en couple sans enfant vivent sous le seuil de pauvreté (550 personnes).

Les populations pauvres par type de ménage

Source : Insee, Filosofi 2012 & estimations ©Compas

	Populations pauvres	Familles mono-parentales	Couples parentaux	Couples sans enfant	Femmes seules	Hommes seuls	Ménages complexes
ANTONY	4 360	910	1 880	550	330	270	420
CA des Hauts de Bièvre	12 950	2 930	5 530	1 540	1 040	810	1 100
HAUTS DE SEINE	185 200	39 010	78 940	19 410	13 520	12 880	21 440
FRANCE METROPOLITAINE	8 863 550	2 182 480	3 634 250	893 480	783 820	632 160	737 350

L'âge est un facteur discriminant des niveaux de vie

La répartition par décile des niveaux de vie selon l'âge du référent fiscal

Source : Insee, Filosofi 2012

	Population fiscale estimée	Niveaux de vie											Ecart	
		1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter-quartiles	inter-déciles
Moins de 30 ans	3 650	875	1 168	1 284	1 377	1 578	1 748	1 954	2 168	2 295	2 437	2 892	1 011	2 017
30-39 ans	12 130	1 121	1 467	1 612	1 753	2 044	2 307	2 614	2 916	3 093	3 295	3 812	1 482	2 691
40-49 ans	15 660	1 075	1 458	1 644	1 806	2 112	2 424	2 781	3 159	3 399	3 655	4 367	1 755	3 292
50-59 ans	13 570	1 150	1 515	1 662	1 840	2 198	2 501	2 858	3 258	3 502	3 819	4 762	1 840	3 613
60-74 ans	10 250	1 192	1 568	1 711	1 851	2 161	2 490	2 876	3 288	3 531	3 842	4 879	1 820	3 687
75 ans et plus	6 060	1 267	1 588	1 732	1 859	2 115	2 375	2 663	3 037	3 249	3 537	4 339	1 517	3 072
Total ANTONY	61 314	1 120	1 472	1 629	1 774	2 071	2 366	2 701	3 074	3 292	3 554	4 355	1 663	3 236

Montants de référence en €	2011	2012	2013
RSA personne seule	467	475	493
Seuil de pauvreté Insee à 50%	814	824	833
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	977	989	1 000

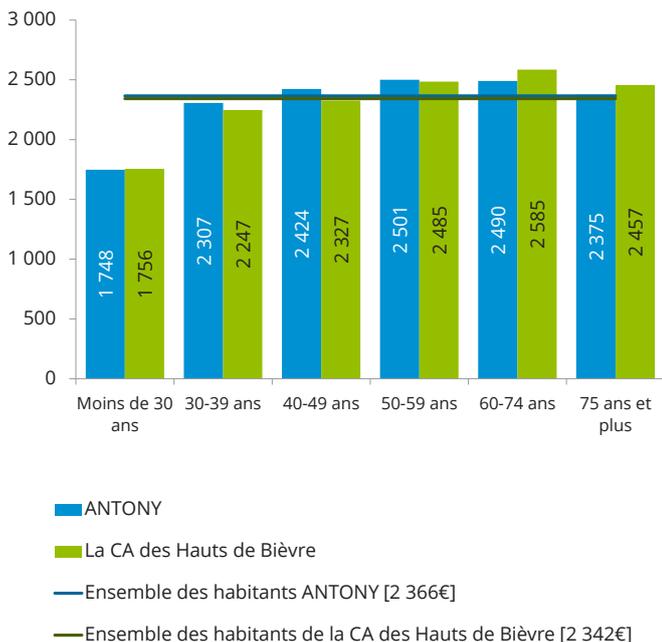
- L'écart entre le niveau de vie des 10% des populations antoniennes les plus riches et celui des 10% les plus pauvres (écart inter-déciles) est de 3 613€ par mois au sein des ménages dont la personne de référence est âgée de 50-59 ans contre 3 072€ chez les 75 ans et plus et 2 017€ chez les moins de 30 ans.
- Les 10% des personnes les plus pauvres vivant au sein des ménages dont le référent fiscal est âgé de moins de 30 ans vivent avec, au maximum, 875€ par mois (1^{er} décile). Ce montant est de 1 121€ au sein des ménages dont le référent fiscal est âgé de 30 à 39 ans, et de 1 150€ au sein de ceux dont le référent fiscal est âgé de 50 à 59 ans.
- Les 10% les plus pauvres des ménages dont le référent fiscal est âgé de 60-74 ans disposent d'un niveau de vie maximal de 1 192€ par mois. Ce niveau de vie maximal est de 1 267€ pour le 1^{er} décile des 75 ans et plus.

CLE DE LECTURE

Le niveau de vie varie assez fortement en fonction de l'âge. Une partie de ces écarts s'explique par la structure des ménages. En effet, ce sont les ménages entre 30 et 50 ans qui comprennent le plus grand nombre de personnes. A l'opposé, les moins de 30 ans et les plus de 75 ans sont ceux qui ont le nombre de personnes dans leur ménage le plus faible. Paradoxalement, ce sont les ménages qui ont souvent les niveaux de vie le plus faibles. Cela s'explique par la situation d'une jeunesse qui accède difficilement à l'emploi stable d'une part et d'autre part pour les plus de 75 ans, des ménages qui sont plus fréquemment composés de femmes qui bénéficient de plus faibles pensions que les hommes ou pour lesquelles les cotisations ont été plus rares dans leur parcours de vie ou alors un effet des pensions de réversion. L'analyse des écarts entre générations nécessite localement de connaître l'histoire du territoire qui peut expliquer par ses périodes de peuplement et par son histoire économique les différences de niveaux de vie selon l'âge.

Le niveau de vie médian selon l'âge du référent fiscal

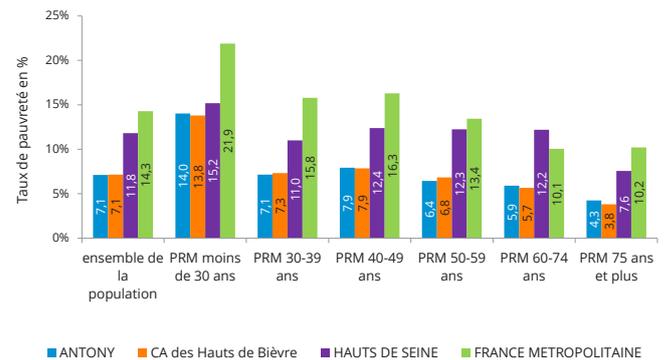
Source : Insee, Filosofi 2012



- Le niveau de vie varie selon l'âge de la personne de référence du ménage. La moitié des antoniens vivant dans les ménages les plus jeunes (PRM < 30 ans) disposent d'un niveau de vie inférieur à 1 748€ par mois, et l'autre moitié d'un niveau de vie supérieur.
- Au sein des ménages les plus âgés, le niveau de vie médian est de 2 490€ par mois chez les 60-74 ans, contre 2 375€ pour les 75 ans et plus.
- Pour les classes d'âge intermédiaires, le niveau de vie médian est de 2 307€ chez les personnes vivant au sein d'un ménage dont la personne de référence est âgée de 30-39 ans, 2 424€ pour les 40-49 ans et 2 501€ pour les 50-59 ans.

Le taux de pauvreté des populations selon l'âge du référent fiscal

Source : Insee, Filosofi 2012



- La pauvreté concerne 14% des antoniens vivant dans un ménage dont la personne de référence est âgée de moins de 30 ans (environ 510 personnes) et 7% de ceux de la classe d'âge suivante (30-39 ans) (autour de 870 personnes).
- Chez les plus âgés, la pauvreté concerne 6% des personnes vivant dans un ménage dont la personne de référence est âgée de 60 à 74 ans (environ 870 personnes) et 4% des personnes dont la personne de référence est âgée de 75 ans ou plus (610 personnes).
- Enfin, 8% des antoniens vivant dans un ménage dont la personne de référence est âgée de 40 à 49 ans vivent sous le seuil de pauvreté (1 240 personnes).

Au-delà du coût pour se loger les différences de niveau de vie entre propriétaires et locataires existent

La répartition par décile des niveaux de vie selon le type de ménage

Source : Insee, Filosofi 2012

	Population fiscale estimée	Niveaux de vie											Ecart	
		1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter-quartiles	inter-déciles
Ménages propriétaires	23 320	1 661	2 038	2 194	2 328	2 601	2 885	3 177	3 540	3 751	4 012	4 873	1 557	3 212
Ménages locataires	38 060	852	1 080	1 181	1 273	1 439	1 626	1 818	2 058	2 204	2 376	2 914	1 023	2 062
Total ANTONY	61 314	1 120	1 472	1 629	1 774	2 071	2 366	2 701	3 074	3 292	3 554	4 355	1 663	3 236

Montants de référence en €	2011	2012	2013
RSA personne seule	467	475	493
Seuil de pauvreté Insee à 50%	814	824	833
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	977	989	1 000

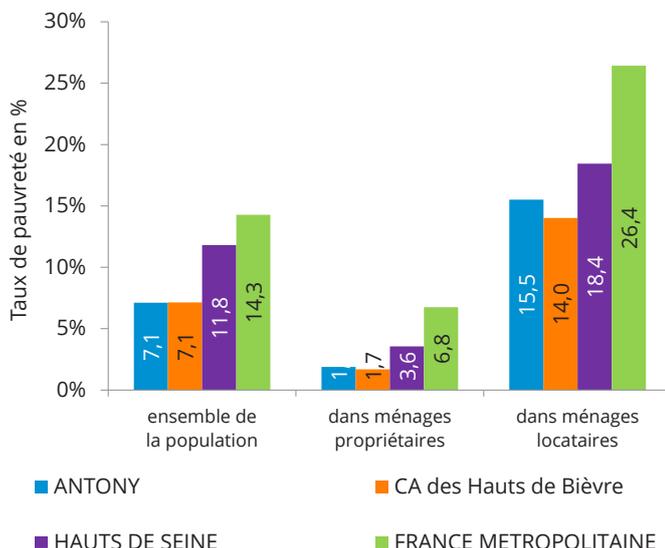
- Le niveau de vie médian des personnes vivant dans un ménage locataire est de 1 626€ à Antony et de 2 885€ chez les propriétaires.
- Les 10% des ménages propriétaires les plus riches disposent de ressources supérieures à 4 873€ par mois. Ce montant (9^{ème} décile) est de 2 914€ chez les locataires.

CLE DE LECTURE

Il ne sera pas surprenant d'observer que niveau de vie et accès à la propriété sont fortement corrélés. Les ménages propriétaires sont ceux qui ont le niveau de vie le plus fort. Les locataires ont un niveau de vie plus réduit. Les dépenses liées au logement (loyers ou remboursements d'emprunts) ne sont pas prises en considération dans le calcul du niveau de vie qui est présenté ici. Il faut noter que les ménages les plus aisés sont aussi les ménages étant le plus fréquemment propriétaires et ayant bien souvent achevé leur acquisition de logement. Cette situation amplifie les écarts de niveaux de vie entre générations observés précédemment. Parmi les locataires, il y a des ménages en locatif privé et des ménages en locatif social. L'accès au locatif social étant lié au niveau de revenu, les ménages en logement social ont un niveau de vie souvent plus faible. Cependant, dans beaucoup de territoires, le locatif ancien fait aussi fonction de logement social et accueille de nombreux ménages en situation de pauvreté.

Le taux de pauvreté des populations selon le statut d'occupation du logement

Source : Insee, Filosofi 2012

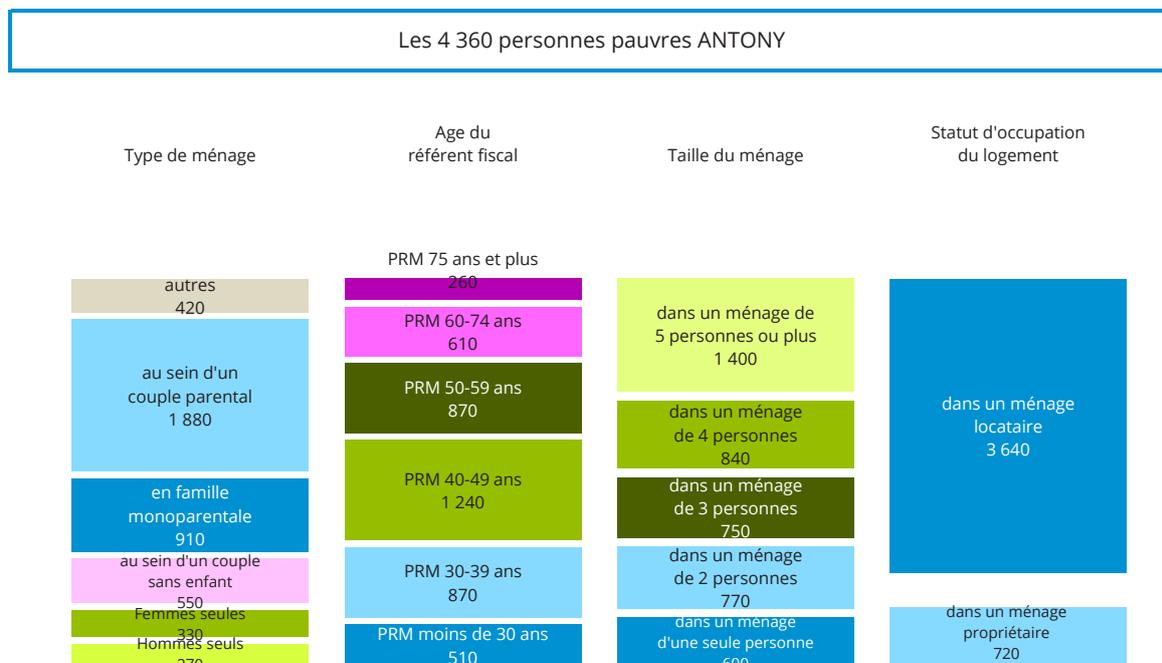


- Le taux de pauvreté des habitants atteint 16% au sein des ménages locataires, contre 2% chez les propriétaires.
- La commune connaît une situation relativement comparable à celle de l'ensemble de la CA des Hauts de Bièvre mais nettement plus favorable que celle observée sur l'ensemble des Hauts de Seine ou qu'en France métropolitaine.

Les personnes pauvres sont plus nombreuses dans certaines catégories de populations

Les différentes caractéristiques des populations pauvres

Source : Insee, Filosofi 2012 & estimations Compas



- Le schéma ci-dessus présente la répartition des 4 360 personnes pauvres d'Antony. On estime autour de 330 personnes le nombre de femmes seules vivant sous le seuil de pauvreté, et autour de 270 personnes celui des hommes seuls.
- Les personnes pauvres vivant en familles monoparentales sont estimées à 910 personnes environ, contre 1 880 personnes au sein des couples parentaux et 550 personnes au sein des couples sans enfant.
- Selon l'âge du référent fiscal, le nombre de personnes pauvres est estimé autour de 510 personnes au sein des ménages les plus jeunes, contre 260 au sein des ménages les plus âgés.
- Environ 3 640 personnes sont pauvres parmi les populations des ménages locataires, et 720 personnes chez les propriétaires.
- Enfin, la répartition par taille des ménages permet d'estimer à environ 600 personnes le nombre de personnes pauvres vivant seules, contre environ 1 400 personnes pour celles vivant dans un ménage composé de 5 personnes ou plus.

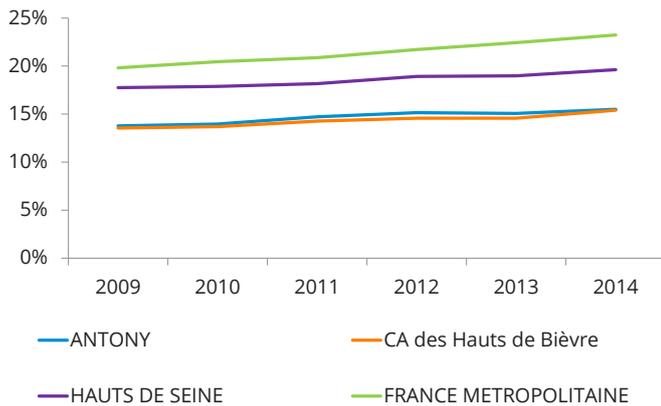
METHODE

Pour analyser la pauvreté il faut prendre en considération à la fois les taux de pauvreté selon les structures des ménages et à la fois le nombre de ménages concernés. En effet, les taux peuvent être très importants pour une catégorie de ménages faiblement représentée sur un territoire donné. Cette analyse est importante pour les acteurs du social qui doivent tenir compte de l'importance d'une population qui serait prioritairement à accompagner. Elle doit aussi permettre d'adapter les politiques publiques locales afin de tenir compte du nombre de ménages avec enfant(s) en situation de pauvreté (accès aux loisirs, à la restauration scolaire, aux modes de garde, au sport, à la culture, aux activités périscolaires, ...) par exemple ou alors de la pauvreté des personnes âgées (accès aux soins, à la mobilité, aux services, ...). La mise en œuvre d'une tarification en fonction du revenu des ménages peut ainsi s'appuyer sur les éléments présentés. De même, l'évaluation de l'accès aux services publics locaux peut s'appuyer sur ces données afin de mesurer l'accès à la politique publique des ménages les plus pauvres.

Certains ménages ne disposent que des prestations CAF comme revenus

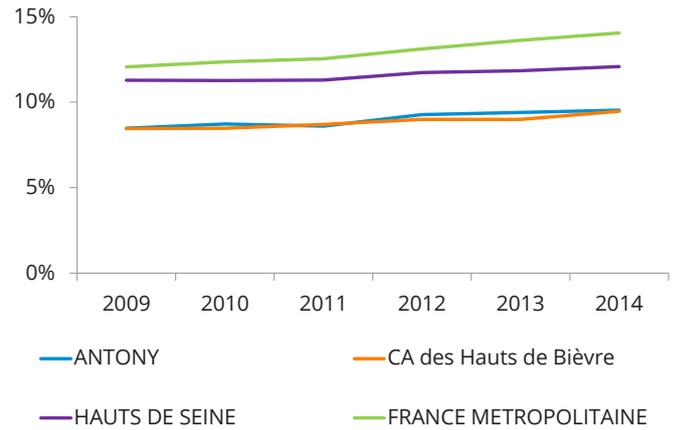
Part des allocataires CAF dont les revenus sont constitués de prestations CAF à hauteur de 50% ou plus

Source : CAF 2009-2014



Part des allocataires CAF dont les revenus sont constitués de prestations CAF à hauteur de 100%

Source : CAF 2009-2014



METHODE

Ces indicateurs sont calculés parmi l'ensemble des allocataires de la CAF. Par conséquent ils concernent une partie seulement des ménages. Les ménages les plus pauvres sont presque tous allocataires de la CAF soit au titre des minima sociaux, soit au titre des aides au logement. Quelques catégories de personnes en situation de pauvreté peuvent ne pas être allocataires de la CAF : les personnes sans papier, les jeunes sans logement et des personnes en rupture de droits. Les évolutions dans l'accès aux droits (modification par exemple des conditions d'ouverture des droits aux aides au logement), les décalages dans la revalorisation des prestations ont des impacts immédiats pour les ménages qui dépendent à plus de 50% de leurs ressources des prestations de la CAF. Les allocataires qui dépendent à 100% de leurs ressources des prestations versées par la CAF sont essentiellement des ménages bénéficiaires des minima sociaux.

- Parmi les 9 150 ménages antoniens connus par la CAF, on recense en 2014 environ 870 allocataires dont les ressources dépendent intégralement des prestations sociales : ils représentent 10% des allocataires.
- Les prestations CAF représentent 50% ou plus des ressources des ménages pour 16% des allocataires (environ 1 420 allocataires).



Le détail de la dépendance des allocataires aux prestations CAF

Source : Insee, CAF 2009-2014

	Nombre d'allocataires CAF	Allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50% de prestations sociales		Allocataires dont le revenu est constitué à 100% de prestations sociales		Evolution 2009-2014 des allocataires dont le taux de dépendance est > 50%	
		effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%
LA FONTAINE	690	91	13,2	59	8,6	+12	+15,2 ↑
CROIX DE BERNY_FENZY_PARC DE SCEAUX	641	62	9,7	42	6,6	+26	+72,2 ↑
VELPEAU	348	49	14,1	26	7,5	+18	+58,1 ↑
JEAN MOULIN	300	36	12,0	21	7,0	-3	-7,7 ↓
QUARTIER DES FLEURS_BEAU VALLON	624	70	11,2	49	7,9	+16	+29,6 ↑
GUILLEBAUD_BEAU VALLON_TOURVOIE	494	92	18,6	58	11,7	+11	+13,6 ↑
RABATS	791	94	11,9	43	5,4	+17	+22,1 ↑
MICHALON_BACONNETS	959	134	14,0	94	9,8	+20	+17,5 ↑
PARC HELLER	362	35	9,7	21	5,8	-12	-25,5 ↓
PAJEAUD	764	167	21,9	103	13,5	+42	+33,6 ↑
NOYER_DORE	952	269	28,3	161	16,9	+61	+29,3 ↑
NOUVEAU QUARTIER PYRENEES	222	33	14,9	23	10,4	-19	-36,5 ↓
COULEE VERTE	991	110	11,1	70	7,1	+29	+35,8 ↑
CENTRE VILLE	910	144	15,8	77	8,5	-34	-19,1 ↓
ANTONY	9 145	1 418	15,5	872	9,5	+180	+14,5 ↑
CA DES HAUTS DE BIEVRE	28 198	4 345	15,4	2 671	9,5	+663	+18,0 ↑

Valeurs inférieures à celle ANTONY

Valeurs proches de celle ANTONY

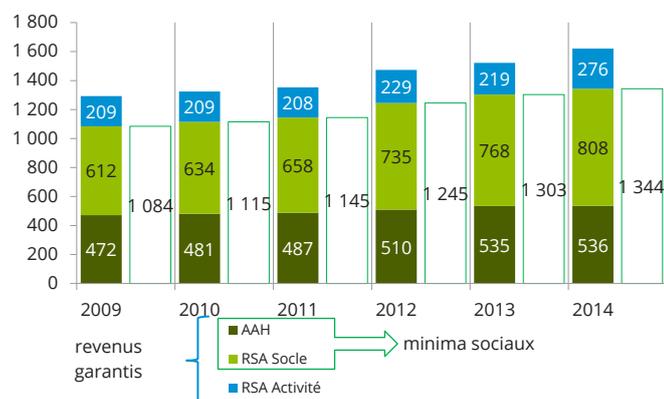
Valeurs supérieures à celle ANTONY

- Parmi les 9 145 allocataires CAF résidant sur Antony, près de 1 418 ont un revenu qui dépend à plus de 50% ou plus des prestations sociales, soit 15.5% des allocataires en 2014.
- La part de ménages dépendants à plus de 50% varie cependant très fortement d'un quartier à l'autre de la commune. Ainsi, près de 10% des allocataires résidant sur les quartiers Croix de Berny Fenzy Parc de Sceaux, et Parc Heller sont dans ce cas contre près de 28% sur le quartier Noyer Doré.

Les revenus garantis s'adressent aux ménages les plus précaires

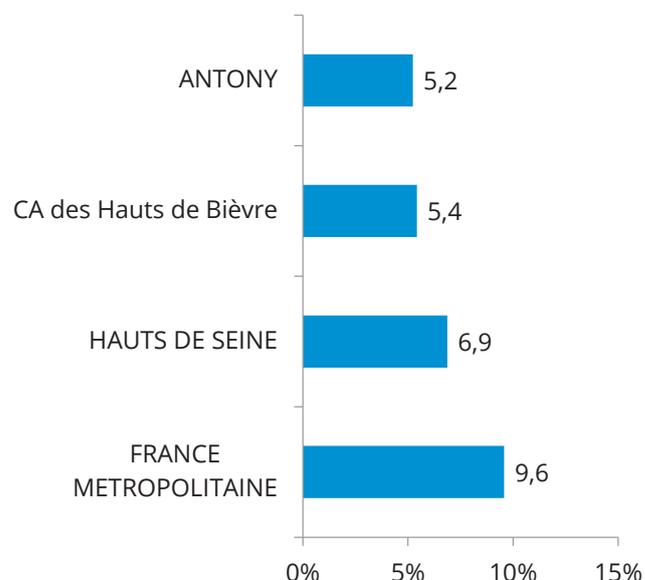
L'évolution des allocataires des revenus garantis

Source : CAF 2009-2014



Le taux de couverture des ménages par les minima sociaux

Source : CAF 2014



METHODE

Les minima sociaux de la CAF ne représentent qu'une partie de l'ensemble des minima sociaux de notre système de protection sociale. Ainsi, le minimum vieillesse, l'allocation de solidarité spécifique, l'allocation transitoire d'attente, l'allocation supplémentaire d'invalidité ne sont pas pris en considération. Cependant, les minima sociaux liquidés par la CAF recouvrent la très grande majorité des minima sociaux en France (le RSA socle, le RSA majoré, le RSA activité, l'AAH et le RSO pour l'Outre Mer) sont pris en considération. Le RSA majoré s'adresse aux personnes seules avec enfant à charge (droit ouvert en fonction de l'âge de l'enfant ou de la période de séparation), le RSO aux personnes à faible niveau de vie demeurant dans les départements d'Outre-Mer (pour des personnes de plus de 55 ans), RSA socle concerne les personnes n'ayant pas d'emploi et ayant un niveau de vie très faible et le RSA activité concerne les personnes occupant un emploi et vivant sous le seuil de pauvreté.

Dans tous les cas, les ménages concernés par les revenus minima de la CAF sont des ménages qui vivent sous le seuil de pauvreté.

- Parmi les 9 150 allocataires CAF antoniens on recense en 2014 environ 1 340 ménages allocataires des minima sociaux (AAH ou RSA Socle).
- Ces allocataires représentent globalement 5% des ménages antoniens au dernier recensement de la population.
- Le taux de couverture des ménages par les minima sociaux est comparable à celui de la CA et proche de celui observé sur les Hauts de Seine. Il est au contraire 2 fois moins élevé qu'en moyenne nationale.



Le détail des taux de couverture des ménages par les minima sociaux

Source : CAF 2014

	Allocataires des minima sociaux	Taux de couverture des ménages en %	Evolution 2009-2014		Allocataires CAF des minima sociaux en 2014		Taux de couverture des ménages par les minima sociaux en %	
			Effectif	%	AAH	RSA socle*	AAH	RSA socle*
* socle seul								
LA FONTAINE	79	4,0	+18	+29,5	28	51	1,4	2,6
CROIX DE BERNY_FENZY_PARC DE SCEAUX	49	2,8	+19	+63,3	9	40	0,5	2,3
VELPEAU	60	5,8	+15	+33,3	37	23	3,5	2,2
JEAN MOULIN	31	2,3	+1	+3,3	16	15	1,2	1,1
QUARTIER DES FLEURS_BEAU VALLON	67	3,0	+20	+42,6	22	45	1,0	2,0
GUILLEBAUD_BEAU VALLON_TOURVOIE	101	11,3	+30	+42,3	46	55	5,1	6,1
RABATS	98	4,6	+22	+28,9	44	54	2,1	2,5
MICHALON_BACONNETS	122	4,3	+27	+28,4	44	78	1,5	2,7
PARC HELLER	40	3,4	-5	-11,1	22	18	1,9	1,5
PAJEAUD	128	6,8	+31	+32,0	49	79	2,6	4,2
NOYER_DORE	267	18,6	+58	+27,8	111	156	7,7	10,9
NOUVEAU QUARTIER PYRENEES	33	4,7	-15	-31,3	14	19	2,0	2,7
COULEE VERTE	97	3,0	+22	+29,3	37	60	1,2	1,9
CENTRE VILLE	132	4,4	-12	-8,3	44	88	1,5	2,9
ANTONY	1 344	5,2	+349	+35,1	536	808	2,1	3,1
CA DES HAUTS DE BIEVRE	4 201	5,4	+1 083	+34,7	1 693	2 508	2,2	3,2

Valeurs inférieures à celle ANTONY

Valeurs proches de celle ANTONY

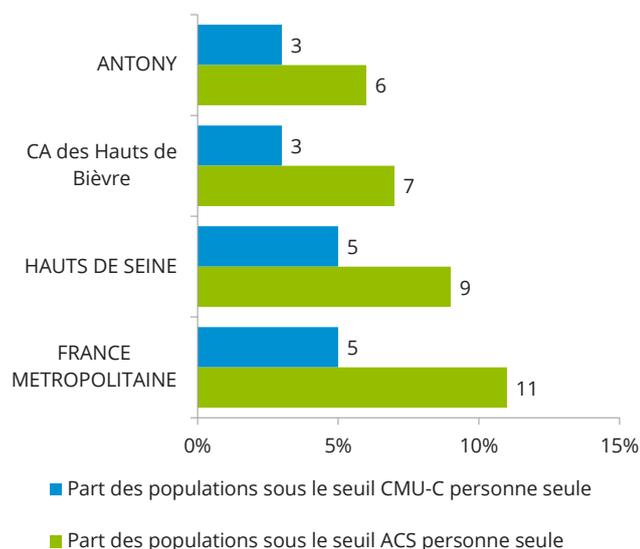
Valeurs supérieures à celle ANTONY

- La moitié des allocataires des minima sociaux résident sur 4 quartiers à Antony, soit les quartiers Noyer Doré, Centre ville, Pajeaud et Michalon Baconnets.
- Les quartiers Noyer Doré et Guillebaud Beau Vallon Tourvoie sont cependant les 2 quartiers ayant la plus forte concentration d'allocataires des minima sociaux au sein de leurs ménages, 18.6% et 11.3% des ménages percevant les minima sociaux.
- Cette concentration est en partie liée à la distribution des ménages selon leur statut d'occupation, ces 2 quartiers se caractérisant par une forte proportion de ménages locataires dans le parc social.
- Le nombre d'allocataires des minima sociaux a augmenté de 35% entre 2009 et 2014, soit de 349 allocataires.
- Cette dynamique globale masque cependant des évolutions opposées, les quartiers Centre ville, Parc Heller et Nouveau quartier Pyrénées enregistrant une diminution du nombre d'allocataires (de près de 33% sur le nouveau quartier Pyrénées) tandis qu'il progresse de + de 60% sur le quartier Croix de Berny Fenzy Parc de Sceaux.

Toutes les personnes pauvres ne bénéficient pas de la CMU-C

Une estimation des populations sous les seuils ACS et CMU-C

Source : Insee, Filosofi 2012 & estimations ©Compas



- En 2012, la part de la population éligible à la CMU-C est estimée à 3% environ à Antony, soit autour de 1850 personnes. Cet effectif est inférieur à celui enregistré par la Caisse d'assurance maladie et laisse entrevoir un non-recours potentiel à la CMU-C parmi la population éligible.
- La part des populations éligibles à l'ACS se situe autour de 6% en 2012, soit environ 3 700 personnes potentiellement éligibles.

METHODE

L'indicateur concernant l'accès à la CMUC est avant tout un indicateur de niveau de vie et non un indicateur d'accès aux services de santé. En effet, l'accès à la CMUC offre l'accès aux soins, mais ne signifie pas que la personne y recoure. En effet, certains soins sont peu utilisés par les ménages les plus pauvres (la question financière pouvant être une explication, mais les questions culturelles sont aussi très importantes pour les soins dentaires ou gynécologiques par exemple). Par conséquent, le bénéfice de la CMUC permet de mesurer la part de la population vivant sous le seuil d'accès à ce droit. Cependant, il faut noter qu'une part significative (estimée à 20% environ) des personnes ayant droit à la CMUC n'est font pas la demande. Le droit est souvent ouvert en urgence par les hôpitaux par exemple.

L'évolution des populations couvertes par la CMU-C

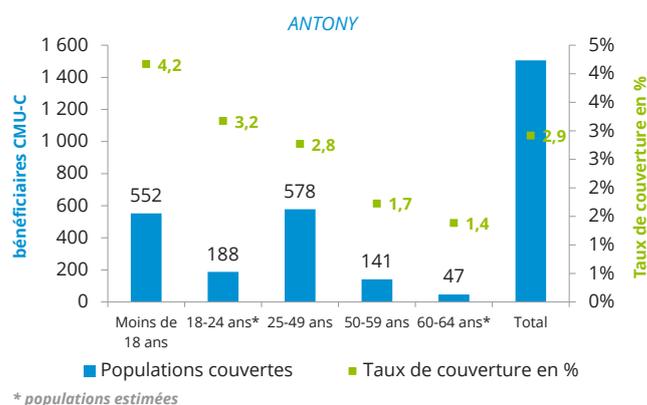
Source : Cnam-ts 2010-2015



- En 2015 on comptabilise 1 510 personnes couvertes par la couverture maladie universelle complémentaire (régime général) sur Antony. Ces 1 510 personnes représentent environ 3% de la population de moins de 65 ans.
- Le taux de couverture est estimé à 4% chez les moins de 18 ans et 3% chez les 18-24 ans.

Les populations couvertes par la CMU-C selon l'âge

Source : Cnam-ts 2015 & estimations ©Compas



- Comme partout ailleurs, le risque d'être couvert par la CMU-C est d'autant plus important que l'âge de la personne considéré est bas. C'est ainsi 4.2% des jeunes de moins de 18 ans qui sont en 2015 couverts par la CMU-C à Antony contre 2.8% des 25-49 ans et seulement 1.4% des 60-64 ans.



Le détail des populations couvertes par la CMU-C

Source : Cnamt-s 2015

	Personnes couvertes par la CMU-C		Répartition par classes d'âge *estimations					Taux de couverture estimés en %				
	2010	2015	Moins de 18 ans	18-24 ans*	25-49 ans	50-59 ans	60-64 ans*	Moins de 18 ans	18-24 ans*	60-64 ans*	Total	
LA FONTAINE	24	114	↑	38	14	42	16	4	3,9	3,6	1,4	3,0
CROIX DE BERNY_FENZY_PARC DE SCEAUX	66	59	↓	25	4	27	2	1	3,2	0,4	0,5	1,4
VELPEAU	24	76	↑	36	5	30	4	1	7,6	2,8	1,6	4,0
JEAN MOULIN	15	19	↑	1	4	10	3	1	0,2	1,6	0,5	0,8
QUARTIER DES FLEURS_BEAU VALLON	35	62	↑	15	10	26	8	3	1,2	2,0	0,8	1,3
GUILLEBAUD_BEAU VALLON_TOURVOIE	95	101	↑	30	16	37	14	4	7,5	9,6	3,0	5,6
RABATS	105	147	↑	50	26	53	12	6	4,0	6,3	2,1	3,3
MICHALON_BACONNETS	234	137	↓	46	13	67	8	3	3,1	2,4	0,8	2,5
PARC HELLER	36	37	↑	10	8	15	2	2	1,4	4,0	1,6	1,6
PAJEAUD	128	102	↓	50	4	39	8	1	5,5	0,8	0,4	2,7
NOYER_DORE	376	405	↑	169	47	135	42	12	17,9	11,8	5,9	12,5
NOUVEAU QUARTIER PYRENEES	69	42	↓	16	8	13	3	2	3,2	5,9	2,7	2,6
COULEE VERTE	57	90	↑	27	9	43	9	2	1,7	1,4	0,4	1,5
CENTRE VILLE	209	112	↓	39	19	40	9	5	2,6	2,5	1,3	1,9
ANTONY	1 510	1 506	→	552	188	578	141	47	4,2	3,2	1,4	2,9
CA DES HAUTS DE BIEVRE	4 280	4 532	↑	1 739	482	1 747	444	120	4,2	2,7	1,2	2,9

Valeurs inférieures à celle ANTONY

Valeurs proches de celle ANTONY

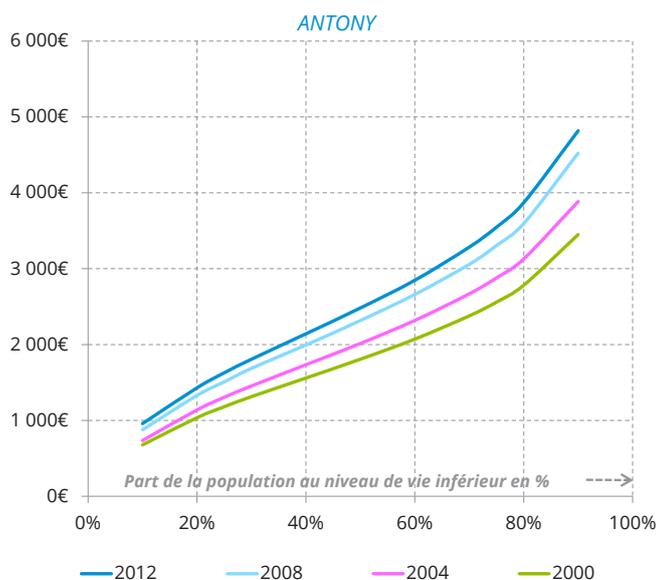
Valeurs supérieures à celle ANTONY

- Le taux de couverture de la population par la CMU-C varie de 1 à 15 selon les quartiers considérés. Inférieur à 1 % sur le quartier Jean Moulin, ce taux s'élève à plus de 12% sur le quartier Noyer Doré.
- Le nombre de personnes couvertes par la CMU-C entre 2010 et 2015 est resté stable. Cette stabilité concerne la majorité des quartiers à l'exception des quartiers La Fontaine et Velpeau.
- En effet, le nombre de personnes couvertes par la CMU-C a augmenté de 3.8% sur le quartier La Fontaine, soit de 90 personnes et de 2.2% sur le quartier Velpeau, soit de 52 personnes.

Depuis 10 ans, les inégalités de revenus augmentent entre les ménages et entre les territoires

Les revenus déclarés par unité de consommation depuis 2000

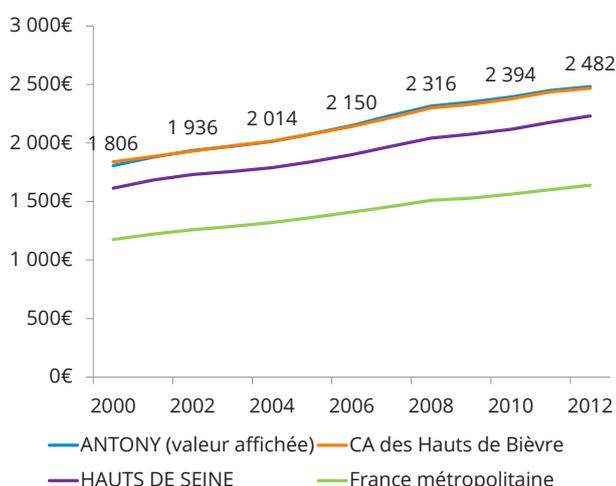
Source : Insee, DGI 2000-2011 & Filosofi 2012



- Le revenu médian déclaré par les ménages antoniens (avant prestations et impôts) est passé de 1 806€ par mois et par unité de consommation en 2000 à 2 482€ en 2012 (sans tenir compte de l'inflation). Il a ainsi augmenté de 680€ (il a augmenté de 470€ au niveau national sur cette période).

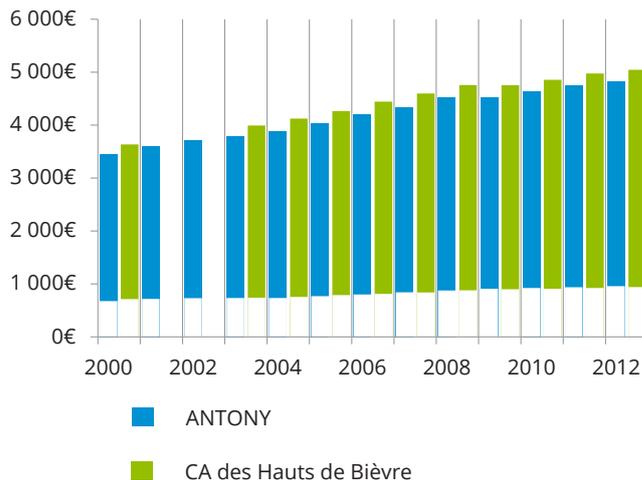
Les revenus médians déclarés par unité de consommation depuis 2000

Source : Insee, DGI 2000-2011 & Filosofi 2012



L'évolution de l'écart inter-déciles du revenu fiscal déclaré par unité de consommation

Source : Insee, DGI 2000-2011 & Filosofi 2012



METHODE

La mesure des inégalités peut se faire par un rapport entre le neuvième décile (le plus pauvre des 10% les plus riches) et le premier décile (le plus riche des 10% les plus pauvres). L'évolution de ce rapport permet ainsi de mesurer les inégalités. Si le rapport baisse, alors les inégalités se réduisent. Mais la mesure des inégalités peut aussi se faire via la mesure des écarts entre le neuvième décile et le premier décile. Il y a progression des inégalités quand les écarts s'accroissent. Selon les modes de calcul, les inégalités peuvent s'accroître ou se réduire. Dans ce document nous avons choisi la deuxième formule.

- L'écart entre les 10% des populations déclarant les revenus les plus élevés et les 10% déclarant les revenus les plus faibles (écart inter-déciles) a augmenté entre 2000 et 2012, à l'image de la tendance habituelle : les inégalités de revenus se sont ainsi renforcées entre les ménages. Il est passé de 2 773€ en 2000 à 3 861€ en 2012.
- L'écart de revenu médian déclaré entre Antony et La CA des Hauts de Bièvre est de -14€ en 2012. Il était de 33€ en 2000. Ainsi l'écart entre ces territoires est resté relativement stable.



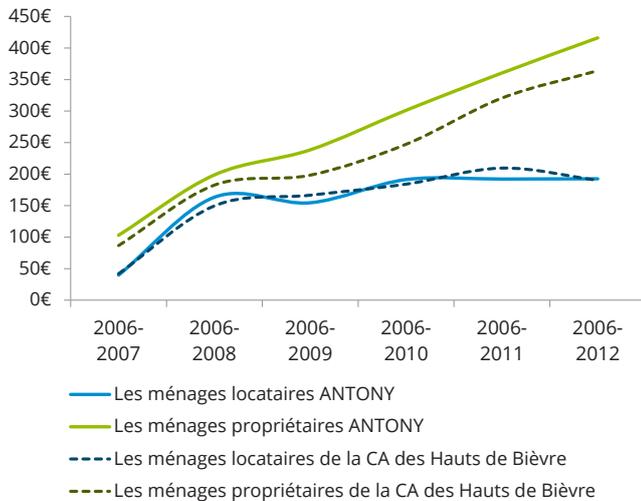
Le détail de l'évolution des revenus déclarés par unité de consommation

Source : Insee, DGI 2001-2011

	1 ^{er} décile				médiane				9 ^{ème} décile			
	2001	2006	2008	2011	2001	2006	2008	2011	2001	2006	2008	2011
LA FONTAINE	864	817	960	970	2 017	2 185	2 358	2 500	3 661	4 148	4 455	4 560
CROIX DE BERNY_FENZY_PARC DE SCEAUX	992	1 150	1 246	1 328	2 316	2 654	2 884	3 096	4 307	5 317	5 781	5 434
VELPEAU	980	1 104	1 231	1 199	2 148	2 297	2 570	2 617	3 695	4 030	4 395	4 841
JEAN MOULIN	1 212	1 254	1 405	1 377	2 452	2 671	2 858	2 968	4 306	5 185	5 516	5 369
QUARTIER DES FLEURS_BEAU VALLON	1 080	1 212	1 327	1 364	2 110	2 459	2 626	2 768	3 780	4 323	4 783	5 031
GUILLEBAUD_BEAU VALLON_TOURVOIE	518	526	576	640	1 238	1 358	1 366	1 549	2 339	2 485	2 653	3 037
RABATS	742	893	945	999	1 702	1 948	2 054	2 168	3 098	3 490	3 792	4 002
MICHALON_BACONNETS	909	1 013	1 110	1 150	1 954	2 219	2 413	2 536	3 607	4 078	4 487	4 494
PARC HELLER	849	918	1 065	1 146	1 898	2 241	2 410	2 514	3 595	4 466	4 590	4 938
PAJEAUD	720	702	724	741	1 634	1 779	1 950	1 980	2 921	3 289	3 445	3 586
NOYER_DORE	287	321	383	365	803	937	1 061	1 128	1 699	1 934	2 061	2 199
NOUVEAU QUARTIER PYRENEES	#N/A	#N/A	#N/A	608 #	1 584	1 847	2 051	2 237	#N/A	#N/A	#N/A	4 000 #
COULEE VERTE	1 111	1 211	1 306	1 412	2 163	2 494	2 727	2 887	3 925	4 668	5 125	5 537
CENTRE VILLE	899	1 028	1 094	1 064	2 076	2 370	2 560	2 717	3 931	4 717	4 968	5 274
ANTONY	718	801	876	937	1 879	2 150	2 316	2 449	3 602	4 207	4 523	4 751
CA DES HAUTS DE BIEVRE	743	843	907	949	1 907	2 169	2 322	2 453	3 779	4 429	4 725	4 953
HAUTS DE SEINE	512	588	639	671	1 683	1 900	2 042	2 177	3 810	4 444	4 833	5 116
La France métropolitaine	456	529	566	577	1 221	1 409	1 511	1 602	2 495	2 864	3 070	3 247

L'évolution du revenu fiscal médian déclaré par unité de consommation selon le statut d'occupation

Source : Insee, DGI 2006-2011 & Filosofi 2012



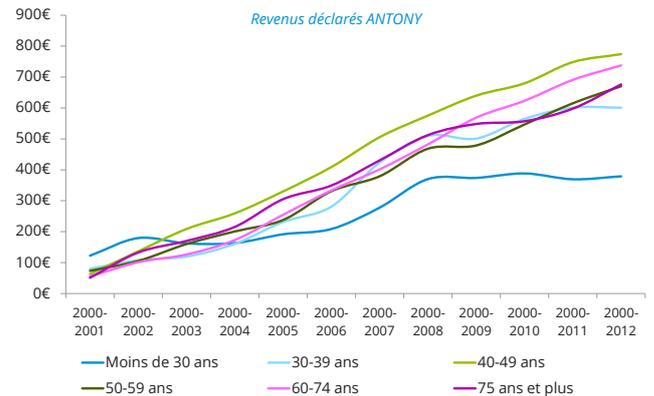
METHODE

L'analyse des évolutions de revenus selon le lien au logement permet de comprendre l'évolution des inégalités et le creusement des écarts cumulatif entre les revenus et le patrimoine. La crise économique n'a pas fondamentalement modifié les dynamiques observées.

- Entre 2008 et 2012, chez les ménages locataires, le revenu déclaré des 10% des populations les plus pauvres a diminué de 19€ par mois et par unité de consommation. Sur cette même période, on observe une augmentation de 154€ du revenu des 10% des ménages propriétaires les plus pauvres.
- Les 10% des ménages locataires les plus riches (9ème décile) ont vu leur revenu déclaré par unité de consommation augmenter de 231€ par mois et par unité de consommation entre 2008 et 2012.
- Enfin, les ménages propriétaires les plus riches ont vu leurs revenus augmenter de 361€ par mois sur cette même période.

L'évolution du revenu fiscal médian déclaré par unité de consommation selon l'âge du référent fiscal

Source : Insee, DGI 2000-2011 & Filosofi 2012



- L'analyse des inégalités entre générations fait apparaître que les écarts se sont creusés depuis les 10 dernières années. Les sexagénaires sont souvent ceux qui ont le plus bénéficié de l'augmentation de leur revenu. Par contre, les générations les plus jeunes ont souvent vu leurs revenus plus faiblement progresser que celui des générations les plus âgées.
- Les revenus des ménages les plus pauvres ont évolué différemment selon l'âge du référent fiscal. Chez les jeunes ménages antoniens, le 1er décile des revenus déclarés a augmenté de 103€ entre 2000 et 2012.
- Chez les ménages les plus âgés, on observe, sur cette période, une augmentation de 336€ du revenu déclaré.

L'évolution du revenu fiscal déclaré par unité de consommation selon l'âge du référent fiscal

Source : Insee, DGI 2000 à 2011 & Filosofi 2012

	1 ^{er} décile			Médiane			9 ^{ème} décile		
	2000	2012	Evolution 2000-2012	2000	2012	Evolution 2000-2012	2000	2012	Evolution 2000-2012
Moins de 30 ans	556	659	103	1 491	1 870	379	2 639	3 271	632
30-39 ans	633	903	270	1 818	2 419	601	3 284	4 292	1 008
40-49 ans	600	866	266	1 754	2 528	774	3 529	4 898	1 368
50-59 ans	703	993	290	2 009	2 680	670	3 844	5 444	1 601
60-74 ans	863	1 114	251	1 873	2 611	738	3 563	5 371	1 809
75 ans et plus	866	1 202	336	1 733	2 409	676	3 090	4 398	1 308

L'EMPLOI ET LA POPULATION ACTIVE

L'attractivité : une alchimie

La qualité de la vie et l'attractivité d'un territoire dépendent de nombreux éléments immatériels, tels les liens familiaux et amicaux, mais aussi des ressources que l'on peut mobiliser sur ce territoire. Ces ressources sont en partie liées à l'offre de services publics. La proximité d'écoles, de services de santé, de places d'accueil pour les jeunes enfants ou de personnes âgées, d'équipements de loisirs ou de culture (bibliothèques, piscines, etc.), de transports ou l'offre de logements sociaux par exemple façonnent la qualité de la vie des habitants. La disponibilité de l'offre pour la population n'est pas facile à mesurer car chaque offre s'adresse à un territoire (un hôpital, un centre de santé ou un médecin ont un rayon d'activité différent) et à des usagers qui ne sont pas les mêmes.

L'un des enjeux pour les politiques publiques – d'autant plus fort que les ressources sont rares – est l'adéquation entre l'offre et les besoins. On ne peut implanter un hôpital par commune ou une bibliothèque dans chaque quartier : il faut donc opérer les choix d'implantation qui répondent le mieux possible à la demande, mesurée de la façon la plus fine possible.

Ces ressources sont aussi liées au tissu économique privé. Parce qu'il offre aussi des services, même s'ils sont marchands. C'est le cas, en particulier, du commerce de détail ou de l'artisanat par exemple. Au-delà bien entendu, l'implantation des entreprises détermine le niveau d'emploi et du même coup le niveau du chômage. Comme pour l'offre de services publics, les liens sont complexes : on ne travaille pas nécessairement (et même rarement) là où l'on vit. Le « rayonnement » d'un emploi dépend du type de poste et du niveau de rémunération : Il est plus facile d'aller occuper un emploi lointain quand le salaire permet de financer le transport ou que les horaires ne sont pas trop décalés si l'on se déplace en transports en commun par exemple. Il dépend aussi de cette offre de transports, des réseaux routiers aux transports en commun.

Chiffres clés et définitions

		Evolution (2009-2013)	
Etablissements actifs (2013)	établissements	4 704	+24,5%
		<i>6 087 638</i>	<i>+4,9%</i>
Etablissements sans salariés	des établissements	72,8%	+36,8%
		<i>69,6%</i>	<i>+12,9%</i>
		Evolution (2007-2012)	
Emplois (2012)	emplois	22 529	+3,8%
		<i>25 771 470</i>	<i>+1,2%</i>
Taux de polarisation	emploi(s) pour 1 actif	0,8	+0,0
		<i>1,0</i>	<i>+0,0</i>
Les praticiens de santé (2014)	praticiens	434	2010-2014
		<i>7 637</i>	
Indicateur de développement territorial		224,9	+27,1
		<i>179,6</i>	<i>+14,8</i>
<i>NB : En violet, valeurs de la France métropolitaine</i>			
<i>NB : En orange, valeurs de HAUTS-DE-SEINE</i>			
Actifs de 15-64 ans	personnes		+787
		<i>29 645 434</i>	<i>+873 414</i>
Taux d'activité des 15- 64 ans	des 15-64 ans	74,9%	2,8%
		<i>73,0%</i>	<i>1,4%</i>
Taux d'activité des 25- 54 ans	actifs de 25-54 ans	23 187	92,2%
		<i>22 558 695</i>	<i>90,6%</i>
Ratio actifs/inactifs de 65 ans et plus	actifs pour 1 inactif	3,0	-0,1
		<i>2,7</i>	<i>-0,1</i>
Cadres et professions intellectuelles sup.	cadres et prof. Intell sup	12 294	44,7%
		<i>4 412 165</i>	<i>17,1%</i>
Salariés en contrat précaire	des actifs occupés	3 163	+11,4%
		<i>3 407 631</i>	<i>+9,1%</i>
Les hauts niveaux de formation	des salariés	12,4%	+3,5%
		<i>14,9%</i>	<i>+0,1%</i>
non -scolarisés	des non-scolarisés	22 191	52,0%
		<i>12 187 688</i>	<i>26,4%</i>
			+16,3%
			<i>+17,9%</i>

NB : En violet, valeurs de la France métropolitaine

Définitions

Population active : la population active regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs. La mesure de la population active diffère selon l'observation statistique qui en est faite. On peut actuellement distinguer trois approches principales : au sens du BIT, au sens du recensement de la population, au sens de la Comptabilité nationale.

La population active au sens du recensement de la population comprend les personnes qui déclarent : exercer une profession (salariée ou non) même à temps partiel ; aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ; être apprenti, stagiaire rémunéré ; être chômeur à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite ; être étudiant ou retraité mais occupant un emploi ; être militaire du contingent (tant que cette situation existait).

L'établissement actif est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique... L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

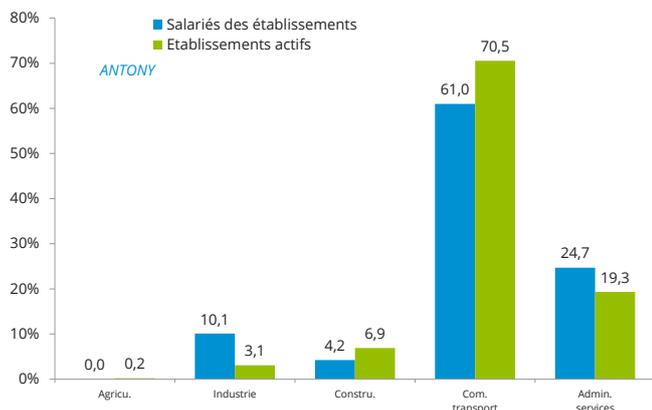
Taux de polarisation : ce ratio est égal au nombre d'emplois présents sur le territoire rapporté au nombre d'actifs ayant un emploi et résidant sur le territoire. Lorsque cet indicateur est supérieur à 1, cela signifie que le territoire attire quotidiennement un nombre importants d'actifs qui n'y vivent pas. Les mouvements domicile-travail s'effectuent en général au sein des bassins d'emplois.

Les emplois présents sur Antony

Les caractéristiques des emplois sur Antony

Répartition des salariés et des établissements en fonction du secteur d'activité

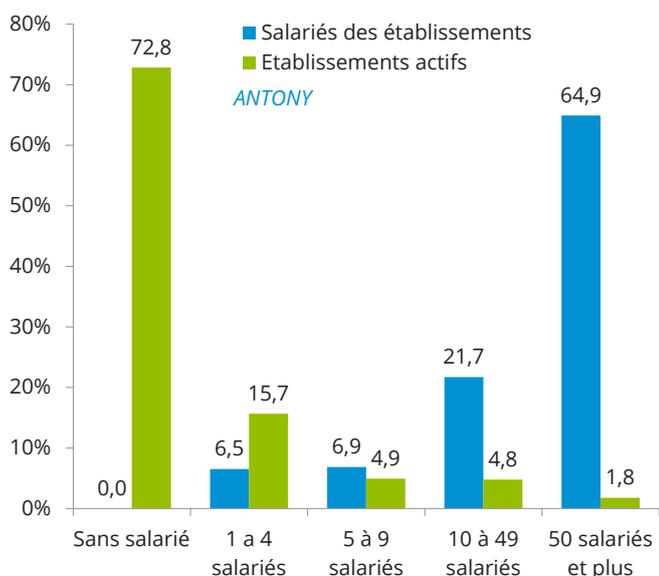
Source : Insee, Clap 2012



- En 2013, le répertoire CLAP enregistre 4 700 établissements actifs au sein du territoire antonien. Ces établissements emploient la même année 22 130 salariés.
- En 2013, le commerce & transport représente 71% des établissements actifs antoniens. Ce secteur concentre à lui seul 61% des salariés travaillant sur le territoire.
- La même année, 73% des établissements n'emploient aucun salarié. A l'opposé, 2% des établissements (ceux ayant 50 salariés ou plus) concentrent 65% des salariés du territoire (au lieu de travail).

Répartition des salariés et des établissements en fonction de la taille de l'effectif

Source : Insee, Clap 2012



- Entre 2009 et 2013, les établissements actifs ont progressé de 25% sur Antony, tout comme au sein des Hauts de Seine (+27%).
- En 2013, on compte 3 430 établissements n'ayant aucun salarié au sein du territoire d'Antony, soit une progression de 37% par rapport à 2007.

REPERE

En France, plus de 4 millions d'établissements, soit 78% du total appartiennent au secteur tertiaire. Ils emploient à eux seuls plus des trois quarts des salariés soit 17 millions de personnes. Les activités tertiaires sont essentiellement centrées sur celles du commerce, des transports et autres services et constituent un socle commun d'emplois et d'établissement à tous les espaces. Elles se localisent en générale là où la population est importante et se développent souvent sous l'impulsion de dynamiques résidentielles. Elles sont créatrices d'emplois. Les établissements de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale (14% du total) sont présents de façon plus ou moins importante, en fonction des choix et des possibilités budgétaires des territoires. En France, ils emploient un tiers des salariés. La construction concerne 10% des établissements et occupe 6% des salariés. Les établissements, présents un peu partout sur le territoire, fluctuent en fonction de l'indice de construction. Quant à l'industrie, elle se maintient dans des territoires historiques. La baisse d'activité dans ce secteur fragilise en premier les entreprises sous-traitantes du territoire concerné.

Le secteur agricole surtout présent en milieu rural, rencontre des difficultés avec la fermeture d'établissements et la baisse de l'emploi. Il concerne 7% des établissements en France qui emploient moins d'1 million de salariés soit 1% de l'effectif total.

Le volume et la typologie des emplois existants sur un territoire entraînent les mobilités domicile-travail

- En 2012, le taux de polarisation atteint 0,81 sur Antony. Le territoire totalise ainsi 22 529 emplois (lieu de travail) pour 27 847 actifs occupés (lieu de résidence).
- Toutefois, il faut tenir compte du fait que les emplois du territoire ne sont pas occupés intégralement par les actifs y résidant, puisque de fait un certain nombre d'entre eux quittent leur lieu de résidence pour aller travailler tandis que d'autres migrent quotidiennement vers Antony dans le même but.

REPERE

En France, l'emploi reste encore largement concentré dans les pôles urbains. En 2012, deux tiers des salariés quittent leur commune de résidence pour aller travailler, un tiers travaillent dans leur commune de résidence.

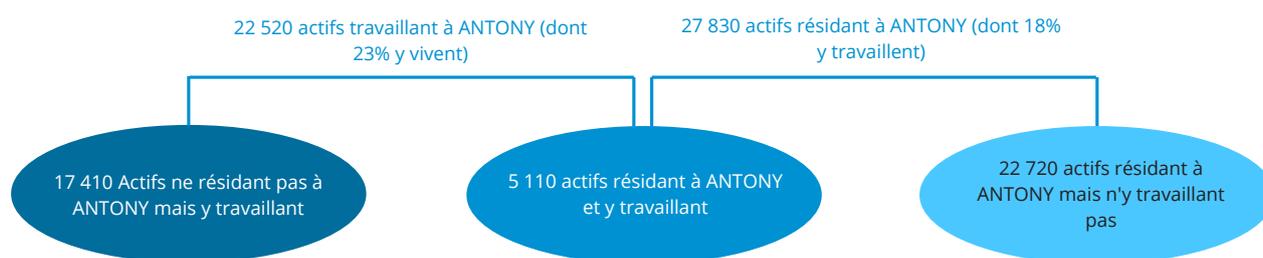
Les déplacements domicile travail se pratiquent quotidiennement entre des communes plutôt résidentielles (taux de polarisation inférieur à 1) et des communes proposant une offre d'emploi attractive (taux de polarisation supérieur à 1). Ces mouvements de population active sont liés au volume d'emplois présents sur la commune mais également, et surtout, à leur spécialisation. Une commune peut ainsi attirer quotidiennement sur son territoire un nombre importants d'actifs qui n'y vivent pas.

D'une manière générale, les actifs qui résident dans les communes périurbaines, moins pourvues d'emploi que les pôles urbains, quittent plus généralement leur commune pour aller travailler.

Les mobilités professionnelles journalières sur le territoire en 2012

Source : Insee, RP 2012

Environ 45 240 actifs occupés concernés par les migrations domicile-travail à ANTONY



Commune de résidence	Nbre d'Actifs	(%)
Paris	2 100	12,0
Massy	850	4,9
Fresnes	530	3,0
Châtenay-Malabry	430	2,4
Palaiseau	370	2,1
Longjumeau	330	1,9
Chilly-Mazarin	300	1,7
Verrières-le-Buisson	280	1,6
...		

Commune de travail	Nbre d'Actifs	(%)
Paris 15e Arrondissement	800	3,5
Paris 14e Arrondissement	730	3,2
Massy	720	3,2
Paris 13e Arrondissement	590	2,6
Paris 8e Arrondissement	560	2,5
Vélizy-Villacoublay	540	2,4
Châtenay-Malabry	420	1,9
Rungis	410	1,8
...		

- En 2012, 17 410 actifs viennent quotidiennement travailler à Antony (77% de l'ensemble des actifs travaillant sur le territoire).
- 22 720 actifs résidant sur la commune sortent quotidiennement du territoire pour aller travailler (82% des actifs résidents de la commune). Enfin 18% des actifs résidents sont sédentaires (5 110 au total)

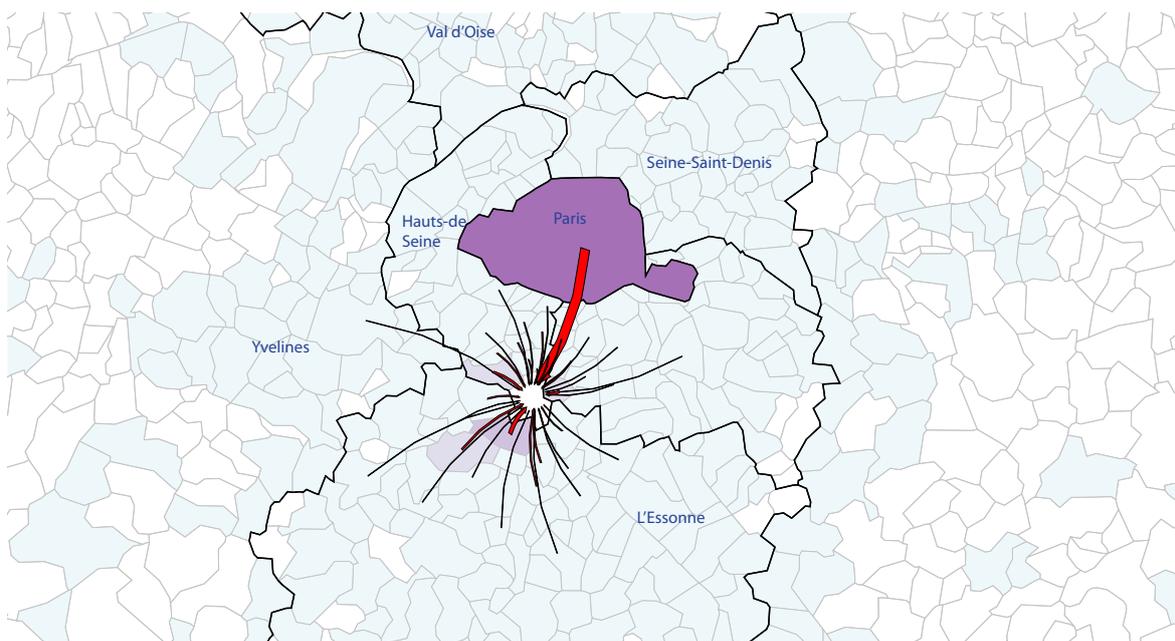
Commune de travail	Nbre de partants	%	Commune de résidence	Nbre d'arrivants	%
Paris	6 540	29,5	Paris	2 100	14,1
Massy	720	3,2	Massy	850	5,7
Vélizy-Villacoublay	540	2,4	Vélizy-Villacoublay	50	0,3
Châtenay-Malabry	420	1,9	Châtenay-Malabry	430	2,9
Rungis	410	1,8	Rungis	80	0,6
Courbevoie	400	1,8	Courbevoie	70	0,4
Le Plessis-Robinson	390	1,7	Le Plessis-Robinson	240	1,6
Clamart	380	1,7	Clamart	150	1,0
Bourg-la-Reine	350	1,6	Bourg-la-Reine	270	1,8
Boulogne-Billancourt	350	1,6	Boulogne-Billancourt	110	0,7
Issy-les-Moulineaux	340	1,5	Issy-les-Moulineaux	130	0,9
Montrouge	330	1,5	Montrouge	180	1,2
Arcueil	330	1,5	Arcueil	70	0,5
Palaiseau	310	1,4	Palaiseau	370	2,5
Nanterre	290	1,3	Nanterre	40	0,3
Puteaux	290	1,3	Puteaux	40	0,3
Sceaux	290	1,3	Sceaux	230	1,6
Bagneux	280	1,3	Bagneux	280	1,8
Verrières-le-Buisson	270	1,2	Verrières-le-Buisson	280	1,9
Orsay	250	1,1	Orsay	80	0,5
Les Ulis	250	1,1	Les Ulis	120	0,8
Fontenay-aux-Roses	240	1,1	Fontenay-aux-Roses	280	1,9
Châtillon	240	1,1	Châtillon	180	1,2
Saint-Denis	230	1,0	Saint-Denis	60	0,4
Meudon	190	0,9	Meudon	80	0,5
Fresnes	190	0,9	Fresnes	530	3,5
Chilly-Mazarin	190	0,8	Chilly-Mazarin	300	2,0
Orly	190	0,8	Orly	60	0,4
Villejuif	180	0,8	Villejuif	140	0,9
Guyancourt	180	0,8	Guyancourt	60	0,4
Wissous	180	0,8	Wissous	220	1,4
Rueil-Malmaison	170	0,8	Rueil-Malmaison	40	0,3
Versailles	170	0,8	Versailles	110	0,8
Vitry-sur-Seine	170	0,8	Vitry-sur-Seine	140	0,9
Gif-sur-Yvette	170	0,8	Gif-sur-Yvette	100	0,7
Malakoff	160	0,7	Malakoff	70	0,5
Cachan	160	0,7	Cachan	170	1,1
Évry	160	0,7	Évry	60	0,4
Ivry-sur-Seine	160	0,7	Ivry-sur-Seine	70	0,5
Créteil	150	0,7	Créteil	80	0,5
Levallois-Perret	150	0,7	Levallois-Perret	20	0,1
Le Kremlin-Bicêtre	140	0,6	Le Kremlin-Bicêtre	30	0,2
Gentilly	140	0,6	Gentilly	60	0,4
Chevilly-Larue	130	0,6	Chevilly-Larue	120	0,8

...

...

Provenance des salariés venant quotidiennement travailler à Antony en 2013

Source : Insee, RP 2013

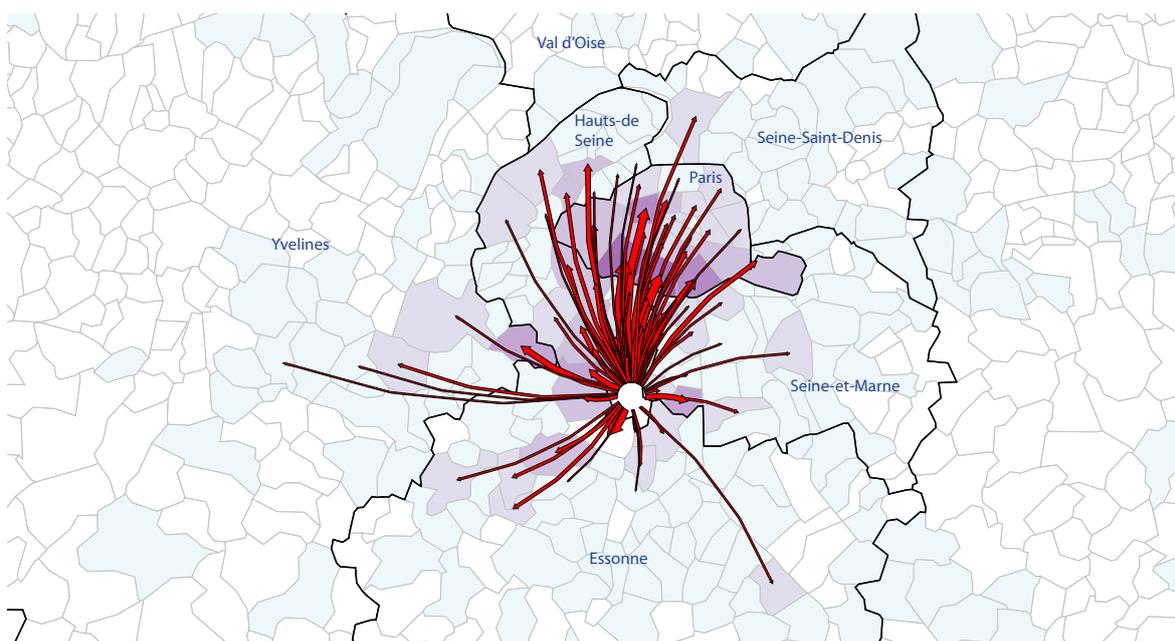


* Ne sont représentées ici que les communes où au moins 100 salariés antoniens résident

- Les mouvements domicile-travail en provenance et à destination d'Antony se font essentiellement avec Paris puis de façon plus atténuées avec les communes limitrophes et périphériques.
- Ainsi près de 30% des actifs occupés travaillant sur Antony résident à Paris. Les actifs domiciliés à Antony travaillent d'autre part pour 14% d'entre eux sur Paris, 5.7% sur Massy, 3.5 sur Fresnes, et 2.9% sur Chatenay-Malabry.

Lieu de travail des actifs occupés domiciliés à Antony* en 2013

Source : Insee, RP 2013



* Ne sont représentées ici que les communes où au moins 100 antoniens travaillent

Dans le détail : le taux de polarisation sur les communes

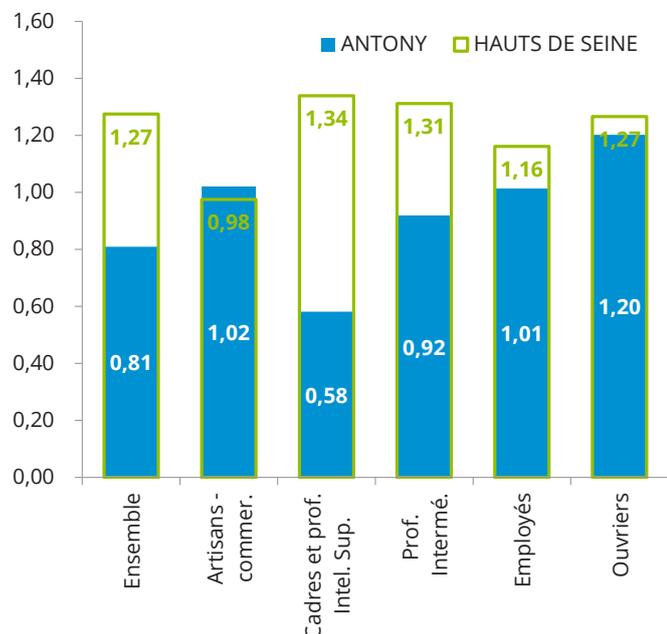


	Nbre d'emplois (LT)	Nbre d'actifs occupés (LR)	Taux de polarisation
ANTONY	22 529	27 847	0,81
CA DES HAUTS DE BIEVRE	67 555	83 897	0,81
HAUTS DE SEINE	954 915	749 186	1,27
TERRITOIRE 2 du GRAND PARIS	149 961	184 030	0,81
GRAND PARIS	3 903 120	3 176 795	1,23
ILE-DE -FRANCE	5 677 540	5 398 622	1,05
FRANCE METROPOLITAINE	25 771 470	26 143 112	0,99

- Les emplois offerts près du domicile ne correspondent pas nécessairement à la qualification des actifs qui habitent sur la commune. Le taux de polarisation par catégorie socio-professionnelle qui rapporte le nombre d'emplois salariés d'une catégorie socio-professionnelle au nombre d'actifs salariés résidents de cette même catégorie peut ainsi varier. Un taux de polarisation de 1,4 pour les cadres signifiera que pour 140 emplois de cadres offerts sur la commune, seuls 100 cadres résident sur la commune.
- Antony est une commune plus résidentielle que l'ensemble des Hauts de Seine à l'instar de l'ensemble de la CA des Hauts de Bièvre ou que le territoire 2 du Grand Paris.
- Ainsi il y a environ 81 emplois sur la commune pour 100 salariés qui y demeurent contre 127 pour 100 dans les Hauts de Seine et 99 pour 100 en France métropolitaine.
- Une certaine variation du taux de polarisation s'observe selon la CSP, ce dernier étant nettement moins élevé pour les cadres et professions intellectuelles supérieures. Autrement dit, Antony compte plus de cadres et professions intellectuelles supérieures résidant sur la commune qu'il n'y a d'emploi de cadres et professions intellectuelles supérieures, soient 58 pour 100.

Taux de polarisation selon la PCS (Emploi LT / actifs occupés LR)

Source : Insee, RP 2012

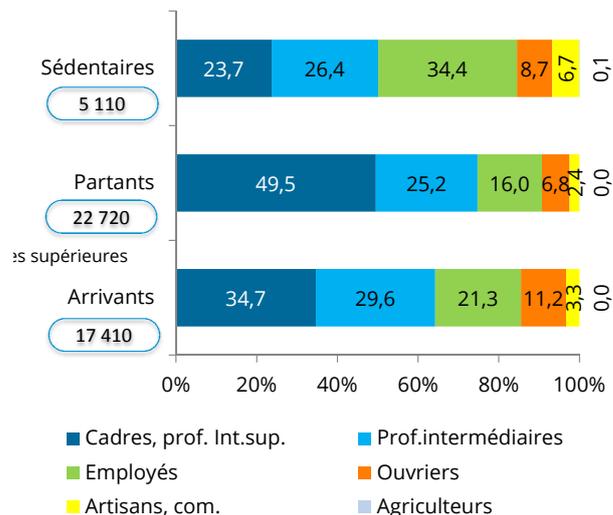


Les mobilités professionnelles selon la PCS des actifs occupés

Source : Insee, RP 2013

Les mobilités professionnelles sur ANTONY selon la PCS des actifs en 2012

Source : Insee Rp 2012

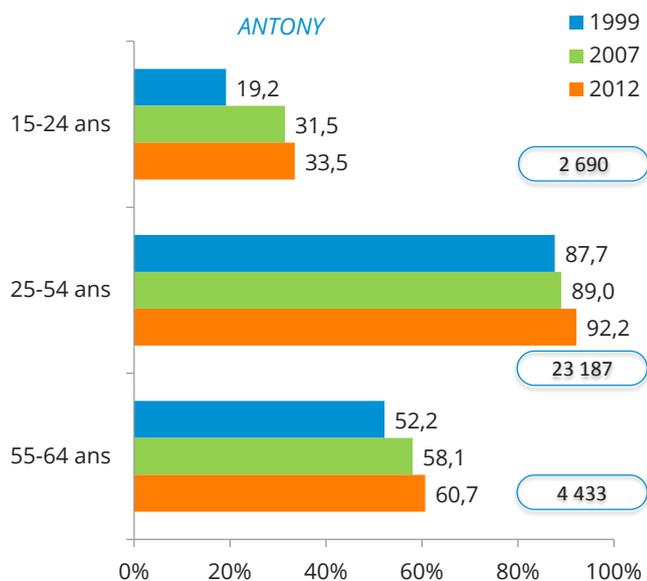


Qui sont les actifs occupés antoniens?

Leur sexe et leur âge

Taux d'activité de la population selon l'âge de la personne

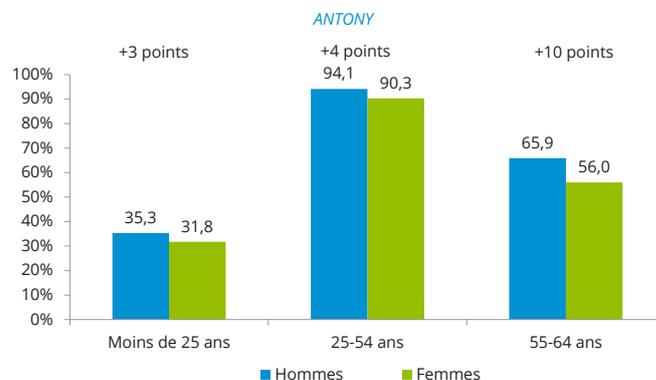
Source : Insee, RP 1999-2012



- En 2012, Antony compte 30 311 actifs de 15-64 ans, dont 2 690 de 15-24 ans, 23 187 de 25-54 ans et 4 433 de 55-64 ans.
- Le taux d'activité des 55-64 ans atteint ainsi 61% en 2012 (contre 52% en 1999). Celui des 25-54 ans atteint 92% (contre 88% en 1999), enfin celui des 15-24 ans est de 34% (19% en 1999).

Le taux d'activité selon le sexe et l'âge

Source : Insee, RP 2012



- En 2012, le taux d'activité féminin des 25-54 ans est de 90%. Ce taux d'activité féminin est inférieur de 4 points à celui des hommes.
- Pour les moins de 25 ans, l'écart est de 3 points en défaveur des femmes (32% contre 35% pour les hommes).
- Enfin, concernant les actifs de 55-64 ans, le taux d'activité des femmes est plus faible de 10 points à celui des hommes (56% contre 66%).

REPERE

Les comportements féminins et masculins sur le marché du travail continuent de se rapprocher. Le taux d'activité féminin augmente au fil des générations. Celui des hommes diminue jusqu'au début 1990 pour se stabiliser ensuite. En dépit d'une forte progression sur longue période, le taux d'activité des femmes reste, à tout âge, inférieur à celui des hommes. Le principal déterminant de l'activité féminine aux âges adultes est la composition familiale, c'est-à-dire le nombre et l'âge des enfants, alors que ce facteur joue peu sur le niveau de l'activité masculine. En effet, malgré les évolutions de la société, le fait de cesser le travail pour élever les enfants reste, en priorité, le fait des femmes, d'où le taux d'activité plus faible chez les femmes que chez les hommes.

CLE DE LECTURE

Le taux d'activité des hommes de 25 à 54 ans varie assez peu d'une commune à une autre en France. En revanche celui des femmes est beaucoup plus sensible et justifie généralement les écarts du taux d'activité global des 25-54 ans entre territoires. L'inactivité des femmes peut-être plus importante au sein des territoires qui comptent plus de femmes en âge d'avoir des jeunes enfants parmi les femmes. Dans les territoires où le coût du logement est particulièrement élevé, le taux d'activité des femmes avoisine généralement celui des hommes. Les besoins en modes d'accueil de la petite enfance y sont importants.



Les équilibres entre population active et inactive

Source : Insee, RP 2012

	Nbre d'actifs de 15-64 ans	Nbre d'inactifs de 65 ans et plus	Ratio actifs/inactifs	Taux d'activité (%)	
				15-64 ans	25-54 ans
LA FONTAINE	2 392	714	3,4	79,3	95,4
CROIX DE BERNY_FENZY_PARC DE SCEAUX	2 020	780	2,6	58,0	76,7
VELPEAU	1 224	362	3,4	82,3	94,4
JEAN MOULIN	1 466	625	2,3	79,7	96,3
QUARTIER DES FLEURS_BEAU VALLON	2 757	892	3,1	75,2	94,3
GUILLEBAUD_BEAU VALLON_TOURVOIE	1 051	247	4,2	72,6	87,2
RABATS	2 662	870	3,1	77,3	94,3
MICHALON_BACONNETS	3 254	1 302	2,5	76,7	93,8
PARC HELLER	1 396	461	3,0	81,2	95,9
PAJEAUD	2 382	415	5,7	78,5	91,9
NOYER_DORE	1 712	509	3,4	70,5	86,0
NOUVEAU QUARTIER PYRENEES	993	196	5,1	81,5	95,7
COULEE VERTE	3 589	1 452	2,5	73,9	94,1
CENTRE VILLE	3 414	1 171	2,9	74,1	94,1
ANTONY	30 311	9 995	3,0	74,9	92,2
CA DES HAUTS DE BIEVRE	90 979	29 069	3,1	75,6	93,0
HAUTS DE SEINE	826 144	218 758	3,8	78,1	92,8
La France métropolitaine	29 645 434	11 115 640	2,7	73,0	90,6

Valeurs inférieures à celle ANTONY

Valeurs proches de celle ANTONY

Valeurs supérieures à celle ANTONY

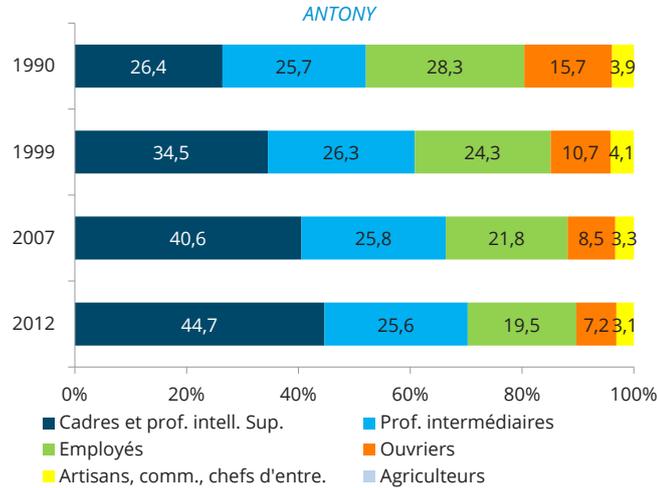
Commune relativement moins jeune que l'ensemble du département, Antony compte ainsi moins d'actifs pour 1 inactif que sur le département: en 2012, 3 antoniens âgés de 15-64 ans étaient actifs pour 1 inactif contre 3.8 alto-séquanais actifs pour 1 inactif. Le ratio actif/inactif est au contraire comparable à celui de l'ensemble de la CA des Hauts de Bièvre.

- La part des 15-64 ans actifs est ainsi peu ou prou celle que l'on observe sur la France métropolitaine et la CA des Hauts de Bièvre mais inférieure à la moyenne départementale, soit près des 3/4 d'entre eux.
- Les antoniens de 25-54 ans sont au contraire actifs dans les mêmes proportions qu'en moyennes départementale et sur la CA mais légèrement plus que sur le département.
- La part d'actifs est relativement homogène sur la commune avec près de 9 antoniens de 25-54 ans sur 10 actifs sur une majorité de quartiers à l'exception des quartiers Croix de Berny Fenzy Parc de sceaux, Noyer Doré, Guillebaud Beau Vallon Tourvoie et Pajeaud.

Leurs professions et catégories sociales

Répartition des actifs occupés de 15-64 ans selon leur PCS

Source : Insee, RP 1990-2012



- En 2012, 45% des actifs occupés de 15-64 ans sont des cadres. 26% sont des professions intermédiaires, enfin 27% sont des employés ou ouvriers sur Antony.
- En comparaison, les Hauts de Seine compte 39% de cadres et professions intellectuelles supérieures, La France métropolitaine 17% contre 42% sur la CA.

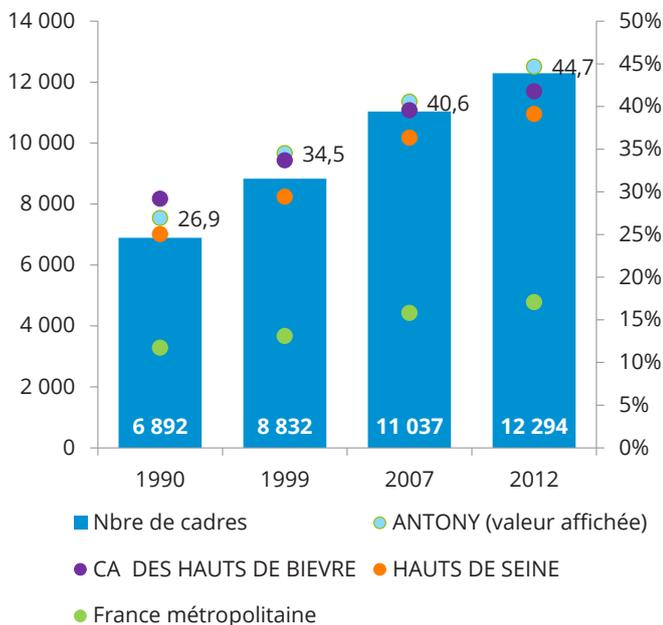
REPERE

Les professions et catégories socio-professionnelles répartissent la population (au lieu de résidence) en fonction de critères liés à la profession exercée. Ces critères sont nombreux : activité salariée ou non, diplôme, revenu, statut (cadre ou non). Cependant l'appartenance à une PCS traduit une grande diversité de situations. Les cadres et professions intellectuelles supérieures correspondent à la catégorie socio-professionnelle salariée la plus favorisée, tant sur le plan des diplômes que celui des revenus.

La part des cadres et professions intellectuelles supérieures est bien évidemment l'opposé de celle concernant les ouvriers et employés. Les écarts entre les deux groupes illustrent la faiblesse d'une cohabitation de lieu de vie entre catégories socio-professionnelles différentes. Dans l'ensemble de la France, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures progresse fortement. Les professions cadres et intellectuelles supérieures sont beaucoup plus fortement représentées dans les grandes villes et leurs agglomérations qu'en milieu rural ou « rurbains », et à l'échelle des communes dans les centres villes. Il faut aussi noter que les flux de population influent beaucoup sur cette donnée. En effet, le niveau de vie offert par l'accès à un emploi à forte responsabilité permet de quitter son lieu de vie pour accéder à d'autres lieux de résidence.

Evolution du nombre et de la part de cadres et professions intellectuelles supérieures

Source : Insee, RP 1990-2012



- Entre 2007 et 2012, le nombre de cadres et professions intellectuelles supérieures a progressé de 11% (+1 260) sur Antony comme sur le département contre de 9% en France métropolitaine.
- La part des cadres et professions intellectuelles supérieures a ainsi augmenté de 4 points tandis qu'elle progressait d'un peu point de 2 points sur la CA et le département et de +1.5 points en France métropolitaine.

Dans le détail : la population des cadres et professions intellectuelles supérieures

Les cadres et professions intellectuelles supérieures dans la population active occupée

Source : Insee, RP 2007-2012

	Les cadres et prof. Intell. Sup. en 2012		Evolution 2007-2012	
	Nbre	%	Nbre	%
LA FONTAINE	1 121	51,1	+298	+36,2
CROIX DE BERNY_FENZY_PARC DE SCEAUX	1 013	54,1	+46	+4,7
VELPEAU	573	51,2	-25	-4,2
JEAN MOULIN	769	55,7	-3	-0,4
QUARTIER DES FLEURS_BEAU VALLON	1 376	52,6	+337	+32,5
GUILLEBAUD_BEAU VALLON_TOURVOIE	165	17,9	+46	+38,3
RABATS	779	32,9	+119	+18,0
MICHALON_BACONNETS	1 241	41,8	-95	-7,1
PARC HELLER	603	47,5	+41	+7,4
PAJEAUD	644	30,7	+40	+6,5
NOYER_DORE	174	13,0	+24	+15,9
NOUVEAU QUARTIER PYRENEES	422	46,3	+281	+199,6
COULEE VERTE	1 755	52,4	-52	-2,9
CENTRE VILLE	1 662	53,1	+202	+13,8
ANTONY	12 294	44,7	+1 257	+11,4
CA DES HAUTS DE BIEVRE	34 516	41,8	+3 046	+9,7
HAUTS DE SEINE	288 990	39,1	+25 828	+9,8
La France métropolitaine	4 412 165	17,1	+368 766	+9,1

Valeurs inférieures à celle ANTONY

Valeurs proches de celle ANTONY

Valeurs supérieures à celle ANTONY

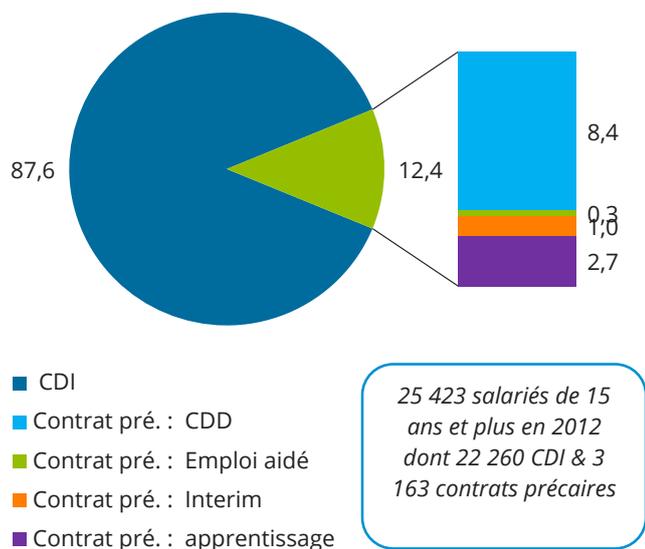
- Comme ailleurs, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures est très variable sur le territoire. Si 1 actif occupé sur 7 résidant sur le quartier Noyer Doré et 1 actif sur 6 sur le quartier Guillebaud Beau Vallon Tourvoie appartiennent à cette catégorie sociale, ces derniers représentent au contraire plus de la moitié des actifs occupés sur une majorité de quartiers de la commune (9 sur 14).
- L'augmentation du nombre de cadres et de professions intellectuelles supérieures masque des évolutions contrastées au sein de la commune entre 2007 et 2012.
- Ainsi les quartiers Michalon-Baconnets, Velpéau et Coulée verte ont perdu durant cet intervalle entre 3% et 7% de cadres et de professions intellectuelles supérieures tandis que le nouveau quartier Pyrénées voit au contraire leur nombre multiplier par 3.

Quelles sont leurs conditions d'emploi?

Les salariés en emploi précaires

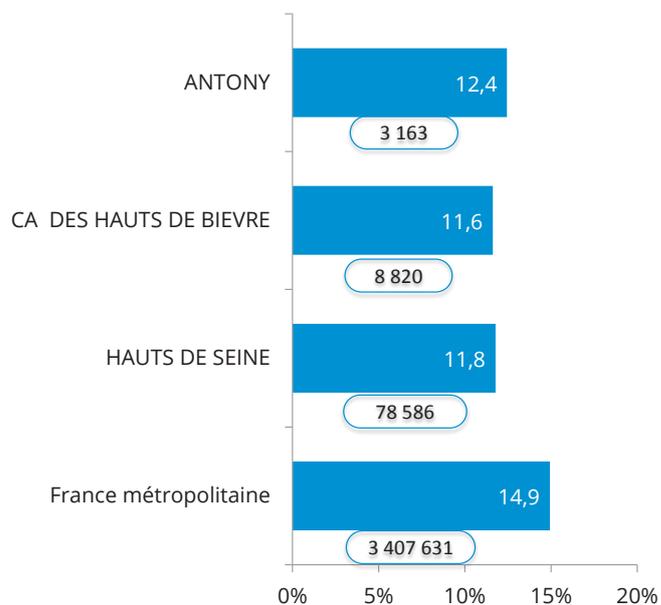
Répartition des salariés de 15 ans et plus selon leur contrat

Source : Insee, RP 2012



Nombre et part de contrats précaires

Source : Insee, RP 2012



- En 2012, le nombre de salariés en contrat précaire s'élève à 3 163, soit 12% des salariés antoniens de 15 ans et plus. La proportion atteint 12% sur la zone d'emploi.
- Parmi les 3 163 salariés en contrat précaire, 2 139 occupent un CDD, soit 8% de l'ensemble des salariés de 15 ans et plus, et 68% des salariés en contrats précaires.
- La fréquence de l'emploi sous contrat précaire est relativement similaire sur Antony à celle observée sur la CA et le département et est bien en deça de la moyenne nationale.

Carac. socio-économiques

CLE DE LECTURE

Les contrats précaires regroupent les CDD, l'intérim, les emplois aidés, l'apprentissage et la professionnalisation. Les jeunes constituent la population la plus exposée à la précarité de l'emploi selon ce critère, y compris les jeunes formés et diplômés. De fait, sur un territoire jeune, le taux global d'actifs en emploi précaire est généralement plus élevé que dans les autres territoires, par un effet de structure par âge. Les femmes sont également plus concernées par la précarité de l'emploi que les hommes.



Dans le détail : les effectifs en contrat précaire

Les salariés en contrat précaire parmi l'ensemble des salariés de 15 ans et plus

Source : Insee, RP 2007-2012

	Les salariés en contrat précaire en 2012		Evolution 2007-2012	
	Nbre	%	Nbre	%
LA FONTAINE	264	13,2	+55	+26,4
CROIX DE BERNY_FENZY_PARC DE SCEAUX	278	16,3	+23	+9,2
VELPEAU	116	11,0	-18	-13,7
JEAN MOULIN	145	11,5	+37	+34,1
QUARTIER DES FLEURS_BEAU VALLON	279	11,7	+32	+13,0
GUILLEBAUD_BEAU VALLON_TOURVOIE	84	10,0	-47	-35,8
RABATS	228	10,2	-32	-12,3
MICHALON_BACONNETS	285	10,6	+0	+0,1
PARC HELLER	136	11,5	-2	-1,1
PAJEAUD	304	15,4	-37	-10,9
NOYER_DORE	204	16,4	-56	-21,6
NOUVEAU QUARTIER PYRENEES	96	11,0	+47	+97,0
COULEE VERTE	330	10,7	-31	-8,5
CENTRE VILLE	413	14,3	+133	+47,4
ANTONY	3 163	12,4	+106	+3,5
CA DES HAUTS DE BIEVRE	8 820	11,6	+566	+6,9
HAUTS DE SEINE	78 586	11,8	+2 154	+2,8
La France métropolitaine	3 407 631	14,9	+4 351	+0,1

Valeurs inférieures à celle ANTONY

Valeurs proches de celle ANTONY

Valeurs supérieures à celle ANTONY

- Les quartiers comptant le plus de salariés employés sous contrat précaire ne sont pas de façon automatique les quartiers comptant le plus de logements sociaux et le moins de cadres et de professions intellectuelles supérieures. La jeunesse des salariés sur chaque quartier influe également sur ces proportions.
- Ainsi, les quartiers Noyer Doré et Croix de Berny Fenzy Parc de Sceaux comptent près d'1 salarié sur 6 employé sous contrat précaire, le premier ayant un fort caractère social et le second se caractérisant par la jeunesse de ses habitants.
- Le nombre de salariés employés sous contrat précaire a augmenté de 3.5% entre 2007 et 2012 à Antony contre +6.9%, soit près de 2 fois plus sur la CA des Hauts de Bièvre tandis qu'il restait stable en France métropolitaine et augmentait de 2.8% dans les Hauts de Seine.
- Une forte hétérogénéité s'observe à l'échelle-infracommunale, la moitié de la commune voyant l'emploi précaire augmenté et l'autre moitié enregistrant une baisse de ce type de salarié. Le quartier Guillebaud Beau Vallon Tourvoie compte ainsi en 2012 36% de salariés en contrat précaire de moins qu'en 2007 tandis que ce nombre double dans le même temps sur le nouveau quartier Pyrénées.

Les personnes en recherche d'emploi

Évolution des DEFM de catégorie A

Source : Insee, Pôle Emploi 2008-2015



- A cours de l'année 2015, le nombre de DEFM de catégorie A a progressé de 2% sur Antony. 2 386 à la fin du 4ème trimestre soit un indice de chômage estimé à 8%.
- Si l'on observe l'ensemble de la période 2008-2015, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A a progressé de 66%.

CLE DE LECTURE

La hausse du taux de chômage en France est ancienne. Elle a eu lieu en une dizaine d'années, entre le milieu des années 1970 et le milieu des années 1980. Le taux passe alors de 4 à 9,3 %, qui avoisine le niveau actuel. Depuis, on oscille entre des phases de progression et de diminution, sans jamais arriver à revenir durablement à un niveau proche du plein emploi.

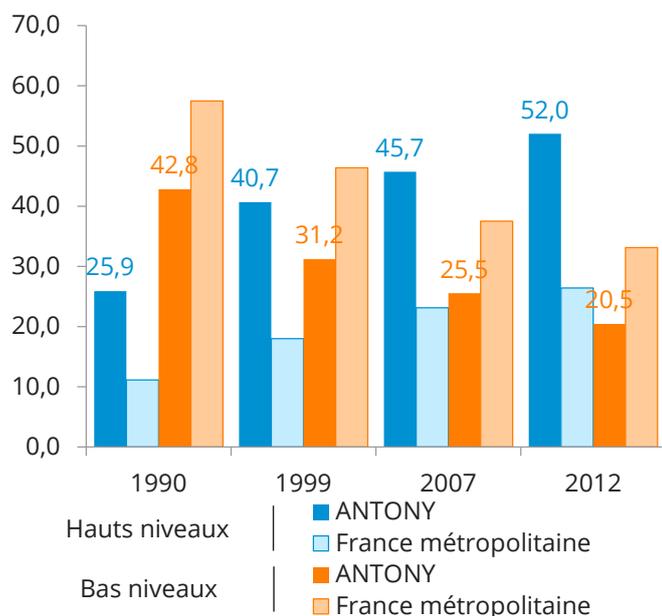
Le taux de chômage global masque des écarts importants suivant les populations. Ce n'est plus le cas selon le sexe: le taux de chômage des femmes est presque équivalent à celui des hommes. Plusieurs critères sont discriminants, comme l'âge, avec des jeunes et des quinquagénaires surexposés au chômage y compris pour les jeunes diplômés.

Le chômage mesuré par Pôle Emploi au travers des DEFM de catégorie A diffère de celui du chômage mesuré par l'Insee (BIT), les personnes à la recherche d'un emploi n'étant pas toutes inscrites auprès de Pôle Emploi.

Quel est leur niveau de formation?

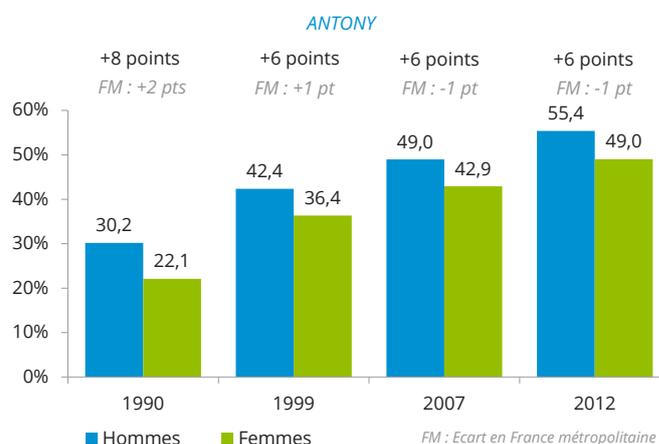
Evolution des niveaux de formation

Source : Insee, RP 1990-2012



Les hauts niveaux de formation selon le sexe

Source : Insee, RP 1990-2012



- La part de femmes avec de hauts niveaux de formation est passée de 43% en 2007 à 49% en 2012, soit 6 points de plus en 5 ans.
- En 2012, l'écart du poids des hauts niveaux de formation entre hommes et femmes est de 6 points en faveur des hommes ;
- En 2007, le poids des hommes était supérieur de 6 points à celui des femmes (43% contre 49%).
- Pour comparaison, en France métropolitaine, la part de femmes avec de hauts niveaux de formation est supérieure de 1 point à celle des hommes en 2012 (27% contre 26%).

REPERE

D'une manière générale le niveau de formation s'élève en France. Au début des années 1980, un quart des générations accédait au niveau du bac, contre plus des trois quarts aujourd'hui. Cet allongement a été particulièrement important chez les filles qui ont rattrapé les garçons, même si leurs diplômes restent différenciés.

Sont considérées à hauts niveaux de formation les personnes titulaires d'un diplôme de niveau Bac + 2 et plus. Les personnes considérées comme de bas niveaux de formation n'ont aucun diplôme ou au plus le BEPC ou le brevet des collèges. La part des personnes à bas niveaux de formation varie assez peu d'une commune à une autre, tandis que celles des personnes hautement diplômées, plus mobiles géographiquement, varie très sensiblement. Les personnes hautement diplômées seront plus représentées sur les territoires économiquement dynamiques et/ou attractifs sur le plan résidentiel.

Si le niveau s'est accru, les qualifications requises par le marché du travail aussi. De plus en plus de métiers requièrent des savoirs formels complexes et, en période de chômage, les entreprises sont de plus en plus exigeantes.

REPERE

Aujourd'hui, avec des résultats scolaires meilleurs pour les femmes, les niveaux de formation des femmes et des hommes se rejoignent. Ces dix dernières années en France métropolitaine, les écarts entre les niveaux de formation des hommes et des femmes se sont ainsi inversés. En effet, si en 1999 la part des hommes de hauts niveaux de formation (bac+2 et plus) était supérieure de 1 point à celle observée chez les femmes, en 2012 on observe une proportion de femmes de hauts niveaux de formation supérieure de 2 points à celle observée chez les hommes.



Dans le détail : la population à haut niveau de formation

Les 15 ans et plus non-scolarisés de hauts niveaux de formation (Bac+2 et plus)

Source : Insee, RP 2012

	15 ans et plus non-scolarisés	Hauts niveaux de formation		
		Nbre	Part en %	Evolution 2007-2012 (en %)
LA FONTAINE	3 183	2 004	63,0	+39,5
CROIX DE BERNY_FENZY_PARC DE SCEAUX	2 883	1 736	60,2	+2,3
VELPEAU	1 632	1 089	66,8	+12,1
JEAN MOULIN	2 186	1 372	62,8	+14,1
QUARTIER DES FLEURS_BEAU VALLON	3 862	2 281	59,1	+24,4
GUILLEBAUD_BEAU VALLON_TOURVOIE	1 505	407	27,0	+34,5
RABATS	3 812	1 485	39,0	+27,6
MICHALON_BACONNETS	4 863	2 479	51,0	+12,4
PARC HELLER	1 911	1 088	57,0	+29,1
PAJEAUD	2 909	1 259	43,3	+6,4
NOYER_DORE	2 545	469	18,4	-2,6
NOUVEAU QUARTIER PYRENEES	1 227	672	54,8	+169,5
COULEE VERTE	5 365	3 085	57,5	-0,6
CENTRE VILLE	4 770	2 764	57,9	+14,5
ANTONY	42 652	22 191	52,0	+16,3
CA DES HAUTS DE BIEVRE	126 873	65 502	51,6	+15,8
HAUTS DE SEINE	1 108 305	533 678	48,2	+13,4
La France métropolitaine	46 115 175	12 187 688	26,4	+17,9

Valeurs inférieures à celle ANTONY

Valeurs proches de celle ANTONY

Valeurs supérieures à celle ANTONY

- En 2012, Antony comptait près de 22 191 adultes de 15 ans et plus (hors études en cours) ayant un haut niveau de formation, soit près de 52% de la population adulte non scolarisée. Le niveau de formation des antoniens de 15 ans et plus non scolarisés est ainsi comparable à celui enregistré sur la CA des hauts de Bièvre et peu ou prou à celui du département et est 2 fois plus élevé que celui de la France métropolitaine.
- Le nombre de haut niveau de formation a progressé à Antony de 16% entre 2007 et 2012, soit près d'autant que sur l'ensemble de la CA et en moyenne nationale contre seulement +13% sur les Hauts de Seine.
- A l'échelle-infracommunale, le nouveau quartier Pyrénées a vu le niveau de ses adultes non scolarisés progresser le plus (+169% de hauts niveaux de formation) tandis que le quartier Noyer Doré connaît dans le même temps une diminution de 2.6% de hauts niveaux de formation.

Les 15 ans et plus avec de hauts niveaux de formation

Source : Insee, RP 2007-2012

	Part des 15 ans et plus ayant de hauts niveaux de formation* en %					
	2007			2012		
	hommes	femmes	écart (en point)	hommes	femmes	écart (en point)
LA FONTAINE	52,8	46,3	+6,4	66,3	60,1	+6,2
CROIX DE BERNY_FENZY_PARC DE SCEAUX	59,8	51,4	+8,4	64,1	56,6	+7,5
VELPEAU	61,3	59,0	+2,3	71,9	62,3	+9,6
JEAN MOULIN	63,3	53,7	+9,6	66,6	59,1	+7,5
QUARTIER DES FLEURS_BEAU VALLON	53,0	52,7	+0,3	61,3	57,0	+4,4
GUILLEBAUD_BEAU VALLON_TOURVOIE	19,8	19,7	+0,1	25,1	28,4	-3,3
RABATS	37,6	29,3	+8,2	41,8	36,2	+5,6
MICHALON_BACONNETS	49,2	44,5	+4,7	53,4	48,7	+4,7
PARC HELLER	49,8	41,8	+8,0	59,9	54,3	+5,6
PAJEAUD	37,9	39,3	-1,4	47,2	39,7	+7,5
NOYER_DORE	18,8	17,2	+1,6	18,2	18,6	-0,5
NOUVEAU QUARTIER PYRENEES	37,3	27,4	+9,9	59,1	50,8	+8,3
COULEE VERTE	58,8	51,3	+7,5	63,3	52,6	+10,8
CENTRE VILLE	56,9	45,1	+11,8	62,2	54,4	+7,8
ANTONY	49,0	42,9	+6,1	55,4	49,0	+6,4
CA DES HAUTS DE BIEVRE	50,0	43,8	+6,3	54,2	49,4	+4,8
HAUTS DE SEINE	45,7	41,4	+4,4	49,8	46,7	+3,0
La France métropolitaine	22,7	23,5	-0,7	25,6	27,2	-1,6

* Bac +2 ou plus

Importance de l'écart homme-femme

- Les différences de niveau de formation entre hommes et femmes sont très variables d'un quartier à l'autre de la commune.
- Les femmes sont dans la majorité des quartiers moins formées que les hommes. Le quartier Guillebaud Beau Vallon Tourvoie fait figure d'exception avec une différence de 3.3 points entre hommes et femmes en faveur de ces dernières.
- Le quartier Noyer Doré observe quand à lui une situation d'égalité entre les sexes en matière de niveau de formation.

Lexique

A

L'allocation pour adulte handicapé (AAH)

permet de garantir un revenu minimum aux personnes handicapées de plus de 20 ans (ou de plus de 16 ans, si il n'est plus considéré comme étant à charge pour le bénéfice des prestations familiales.) et jusqu'à l'âge minimum légal de départ à la retraite en cas d'incapacité de 50 % à 79 %. Ce droit est ouvert dès lors que la personne handicapée ne peut prétendre à un avantage vieillesse, invalidité ou rente d'accident du travail d'un montant au moins égal à celui de l'AAH.

Actifs : La population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs. Ne font pas partie de la population active les personnes qui, bien que s'étant déclarées au chômage, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi.

Actifs occupés : Population active ayant un emploi (ou actifs ayant un emploi). Au sens du recensement, la population active ayant un emploi (ou les actifs ayant un emploi) comprend les personnes qui déclarent être dans une des situations suivantes : - exercer une profession (salariée ou non), même à temps partiel ; - aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ; - être apprenti, stagiaire rémunéré ; - être chômeur tout en exerçant une activité réduite ; - être étudiant ou retraité tout en occupant un emploi.

Âge atteint : L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. L'âge par génération (ou âge atteint dans l'année ou encore âge en différence de

millésimes) est la différence entre l'année de collecte de l'information et l'année de naissance.

Âge révolu : L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. L'âge en années révolues est l'âge atteint au dernier anniversaire

Allocataires CAF : Les allocataires des Caisses d'Allocations Familiales sont les personnes qui perçoivent au moins une allocation au regard de leur situation familiale et/ou monétaire. La notion d'allocataire est une notion de foyer (à rapprocher des ménages au sens Insee) et non d'individu. Ainsi, compter des allocataires signifie compter des foyers constitués de personnes seules ou de plusieurs personnes (familles). Les CAF gèrent deux types de prestations : - Les prestations légales, dont les barèmes et les conditions d'attribution sont fixés nationalement (ex : allocations familiales, allocation logement, etc..) - Des aides d'action sociale (aides financières individuelles, interventions de travailleurs sociaux, ...), gérées par chacune des CAF et dont les conditions d'attribution sont spécifiques à chaque caisse. Les données disponibles concernent uniquement les bénéficiaires de prestations légales.

B

Bas niveaux de formation : Sont considérées comme de bas niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, n'ayant aucun diplôme, ou ayant un Certificat d'études primaires, un Bepc ou un brevet des collèges. La population scolarisée est exclue.

C

Les **catégories socioprofessionnelles** (« CSP »), ou plus exactement selon la terminologie de l'Insee les « professions et catégories socioprofessionnelles » (« PCS ») constituent un classement de la population en grands ensembles cohérents : six catégories d'actifs, auxquelles il convient d'ajouter les retraités et une catégorie « divers », regroupant les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les militaires du contingent, les étudiants, les femmes (et les hommes) au foyer, etc. Les catégories d'actifs sont divisées en fonction de plusieurs critères : le type d'emploi, le statut (indépendant ou non), la qualification, la rémunération, etc. Les six principales sont : agriculteurs, artisans commerçants et chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés et ouvriers.

Chômeurs : Il existe deux définitions du chômage. La première est celle de l'Insee, qui utilise les normes du Bureau international du travail. Un chômeur est une personne âgée de plus de 15 ans, qui n'a pas travaillé la semaine de référence de l'enquête (même une heure), se trouve disponible dans les 15 jours et recherche activement un emploi. La seconde est celle du ministère de l'emploi : elle comptabilise les demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle emploi dans différentes catégories. Il s'agit donc d'une définition administrative.

Pôle emploi enregistre les demandeurs d'emploi en trois principales catégories :

- catégorie A : tous les demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité le mois précédent (1). C'est la catégorie de base, la plus commentée.
- catégorie B : demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite, moins de 78 heures le mois précédent.
- catégorie C : demandeurs d'emploi ayant travaillé plus de 78 heures le mois précédent.

(1) Le « mois précédent » ne signifie pas que ces personnes exercent régulièrement une telle activité.

Clap (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) : système d'information alimenté par différentes sources dont l'objectif est de fournir des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand.

Contrats précaires : Sont considérés comme contrats précaires les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

La **CMU-C** (couverture maladie universelle complémentaire), attribuée sous condition de ressources, permet d'avoir accès à une assurance complémentaire gratuite, ce qui correspond dans le langage courant à la « mutuelle ». La CMU-C, comme les assurances complémentaires, couvre plus ou moins totalement la partie de frais non remboursés par le régime général d'assurance maladie.

D

Déciles : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les déciles (au nombre de 9 : de D1 à D9) sont les valeurs qui la partagent en 10 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er décile (resp. 9e décile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 10% des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

E

L'écart interdécile est la différence entre le neuvième et le premier décile, le plus souvent exprimée en euros par mois. Le neuvième décile est le revenu le plus faible des 10% les plus aisés, le premier décile est le revenu le plus élevé des 10% les plus pauvres.

Emplois stables : Nous considérons en emploi stable les salariés à temps complet et sans limitation de durée (CDI ou fonction publique).

F

Une **famille monoparentale** est constituée d'un adulte isolé ayant la charge d'un ou plusieurs enfant(s). L'adulte est dans 90% des cas la mère. Par « enfant » on entend les personnes à charge âgées de moins de 25 ans. On ne considère que les enfants célibataires.

Une **famille nombreuse** est une famille comprenant au moins trois enfants de moins de 25 ans.

Hauts niveaux de formation : Sont considérées comme de hauts niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, de niveau bac + 2 et plus. La population scolarisée est exclue.

Impôts directs : Ensemble des impôts sur le revenu des personnes physiques (IRPP), taxe d'habitation (TH), contribution sociale généralisée (CSG), contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS), prélèvement libératoire sur valeurs mobilières et autres prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine.

L'**indice de vieillissement des générations âgées** rapporte la population âgée de 60 à 74 ans à la population âgée de 75 ans et plus. Cet indicateur permet d'appréhender, sans réaliser de projections de populations, l'évolution programmée de la population âgée et ainsi le vieillissement à venir de la population. En effet, le rapport entre ces deux générations donne une idée du remplacement des générations pour la décennie suivante. Plus ce rapport est élevé, plus la génération des 60-74 ans est importante par rapport à la génération des 75 ans et plus, et plus la population des personnes âgées est susceptible d'augmenter dans la décennie à venir. Et inversement, plus ce rapport est faible, plus la population des 75 ans et plus est susceptible de diminuer dans la décennie à venir. Cet indicateur est surtout significatif pour les comparaisons entre territoires. En effet, il ne prend pas en compte les taux de mortalité (l'intégralité de la génération des 60-74 ans n'atteindra pas l'âge de 75 ans et plus), ni les migrations susceptibles d'intervenir sur la décennie. Il doit être considéré avec autant de précautions si le territoire comprend des structures d'accueil des personnes âgées.

Iris signifie « Ilots regroupés pour l'information statistique ». C'est la plus petite division territoriale statistique définie par l'Insee. Un Iris résidentiel regroupe toujours environ 2 000 habitants. En ville, un Iris correspond à peu près à l'idée la plus commune du « quartier ». Il peut être de superficie très différente selon la densité de population.

Les **logements du secteur social** selon l'Insee, sont :

- les logements appartenant à des organismes HLM (Habitation à loyer modéré) ou à d'autres bailleurs de logements sociaux (par exemple, logements détenus par les sociétés immobilières d'économie mixte - SEM) et qui sont soumis à la législation HLM pour la fixation de leur loyer ;
- les logements en dehors du champ des organismes de HLM mais pratiquant un loyer HLM. Remarque : Les logements-foyers, les résidences pour personnes âgées ou handicapées ne font pas partie des logements du secteur social.

Un **logement vacant** est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants : - proposé à la vente, à la location ; - déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation ; - en attente de règlement de succession ; - conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ; - gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple un logement très vétuste...)

Médiane : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., la médiane (D5 ou Q2) partage la population en deux sous-populations égales.

Un **ménage**, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont égaux.

Remarque : les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marins, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant hors ménage.

Les **minima sociaux** visent à assurer un revenu minimal à une personne (ou à sa famille) en situation de précarité. Ce sont des prestations sociales non contributives, c'est-à-dire qu'elles sont versées sans contrepartie de cotisations. Le système français de minima sociaux comporte divers dispositifs dont un spécifique aux départements d'outre-mer (Dom).

Le RSA qui vise à lutter contre les exclusions est un des plus connus. Les autres allocations visent des publics spécifiques confrontés à un risque de grande pauvreté, par exemple : - les chômeurs de très longue durée, avec l'allocation de solidarité spécifique (ASS) pour ceux ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage ; - les personnes handicapées (allocation aux adultes handicapés - AAH) ; - les personnes âgées (minimum vieillesse).

N

Naissances : Les statistiques annuelles, concernant les naissances domiciliées, sont élaborées par l'Insee à partir des bulletins statistiques de l'état civil. Le lieu de l'évènement est celui du domicile de la mère.

Niveau de vie : Revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage.

Nouveaux arrivants : Les nouveaux arrivants sur la commune correspondent aux populations nouvellement arrivées sur la commune. Le recensement de la population considère comme immigrants les personnes qui résident sur la commune et n'y résidaient pas 5 ans auparavant quel que soit leur parcours résidentiel intermédiaire.

P

Petites résidences principales : Ce sont les résidences principales composées de 1 ou 2 pièces. Sont dénombrées les pièces à usage d'habitation (y compris la cuisine si sa surface excède 12 m²) ainsi que les pièces annexes non cédées à des tiers (chambres de service...). Ne sont pas comptées les pièces à usage exclusivement professionnel ainsi que les entrées, couloirs, salles de bain, ...

La **population «comptée à part»**, comprend les personnes qui habitent hors de la commune, mais qui y ont gardé une résidence : les étudiants qui poursuivent leurs études dans une autre ville, les militaires ou personnes âgées qui ont conservé un logement mais qui ne vivent plus dans la commune notamment.

La **population «municipale»** comprend toutes les personnes qui vivent effectivement dans la commune. On y trouve aussi bien les ménages qui demeurent en logement individuel, que les

étudiants en cité-universitaire, les personnes âgées en maison de retraite, où les personnes en habitat mobile, etc.

La **Population non scolarisée** comprend les personnes non inscrites dans un établissement d'enseignement.

La **population totale** d'une commune est la somme de la population municipale et de la population comptée à part. La somme des populations totales des communes n'est pas équivalente à la population française, car elle comprend des doubles comptes. Un étudiant «compté à part», par exemple, peut être enregistré dans deux communes à la fois au sens de la population totale, une fois dans la commune de ses parents, une fois là où il étudie. Seule la population municipale est dite «sans double compte» : la somme est égale à la population totale.

Prestations sociales : Ensemble des prestations familiales, de logement, minima sociaux (revenu minimum d'insertion, revenu de solidarité active, allocation adulte handicapé, allocation de parent isolé, allocation de solidarité aux personnes âgées).

Q

Quartiles : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les quartiles (au nombre de 3 : de Q1 à Q3) sont les valeurs qui la partagent en 4 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er quartile (resp. 3e quartile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 25 % des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

R

Ratio aidants / aidés : De manière schématique, les proches des personnes âgées et notamment leurs enfants susceptibles d'aider les personnes âgées peuvent être assimilés aux 55 à 64 ans (populations des aidants). Le rapport entre les 55-64 ans (population des aidants) et les 85 ans et plus (population à aider) donne une idée du potentiel en matière de soutien à domicile des personnes âgées dépendantes par leur famille.

Une **résidence principale** est un logement, occupé de façon permanente et à titre principal par un ménage, le nombre de ménages est donc égal à celui des résidences principales. Le nombre de résidences principales comprend les logements ordinaires (voir

ci-dessus), mais aussi toutes les autres formes de logements (foyers, habitat de fortune, roulotte, etc.).

Résidence secondaire ou occasionnelle : La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir ; c'est pourquoi, les deux catégories sont souvent regroupées. Les résidences secondaires correspondent aux logements utilisés pour les week-ends, les loisirs ou les vacances, y compris les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques. Les logements occasionnels regroupent les logements ou pièces indépendantes utilisés occasionnellement pour des raisons professionnelles (par exemple, un pied-à-terre professionnel d'une personne qui ne rentre qu'en fin de semaine auprès de sa famille).

Le **revenu fiscal par unité de consommation** divise le revenu global du ménage par un nombre de parts baptisées «unités de consommation», ce qui permet de comparer les niveaux de vie des ménages de taille différente, en prenant en compte leur composition. Les parts ne sont pas toutes de même taille. Selon le système utilisé par l'Insee, le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

Les allocataires bénéficiant d'un **revenu garanti** sont des allocataires percevant au moins une des prestations parmi les allocations suivantes : RSA, AAH, RSO.

Le **revenu médian** d'une population donnée (des ménages, des personnes seules, des familles monoparentales, etc.) est celui qui partage cette population en deux, autant gagnent moins, autant gagnent davantage.

RSA (Revenu de solidarité active) : Entré en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine et le 1er janvier 2011 dans les départements d'outre-mer, cette prestation remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API) pour les personnes privées d'emploi. Il apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent). Enfin il complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités.

S

Sédentaires : Au recensement de la population les sédentaires sont les populations qui résidaient sur la même commune 5 ans auparavant.

Seuil de pauvreté : Il est égal à 60 % du niveau de vie médian de l'ensemble des personnes vivant en France métropolitaine.

Sirene (Système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements) : Ce système dont la gestion a été confiée à l'Insee enregistre l'état civil de toutes les entreprises et leurs établissements, quelle que soit leur forme juridique et quel que soit leur secteur d'activité, situés en métropole, dans les Dom (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion et Mayotte) et à Saint-Pierre et Miquelon. Les entreprises étrangères qui ont une représentation ou une activité en France y sont également répertoriées.

Le **solde migratoire** est la différence entre les entrées (immigrants) et les sorties (émigrants) d'un territoire donné, à titre permanent, pour une année donnée.

Le **solde naturel** correspond à la différence entre les naissances et les décès.

T

La **taille moyenne des ménages** reflète le nombre de personnes vivant par ménage (ou résidence principale).

Taux de pauvreté : Pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Taux de polarisation de l'emploi : Le taux de polarisation rapporte le nombre d'emplois situés sur la commune, au nombre d'actifs occupés (ayant un emploi) résidant sur la commune. Un taux proche de zéro caractérise une commune résidentielle, qui ne dispose que de très peu d'emplois. Un taux nettement supérieur à un caractérise une ville qui attire chaque jour un nombre élevé d'actifs occupés. Il y a équilibre lorsque le taux est égal à un. Dans ce cas, les départs quotidiens vers le lieu de travail sont équivalents en volume aux arrivées quotidiennes d'actifs occupés, ou tous les emplois sont occupés par des actifs de la commune (pas de départs et pas d'arrivées).

Le **taux estimé de fécondité** est le rapport entre la moyenne des naissances au cours des trois dernières années et la population féminine âgée de 15 à 44

ans (en âge d'avoir des enfants). Il diffère de l'indice conjoncturel de fécondité calculé par l'Insee.

Temps partiel : La répartition des actifs ayant un emploi selon qu'ils occupent leur emploi principal à temps partiel ou à temps complet est réalisée sur la base de la déclaration des personnes concernées.

U

L'**unité de consommation** permet de comparer les niveaux de vie de ménages de taille différente en prenant en compte leur composition. L'Insee utilise la méthode de calcul suivante : le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part entière (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

Z

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Les sources de données exploitées

INSEE

Les recensements de la population

- Historique des populations légales
- Données Profils Insee 1990-1999
- Base de chiffres clés recensement renouvelé
- Base de tableaux détaillés recensement renouvelé
- Base de données infra-communales recensement renouvelé
- Fichiers détails recensement renouvelé

L'état civil

- Naissances domiciliées
- Décès domiciliés

Les impôts

- Les revenus fiscaux localisés des ménages DGI
- Les Indicateurs de structure et de distribution des revenus DGI
- Les taux de pauvreté FiLoSoFi
- Les niveaux de vie FiLoSoFi

Omphale

- Les tables de fécondité et mortalité

CAF

- Les bénéficiaires des prestations légales
- Les Allocataires des prestations légales

CNAM-TS

- La population des bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie
- Couverture maladie universelle complémentaire

DARES

- Les Demandeurs d'emploi en fin de mois



Ce document a été rédigé par

Véronique Lagandré

veronique.lagandre@compas-tis.com

www.lecompas.fr

Nos outils : <http://www.e-compas.fr/>

Nos publications : <http://www.lecompas.fr/nos-publications>

Notre base documentaire : <http://www.lecompas.fr/base-documentaire>

Centre d'observation et de mesure des politiques d'action sociale

Compas - Strasbourg

41, Bd Clemenceau

67000 Strasbourg

Tel. : 03 90 41 09 18

Compas - Nantes (siège social)

15 ter, bd Jean Moulin

44100 Nantes Cedex 4

Tel. : 02 51 80 69 80

Compas - Paris

13, rue Alphonse Daudet

75014 Paris Cedex

Tel. : 01 45 86 18 52